

## Chronologie moliéresque : les « Éphémérides » de François Rey (1658-1669)

*François Rey a établi ces « éphémérides » lorsqu'il préparait son livre intitulé Molière et le roi. L'affaire Tartuffe (avec Jean Lacouture) paru aux éditions Fayard en 2006), ce qui explique qu'il les ait interrompus à la fin de l'année qui a vu la création publique de Tartuffe après presque cinq années d'interdiction. Il a eu la générosité de mettre à notre disposition cet inestimable instrument de travail, nous autorisant en même temps à le diffuser plus largement selon le moyen qui nous paraîtrait le mieux approprié. Nous le publions donc sur le site MOLIERE 21, après avoir simplement adapté la mise en pages (passée du mode « paysage » au mode « portrait ») et supprimé, comme il nous l'avait demandé, ceux de ses commentaires personnels qui constituaient des jalons d'attente pour une recherche plus approfondie (« à développer », « à confirmer », etc.). Nous le remercions une fois de plus infiniment.*

*GF et CB*

### Jeu 1 janvier 1665

- Le roi, Monsieur, le prince de Condé, le duc d'Enghien et cinquante chevaliers de l'Ordre se rendent aux Feuillants, où le prieur leur souhaite la bonne année et où ils assistent à une grande messe en musique. Après quoi, selon Loret, ils vont écouter le sermon de Mgr d'Amiens au « temple de Loyola » (l'église des Jésuites).
- Le même jour, la comtesse de Soissons (Olympe Mancini) accouche de son sixième enfant, une fille. Loret donne la nouvelle dans sa Lettre du 10, v. 111-124.
- Ce jour-là, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 506-507] :  
Le bourgeois est ici fort mal content des rentes supprimées. Tout le monde se retranche fort ; il n'y a que les vendeurs de bijoux et de galants qui gagnent avec quelques cabaretiers. Les charlatans même ne font plus de fortune ; témoin le misérable médecin qui, sans se soucier de Dieu ni du monde, vend effrontément des remèdes anti-écliptiques et anti-cométiques...

### Ven 2 janvier 1665

- *La Princesse d'Elide*. R : 327 l.  
÷ Le Second registre de La Thorillièrre ne contient aucune mention concernant ce jour ; sans doute une page a-t-elle disparu.
- Dans une lettre écrite probablement ce jour-là (en effet, il y est question du décès de la petite Madame, le vendredi 26 décembre au soir), le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [120] :  
On a eu depuis quelques jours assez d'alarmes pour la Reine mère. Je ne mande point le détail de son mal à V.M., parce que je sais que Monsieur mon père le lui a écrit exactement. Mais depuis qu'il a fermé sa lettre, il est allé au Louvre ; il a trouvé que la reine avait assez bien passé cette nuit, et un certain curé, qui a un remède excellent pour ces maux-là, et qui jusqu'à cette heure ne l'avait pas voulu donner à la reine parce qu'il l'avait trouvée trop mal, a jugé ce matin qu'elle était assez bien pour pouvoir entreprendre de la guérir. Il n'en répond pourtant pas tout à fait, mais il a beaucoup d'espérance et il en donne à tout le monde. Ce serait une fort grande perte que celle de la Reine mère, et il n'y a personne qui n'en soit furieusement inquieté.  
÷ Voir au 14 novembre et au 20 décembre précédents.

### Sam 3 janvier 1665

- La *Gazette* du 10 janvier 1665 rapportera :  
Le 3 du courant, le roi, accompagné de Monsieur, du duc d'Enghien et de grand nombre d'autres seigneurs, alla en l'église de Sainte-Geneviève, dont on célébrait la fête, et Sa Majesté, ayant été reçu par l'Abbé, à la tête de tous ses religieux, y entendit la messe chantée par la musique de sa chapelle, où se trouva Mademoiselle avec quantité de dames.  
Le concours de peuple y fut aussi tel, pendant le jour et la nuit, qu'il ne s'en était jamais vu un plus grand en semblable occasion ; ce qui surprit d'autant plus que l'on s'y attendait le moins, à cause de celui qui s'y était naguère fait pour demander à Dieu la santé de la reine par l'intercession de cette miraculeuse patronne du royaume, et, depuis, pour la remercier de la guérison de cette princesse, à présent le sujet de la joie universelle.  
Mais cette dévotion si fervente de nos habitants ne finit pas même avec la fête, ayant été continuée durant l'octave avec pareil empressement d'un chacun, à l'exemple de Madame la duchesse douairière d'Orléans, de Mademoiselle

d'Alençon, de la princesse de Conti, et de toutes les personnes de la plus haute qualité, qui faisaient gloire de se mêler parmi la foule pour honorer une sainte dont le culte est aussi ancien entre les Français que cette monarchie.

#### Dim 4 janvier 1665

- 25<sup>e</sup> et dernière représentation de *La Princesse d'Élide*. R : 709 l.

÷ Second registre de La Thorillière [103/169, écriture d'Hubert] :

Aujourd'hui dimanche 4 <sup>e</sup> janvier 1665, à La Princesse d'Élide, reçu	709 l.
Frais ordinaires	51 l. 5 s.
Soldats	15 l.
Frais extraordinaires [i.e. chanteurs, danseurs, musiciens]	135 l.
Feu et semaine de Crosnier	6 l. 15 s.
Assistants	1 l. 10 s.
Menus frais	15 s.
Diminution d'espèces	3 l.
Pour étrennes aux imprimeurs	11 l.
A Provost [Prévost] et autres pour étrennes	16 l. 10 s.
Part	29 l.

Aux Capucins, donné à Monsieur Du Croisy 2 l. 4 s. 6 d.

÷ Cette page du registre de La Thorillière présente d'étranges ressemblances avec celle du 26 décembre ; on y trouve en particulier la même mention des étrennes de Prévost et autres pour une somme de 16 l. 10 s.

÷ La recette est supérieure à celle que produira, le 20 mars suivant, la 15<sup>e</sup> et dernière représentation du *Festin de Pierre* (500 l.).

÷ On peut s'étonner que l'exploitation de ce spectacle, qui connaissait un honnête succès, s'arrête ici brusquement. Sans doute certains intervenants, danseurs et musiciens, sont-ils sollicités pour le *Ballet de la Naissance de Vénus*, alors en préparation (voir au 26 janvier).

÷ La pièce ne sera plus jamais reprise du vivant de Molière : comme *Le Festin de Pierre*, comme plus tard *Les Amants magnifiques* ; mais peut-être vaudrait-il mieux dire : le spectacle ne sera jamais remonté...

÷ Jusqu'au début de février, la troupe reprend *L'Étourdi*, *Le Dépit*, *Le Cocu imaginaire*, *L'École des maris*, *Les Fâcheux*, *L'École des femmes*, et le *Dom Japhet d'Arménie*, de Scarron ; c'est-à-dire toutes les pièces de Molière, à l'exception des petites comédies en prose : *Les Précieuses ridicules*, *La Critique de L'École des femmes*, *L'Impromptu de Versailles* et *Le Mariage forcé*. Une sorte de festival Molière, comme pour faire ressortir l'absence du *Tartuffe*.

÷ Ce sont au total quarante et un jours (treize représentations et quatre jours de relâche, soit dix-sept jours « ordinaires ») qui séparent cette dernière de *La Princesse d'Élide* de la première du *Festin de Pierre*.

÷ Les recettes ne dépasseront jamais les 400 livres ; sans doute faut-il voir dans cette médiocrité (sur laquelle tranche la recette du Jour des Rois) l'effet des bals et autres réjouissances de carnaval.

#### Lun 5 janvier 1665

- Ce jour-là, Denys de Sallo fait paraître le premier numéro du *Journal des savants*.

#### Mar 6 janvier 1665

- Épiphanie-Jour des Rois : début du carnaval.

- Au Palais-Royal : *Les Fâcheux* et *Le Cocu imaginaire*. R : 708 l.

÷ Second registre de La Thorillière [104/171, écriture d'Hubert] :

Aujourd'hui mardi sixième janvier 1665, aux Fâcheux et Le Cocu imaginaire, Reçu	708 l.
Frais ordinaires	57 l. 5 s.
Soldats	15 l.
Diminution d'espèces	5 l.
A Mademoiselle Marotte	6 l.
Feu	3 l. 15 s.
Aux afficheurs pour étrennes	11 l.

Part

42 l. 10. s

A Maître Denis pour ses peines 13 l.

÷ Il s'agit de la dernière page du Second registre de La Thorillière.

÷ La recette est la même, à une livre près, que celle de l'avant-veille, pour la dernière de *La Princesse d'Élide*, mais la part d'acteur est nettement plus élevée.÷ Notons la présence de Mlle Marotte, dont le nom avait disparu des registres de la troupe depuis le 26 juin 1663. Sans doute tient-elle le rôle de Georgette dans *L'École des femmes* jouée le soir en visite.

- Le soir, *L'École des femmes*, chez Mme de Sully. Visite facturée 275 livres, qui sont « employées aux décorations et frais ».

÷ La mention de cette visite est rajoutée par La Grange en haut de la page 73 de son Registre, juste au-dessus de la mention du 23 janvier.

÷ Selon C.E.J. Caldicott [*La Carrière de Molière*, p. 171-172], l'hôtesse de la troupe pour ce soir des Rois est Charlotte Séguier, duchesse douairière de Sully, fille cadette du chancelier Pierre Séguier, et belle-mère du comte de Guiche, lequel, selon Cesare Garboli, serait l'amant d'Armande Béjart-Poquelin et le modèle de Dom Juan. Caldicott fait du reste une erreur en faisant mourir le mari de ladite Charlotte en 1641, alors qu'il est mort vingt ans plus tard.÷ Je pense qu'il s'agit plutôt de sa belle-fille, Marie-Antoinette Servien (1643-1702), fille du surintendant Abel Servien (et donc cousine de la duchesse de Saint-Aignan<sup>1</sup>), qui, le 2 octobre 1658, alors âgée de 15 ans, a épousé Maximilien-Pierre-François de Béthune (1640-1694), marquis de Rosny, fils de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, et de Charlotte Séguier, lequel marquis est devenu à son tour duc de Sully à la mort de son père, en juin 1661.

÷ En effet, dans sa Lettre du 4 février 1662, Loret nomme Marie-Antoinette « Sully, duchesse des mieux nées, et dont le père [A. Servien] assurément fut homme de grand jugement ».

÷ Le duc et la duchesse danseront trois semaines plus tard dans le *Ballet de la Naissance de Vénus*, aux côtés de leur sœur et belle-sœur, la comtesse de Guiche.÷ Le 26 février, le duc de Sully sera reçu solennellement au Parlement par le prince de Condé « suivi d'une belle noblesse » ; voir Loret du 28 et la *Gazette* du 7 mars :

Le 26 du passé, Messire Maximilien-Pierre-François de Béthune, duc de Sully, ayant été présenté au Parlement par le prince de Condé, prêta le serment de duc et pair, et prit séance en la Grand'chambre, où étaient aussi le duc d'Enghien et les ducs d'Uzès, de Retz, de Lesdiguières, de La Rochefoucault, de Saint-Simon, de Chaulnes, de Richelieu, de Verneuil, de Gramont, de Villeroy et de Coaslin, à l'issue de laquelle action il traita très magnifiquement cette illustre compagnie.

÷ C'est la dernière visite vraiment privée que la troupe effectue. Pendant quatre années, jusqu'au triomphe du *Tartuffe* en février 1669, elle ne jouera plus que pour le roi ou pour des princes du sang (Monsieur et Madame, Condé, la Grande Mademoiselle).÷ Si les 275 livres de recette « employées aux décorations et frais » correspondent bien au troisième versement des décors du *Festin de Pierre*, c'est que ces derniers ont été livrés à temps (soit moins de six semaines après la signature du contrat). Dès lors, la question se pose de savoir pourquoi la pièce ne sera créée que six semaines plus tard.

- Ce même soir, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne jouent *Astrate, roi de Tyr*, de Quinault, devant la cour. Le spectacle est suivi d'un grand banquet offert par Louis XIV à Anne d'Autriche.

÷ La *Gazette* rendra compte de la soirée dans son numéro du 10 janvier [44] :

Le roi donna ce soir-là un très superbe souper dans son grand cabinet, où étaient, avec la Reine mère, Monsieur, Madame, Mademoiselle, Mlle d'Alençon, la princesse de Bade, la comtesse d'Armagnac, Mlle d'Elbeuf, la duchesse de Créqui et plusieurs autres dames. Ce festin vraiment royal, où S.M. était servie par le prince de Condé, et la Reine mère par le duc d'Enghien, fut admiré pour l'extraordinaire profusion de viandes qui y furent servies en pyramides, entremêlées de grand nombre de corbeilles remplies d'oranges et de citrons, d'où sortaient plusieurs flambeaux ; ce qui ne faisait pas un moins agréable effet que le reste, et particulièrement la quantité de lustres qui éclairaient le lieu où se donna un si

---

1. Laquelle est née Antoinette Servien, fille de Nicolas Servien, sieur de Montigny, cousin du surintendant.

- magnifique régale, lequel avait été précédé, dans la chambre [= les appartements] de la reine de la représentation d'*Astrate, roi de Tyr*, par la Troupe royale.
- ÷ La reine Marie-Thérèse, en deuil de la « petite Madame », n'assiste pas à la représentation. Ce deuil explique également, sans doute, le choix d'une tragédie plutôt que d'une comédie pour fêter les Rois.
  - ÷ Nul doute que cette pièce, préludant à un festin offert par le roi à sa mère, n'ait été choisie par le duc de Saint-Aignan (voir note au 15 décembre). Les Grands comédiens ouvrent gravement le carnaval, la troupe de Molière en assurera la clôture sur le mode burlesque.
  - ÷ Dans son épître dédicatoire à la reine (voir au 18 février), Quinault soulignera que, quelque impatience qu'il [Astrate] eût de sortir des ténèbres où il était demeuré depuis plusieurs siècles, *il s'est bien gardé de paraître au jour, tandis qu'il y avait lieu de craindre pour la plus belle vie du monde*. Il est vrai, Madame, qu'il en a été avantageusement récompensé par l'honneur qu'il a reçu, d'entrer dans les premiers divertissements qu'il a plu à V.M. de choisir après son heureuse convalescence.
  - ÷ Loret rend compte lui aussi de cette soirée dans sa Lettre du 10, v. 149-192. Et de préciser, à propos de la pièce de Quinault :
 

La pièce est belle et délicate,  
Et se nomme, je pense, *Astrate*,  
Dont l'excellent mérite est tel  
Que les grands acteurs de l'Hôtel,  
Qui disent mieux que des oracles,  
La faisant valoir à miracles,  
Attirent chez eux tous les jours  
Un si grand et nombreux concours  
De beaux esprits, de belles âmes,  
De grands monsieurs, de grandes dames,  
Que depuis qu'ils l'ont mise sus,  
Vous diriez de petits Crésus.

### Mer 7 janvier 1665

- À midi, au Palais-Brion, Mlle de La Vallière accouche en secret d'un garçon, un an et trois semaines après avoir mis au monde un premier enfant (voir au 19 décembre 1663).
  - ÷ Voir Jules Lair, *Louise de La Vallière*, p. 142, et le récit de Colbert dans *Lettres, instructions et mémoires de Jean-Baptiste Colbert [...]*, publiés par Pierre Clément, Paris, 1869, t. VI, p. 464 :
 

Le 7 janvier 1665, à midi, le dernier quartier de la lune ayant été le 6<sup>e</sup>, mademoiselle de La Vallière est accouchée d'un second fils, à midi précis. Le même ordre a été observé qu'au précédent [voir au 19 décembre 1663] pour le secret que le Roi a voulu être gardé. Le sieur Boucher, qui l'avait servi (sic) à son premier accouchement, l'a encore servi en celui-ci. Pour cet effet, il est entré dans le Palais-Royal par la porte de derrière du jardin.

Le soir, sur les neuf heures, ledit Boucher m'a apporté l'enfant, accompagné du valet de chambre de ladite demoiselle, à la même porte de derrière dudit jardin. Ledit valet est demeuré à ladite porte, et Boucher a apporté l'enfant jusqu'au carrefour de l'hôtel Bouillon, où il l'a remis entre les mains du nommé Bernard, qui m'a servi, et de sa femme, qui a servi autrefois me femme sous le nom de demoiselle du Coudray.

Le lendemain, ledit Bernard, par mon ordre, a fait baptiser l'enfant à Saint-Eustache sous le nom de Philippe, suivant l'ordre que le Roi en a donné.
- Ce jour-là, le libraire Robert III Ballard, imprimeur ordinaire du roi pour la musique, obtient un privilège pour l'impression d'un livre intitulé *Les Plaisirs de l'Île enchantée, contenant [...] la comédie du sieur Molière intitulée La Princesse d'Élide*.

- Le soir, banquet et grand bal masqué chez le duc de La Vieuville.
  - ÷ Loret rend compte de ce bal dans sa Lettre du 10, v. 193-220 :
 

Comme on est en une saison  
Où, dans chaque riche maison,  
On se réjouit à merveilles  
Avec les bals et les bouteilles,  
Chacun s'érigeant en gaillard,  
Je viens d'apprendre (mais trop tard)  
Que Monseigneur de La Vieuville,  
Un des plus grands de cette ville,  
Donna chez lui le bal mardi  
(Non, j'ai tort, ce fut mercredi),  
Et même un souper d'importance,

Où la plupart des grands de France  
Et tout plein de gens signalés  
Furent reçus et régalez.  
Mais pour l'ordre et magnificence  
Des apprêts et de la dépense,  
Je n'ai point été sur les lieux  
Lorgner le tout de mes deux yeux.

÷ C'est probablement ce bal qu'évoquera Mme de La Fayette, dans sa *Vie de la Princesse d'Angleterre*, Genève, Droz, 1967, p. 90-91 :

Madame de La Vieuville eut un bal chez elle ; Madame fit dessein d'y aller en masque avec Monsieur, et, pour n'être pas connue, elle fit habiller magnifiquement ses filles et quelques dames de sa taille ; et Monsieur et Madame et Mme de Crussol allèrent avec des capes dans un carrosse emprunté. Ils trouvèrent à la porte une troupe de masques. Monsieur leur proposa, sans les connaître, de s'associer avec eux. Il en prit un par la main, Madame en fit autant. Jugez quelle fut son épouvante quand elle trouva cette main estropiée : car c'était le comte de Guiche. Il reconnut des [sachets] dont les coiffes de Madame étaient parfumées, et peu s'en fallut que cet accident ne les fit écrier tous deux, tant cette aventure les surprit. Ils montèrent les degrés sans se rien dire, tant le trouble était grand de part et d'autre. Enfin, le comte de Guiche, ayant reconnu Monsieur et ayant vu qu'il s'était allé asseoir loin de Madame, se mit à genoux et eut le temps, non seulement de se justifier, mais d'apprendre de Madame tout ce qui s'était passé pendant son absence. [...] Monsieur appela Madame, et le comte de Guiche, de peur d'être reconnu, sortit le premier ; mais le hasard qui l'avait amené en ce lieu le fit amuser au bas du degré. Monsieur était un peu troublé de la conversation que Madame venait d'avoir ; elle s'en aperçut et, de la crainte que Monsieur ne lui demandât, le pied lui manqua, et du haut de l'escalier elle alla bronchant jusqu'au bas, où était le comte de Guiche ; lequel, en la retenant, l'empêcha de se tuer, car elle était grosse [= enceinte].

◇ Est-ce bien à ce bal que l'accident s'est produit ? Y a-t-il eu seulement accident ? Jacqueline Duchêne recourt, pour raconter cet épisode [*Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, p. 224-225], à une lettre du duc d'Enghien datée du 16, soit dix jours plus tard, dans laquelle il évoque, en effet, un bal au cours duquel il a rencontré Monsieur et Madame « si bien déguisés qu'on ne les connut point » ; mais il précise que ce bal a eu lieu la veille, soit le 15. Il ne peut donc s'agir du bal de M. et Mme de La Vieuville, sauf à supposer qu'ils en ont organisé un second à un mois de distance.

◇ En l'occurrence, Duchêne ne fait que reproduire l'erreur de l'éditrice de la *Vie de la Princesse d'Angleterre*, Marie-Thérèse Hipp, qui dans sa note 437 fait le bal de La Vieuville raconté par Mme de La Fayette et celui qu'évoque le duc d'Enghien.

◇ Page 125 de son édition des *Lettres du prince de Condé et du duc d'Enghien*, Émile Magne résume sans la reproduire une lettre du second datée du 9 janvier [Série R. VIII, 27], dans laquelle il n'est pas question de ce bal et du grave incident qui l'aurait marqué (la chute de Madame dans l'escalier) ; il n'en est d'ailleurs pas question non plus dans la lettre de Condé du même jour, que Magne reproduit in extenso.

◇ Il est possible que le récit de Mme de La Fayette et l'article de Loret n'évoquent pas le même événement ; dans le premier, Madame et Monsieur se rendent incognito à un bal et non pas à un « souper d'importance ». Mme de La Fayette, ou Madame en lui racontant l'histoire, se trompe de bal (si tant est que l'accident a bien eu lieu au cours d'un bal) et/ou de date. Les termes de la lettre du duc d'Enghien du 6 février – « Madame se porte mieux aussi ; on la croyait grosse de deux mois et blessée, mais elle n'est pourtant pas accouchée ; elle n'a pas laissé que de perdre bien du sang » – donnent à penser que, si accident il y a eu, qui aurait pu coûter la vie à Henriette d'Angleterre, il a eu lieu probablement le 30 janvier au soir.

◇ Au demeurant, Mme de La Fayette redouble son erreur, en faisant suivre cet épisode d'un autre (l'affaire Vardes-Lorraine-Mlle de Fiennes) qui se situe plus d'un mois plus tôt (voir au 12 décembre).

### **Jeu 8 janvier 1665**

- 47<sup>e</sup> anniversaire du baptême de Madeleine Béjart.

### **Ven 9 janvier 1665**

- *Les Fâcheux* et *Le Cocu imaginaire*. R : 180 l.

÷ La chute de fréquentation, pour les deux mêmes pièces qui ont été jouées le 6 janvier, semble bien brutale ; peut-être faut-il l'imputer au succès d'*Astrate* à l'Hôtel de Bourgogne.

- Ce même jour, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne que « la Reine mère se porte beaucoup mieux des remèdes que ce curé lui fait ».

- Ce même jour sont achevés d'imprimer, pour le compte du libraire Pierre Le Petit, les deux premiers tomes des *Homélies ou sermons de S. Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, qui contiennent son commentaire sur tout l'Évangile de S. Matthieu ; avec des exhortations où les principales règles de la vie et de la morale chrétienne sont excellemment expliquées*, traduits en français par Paul Antoine de Marsilly.

÷ Le nom du traducteur est un pseudonyme – on peut penser à Nicolas Fontaine, Louis-Isaac Le Maistre de Sacy...

÷ Le troisième tome sera achevé d'imprimer le 2 août 1665.

÷ Voir l'article du *Journal des savants* du 1<sup>er</sup> février 1666.

÷ Des extraits sont cités dans le traité *De l'éducation chrétienne des enfants*, d'Alexandre Varet (voir au 9 mars 1666) et dans le *Traité de la comédie* du prince de Conti.

÷ Voir au 20 avril suivant.

### **Sam 10 janvier 1665**

- Le 17, la *Gazette* rapportera :

Le 10 de ce mois, se tint une conférence au collège des Jésuites sur le sujet d'une comète qui paraît depuis quelque temps ici, et qui exerce tous les savants de l'Europe. Le prince de Condé s'y trouva, avec le duc d'Enghien, le prince de Conti, plusieurs prélats, ducs et maréchaux de France, et autres personnes des plus qualifiées de la cour, et quantité de doctes ; en sorte que cette belle et nombreuse assemblée fit voir que cette ville n'était pas moins le centre des sciences que le siège du plus grand monarque de l'Europe. Mais entre ceux qui se signalèrent sur toutes les choses curieuses que l'on proposa, on ne put assez admirer la force du génie que nos princes faisaient paraître sur cette matière.

÷ Loret rendra compte, lui aussi, de cette conférence dans sa Lettre du 17.

÷ Le 26 janvier, Samuel Sorbière adressera à l'évêque de Coutances, trésorier de la Sainte-Chapelle, un *Discours sur la comète*, relié à la suite du volume de *Lettres et discours* de 1660 dans l'exemplaire de l'Arsenal, 4<sup>o</sup> BL 4792 ; BNF : VP-1578.

÷ L'abbé Charles Cotin adressera de même à « très-haut et très-puissant seigneur de Mimbré, de La Roche, de Langey, de Charmières, du Vaux du Loir, et de plus petit neveu du cardinal du Bellay », une « Galanterie sur la comète apparue en décembre 1664 et en janvier 1665 », qui sera publiée dans la seconde partie de ses *Cœuvres galantes* (2<sup>e</sup> éd.) achevée d'imprimer le 22 mai 1665.

÷ Le 12 mars seront achevées d'imprimer, pour le compte de Charles de Sercy, des *Questions curieuses sur la comète qui a paru en France depuis le 15 du mois de décembre de l'an 1664. Ou le jugement astronomique que l'on en doit former, et ce qu'elle pronostique. Par R. Luyt, prédicateur ordinaire du Roi* (privilege donné au libraire le 24 février par lettres signées Olier).

÷ Au cours des mois qui suivent, les libraires Louis Billaine et Thomas Jolly feront paraître un livre de Pierre Petit (de Montluçon, 1617-1687) intitulé *Dissertation sur la nature des comètes au Roi, avec un discours sur les pronostiques des éclipses et autres matières curieuses* ; Jean Guignard publiera un *Discours sur les comètes, suivant les principes de M. Descartes*, par J. D. P. M. [J. Denis].

÷ Le 9 février suivant, on donnera un *Ballet de la comète* au collège des Oratoriens de Soissons ; le 6 août, ce sera un *Ballet des comètes* au collège de Clermont.

- Dans sa Lettre ce samedi 10, Loret évoque (v. 16-78) les funestes effets de la comète :

Outre les sieurs horoscopeurs,  
Dont la plupart sont gens trompeurs,  
Le roi, les princes, les princesses,  
Marquises, comtesses, duchesses,  
Gens ignorants, gens de savoir,  
Tout le monde l'a voulu voir.  
Pour lorgner sa lueur blanchâtre,  
Les tuiles servaient de théâtre,  
Les lucarnes, les hauts planchers,  
Les terrasses et les clochers ;  
Et comme les nuits hivernales

Aux forains sont toujours fatales  
 (*Id est*, à ceux qui sont dehors),  
 Plus de cent trente mille corps,  
 Et possible encor plus grand nombre,  
 Respirant un air froid et sombre,  
 Sont enrhumés, en vérité,  
 Tant dehors que dans la cité,  
 Et la plupart, foi de poète,  
 À cause d'icelle comète,  
 Dont moi qui vous parle à présent  
 N'en suis aucunement exempt.

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Claude Barbin, un nouveau recueil de *Contes et nouvelles en vers de M. de La Fontaine*.

÷ Voir au 10 décembre précédent.

÷ Le privilège est le même que celui du volume paru le 10 décembre, sauf qu'il n'y est plus question de *La Matrone d'Éphèse*.

÷ Le recueil, qui comptait 60 pages, en compte maintenant 94. « La Matrone d'Éphèse » a disparu et a été remplacée par des textes de La Fontaine.

÷ Le livre s'ouvre sur une préface de l'auteur :

J'avais résolu de ne consentir à l'impression de ces contes qu'après que j'y pourrais joindre ceux de Boccace qui sont le plus à mon goût ; mais quelques personnes m'ont conseillé de donner dès à présent ce qui me reste de ces bagatelles, afin de ne pas laisser refroidir la curiosité de les voir qui est encore en son premier feu. Je me suis rendu à cet avis sans beaucoup de peine, et j'ai cru pouvoir profiter de l'occasion. Non seulement cela m'est permis, mais ce serait vanité à moi de mépriser un tel avantage. Il me suffit de ne pas vouloir qu'on impose en ma faveur à qui que ce soit, et de suivre un chemin contraire à celui de certaines gens qui ne s'acquièrent des amis que pour s'acquérir des suffrages par leur moyen ; créatures de la cabale, bien différents de cet Espagnol qui se piquait d'être fils de ses propres œuvres. Quoique j'aie autant de besoin de ces artifices que pas un autre, je ne saurais me résoudre à les employer : seulement, je m'accommoderai, s'il m'est possible, au goût de mon siècle, instruit que je suis par ma propre expérience, qu'il n'y a rien de plus nécessaire. En effet, on ne peut pas dire que toutes saisons soient favorables pour toutes sortes de livres. Nous avons vu les Rondeaux, les Métamorphoses, les Bouts-rimés régner tour à tour ; maintenant ces galanteries sont hors de mode, et personne ne s'en soucie, tant il est certain que ce qui plaît en un temps peut ne pas plaire en un autre.

Il n'appartient qu'aux ouvrages vraiment solides et d'une souveraine beauté, d'être bien reçus de tous les esprits et dans tous les siècles, sans avoir d'autre passeport que le seul mérite dont ils sont pleins. Comme les miens sont fort éloignés d'un si haut degré de perfection, la prudence veut que je les garde en mon cabinet, à moins que de bien prendre mon temps pour les en tirer. C'est ce que j'ai fait, ou que j'ai cru faire, dans cette seconde édition, où je n'ai ajouté de nouveaux contes que parce qu'il m'a semblé qu'on était en train d'y prendre plaisir. Il y en a que j'ai étendus et d'autres que j'ai accourcis, seulement pour diversifier et me rendre moins ennuyeux. On en trouvera même quelques-uns que j'ai prétendu mettre en épigrammes. Tout cela n'a fait qu'un petit recueil, aussi peu considérable par sa grosseur que par la qualité des ouvrages qui le composent. Pour le grossir, j'ai tiré de mes papiers je ne sais quelle *Imitation des Arrêts d'amour*, avec un fragment où l'on me raconte le tour que Vulcain fit à Mars et à Vénus, et celui que Mars et Vénus lui avaient fait. Il est vrai que ces deux pièces n'ont ni le sujet ni le caractère du tout semblables au reste du livre ; mais à mon sens elles n'en sont pas entièrement éloignées. Quoi que c'en soit, elles passeront : je ne sais même si la variété n'était point plus à rechercher en cette rencontre qu'un assortissement si exact.

Mais je m'amuse à des choses auxquelles on ne prendra peut-être pas garde, tandis que j'ai lieu d'appréhender des objections bien plus importantes. On m'en peut faire deux principales : l'une, que ce livre est licencieux ; l'autre, qu'il n'épargne pas assez le beau sexe ! Quant à la première, je dis hardiment que la nature du conte le voulait ainsi, étant une loi indispensable selon Horace, ou plutôt selon la raison et le sens commun, de se conformer aux choses dont on écrit. Or, qu'il ne m'ait été permis d'écrire de celles-ci, comme tant d'autres l'ont fait, et avec succès, je ne crois pas qu'on le mette en doute, et l'on ne me saurait condamner que l'on ne condamne aussi l'Arioste devant moi, et les anciens devant l'Arioste. On me dira que j'eusse mieux fait de supprimer quelques circonstances, ou tout au moins de les déguiser. Il n'y avait rien de plus facile, mais cela aurait affaibli le conte, et lui aurait ôté de sa grâce. Tant de circonspection n'est nécessaire que dans les ouvrages qui promettent beaucoup de retenue dès l'abord, ou par leur sujet, ou par

la manière dont on les traite. Je confesse qu'il faut garder en cela des bornes, et que les plus étroites sont les meilleures : aussi faut-il m'avouer que trop de scrupule gênerait tout. Qui voudrait réduire Boccace à la même pudeur que Virgile, ne ferait assurément rien qui vaille, et pécherait contre les lois de la bienséance en prenant à tâche de les observer. Car afin que l'on ne s'y trompe pas, en matière de vers et de prose, l'extrême pudeur et la bienséance sont deux choses bien différentes. Cicéron fait consister la dernière à dire ce qu'il est à propos qu'on die, eu égard au lieu, au temps et aux personnes qu'on entretient. Ce principe une fois posé, ce n'est pas une faute de jugement que d'entretenir les gens d'aujourd'hui de contes un peu libres. Je ne pêche pas non plus en cela contre la morale. S'il y a quelque chose dans nos écrits qui puisse faire impression sur les âmes, ce n'est nullement la gaieté de ces contes, elle passe légèrement ; je craindrais plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très capables de nous plonger, et qui est une grande préparation pour l'amour.

Quant à la seconde objection, par laquelle on me reproche que ce livre fait tort aux femmes, on aurait raison si je parlais sérieusement ; mais qui ne voit que ceci est jeu, et par conséquent ne peut porter coup ? Il ne faut pas avoir peur que les mariages en soient à l'avenir moins fréquents, et les maris plus fort sur leurs gardes. On me peut encore objecter que ces contes ne sont pas fondés, ou qu'ils ont partout un fondement aisé à détruire, enfin qu'il y a des absurdités, et pas la moindre teinture de vraisemblance. Je réponds en peu de mots que j'ai mes garants ; et puis, ce n'est ni le vrai ni le vraisemblable qui font la beauté et la grâce de ces choses-ci, c'est seulement la manière de les conter.

Voilà les principaux points sur quoi j'ai cru être obligé de me défendre. J'abandonne le reste aux censeurs : aussi bien serait-ce une entreprise infinie que de prétendre répondre à tout. Jamais la critique ne demeure court, ni ne manque de sujets de s'exercer : quand ceux que je puis prévoir lui seraient ôtés, elle en aurait bientôt trouvé d'autres.

÷ Suivent : Joconde, Richard Minutolo, tiré de Boccace ; le Cocu battu et content [tiré de Boccace] ; le Mari confesseur, tiré des *Cent Nouvelles nouvelles* ; Conte d'une chose arrivée à C[hâteau-Thierry] ; Conte tiré d'Athénée ; Autre conte tiré d'Athénée ; Conte de \*\*\*, Conte du juge de Mesle ; Conte d'un paysan qui avait offensé son seigneur ; Imitation d'un livre intitulé : les Arrests d'amours ; Les Amours de Mars et de Vénus, fragment ; Ballade : Je me plais aux livres d'amour.

÷ Remarques :

◇ « M. de La Fontaine » a remplacé au titre « M. de L.F. » ; de même, la préface est écrite à la première personne, alors que l'Avertissement de la première édition de l'Auteur l'est à la troisième personne.

◇ Rien, dans la préface, ne semble faire allusion à la gageure sur les deux *Jocondes*.

◇ Le premier texte du recueil est titré « Joconde. Nouvelle tirée de l'Arioste », alors qu'il s'intitulait « Joconde ou l'Infidélité des femmes. Nouvelle par M. de L.F. » Il semble y avoir là un recul qui tient compte de la seconde « objection » dont l'auteur fait état dans sa préface.

◇ La nouvelle débutait ainsi, v. 6-10 :

[...] Un jour qu'il se mirait dans le cristal d'une onde,  
 « Je gage, ce dit-il, qu'il n'est point d'homme au monde  
 « Qui me puisse égaler en matière d'appas.  
 « J'y mettrai, si l'on veut, la meilleure province  
 « De mes États. »

◇ Elle débute maintenant ainsi :

Un jour, en se mirant : « Je fais, dit-il, gageure  
 « Qu'il n'est mortel dans la nature  
 « Qui me soit égal en appas,  
 « Et gage, si l'on veut, la meilleure province  
 « De mes États. »

◇ Il n'y avait jusqu'alors que le verbe *gage* ; la réécriture ajoute le substantif *gageure*. Or, la nouvelle a fait l'objet d'une *gageure* !

◇ Le terme reviendra plus loin, après que Joconde a découvert sa femme au lit avec un valet :

Ou l'Amour est aveugle, ou bien il n'est pas sage,  
 D'avoir assemblé ces amants.  
 Ce sont, hélas ! ses divertissements ;  
 Et possible est-ce par *gageure*  
 Qu'il a causé cette aventure.

**Dim 11 janvier 1665**

- *Les Fâcheux* et *Le Cocu imaginaire*. R : 286 l.

**Lun 12 janvier 1665****Mar 13 janvier 1665**

- *Dom Japhet d'Arménie*. R : 126 l.
  - ÷ Cette pièce, que Scarron avait dédiée au Roi en 1653 et que Quinet vient de rééditer en 1664, sera encore jouée en période de carnaval à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle [voir le texte de L.S. Mercier, cité par Daniel Fabre dans *Le Carnaval*, Paris, Gallimard]. La troupe l'aura jouée 31 fois entre Pâques 1659 et 1673.

**Mer 14 janvier 1665**

- Fête de saint Sauveur.
- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Nicolas Pépingué, *Le Médecin volant*, comédie en un acte et en vers d'Edme Boursault, l'auteur du *Portrait du peintre*.
  - ÷ Le privilège, daté du 31 octobre 1664 et signé Guitonneau, a été accordé à Nicolas Pépingué le même jour que celui des *Nicandres*, des *Deux Frères gémeaux* et de *La Métamorphose des yeux de Philis* ; mais cette fois-ci, Pépingué n'y a pas associé ses collègues Luyne, Jolly et Quinet.
  - ÷ Lancaster suggère [HFDL, III, 2, 683] que la pièce de Boursault a été représentée à l'Hôtel de Bourgogne en même temps que la pièce du même titre de Molière, c'est-à-dire au début de juillet 1664. Un fait pourrait confirmer cette hypothèse : les deux valets des deux héros se nomment Crispin (Raymond Poisson) et Philippin (Villiers). Mais dans ce cas, pourquoi ne pas l'indiquer sur la page de titre, comme les libraires l'avaient fait pour *Le Mort vivant*, *Les Cadenats*, *Le Portrait du peintre*, *Les Nicandres* et *Les Yeux de Philis* ?
  - ÷ Sur la page de titre de l'exemplaire GD-13904 de la bibliothèque de l'Arsenal, se lit, d'une encre et d'une écriture anciennes, la date de 1661. Mais il pourrait s'agir de l'écriture de Paul Lacroix, qui, dans sa réédition de la pièce [Paris, 1879], indique sans donner de source que Boursault « l'avait fait jouer à l'Hôtel de Bourgogne en novembre 1661 ».
  - ÷ L'Avis au lecteur évoque un *Médecin volant*, lui aussi en vers, donné au théâtre du Marais, mais pas celui de Molière :
 

Le *Médecin volant* que j'expose à ton jugement, mon cher lecteur, est l'une des plus aimables pièces qui soit au théâtre, et j'en puis parler de la sorte sans choquer la bienséance, puisque ce n'est pas moi qui en suis l'auteur. Le sujet est italien ; il a été traduit en notre langue, représenté de tous côtés, et je crois qu'il est plus beau de ma façon que d'aucune autre, à cause qu'outre la traduction qui en est fidèle, il a encore la grâce de la poésie. Il est vrai qu'on le représente au Marais, mais quoiqu'il soit en vers, on peut dire que la poésie ne lui a point donné de grâce. Véritablement, les nouveaux acteurs qui sont entrés dans cette troupe l'ont apportée de Flandres, et c'est pour cela que le langage de cette pièce est si corrompu. Je te fais juge de ce *Médecin volant*-ci, et c'est tout ce que j'ai à te dire.
  - ÷ La dédicace « À Monsieur C\*\*\*, médecin de mon pays », signée Boursault, contient à peu près les mêmes éléments polémiques contre la médecine que le dialogue entre Sganarelle et Dom Juan dans *Le Festin de Pierre* :
 

Monsieur, soit par coutume, ou soit par générosité, je n'ai jusqu'ici dédié aucune pièce que l'on ne m'ait fait quelque présent ; et à dire vrai, l'on m'attraperait bien si l'on venait à perdre une si bonne habitude. Cependant, je vous dédie le *Médecin volant*, qui assurément n'est pas le moindre de mes ouvrages, à condition seulement que, si jamais je vais au pays, et que je sois assez heureux pour y devenir malade, vous aurez assez de bonté pour moi pour ne me pas faire languir longtemps.

Remarquez, s'il vous plaît, Monsieur, que je ne veux pas dire que vous aurez la bonté de m'expédier le plus tôt qu'il vous sera possible, et souffrez que je vous avertisse, de peur d'équivoque, que je n'estime la médecine qu'en ce qu'elle peut être utile à la conservation ou au recouvrement de ma santé, parce que je mourrai bien sans le secours de personne, et particulièrement de votre Faculté, pour qui j'ai trop de vénération pour ne pas lui en épargner la peine.

Il meurt plus de monde en ces quartiers par la faute des médecins que vous n'en ressuscitez par votre capacité ; et Paris est si misérable pour les malades, que l'on prend plus de soin pour les faire mourir que vous n'en prendriez pour les faire vivre. Je vous proteste que si l'on m'appelait à la Police, j'y donnerais si bon ordre qu'il ne serait plus permis d'assassiner impunément un homme ; et ces messieurs qui ne sont médecins que par la soutane seraient obligés, durant quelques années

que je limiterais, de faire l'épreuve de leur science sur les animaux qui ne sont plus propres au travail. Si cela était, les habiles comme vous n'en seraient pas plus mal, et les malades en seraient beaucoup mieux. Vous en auriez plus de pratique, et ceux qui meurent avec tant de précipitation entre les mains de ces ignorants, ne mourraient peut-être pas si vite entre les vôtres.

Enfin, Monsieur, j'ai tant d'estime pour votre personne et tant d'inclination pour le pays, que si jamais il me prend envie de sortir du monde, j'aime mieux mourir de votre main que de pas une autre, quand ce ne serait qu'à cause qu'il y a de mes parents qui en sont déjà morts, et que, par conséquent, je suis obligé d'être, Monsieur, votre, etc.

÷ Cette lettre figure dans les *Lettres nouvelles* de Boursault, Paris, 1738, t. III, p. 82-84, sous le titre « À Monsieur de Quanteal, médecin de Madame la Princesse ».

÷ Il semble que ce soit la dernière « participation » de Boursault à la vie théâtrale jusqu'à l'année 1668, au cours de laquelle la Troupe du Marais doit créer sa *Critique des Satires de Monsieur Boileau* (voir au 22 octobre 1668).

### Jeu 15 janvier 1665

• Fête de saint Maur. 43<sup>e</sup> anniversaire du baptême de Molière.

• Ce soir-là, s'il faut en croire la lettre qu'il écrira le lendemain, le duc d'Enghien rencontre Monsieur et Madame dans un bal masqué.

• Ce même jour est achevé d'imprimer, sur les presses de Nicolas Pépingué, pour le compte dudit Pépingué et de René Guignard<sup>2</sup>, un volume intitulé « *Les Illustres Proverbes, nouveaux et historiques*, expliqués par diverses questions curieuses et morales en forme de dialogues, qui peuvent servir à toutes sortes de personnes pour se divertir agréablement dans les compagnies. Divisés en deux tomes, dont le premier est augmenté en cette nouvelle édition de plus du tiers ; le second nouvellement ajouté ; avec une suite aussi ample que les deux premiers livres, non encore mise en lumière ».

÷ Le privilège, signé Bouchard, a été donné le 11 septembre 1664 à Nicolas Pépingué, « imprimeur et marchand libraire », qui y a associé René Guignard.

÷ Il s'agit de la réédition, notablement augmentée, d'un livre attribué à Adrien de Montluc, prince de Chabannais, comte de Cramail, dont les trois précédentes éditions (1655, 1659, 1660) ont été procurées par le libraire Pierre David, beau-père de Jean Ribou.

### Ven 16 janvier 1665

• *L'École des femmes*. R : 207 l.

• Le même jour, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne :

On ne songe plus ici qu'à des divertissements, et le carnaval se passera assez gaiement à mon avis. On commence d'aller en masque. Madame et Monsieur vinrent hier dans un bal où j'étais, si bien déguisés qu'on ne les connut point. Madame était assez bien habillée, et se mit à me parler de manière que je me mis à lui dire des douceurs sur son habillement et sur l'envie que j'avais de la connaître ; deux ou trois autres personnes qui étaient avec moi en firent de même, et enfin nous découvrîmes que c'était Madame. C'est assez la mode d'aller en masque inconnu, et je trouve cela assez joli. Pour se mieux déguiser, on prend quelquefois des habits de vieille, de procureur, de docteur en Sorbonne, et c'est une mode fort commode pour les galants. On dansera dans peu de jours un ballet que je crois qui sera fort joli ; toutes les femmes de la cour qui savent danser en sont, et il y aura même quelques machines. [...]

Il est venu un Hollandais, que l'on a envoyé quérir pour le mal de la reine[mère]. Son remède n'étant que de faire une incision, je doute que l'on veuille s'en servir, car à ces maux-là on ne craint rien tant que de les voir ouvrir. Il en a bien un autre pour guérir autrement, mais le mal de la reine est trop grand pour cela, et sans incision il ne croit pas pouvoir en venir à bout. C'est une chose qui met tout le monde fort en peine, et il n'y a personne qui n'en soit touché.

*La Reine[mère] ne veut pas que son mal empêche les divertissements, ni qu'il soit un obstacle à rien.* Cependant elle connaît bien son mal et le croit même plus grand qu'il n'est. Elle me dit l'autre jour qu'elle l'avait toujours appréhendé plus que mal du monde, mais puisque Dieu lui voulait envoyer, il fallait le recevoir avec patience et se résoudre à finir par là, puisque aussi bien il fallait toujours finir par quelque endroit. On dit qu'elle songe à rembourser tous ceux qui ont des charges chez elle ; elle est fort aimée de tout le monde.

2. Frère de Jean II Guignard, dit le Fils, il a été reçu libraire le 10 juillet précédent.

**Sam 17 janvier 1665**

• Saint Sulpice. Sans doute est-ce en ce jour que Bossuet prononce le panégyrique du Saint dont il est question au 17 janvier 1664. Voir à cette date.

÷ L'abbé Lebarq, qui soutient que le panégyrique a été prononcé le 17 janvier 1664, revient sur cette question dans une note de son « Tableau chronologique de la carrière oratoire de Bossuet » [CE.O., VII, 638]: « Ce panégyrique, placé communément au 17 janvier, pourrait avoir été prêché le 17 août, fête de la translation de saint Sulpice. »

÷ Mais le 17 août 1664 semble une date encore trop précoce ; quant au 17 août 1665, il semble qu'à cette date Anne d'Autriche ne soit pas sortie du Louvre, où le roi l'a fait ramener du Val-de-Grâce quatre jours plus tôt.

• Loret conclut sa Lettre du jour par ces mots :

Si cette Gazette est mauvaise,  
Princesse, ne vous en déplaise,  
Ayez, s'il vous plaît, la bonté  
D'en excuser la dureté :  
*Le froid est grand cette semaine,*  
Je crois qu'il a glacé ma veine.

• Ce jour-là, selon ses *Annales*, p. 237, à l'assemblée de la Compagnie du Saint-Sacrement, qui se tient chez le marquis de Laval,

on parla fort de procurer une nouvelle déclaration contre les blasphémateurs, et de faire prier M. l'Archevêque [Hardouin de Péréfixe] de faire un mandement pour obliger les malades d'envoyer quérir leur confesseurs quand leurs médecins les auraient visités deux fois. On parla de procurer la sépulture avec décence aux corps des suppliciés, après que les chirurgiens en ont fait l'anatomie, et d'établir quelques règles pour cet effet.

÷ Voir Mémoires de Brossette, dans *Correspondance de Boileau et Brossette*, p. 543 :

M. Despréaux m'a ajouté que M. de Péréfixe, quoique homme de bien, était accoutumé à jurer. Il voulut enfin se défaire de cette méchante habitude ; pour cela, il se donnait la discipline, mais quand il se frappait trop fort et qu'il se faisait mal, c'était alors qu'il jurait de tout son cœur, à chaque coup qu'il se donnait : « Ha ! Jarni ! Morbleu ! » et pis que tout cela.

**Dim 18 janvier 1665**

• *L'École des femmes*. R : 393 l.

**Lun 19 janvier 1665****Mar 20 janvier 1665**

• *Le Dépit amoureux*. R : 140 l.

• Ce jour-là, Blumenthal assiste, à l'Hôtel de Bourgogne, à une représentation de *Pyrrhus, roi d'Épire*, de Thomas Corneille.

• Ce même jour, Chapelain écrit à Spannheim [*Lettres*, II, 381-382] :

[...] Je saurais aussi volontiers ce qu'est devenu le reste des suppléments de Freinshemius et quand on peut s'attendre qu'il paraîtra. Cet excellent homme écrivant à un de ses alliés sur cette matière, peu de jours avant sa mort, l'assurait qu'il n'y avait que l'avarice des imprimeurs qui en empêchât la publication. J'ai une copie de sa lettre où il louait fort l'édition de *Florus du pauvre abbé de La Mothe Le Vayer*, qui nous a aussi abandonnés dans la fleur de son âge. Conservez-vous bien, et que par votre soin nous ayons en votre personne de quoi réparer ces grandes pertes, augmentées par celle que nous venons de faire de M. d'Ablancourt, notre cher ami et l'honneur de la France en matière de traduction.

**Mer 21 janvier 1665****Jeu 22 janvier 1665**

• Grand bal chez Madame. Le lendemain, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [131] :

Il y eut hier un grand bal au Palais Royal [dans la salle des gardes de Monsieur, selon la *Gazette*], qui fut assez beau. On n'y quitta pourtant pas le deuil, mais on ne laissa pas de s'y parer fort, quoique l'on eût du crêpe. J'avais sur mon habit les gros

diamants que Votre Majesté m'a donnés, que tout le monde trouva les plus beaux que l'on saurait voir, et ma femme y était parée de perles. Il arriva à ce bal ce qui arrive toujours aux grandes fêtes, qui est que l'on s'y ennuya fort, et tout le monde était tellement occupé de sa parure que l'on n'y eut quasi autre chose en tête.

Madame en reféra bientôt un autre, qui assurément sera bien plus agréable et où l'on sera moins paré. Mais depuis que l'on a trouvé l'invention des bals en masque, on ne peut plus souffrir les autres ; rien n'en approche ; il y a une liberté sans désordre, on se met où on veut, on parle à qui on veut parler, et l'on y fait comme si tout le monde était égal ; si on veut être connu, on l'est, et si on veut, on ne l'est pas. Pour moi, je trouve qu'après ces bals-là, les autres ennuient furieusement, et il n'y a que ceux-là de divertissants.

÷ La *Gazette* du 31 précisera de son côté [110] : « Le roi s'y étant rendu sur la fin, acheva de lui donner [au bal] l'éclat qu'on lui pouvait souhaiter. »

### **Ven 23 janvier 1665**

• *L'Étourdi*. R : 141 l.

- Le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [129] :

Le confesseur de la Reine mère s'est retiré ; je crois que c'est à cause qu'il a sollicité pour M. Fouquet. [...]

On répète deux fois la semaine le ballet de Madame, et je crois qu'on le dansera lundi pour la première fois. Il sera fort joli. J'en enverrai, l'ordinaire prochain, les vers et le sujet à Votre Majesté. [...]

Je ne crois pas que le froid soit plus violent en Pologne qu'il est ici ; toutes les rivières sont gelées et il n'y a pas d'apparence qu'il cesse encore si tôt.

### **Sam 24 janvier 1665**

- Loret commence sa Lettre par ces mots :

Servante, faites-moi bon feu,  
Ne différez ni point ni peu,  
Il me faut sous ma cheminée  
Rimer toute l'après-dînée,  
*Tôt, tôt, du feu, je suis gelé,*  
Voilà midi sonné, ballé ;  
Pour faire une Gazette fraîche,  
Il est temps que je me dépêche ;  
Quittons donc tout autre souci,  
L'Altesse à qui j'écris ceci  
Mérite bien d'être servie,  
Et c'est la plus pressante envie  
Que j'aie en ce même moment  
De m'en acquitter dignement.  
Mais voilà mon feu qui s'allume ;  
Çà, courage ! prenons la plume.

### **Dim 25 janvier 1665**

• *L'Étourdi*. R : 316 l.

- Le lendemain, le prince de Condé écrira à la reine de Pologne [134] :

Hier au soir<sup>3</sup>, le roi étant chez Mlle de La Vallière, Talhouet et Busca, officiers des gardes du corps, jouant dans l'antichambre, se prirent de paroles, et Talhouet [lieutenant] donna un coup de bâton au Busca [exempt] ; celui-ci prit l'épée à la main et en donna au travers du corps de l'autre, dont pourtant il ne mourra pas. On les arrêta tous deux, mais un brigadier qui avait Busca en garde l'a laissé sauver. On a dit au roi que le comte de Gramont, qui a été autrefois le chevalier, La Feuillade et Clermont ont contribué à le faire sauver. Le roi s'en est fâché et leur a défendu de se présenter devant lui. On ne croit pas pourtant que cela dure<sup>4</sup>.

### **Lun 26 janvier 1665**

- Première représentation, chez Madame au Palais-Royal, du *Ballet de la Naissance de Vénus*.

÷ Le spectacle a été longuement préparé ; il est en chantier depuis plus de deux mois (voir au 15 novembre la lettre de La Rochefoucauld au comte de Guitaut).

3. « À une heure du matin », précise le duc d'Enghien, dans une lettre à la même, datée elle aussi du lendemain.

4. Voir *Journal* de d'Ormesson, II, 341.

÷ Comme dans le *Ballet des Amours déguisés* dansé l'hiver précédent et dans *La Princesse d'Élide* créée en mai à Versailles et reprise à l'automne au Palais-Royal, il s'agit, derrière la célébration de Vénus et de sa puissance, de glorifier la passion amoureuse. Mais ici, le ballet tout entier est un hommage non « déguisé » à Henriette d'Angleterre, qui a fêté ses 20 ans en juin et à qui le roi a « laissé la conduite » de ce divertissement.

÷ La *Gazette* rendra compte du ballet dans sa livraison du 31 janvier [1665, p. 114], et les *Relations véritables* de Bruxelles, dans leur livraison du 7 février.

÷ Avant même de l'avoir vu, Loret lui consacre un premier compte rendu dans sa Lettre du 31 (v. 79-254) ; puis il va le voir, le jeudi 5, et rédige un second article dans sa Lettre du 7 février (v. 33-174) ; il le reverra le jeudi 12, ce qui vaudra à ses lecteurs une dernière relation, dans la Lettre du 14 février, v. 165-182.

÷ Cette abondance d'articles contraste avec le silence qui entourera *Le Festin de Pierre* après sa création.

÷ Concernant la fréquence, Loret et le duc d'Enghien, dans sa lettre du 13 février, parlent de « trois fois la semaine ». Mais il est certain que le ballet n'est dansé que deux fois au cours de cette première semaine. À la fin de sa Lettre, Loret écrit d'autre part : « Si j'y puis aller mardi / ou le lendemain mercredi » ; il n'indiquerait pas ces deux jours à ses lecteurs s'il n'était pas sûr que le ballet s'y donnera.

÷ Le ballet est dansé « chez Madame » [la *Gazette* de 1665, p. 114 et suivantes], dans une salle où se donnaient, du temps de la Régence, des comédies. Un an plus tôt, la troupe de Molière a joué « chez Madame » *Le Mariage forcé* « avec le ballet et les ornements ». Mais le *Ballet des Amours déguisés* s'est donné « au Palais-Royal ». Voir les *Mémoires* de Mme de Motteville, I, 303 :

Les soirs, la belle cour se rassemblait au Palais-Royal dans la petite salle des comédies. La reine [Anne d'Autriche] se mettait dans une tribune pour l'entendre plus commodément, et y descendait par un petit escalier qui n'était pas éloigné de sa chambre.

÷ Dans une lettre du 19 mars à la reine de Pologne, le prince de Condé évoquera ce passé :

Mme la comtesse de Soissons s'étant venue mettre un jour [de février 1665], au ballet du Palais-Royal, dans la tribune de Madame (c'est là même où Votre Majesté a vu que se mettait autrefois la Reine mère aux comédies du Palais-Royal dans la petite salle) pour y voir danser le ballet, Madame l'en fit descendre.

÷ Cette petite salle a dû être intégrée (vers 1661 ?) aux appartements de Madame, Henriette d'Angleterre ; selon Loret [Lettre du 13 janvier 1663, v. 96-100], elle ne peut accueillir que 230 spectateurs. Cette relative exigüité est du reste soulignée par l'auteur du livret-programme : « Ce sujet était capable d'une plus grande étendue, mais le lieu où il se représente ne le souffrant pas... »

÷ Le premier article que Loret consacre au ballet, dans sa Lettre du 31, débute ainsi :

Un ballet beau par excellence,  
Où règne la magnificence,  
Tout pompeux et tout éclatant,  
Mais que je n'ai pas vu pourtant,  
Se danse trois fois la semaine,  
Non chez le roi, ni chez la reine,  
Mais dans ce noble et charmant lieu,  
Digne séjour d'un demi-dieu,  
Jadis construit par un grand homme,  
Et que Palais-Royal on nomme.

÷ Les vers sont de Benserade ; la musique, de Lully.

÷ Le sujet ou « invention » est du duc de Saint-Aignan ; Loret le confirmera dans sa Lettre du 7 février, v. 137-140 :

Le sujet, ajusté des mieux  
Par un esprit judicieux,  
[dans la marge : Mr le duc de Saint-Aignan.]  
Dont l'honneur, les lettres, les armes,  
Sont les plus véritables charmes...

÷ Mais le livret imprimé par Ballard et distribué aux spectateurs le disait déjà très explicitement :

Ce sujet était capable d'une plus grande étendue, mais le lieu où il se représente ne le souffrant pas, Madame, à qui le roi en a laissé la conduite, a jugé à propos de le renfermer en douze entrées. Ceux qui connaissent la beauté de l'esprit de cette admirable princesse jugeront aisément que les plus agréables inventions lui en sont dues. Elle a ordonné au duc de Saint-Aignan d'y employer ses soins ; aussi lui

appartient-il, autant par la belle galanterie qui lui est naturelle que par la fonction de sa charge, de régler les fêtes de cette qualité, que le Roi honore de sa présence.

Les vers partent d'une source qui ne s'épuise point, le brillant en fait assez connaître l'auteur.

◇ Cette dernière phrase ne peut être de Benserade lui-même, source avérée desdits vers ; il faut en conclure que le récit, particulièrement érudit, est écrit par Saint-Aignan, à qui Benserade retourne le compliment dans les vers du personnage d'Orphée, que danse le duc dans la dernière entrée du ballet :

Du désir de la gloire ayant l'âme échauffée,  
Et toujours aspirant à différent trophée,  
Vous descendez parfois dans le sacré vallon,  
Vous y chantez vous-même, et la lyre d'Orphée  
N'en doit guère de reste à celle d'Apollon,  
Tant votre main savante en exprime un doux son.

Mêlant à vos lauriers les lauriers du Parnasse,  
Où sont les beaux esprits que le vôtre ne passe ?  
Quoi ! n'écrivez-vous pas plus aisément qu'eux tous ?  
Mais ce qui les console, en pareille disgrâce,  
C'est que la différence est grande entre eux et vous :  
Vous êtes trop loin d'eux pour les rendre jaloux.

÷ Saint-Aignan, « promoteur et organisateur [des] divertissements de la cour », selon les termes d'un diplomate italien (voir au 6 août 1664), a été, depuis un an, de tous les spectacles ordonnés par ou pour le roi : *Le Mariage forcé*, le *Ballet des Amours déguisés*, *Les Plaisirs de l'île enchantée*... Au cours de ce carnaval 1665, il inventera encore le sujet de la mascarade de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne* (voir au 7 février). Dans le *Ballet de la Naissance de Vénus*, il s'est réservé deux personnages : Castor, dont les vers de Benserade louent « la bonté généreuse et fidèle », et Orphée, qui, « l'âme échauffée du désir de la gloire, [descend] parfois dans le sacré vallon » pour y chanter lui-même...

÷ Sur les « acteurs », Philippe Beaussant écrit [*Lully*, p. 307] :

Les proportions modestes du ballet mobilisent tout de même quelque 100 personnes : 19 gentilshommes, dont le roi ; autant de dames ; 38 maîtres à danser ; 10 chanteurs et 10 instrumentistes solistes, dont 6 petits violons et des flûtes.

÷ Sur le décor :

◇ Les machines et décors sont de Charles (ou son père Gaspare ?) Vigarini. Machiniste attitré des divertissements royaux, il a conçu, en mai 1664, les décors des *Plaisirs de l'île enchantée*. Cinq mois plus tard, il construira, toujours à Versailles, le théâtre sur lequel Molière et ses camarades joueront *Le Favori*, de M.C. Desjardins (voir au 13 juin).

◇ Le 16 janvier, dans une lettre à la reine de Pologne, le duc d'Enghien soulignait, sinon la nouveauté, du moins l'intérêt que devaient constituer les machines dans ce ballet de carnaval : « On dansera dans peu de jours un ballet que je crois qui sera fort joli ; toutes les femmes de la cour qui savent danser en sont, et il y aura même quelques machines. »

◇ On trouve dans le texte du ballet et la description des décors, outre la mer, ses rochers et ses rives : une grotte, un temple qui s'ouvre et fait voir une statue (p. 720), les enfers (p. 722), des personnages enlevés dans les airs, etc. La ressemblance est troublante avec les « effets » du *Festin de Pierre*. À croire que les décors et les machines, présents au même moment dans le même Palais-Royal, sont les mêmes, et que le retard d'un mois du spectacle de Molière s'explique par la préséance du ballet dans le cadre du carnaval.

◇ Le programme-annonce du « Festin de Pierre ou L'Athée foudroyé » joué en province dans les années suivantes, évoquera, pour le début du deuxième acte « un théâtre de mer et de rochers », alors que le marché de décors signé le 3 décembre 1664, évoquait « un hameau de verdure consistant en cinq châssis de chaque côté [...] diminuant de perspective, et une grotte pour cacher la poutre, au travers de laquelle on verra deux châssis de mer et le fonds ». Faut-il croire que, renonçant à son projet de décor initial, Molière a utilisé le « théâtre de mer et de rochers » de *La Naissance de Vénus* ?

◇ Le ballet, qui s'ouvre sur le spectacle de Vénus sortant de l'eau sur un char de nacre, s'achève sur une évocation de l'enfer, à travers le personnage d'Orphée, dansé par le duc de Saint-Aignan. Les ressemblances avec *Le Festin de Pierre* sont troublantes...

÷ Le soir même, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [134] :  
Madame a dansé aujourd'hui son ballet, j'en sors présentement. J'en envoie les vers et le sujet à Votre Majesté. Il a été assez agréable, et la dernière entrée de Madame, où le roi a dansé, a été admirablement belle.

÷ La *Gazette*, dans sa livraison du 31 [p. 111-112], rendra compte du ballet, sans citer aucun de ses auteurs :

Le 26 et le 29, on dansa au Palais-Royal, en présence de grand nombre de seigneurs et dames, le *Ballet de la Naissance de Vénus*, qui doit faire le divertissement de notre charmante cour durant ce carnaval. Aussi l'on ne pouvait faire choix d'un sujet plus galant et plus convenable à la paix, qui est la source des jeux et des ris et de tous les divertissements imaginables. [...]

En la dernière [entrée], Hercule, Jason, Achille et Alexandre, reconnaissant la puissance de la déesse, dansent avec Omphale, Médée, Briséis et Roxane, et leur entrée, en laquelle le roi et Madame représentent Alexandre et Roxane, se termine par un concert d'Orphée, qui cherche Eurydice aux Enfers, dont l'ouverture change encore la scène. Alors, il se fait une danse de cet amant infortuné et de son amante, qui lui est derechef ravie par les Ombres ; ce qui achève ce divertissement, qui ne pouvait être moins agréable et moins galant, puisque Madame, à qui le roi en avait laissé la conduite, en a pris le soin.

• Ce même jour, paraît la quatrième livraison du *Journal des savants*, dont la première est parue le 5 janvier précédent.

÷ Seize jours après la parution de la deuxième édition (revue et augmentée) des *Contes de La Fontaine*, Denys de Sallo consacre, sous la signature du « sieur d'Hédouville », trois courtes notes de cette livraison du *Journal des savants* à chacun des trois contes de la première édition, parue le 10 décembre 1664 :

JOCONDE, OU L'INFIDELITE DES FEMMES. *Nouvelle, par M. de La Fontaine. A Paris. In-12.*

L'histoire de Joconde est connue de tous les honnêtes gens : aussi est-elle d'un grand usage dans le monde. Elle sert de consolation aux maris malheureux et d'excuse aux femmes faibles. Mais parce que ce n'est pas ici le lieu de faire toutes les belles réflexions qui se pourraient faire sur ce sujet, examinons cette nouvelle. En l'état qu'elle est, c'est une imitation de l'Arioste. Car on ne peut pas dire que ce soit une traduction, puisque l'auteur n'a pas seulement usé de la liberté qu'ont prise les traducteurs de s'éloigner quelquefois du tour et des manières qui se trouvent dans les livres qu'ils traduisent, mais qu'il a même changé beaucoup des principales circonstances des événements qu'il rapporte.

M. de Bouillon, secrétaire de feu M. le duc d'Orléans, avait déjà traduit cet épisode, mais il s'était attaché entièrement à son texte et n'avait pas abandonné d'un pas l'Arioste. Ces deux manières différentes ont donné lieu à beaucoup de disputes, les uns prétendant que le conte était devenu meilleur par le changement qu'on y a fait, et les autres, au contraire, soutenant qu'il en était tellement défiguré qu'il n'en était pas reconnaissable. Beaucoup de gens ont pris parti dans cette contestation, et elle s'est tellement échauffée qu'il s'en est fait des gageures considérables en faveur de l'un ou de l'autre. Mais il est à craindre qu'il n'arrive à ces deux pièces la même chose qui est arrivée à ces deux sonnets qui divisèrent le Parnasse en deux fractions si célèbres, sous les noms de Jobelins et des Uraniens<sup>5</sup>. Car étant examinés de plus près, ils perdirent beaucoup de leur prix et de leur estime.

*La Matrone d'Éphèse. Nouvelle, traduite dans le même volume.*

Il se fera encore beaucoup de traductions de cet endroit de Pétrone, devant qu'on puisse rien faire qui égale l'original. Mais au moins on peut dire que de toutes celles qui ont paru, celle-ci est la meilleure. Encore les critiques y trouvent-ils quelque chose à redire, même dans la pureté de la langue, qui est la seule louange à laquelle puisse prétendre un traducteur, puisqu'il n'a aucune part à l'invention ni à l'arrangement des choses.

*Le Cocu battu et content. Nouvelle tirée de Boccace, par M. de La F.*

Cette traduction est du même auteur que celle de Joconde, mais elle est traitée d'une manière bien différente. Car la première est en vers libre et l'autre en vers imités du temps de Marot. Aussi cet auteur fait-il l'essai dans ces deux pièces de ces espèces de vers, qu'il a jugés plus propres pour rimer des contes, et il se propose, selon que l'un ou l'autre plaira davantage, de s'en servir dans d'autres ouvrages de cette nature, qu'il a dessein de donner au public.

5. Allusion à la controverse qui a opposé, dans les années 1640, les partisans de Voiture et de Benserade sur les sonnets d'*Uranie* et de *Job*.

- ÷ L'expression du journaliste ne permet pas de conclure si les contestations dont il parle ont eu lieu récemment ou dans un passé plus éloigné.
- ÷ Voir le fichier « La Gageure sur les deux *Jocondes* ».

- De ce même jour est datée la Lettre que Samuel Sorbière adresse, au sujet de la Comète, à Mgr l'évêque de Coutances (Claude Auvry), trésorier de la Sainte-Chapelle et conseiller ordinaire du Roi en ses conseils.

### **Mar 27 janvier 1665**

- La Grange note : « Néant », mais n'explique pas ce relâche.
- Ce jour-là, si l'on en croit Roger Duchêne [Mme de Sévigné, *Correspondance*, I, p. 82, note 1], la marquise de Sévigné écrit à Arnauld de Pomponne :  
Voilà de quoi vous amuser quelque moment. Assurément vous trouverez quelque chose de beau et d'agréable à ce que je vous envoie. C'est une vraie charité que de vous divertir tous deux [Arnauld de Pomponne et son père Arnauld d'Andilly] dans votre solitude. Si l'amitié que j'ai pour le père et pour le fils vous était un remède contre l'ennui, vous ne seriez pas à plaindre. Je viens d'un lieu où je l'ai renouvelée, ce me semble, en parlant de vous à cinq ou six personnes qui se mêlent comme moi d'être de vos amis et amies. Madame votre femme y était ; elle vous mandera *les admirables petits comédiens que nous y avons vus*.

### **Mer 28 janvier 1665**

- La *Gazette* rapportera le 7 février :  
Le 28 du passé, le roi, ayant fait la revue des deux compagnies de ses mousquetaires à cheval dans la cour du Louvre, honora le sieur Colbert<sup>6</sup>, capitaine au régiment des gardes, du commandement de la seconde, et en donna la sous-lieutenance au sieur de Montbron, la cornette au comte de Marsan, et l'enseigne au sieur de Florensac. Ensuite de quoi, le sieur Le Vacher, commissaire des guerres, reçut par l'ordre de S.M. le serment de ces nouveaux officiers en présence de toute la cour.
- De ce jour est datée la « permission d'imprimer » accordée par le bailli du Palais à Gabriel Quinet pour une comédie en un acte et en vers intitulée *Les Costeaux ou Les Marquis friands*, qui paraîtra sans nom d'auteur au cours de l'année 1665 chez Quinet et ses deux associés, Étienne Loyson et Thomas Jolly.  
Permission de Monsieur le Baillif du Palais.  
Il est permis à Gabriel Quinet, marchand libraire au Palais, d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter une comédie intitulé (sic) *Les Costeaux ou Les Marquis friands* ; et défenses sont faites à tout autre de l'imprimer, vendre ni débiter sans le consentement dudit sieur, à peine de 500 livres d'amende et de confiscation des exemplaires. Fait à Paris ce 28<sup>e</sup> janvier.
- ÷ Dans sa notice sur Villiers [*Les Contemporains de Molière*, Paris, 1863, I, p. 300], Fournel écrit, sans indiquer de source, que la pièce a été créée le 10 janvier 1665 à l'Hôtel de Bourgogne.
- ÷ Beauchamps, les frères Parfait et Fournel l'attribuent à Villiers, ce que Gendarme de Bévoite récuse dans *Le Festin de Pierre avant Molière*, p. 143. Lancaster [*HFDL*, III, 668-669] l'attribue, sans conviction, à Donneau de Visé.
- ÷ L'exemplaire des *Yeux de Philis* d'Edme Boursault de la bibliothèque de la Comédie-Française porte, au verso de la dernière page, l'empreinte de la page de titre des *Costeaux* dans un tirage de chez Thomas Jolly. L'auteur des *Costeaux* pourrait-il être celui du *Portrait du peintre* ?
- ÷ Bien que la permission ne soit pas signée, le bailli du Palais qui l'a fait est bien le même Claude Hourlier qui, le 18 avril suivant, signera la permission d'imprimer des *Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de Pierre*.

### **Jeu 29 janvier 1665**

- Fête de saint François de Sales.
- Le *Ballet de la Naissance de Vénus* est dansé pour la deuxième fois.  
÷ Le prince de Condé écrira le lendemain à la reine de Pologne [135] : « On dansa hier le ballet pour la seconde fois, qui parut plus beau que la première. »

---

6. Édouard-François Colbert, comte de Maulévrier, frère de Jean-Baptiste, mort en 1693.

÷ La représentation a bien failli ne pas avoir lieu, comme le raconte le duc d'Enghien dans sa lettre du lendemain à la reine de Pologne [136] :

La Reine mère se trouva mal hier comme elle allait se mettre à table pour dîner. Il lui prit un mal aux reins qui l'obligea de se coucher<sup>7</sup>, et tout le monde en eut assez d'alarme. Madame y vint avec son habit de ballet, qu'elle avait mis dès le matin, croyant ne bouger de chez elle, et le roi avait dit que l'on ne le danserait pas. Mais le mal de la reine passa après avoir pris un petit remède, et elle voulut que l'on danse le ballet, de peur que l'on ne la crût trop malade et pour ne pas commencer à faire peur.

### **Ven 30 janvier 1665**

- *L'École des maris* et *Les Fâcheux*. R : 112 l. [= 150 places de parterre à 15 s.]

### **Sam 31 janvier 1665**

- Le samedi suivant, 7, la *Gazette* rapportera [1665, p. 134] :

Le 31, la reine étant sortie pour la première fois, alla à Notre-Dame entendre messe, en action de grâces de sa guérison ; ce qui causa une telle joie aux peuples qu'ils ne purent s'empêcher de l'exprimer par des acclamations dont ils l'accompagnèrent sur tout le chemin, ne montrant pas moins ainsi la tendresse et le zèle qu'ils ont pour cette grande et bonne princesse qu'ils avaient fait durant sa maladie, par leurs soupirs et par leurs prières<sup>8</sup>. Sa Majesté vint, à son retour [de la messe de Notre-Dame], au Palais-Royal visiter *Madame, qui garde le lit pour une légère indisposition*, et le même jour le roi et la Reine mère l'allèrent aussi voir.

- Loret consacre les deux tiers de sa Lettre du jour (v. 79-258) au *Ballet de la Naissance de Vénus* :

Un ballet beau par excellence,  
Où règne la magnificence,  
Tout pompeux et tout éclatant,  
Mais que je n'ai pas vu pourtant,  
*Se danse trois fois la semaine,*  
Non chez le roi, ni chez la reine,  
Mais dans ce noble et charmant lieu,  
Digne séjour d'un demi-dieu,  
Jadis construit par un grand homme,  
Et que Palais-Royal on nomme.  
[...]

Mais comme il faut cesser d'écrire,  
Je ne saurais plus vous rien dire  
De ce charmant ballet susdit,  
N'ayant encore eu le crédit  
D'avoir de place ni d'entrée  
Dans cette royale contrée.  
Mais si j'y puis aller mardi,  
Ou le lendemain mercredi,  
Je promets, à toute aventure,  
D'en recommencer la peinture,  
Car je ne suis pas satisfait  
De ce qu'aujourd'hui j'en ai fait.

÷ Voir au 13 février la lettre du duc d'Enghien à Marie de Pologne : « On a dansé depuis un mois *trois fois la semaine* un ballet dont je suis<sup>9</sup> et où il faut que je sois toutes les fois... »

÷ Il est probable que la représentation de ce samedi ait été annulée, suite à l'indisposition de Madame, et, comme tout le monde, Loret ignore encore quel jour, mardi ou mercredi, il pourra voir le ballet. Finalement, ce sera le jeudi 5.

- Le même jour est achevée d'imprimer, pour le compte des libraires Robert Ballard, Thomas Jolly, Guillaume de Luyne et Louis Billaine, l'édition in-8° de la Relation officielle des *Plaisirs de l'île enchantée*, dont l'original in-folio est paru au cours du second semestre 1664 chez le seul Ballard. Voir au 3 février.

7. Dans sa lettre du même jour, Condé précise : « La Reine mère se trouva un peu mal hier à dîner ; elle vomit beaucoup et sentit une grande douleur aux reins. »

8. Les acclamations de la foule sont confirmées par Sébastien Locatelli dans son *Voyage de France*, p. 179 : « Les cris de joie du peuple, privé de sa vue depuis trois mois, me montrèrent combien tout le monde l'adore. »

9. Il semble que le duc d'Enghien exagère le nombre de représentations du *Ballet de la Naissance de Vénus*.

**Dim 1 février 1665**

- *L'École des maris* et *Les Fâcheux*. R : 258 l.

**Lun 2 février 1665**

- Chandeleur. Fête de la purification de la Vierge.
- La *Gazette*, p. 134-135, donne le détail de la journée du roi et de la cour, toute remplie de dévotions, auxquelles Madame ne participe pas.

**Mar 3 février 1665**

- Ouverture de la foire Saint-Germain.
- La Grange note : « Néant ». La troupe a déjà fait relâche le mardi précédent.
- Dans sa Lettre du 31, v. 245-46, Loret laissait prévoir pour ce jour une troisième représentation du *Ballet de la Naissance de Vénus* : « Si j'y puis aller mardi ou le lendemain mercredi... »
  - ÷ Mais l'indisposition qui cloue Madame au lit depuis le 30 janvier [voir la *Gazette* du 7 citée au 31] a fait annuler la représentation. D'ailleurs, Madame n'a pas participé aux dévotions de la veille, alors que le roi, la reine, la Reine mère et Monsieur en étaient. La *Gazette* rendra compte de la prochaine représentation à la date du 5.
- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Guillaume de Luyne, Thomas Jolly et Louis Billaine, *Othon* de Pierre Corneille.
  - ÷ La pièce ne comporte pas d'épître dédicatoire, mais un simple et bref avis Au lecteur :

Si mes amis ne me trompent, cette pièce égale ou passe la meilleure des miennes. Quantité de suffrages illustres et solides se sont déclarés pour elle, et si j'ose y mêler le mien, je vous dirai que vous y trouverez quelque justesse dans la conduite et un peu de bon sens dans le raisonnement. Quant aux vers, on n'en a point vu de moi que j'aie travaillés avec plus de soin. Le sujet est tiré de Tacite, qui commence ses *Histoires* par celle-ci, et je n'en ai encore mis aucune sur le théâtre à qui j'aie gardé plus de fidélité et prêté plus d'attention. Les caractères de ceux que j'y fais parler y sont les mêmes que chez cet incomparable auteur, que j'ai traduit tant qu'il m'a été possible. J'ai tâché de faire paraître les vertus de mon héros en tout leur éclat, sans en dissimuler les vices non plus que lui, et je me suis contenté de les attribuer à une politique de cour, où quand le souverain se plonge dans les débauches et que sa faveur n'est qu'à ce prix, il y a presse à qui sera de la partie. J'y ai conservé les événements, et pris la liberté de changer la manière dont ils arrivent, pour en jeter tout le crime sur un méchant homme, qu'on soupçonna dès lors d'avoir donné des ordres secrets pour la mort de Vinius, tant leur inimitié était forte et déclarée. Othon avait promis à ce consul d'épouser sa fille, s'il le pouvait faire choisir à Galba pour successeur, et comme il se vit empereur sans son ministère, il se crut dégagé de cette promesse et ne l'épousa point. Je n'ai pas voulu aller plus loin que l'histoire, et je puis dire qu'on n'a point encore vu de pièce où il se propose tant de mariages pour n'en conclure aucun. Ce sont intrigues de cabinet, qui se détruisent les unes les autres. J'en dirai davantage quand mes libraires joindront celle-ci aux recueils qu'ils ont faits de celles de ma façon qui l'ont précédée.

- Achevés d'imprimer également, pour le compte de Guillaume de Luyne et Thomas Jolly, des deux premiers volumes du roman autobiographique de Roland Le Vayer de Boutigny, *Tarsis et Zélie*. Voir au 6 décembre 1664.
- Ce jour-là encore, le libraire Robert Ballard, imprimeur ordinaire du roi pour la musique, fait enregistrer le privilège qu'il a obtenu le 7 janvier précédent pour l'impression des *Plaisirs de l'Île enchantée* [...] contenant la comédie du sieur Molière intitulée *La Princesse d'Élide*. Voir au 31 janvier.
- Le soir, vers 10 h, le marquis de Pomponne, gracié par le roi, revient de relégation et se rend directement à l'hôtel de Nevers, chez les Du Plessis-Guénégaud. Il écrira le lendemain à son père, Robert Arnauld d'Andilly :
  - Nous arrivâmes hier à bon port, et nous eûmes tout le temps qu'il nous fallait pour arriver encore de jour. Je trouvai madame Ladvocat au logis, qui eut toute la joie de nous revoir que vous vous imaginez aisément. [...] Je sortis le soir avec

M. Ladvocat, et je passai chez M. de Bertillac, que je ne trouvai point ; mais son portier me vit en habit de campagne, et il lui aura dit que mon premier soin, en arrivant, avait été de passer chez lui. De là M. Ladvocat me descendit à l'hôtel de Nevers, où le grand monde que j'appris être en haut ne m'empêcha point de paraître en habit gris. J'y trouvai seulement madame et mademoiselle de Sévigné, madame de Feuquières et madame de La Fayette, M. de La Rochefoucauld, MM. [les archevêques] de Sens [Henri Pardaillan de Gondrin], de Saintes et de Laon [César d'Estrées], MM. d'Avaux, de Barillon, de Châtillon, de Caumartin et quelques autres ; et sur le tout, Boileau, que vous connaissez, qui y était venu réciter de ses satires, qui me parurent admirables, et Racine, qui y récita aussi trois actes et demi d'une comédie de Porus, si célèbre contre Alexandre, qui est assurément d'une grande beauté. De vous dire quelle fut ma réception de tout ce monde, il me serait difficile, tant elle fut agréable et pleine d'amitié et de plaisir de mon retour. Il parut d'un si bon augure de me revoir, après trois ans de malheurs, dans un moment si agréable que M. de La Rochefoucauld ne m'en augura pas moins que d'être chancelier. Vous y fûtes toutefois beaucoup plus souhaité que je ne l'aurais été si j'étais éloigné comme vous, et de toute cette grande troupe il n'y eut personne qui ne me demandât plus d'une fois de vos nouvelles et qui ne me fit pour vous mille et mille amitiés.

÷ Cette lettre, curieusement datée de « ce mardi matin 4 février 1665 » et dont l'authenticité a été contestée, a été publiée par Monmerqué dans les *Mémoires de M. de Coulanges*, 1820, p. 470-473.

÷ Mlle de Sévigné danse le personnage d'Omphale dans la dernière entrée du *Ballet de la Naissance de Vénus*.

- Ce même jour également, une ordonnance royale est promulguée, visant à empêcher la vente de la viande dans les hôtels des princes et maisons particulières pendant le Carême.

- De ce jour enfin est datée une censure extrêmement vive de la faculté de Théologie de Paris contre un livre du jésuite espagnol Mateo de Moya publié à Lyon en 1664 sous le titre, *Amadæi Guimenii Lomarenensis, olim primarii sacræ theologiæ professoris. Opusculum singularia universæ fere theologiæ moralis complectens, adversus quorundam expostulationes contra nonnullas Jesuitarum opiniones morales. Ad Tractatus. De peccatis. De opinione probabili. De Fide. De Charitate. De Justitia & Jure. De Horis canonicis. De Sacrificio Missæ. De Jejunio. De Simonia. De Usuris. De Baptismo. De Pœnitentia. De Eucharistia. De Matrimonio. De Censuris*. L'exemplaire D 4918 de la BNF contient cette édition suivie de la censure publiée chez Antoine Vitré.

÷ Cette censure sera mise en vente après le 20 février ; voir à cette date la lettre de Gui Patin.

÷ Suite à une requête du Père Moya, cette censure sera elle-même censurée, le 25 juin 1665, par un décret de la Congrégation de l'Index à Rome, qui sera plus tard supprimé par le pape Alexandre VII. Le livre sera mis à l'Index en 1675 et condamné au feu par une bulle papale en 1680.

÷ En juillet, le décret (et la bulle papale) du 25 juin 1665 fera l'objet d'un arrêt du Parlement de Paris dont Robinet se fera l'écho dans un article de sa Lettre en vers à Madame du 9 août, à la suite duquel il évoquera la polémique autour des *Observations sur le Festin de Pierre*.

÷ Carlos Sommervogel consacre à cette polémique un copieux article de sa *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, V (1894), colonnes 1350-1356.

÷ Mais son meilleur historien est Jacques M. Gres-Gayer, dans son étude sur *Le Gallicanisme de Sorbonne. Chroniques de la Faculté de Théologie de Paris (1657-1688)*, Paris, Champion, 2002, chapitre III, p. 129-188.

÷ Elle était déjà évoquée dans les *Mémoires* pour le moins discutables du jésuite René Rapin, III, 325-326 :

Il parut cette année (1664) un livre composé par un jésuite espagnol nommé Moya sous le nom de Guimenius, qui avait entrepris de faire voir que le relâchement de la morale qu'on imputait à la Société n'était point d'elle et que les opinions trop libres qu'on se donnait la liberté d'y enseigner étaient plus anciennes que les Jésuites ; ce qui fit bien du tracas, par l'intrigue des jansénistes, qui ne cherchaient qu'à brouiller, par quelque manière que ce fût, en brouillant ces Pères avec la cour, où ce livre fit plus de bruit qu'ailleurs. L'auteur, qui était un homme savant dans les cas de conscience et d'un caractère solide, avait fait un ramas de ce qu'il y avait d'odieux dans les opinions trop lâches que Pascal avait reprochées, dans ses *Lettres au Provincial*, à la Compagnie, et montrait l'injustice qu'on faisait aux jésuites de les faire auteurs de ces opinions, que les anciens docteurs de Sorbonne, les dominicains

et quelques autres théologiens, avaient enseignées avant que ces Pères [jésuites] fussent au monde. Ce qu'il démontrait avec tant d'évidence qu'il n'y avait pas le mot à dire ; mais comme le livre était bien fait et qu'on le soupçonnait d'un jésuite, on lui donna pour le décrier tous les tours les plus méchants qu'on put pour le rendre encore plus odieux. Il est vrai que c'était un recueil de tout ce que les casuistes enseignent de plus hardi et même de plus libre, dont les jansénistes firent d'étranges portraits par leurs discours dans le public, et firent censurer le livre en Sorbonne par leur crédit. Le Tellier, secrétaire d'État, et de Lionne, en furent informés des premiers et prévinrent l'esprit du roi d'une si grande force que, le P. Annat voulant lui parler de ce livre, il ne voulut pas l'écouter. De sorte que la reine-mère, gouvernée toujours par la marquise de Sénecey, fut obligée de l'apaiser, les ministres lui ayant fait entendre combien ce livre était dangereux. À quoi Colbert, instruit par l'abbé de Bourzeis, dont il prenait conseil pour les affaires de la religion, ne contribua pas peu. Mais la reine-mère, pressée par sa dame d'honneur, fit comprendre au Roi que par le procédé qu'il tenait à l'égard du P. Annat sur ce fameux livre, il détruisait ce qu'il venait de faire avec tant de zèle et tant de vigueur contre les jansénistes ; ce qui obligea le roi à renvoyer l'affaire au Parlement, où les jésuites trouvèrent de l'accès auprès de Lamoignon, qui en était le premier président. Le livre toutefois fut condamné au Parlement comme un livre sans nom et sans aveu, contenant une doctrine dont on pouvait abuser, et les jésuites furent un peu ménagés. Et ce fut tout le fruit que les jansénistes retirèrent de cette occasion, dont ils se figuraient de grands avantages, ayant trouvé les trois ministres fort disposés à fronder ce livre, surtout de Lionne, qui, déjà un peu favorable au parti, cherchait à gagner par là Le Tellier, alors mécontent de lui. On voulut intéresser l'Assemblée [générale du clergé de France] qui se tint cette année-là [1665] à Pontoise, à prendre connaissance de ce livre-là, parce que l'archevêque de Sens en était le premier président ; mais l'archevêque de Tours, Victor Le Boutillier, et quelques autres bien intentionnés s'y opposèrent.

÷ Voir la suite au 6 avril 1665.

#### **Mer 4 février 1665**

#### **Jeu 5 février 1665**

• Le *Ballet de la Naissance de Vénus* se danse pour la troisième fois, « environ vers la fin du jour », en présence des deux reines et du comte de Guiche, mais en l'absence de Madame, qui, encore indisposée, a cédé sa place à Mlle de Fiennes.

÷ La *Gazette* du 7 rapportera :

Le 5, le Ballet de la Naissance de Vénus fut dansé en présence des reines, qui en eurent beaucoup de satisfaction, tant par les pompeuses décorations et divers changement de la scène, que par les récits et toutes les autres beautés de ce royal divertissement.

◇ L'article ne signale pas que la place de Madame, dont il ne donne aucune nouvelle, était tenue par Mlle de Fiennes.

÷ Loret, qui assiste au ballet « sur une tribune », en rendra compte dans sa Lettre du 7, v. 33-180 :

Comme durant le carnaval  
 (Soit que l'on fasse bien ou mal)  
 Plusieurs vivent d'une manière  
 Qui n'est pas toujours coutumière,  
 Il est très certain que Paris,  
 Séjour des plaisirs et des ris,  
 Est rempli de réjouissances,  
 De cadeaux, de bals et de danses,  
 D'admirables collations  
 Contenant des profusions  
 De bons vins et de limonades ;  
 Bref, de diverses mascarades.  
 Mais, à parler ingénûment,  
 Le plus grand divertissement,  
 Tant de la cour que de la ville,  
 Et qui seul en vaut plus de mille,  
 C'est le ballet vraiment royal  
 Que l'on danse au Palais-Royal,  
 Où visiblement on remarque  
 L'adresse de notre monarque  
 Et de Monseigneur d'Orléans,  
 Le maître et patron de léans.  
 [...]  
 Madame, de tous admirée,

Qui représentait Cythérée,  
 Et pour régner sur tous les dieux,  
 S'élevait de la mer aux cieus,  
 Étant indisposée, ou lasse,  
 A cédé sa brillante place  
 À certaine aimable beauté  
 Dont tu vois le nom à côté,  
 [*dans la marge* : Mademoiselle de Fiennes,  
 Qui, comme jeune, belle et sage, fille d'honneur de Madame.]  
 Joue assez bien ce personnage.  
 Jeudi, bien des gens y coururent,  
 Nos deux sages reines y furent  
 Environ vers la fin du jour,  
 Avec une assez noble cour,  
 C'est-à-dire Mademoiselle,  
 Sa sœur d'Alençon avec elle,  
 Et plusieurs princes mêmement,  
 Tant princes du sang qu'autrement.  
 Un fort honnête et galant homme  
 Qu'il n'est pas besoin que je nomme,  
 Homme envers moi de cœur humain,  
 Et mon ami de longue main,  
 (Que Dieu garde de toute infortune)  
 M'y plaça sur une tribune,  
 Où je fus mille fois ravi  
 Des belles choses que je vis.

÷ Mlle de Fiennes, la bien-aimée du chevalier de Lorraine, est à l'origine de l'impertinence de Vardes et de son exil.

#### **Ven 6 février 1665**

- Reprise [pour deux représentations] de *La Thébaidé*. R : 255 l.
  - ÷ La pièce n'a pas été jouée en public depuis le 26 août.
  - ÷ Dès la cinquième représentation, en juin 1664, elle avait été « soutenue » par une petite comédie. Pour cette reprise, la troupe la défend seule.
  - ÷ S'il est vrai que Molière ne joue pas dans cette pièce (voir au 20 juin 1664), il aura eu deux semaines entières, du 2 au 15 février, pour préparer *Le Festin de Pierre*.
  - ÷ Il est significatif que les dernières représentations avant la création du *Festin de Pierre*, et après le *Ballet de la Naissance de Vénus*, soient celles d'une pièce soutenue par le duc de Saint-Aignan, et dont l'édition lui a été dédiée. De même, la pièce sera reprise après le relâche de Pâques.
- Le même jour, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [138] :
 

On a mandé à M. mon père tout ce qui s'est passé aux noces de cette fille de V.M. dont elle me parle dans sa lettre ; il arrive des affaires au bal en Pologne tout comme en France, et il y a ici toujours tant de Polonais qu'ils en remportent l'air du pays et un peu de sa folie. J'en mènerai au ballet huit ou dix la première fois qu'il se dansera, qui m'ont prié de leur faire voir ; ceux qui virent celui de l'année passée en furent fort contents.

Demain il y en aura un autre que le roi fait ; ce ne sera qu'un fort petit ballet et qui a été fait en vingt-quatre heures. *Le roi l'a déjà dansé une fois chez Madame* ; il n'avait d'abord intention que de faire une petite mascarade pour la réjouir ; il envoya quérir des violons et fit habiller en masque trois ou quatre personnes qui se trouvèrent avec lui, quand cette fantaisie-là le prit. Mais on trouva cette mascarade si jolie qu'il y a fait ajouter quelques entrées, et il en a fait un petit ballet. On le dansera demain en public. J'en enverrai les vers à Votre Majesté, le premier ordinaire. On prépare deux grands bals en masque dont je lui manderai des nouvelles quand ils seront faits.

La Reine mère se trouve mieux de son mal depuis quatre ou cinq jours ; les remèdes du curé dont elle se sert lui font beaucoup de bien. Cependant on n'en oserait quasi rien espérer encore.

Madame se porte mieux aussi. On la croyait grosse de deux mois et blessée, mais elle n'est pourtant pas accouchée. Elle n'a pas laissé que de perdre bien du sang. Les médecins ne savent qu'en croire ; elle se lèvera dans deux ou trois jours et se prépare à danser le ballet comme si de rien n'était.

Sa maladie donne au comte de Guiche liberté de se trouver à tous les divertissements où il n'ose se trouver quand elle y est. Il fut hier au ballet. On ne voit plus que lui à toutes les assemblées, et il prend ses vacances le mieux qu'il peut. Les gens qui ne l'aiment pas disent qu'il n'est pas fâché de faire parler là-

dessus et de faire remarquer comme on ne trouve d'autre moyen pour empêcher les dames de l'aimer que de les empêcher de le voir.

÷ Sur la maladie de Madame :

◇ « Elle [Madame] se lèvera dans deux ou trois jours et se prépare à danser la ballet comme si de rien n'était ». Le duc se trompe : la 4<sup>e</sup> représentation du *Ballet de la Naissance de Vénus* ne sera donnée que le 10 (voir à cette date).

◇ L'« indisposition » de Madame n'est pas sans rappeler un épisode du bal masqué organisé chez la reine mère le mardi gras 26 février 1664, au cours duquel le cardinal Maldachini fit une chute grotesque, et « Madame, qui est grosse, tomba aussi, mais je ne crois pas qu'elle soit blessée ; elle garde pourtant le lit » [Lettre du prince de Condé du 29].

◇ Rien n'indique qu'il y ait eu chute cette fois-ci : la *Gazette* du 7 indique seulement que depuis le 31 au moins « Madame garde le lit pour une légère indisposition ».

÷ La mascarade improvisée :

◇ Le « fort petit ballet », la « mascarade si jolie » dont il est question est *La Réception faite par un gentilhomme de campagne*, qui sera dansée au Palais-Royal jusqu'à la veille de la création du *Festin de Pierre*. Voir au 7 l'article de Loret du 14 et son commentaire.

◇ Quand Louis XIV en a-t-il été dansé la première mouture chez Madame ? Un jour que celle-ci était « indisposée », c'est-à-dire après le 31 janvier [voir la *Gazette* à cette date].

◇ Quels sont les « deux grands bals en masque » que l'on prépare ? Le premier pourrait être celui où Anne d'Autriche se rendra au soir du 11, s'il faut en croire la lettre de Pomponne datée de ce jour ; le second, celui qui sera donné chez Madame, le 15, après la représentation du *Festin de Pierre*. Le mardi gras 17, il y aura un grand bal costumé chez la Reine.

### **Sam 7 février 1665**

• « Jour pluvieux », si l'on en croit Loret, qui consacre à nouveau l'essentiel de sa Lettre du jour au *Ballet de la Naissance de Vénus* (voir au 5).

• D'après la lettre du duc d'Enghien citée au 6, la mascarade de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne* est donnée en public et pour la première fois complète, c'est-à-dire sans doute avec toutes ses entrées.

÷ Dans sa livraison du 14, la *Gazette* rendra compte de ce spectacle, sans indiquer le lieu précis où il se donne :

Cette semaine, les divertissements de la cour se sont continués au Palais-Royal, tant par le ballet de *La Naissance de Vénus* que par une mascarade de dix entrées, qui, pour n'avoir été concertée qu'un seul jour, n'a pas laissé de plaire beaucoup, étant un tableau de ce qui se passe en la réception qu'un gentilhomme campagnard fait chez lui à une compagnie qui le vient visiter, et qui se termine par une comédie non moins agréable, appelée *L'Après-soupe des auberges*, représentée par la Troupe royale, à laquelle Madame, qui se porte mieux, s'est aussi trouvée.

◇ Il est rare que le « pieux » rédacteur de la *Gazette* (sans doute Robinet) se fende d'un tel luxe de détails, s'agissant d'une comédie.

◇ Les gazetiers seront ainsi dûment informés que la mascarade de *La Réception* a été « faite en vingt-quatre heures », comme l'écrit déjà le duc d'Enghien ce jour-même, et que « Madame se porte mieux ».

÷ Loret rendra compte de ce divertissement royal dans sa Lettre du 14, v. 183-197 :

Une mascarade galante,  
Ou, du moins, comique et parlante,  
Dont le sujet vraiment follet  
Ne plaît guère moins qu'un ballet,  
Étant des mieux imaginée  
Par une âme rare et bien née,  
Cependant que j'écris ici,  
Dans le Palais-Royal aussi,  
Lieu de respect et de plaisance,  
Pour la dernière fois se danse.  
J'ai su d'un ami cordial  
Qu'il n'est rien de plus jovial,  
Et que ladite mascarade  
Pourrait faire rire un malade  
Avec ses drôles d'incidents,  
Eût-il la mort entre les dents.

÷ Sur ces comptes rendus :

1) Qui est l'« âme rare et bien née » qui, selon Loret, a « imaginé » cette mascarade ? Très probablement le duc de Saint-Aignan, déjà « inventeur » du *Ballet de la Naissance de Vénus*, après avoir, au cours de l'année précédente, fait jouer par la troupe de Molière sa *Bradamante ridicule*, « inventé » les *Plaisirs de l'île enchantée* et « protégé » la création de *La Thébàïde* de Racine.

◇ Voir, dans le *Manuscrit 673* de Tallemant des Réaux, p. 367, ces vers intitulés « Triolet sur la mascarade du campagnard et les triolets du duc de Saint-Aignan au carnaval de 1664 (sic, pour 1665) » :

Lequel trouvez-vous plus galant :  
Le Campagnard ou Bradamante ?  
Tous deux sont nés du grand Roland,  
Lequel trouvez-vous plus galant ?  
Le frère me semble éloquent  
Autant que la sœur est charmante ;  
Lequel trouvez-vous plus galant :  
Le Campagnard ou Bradamante ?

◇ Le texte du livret de la *Réception* [Arsenal, Ra<sup>3</sup> 124 et GD 43146] commence par un « Récit du gentilhomme de province » en forme de triolets, dont le premier se lit ainsi :

Sur mon pailler de province  
Nul n'est plus heureux que moi ;  
Ma noblesse n'est pas mince,  
Sur mon pailler de province,  
J'y suis plus content qu'un prince,  
Et peut-être autant qu'un roi.  
Sur mon pailler de province  
Nul n'est plus heureux que moi.

◇ Or, le Triolet cité plus haut est suivi, dans le *Manuscrit 673* de « Couplets sur diverses personnes de la cour où l'on fait allusion à ces triolets du campagnard qui serviront de récit » :

À la cour comme en province  
Nul n'est plus fâcheux que moi<sup>10</sup>,  
Ma noblesse est un peu mince,  
À la cour comme en province  
Je déplais à certain prince  
Et ne plais pas trop au roi,  
À la cour comme en province  
Nul n'est plus fâcheux que moi.

◇ Les récits et les vers de la mascarade ont été imprimés (sans doute par Ballard) en un in-quarto de 12 pages, sans lieu ni date et sans page de titre (en tout cas dans les exemplaires que j'ai vus : Arsenal, Ra<sup>3</sup> 124 et GD 43146).

◇ La veille, le duc d'Enghien n'avait pas encore ce livret, qui a donc été imprimé à la hâte dans la seconde partie de la semaine.

2) La mascarade se danse « dans le Palais-Royal aussi », c'est-à-dire comme le *Ballet de la Naissance de Vénus*, dont Loret vient de parler. Certes, mais dans quelle aile ? « Chez Madame » très probablement, c'est-à-dire dans la petite salle, où se danse le ballet royal.

◇ Page 142 de son édition de *L'Après-soupe des auberges*, de Raymond Poisson Charles Mazouer écrit que « la mascarade, avec la comédie de Poisson, fut proposée jusqu'au 14 février 1665, très vraisemblablement dans la grande salle du Palais-Royal [...] ; entre le 8 et le 15 février, La Grange note une interruption des spectacles de la Troupe de Monsieur. »

◇ Voir cependant la lettre du duc d'Enghien du 6.

3) Contrairement au rédacteur de la *Gazette*, Loret ne signale pas la représentation, enchâssée dans la mascarade, d'une comédie interprétée par les comédiens de la Troupe royale ; ce qui montre au moins qu'il rédige son article « sur le rapport d'autrui » et sans avoir le livret sous les yeux.

4) Sur la genèse de cette « mascarade concertée [en] un seul jour », on peut formuler une hypothèse : le samedi 31, la soudaine « indisposition » de Madame a contraint d'annuler la représentation du *Ballet de la Naissance de Vénus*. Le diagnostic des médecins, sans être alarmant, laissait envisager une immobilisation de plusieurs jours : « On la croyait grosse de deux mois et

10. Une note marginale indique que le fâcheux en question est « Nogent-Bautru ; Mr le comte de Soissons le menaça au jeu de lui faire sauter les fenêtres. »

blescée, mais elle n'est pourtant pas accouchée. Elle n'a pas laissé que de perdre bien du sang. Les médecins ne savent qu'en croire. » Il n'était pas question de poursuivre les festivités de carnaval sans ballet de cour ; il a donc fallu imaginer une solution de rechange. Le remplacement de Madame par Mlle de Fiennes a été envisagé sans doute tardivement ; il n'aura lieu que le 5.

5) Le 14, le ballet se dansera « pour la dernière fois » ; combien de fois se sera-t-il dansé, au cours de cette semaine du 7 au 14 ?

◇ Au début de sa dédicace au prince de Rohan de *L'Après-soupe des auberges* (achevé d'imprimer le 23 avril), Raymond Poisson montrera ses « campagnards, tout bouffis de gloire d'avoir tant de fois diverti le plus grand roi du monde... » ; mais il semble qu'il enjolive, comme le fera le duc d'Enghien quand il écrira, le 13, qu'on a dansé le *Ballet de la Naissance de Vénus* « depuis un mois trois fois la semaine », alors qu'il aura été dansé au total cinq fois seulement.

◇ Il faut admettre que les deux ballets ne sont pas donnés successivement dans la même journée, mais en alternance ; en effet, tous les danseurs professionnels employés dans le petit le sont déjà dans le grand. On peut donc exclure le mardi 10 et le jeudi 12, jours de représentation avérée du *Ballet de la Naissance de Vénus*.

◇ Il faut sans doute exclure également le mercredi 11, au soir duquel la reine mère se masquera, si l'on en croit Simon Arnauld de Pomponne ; il n'est pas pensable en effet qu'Anne d'Autriche « aille en masque » alors même que le roi son fils danse un ballet.

◇ J'élimine encore le 8, jour où sera représentée *La Thébàide*, dans la grande salle du Palais-Royal ; en effet, depuis 1663 au moins, on ne donne jamais un ballet un jour de représentation théâtrale : la règle se vérifie.

◇ Deux soirées sont avérées, celles du 7 et du 14.

÷ Ce ballet, dont la musique est très probablement de Lully, se compose de dix entrées ; contrairement à ce qui s'était passé dans le ballet du *Mariage forcé*, où Marquise Duparc avait dansé aux côtés des danseurs professionnels et des courtisans, tous les rôles de la mascarade, sans exception, sont dansés par des hommes.

÷ Les danseurs :

- |   |  |
|---|--|
| 1) Le gentilhomme de province<br>Deux de ses valets innocents<br>italiens].                       | Monsieur Destival.<br>les Sieurs Ottave et Valère [ <i>ndfr</i> : comédiens                |
| 2) Le capitaine d'un château<br>Sa femme  | Monsieur de LULLY.<br>M. Dolivet.  |
| 3) Quatre écuyers   | Messieurs D'Heureux et BEAUCHAMP, Les sieurs Bonnard et La Pierre.                         |
| 4) [... amenant] Quatre vieilles demoiselles  | Le duc de SAINT-AIGNAN, Monsieur de Mollier (sic), les sieurs de Gan et Des-Airs le jeune. |
| 5) Un bourgeois d'une petite ville<br>Sa femme<br>Sa fille [quasi géante]                         | Le père Vagnard.<br>Le petit Des-Airs.<br>Le sieur Vagnard.                                |
| 6) Un sergent à verge qui récite<br>Un autre qui danse<br>Des recors<br>Des-Airs l'aîné et Magny. | M. Blondel.<br>Le sieur Mercier.<br>Messieurs Manceau et La Marre, Les sieurs              |
| 7) Deux servantes qui dansent<br>Deux autres qui chantent   | Le comte de SERY <sup>11</sup> , Monsieur D'Heureux.<br>Messieurs Le Gros et Fernon.       |
| 8) Une troupe de comédiens de campagne<br>[accueillis par les deux valets innocents]              | [aucune indication]  |
| 9) Le maître à danser du village<br>Le magister du village  | Le sieur Noblet.<br>Le sieur Desonets.   |

11. En juillet, il a été blessé par une flèche à la bataille de Saint-Gothard, au cours de laquelle son frère Pierre a trouvé la mort.

L'organiste	Le sieur Baltazar.
Le souffleur d'orgue	Le sieur Tutin.
Le bouffon du seigneur	Monsieur Coquet.

10) Trois paysans LE ROI<sup>12</sup>, le marquis de Villeroy, Monsieur Beauchamp.  
Trois paysannes Les sieurs Raynal, Chicanneau et La Pierre.

÷ Tous les danseurs professionnels sont déjà employés dans le *Ballet de la Naissance de Vénus* ; ce qui rend peu probable que les deux aient été dansés d'affilée en une seule soirée, contrairement à ce qu'affirme A. Ross Curtis (voir ci-dessous).

÷ Parmi ces danseurs, un au moins a travaillé avec la troupe de Molière : l'un des deux Vagnard, qui a tenu le rôle d'un géant dans la première journée des *Plaisirs de l'île enchantée* et joué l'ours dans *La Princesse d'Élide*.

÷ Entre les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> entrées, « les comédiens jouent *L'Après-souper (sic) de l'auberge ou les Marionnettes*, du sieur Poisson ». Les mots « Troupe royale » ou « Hôtel de Bourgogne » ne figurent nulle part dans le livret.

÷ Sur cette comédie, dont le thème n'est pas sans rapport avec *Les Soupers des auberges*, nouvelle de Donneau de Visé (voir au 7 décembre 1663), et qui sera achevée d'imprimer le 23 avril sous le titre de *L'Après-soupe des auberges*, voir l'édition procurée par Charles Mazouer [STFM, Nizet, 1987], et l'étude de Ross Curtis, *Crispin 1<sup>er</sup>, la vie et l'œuvre de Raymond Poisson, comédien-poète du XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 16 et 161-175.

÷ Il va de soi que cette comédie n'a pas été improvisée par Poisson pour le ballet ; peut-on dire pour autant que le duc de Saint-Aignan a développé les thèmes et les lieux de sa mascarade autour ou à partir du texte de la comédie ? Comparer avec *Le Mariage forcé*.

÷ Je note que les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne donnent un *Après-soupe* et que la troupe de Molière donnera deux jours plus tard un *Festin*.

÷ Ross Curtis [*op. cit.*, p. 16] commente :

On a peine à en croire ses yeux : une pièce de Poisson représentée par la troupe de l'Hôtel de Bourgogne dans la salle généralement occupée par la troupe rivale ? Oui, mais évidemment c'était une soirée extraordinaire. La mascarade n'était qu'un hors-d'œuvre offert avant le grand spectacle, [le ballet de] *La Naissance de Vénus*, de Benserade et Lully, et ce ballet avait un metteur en scène illustre : Madame.

### **Dim 8 février 1665**

• *La Thébaïde*. R : 460 l.

÷ Cette seconde recette est à peine inférieure à celle de la dernière du *Festin de Pierre* (500 l.). C'est même la meilleure de toutes les représentations. Il doit y avoir une explication.

÷ Ce jour-là, l'orateur de la troupe, La Grange, a dû annoncer une interruption d'une semaine et la réouverture avec *Le Festin de Pierre*.

÷ Sous cette mention, La Grange a écrit en assez hautes lettres et au milieu de la page : « Interruption ».

### **Lun 9 février 1665**

• Loret signale [Lettre du 14, v. 123-164] que ce jour-là, « à l'instance et prière de l'obligeante Reine mère », Louis XIV accorde l'abbaye de Montmorel (20 000 l. de rente) au fils de Mme de Beauvais.

÷ Mme de Beauvais<sup>1</sup>, dite Cateau la Borgnesse, est la première femme de chambre d'Anne d'Autriche. Selon une anecdote non avérée reprise par Saint-Simon, c'est elle qui aurait déniaisé Louis XIV dans les années 1650. Voir le très long article que lui consacre Jal.

÷ Loret apprécie beaucoup Mme de Beauvais, à qui il consacre de nombreux « articles », souvent très développés. C'est elle en particulier qui lui donne accès aux ballets dansés à la cour. Les derniers vers de l'article qu'il consacre à l'abbé de Beauvais sont éloquents :

Depuis ce favorable jour,  
Les grands et grandes de la cour,  
Et la plupart d'un cœur sincère,  
Bienveignent Madame sa Mère,  
Touchant cet honorable octroi  
Impétre par elle du roi ;  
Et comme la dame susdite,

12. Le 3 octobre 1663, il a dansé en « fille de village » dans la mascarade des *Noces de village*.

Par son esprit et son mérite,  
 Dans le Louvre a bien du crédit,  
 Chacun volontiers l'applaudit  
 Et l'on en estime et révère  
 Davantage la Reine mère.

- Ce même jour, au collège de l'Oratoire de Soissons, est dansé un *Ballet de la comète*.

### **Mar 10 février 1665**

- Relâche au Palais-Royal. De ce jour au dimanche 15 – c'est-à-dire pour deux jours de représentation –, La Grange note une « interruption ». La troupe répète sans doute *Le Festin de Pierre*.

- Si l'on suit la chronologie suggérée par la lettre du duc d'Enghien du vendredi 13 – « Il y a trois jours que l'on le dansa » –, le *Ballet de la Naissance de Vénus* est dansé, pour la quatrième fois donc, dans la petite salle du Palais-Royal.

÷ Madame y tient-elle sa place, ou est-elle encore remplacée par Mlle de Fiennes ? Les derniers mots de l'article de la *Gazette* du 14 – « à laquelle [mascarade] *Madame, qui se porte mieux, s'est aussi trouvée* » – suggèrent que si Madame se porte mieux (ce que disait déjà textuellement le duc d'Enghien une semaine plus tôt dans sa lettre du 6 à la reine de Pologne), elle n'est pas vraiment rétablie et n'a donc sans doute pas été en état de danser ses deux « rôles », de Vénus et de Roxane, dans le *Ballet de la Naissance de Vénus*.

### **Mer 11 février 1665**

- Ce jour-là ou la veille (la lettre est datée de « ce mardi matin, 11 février 1665 »), Arnould de Pomponne écrit à son père Arnould d'Andilly [*Mémoires de M. de Coulanges*, éd. Monmerqué, 1820, p. 474 et suivantes ; Ravaisson, *Archives de la Bastille*, I, 400-403] :

[À la suite du récit de sa présentation à Louis XIV, le dimanche 9.] Il me reste à voir la Reine mère ; je viens d'écrire un billet à M. de Bertillac [Étienne-Jéhannot Bertillac, trésorier général de la maison de la reine mère] pour la voir, s'il se peut, ce matin avec lui. Du reste je débrouille ce que je puis de mes visites, mais le temps est si incommode à aller par Paris, que l'on ne peut rien faire, et me donne bien de la peine pour vous, car je vous vois renfermé dans votre chambre, *tant que les neiges si grandes dureront*.

Je ne sais point de nouvelles ; il y en a peu d'autres que celles des mascarades, dont vous vous souciez fort peu. [...]

J'achève ce soir cette lettre que j'avais commencée ce matin ; j'ai été à 11 heures chez la Reine [mère] et suis entré à son habillé avec M. de Bertillac. Elle m'a reçu avec un visage fort favorable et m'a dit, après que je lui ai fait mes remerciements, qu'il n'avait pas tenu à elle que je ne fusse revenu il y a longtemps. Je lui ai témoigné combien j'avais de reconnaissance de ses bontés, et elle a ajouté que je savais quelle était son affection pour moi et pour toute la famille, à un point près toutefois [le jansénisme], et elle a dit cela en riant. M. de Bertillac a dit que cela ne s'étendait pas jusqu'à moi, qui n'entraîs point dans ces sentiments, et vous croyez bien que j'ai assez de politique, et que j'avais assez envie de ne me pas attirer une dispute pour ne pas le désavouer. Cela s'est passé en riant, et d'un air fort bon et fort obligeant du côté de la Reine. Je lui ai trouvé le même visage, *quoique par ce froid-ci elle ait senti quelques petites douleurs, elle n'en va pas moins en masque ce soir*.

Je n'ai plus de cour à faire qu'à Monsieur et à Mademoiselle, après cela je me débarrasserai des visites dont j'ai fait fort peu jusqu'ici, tant à cause des plus importantes que j'avais, qu'à cause qu'il est très difficile d'aller par Paris à cause de la quantité de neige.

÷ « Elle n'en va pas moins en masque ce soir... » : en masque, donc au bal. Si l'on en croit la lettre que le duc d'Enghien enverra le 13 à la reine de Pologne, un « grand bal » a lieu en effet ce mercredi soir. Est-ce le même que celui qui a (eu) lieu « l'autre jour » chez le duc de Chaulnes, et « où presque toutes les dames de Paris étaient » ?

÷ L'année précédente également, le 26 février 1664, la reine mère avait organisé un grand bal masqué chez elle au Louvre.

÷ Je note que Pomponne ne cite pas Madame parmi les membres de la famille royale auxquels il doit encore faire la cour.

### **Jeu 12 février 1665**

- Cinquième représentation du *Ballet de la Naissance de Vénus*.

÷ Dans sa Lettre du 14, Loret écrira, v. 165-182, qu'il s'agit de la dernière :  
 Jeudi, douze du mois présent,

Moi, l'auteur de ces vers, présent,  
 [ndfr : Pour la seconde fois ; voir au 5]  
 Le Ballet de Vénus céleste,  
 Des divinités la plus leste,  
 Où de très beau monde courut,  
 Pour la dernière fois parut,  
 Laissant un grand regret dans l'âme  
 De maint monsieur, de mainte dame,  
 De perdre le contentement  
 D'un si cher divertissement,  
 Où Beauchamp, danseur d'importance,  
 L'un des plus dispos de la France,  
 Et l'Incomparable, dit-on,  
 Représentant du dieu Pluton,  
 Le rôlet ou le personnage,  
 Fait admirer à triple étage  
 Et même aux majestés  
 Ses étranges agilités.

÷ Dans sa lettre du lendemain, le duc d'Enghien *affirme* que le ballet sera encore dansé le samedi 14 ; mais le samedi 14 au soir, lorsqu'il écrit son article, Loret *sait* que le ballet ne s'est pas dansé dans l'après-midi.

÷ Le *Ballet de la Naissance de Vénus* n'aura été dansé que cinq fois en tout : en 1663, le *Ballet des Arts* avait été dansé dix fois ; en 1664, le *Ballet des Amours déguisés*, sept fois.

### **Ven 13 février 1665**

- Ce jour-là, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [141-142] :

Je ne mande point des nouvelles des bals, ballets et mascarades à Votre Majesté, mon fils s'étant chargé de les lui écrire. Il en est bien mieux informé que moi. Ce n'est pas que la reine ne m'ait ordonné d'y aller avec elle<sup>13</sup> ; je serai habillé en Moscovite, n'ayant osé le faire à la polonoise, de peur de faire trop discourir.

Le roi vient de m'envoyer quérir pour aller à la foire avec lui ; cela m'oblige à finir ici ma lettre.

- ÷ Le duc d'Enghien écrit donc de son côté à la même [142-143] :

On ne songe ici, depuis quelques jours, qu'aux ballets, et j'en suis tellement occupé que je suis déjà furieusement las. On a dansé depuis un mois *trois fois la semaine* un ballet dont je suis<sup>14</sup> et où il faut que je sois toutes les fois ; il y a trois jours [mardi 10] que l'on le dansa ; avant-hier il y eut un grand bal ; hier [jeudi 12] on le dansa encore ; demain [samedi 14] on le redansera ; après-demain il y a un bal, et il y en aura tous les jours jusqu'en carême. V.M. jugera aisément qu'en voilà assez pour en être las. Cependant on est plus embarrassé à ordonner des habits qu'à quelque grande affaire. J'ai mené treize Polonais au ballet.

L'autre jour, étant au bal chez M. le duc de Chaulnes<sup>ii</sup>, où presque toutes les dames de Paris étaient, Monsieur y vint en masque, prétendant de n'être pas connu. J'avais découvert cette mascarade<sup>15</sup>, et, l'ayant demandé à Monsieur, il m'en fit [= il m'en avait fait] finesse ; si bien que, pour m'en venger, j'allai de bonne heure à ce bal, et, d'abord en entrant, je pestai contre les masques ; il n'y en avait point encore d'arrivés, et je fis en sorte que l'on donnât ordre à la porte de les renvoyer tous et de n'en point recevoir. Monsieur arriva un moment après, qui, ne voulant pas se faire connaître, fut renvoyé comme les autres, et, après avoir demeuré à la porte une grosse heure à disputer, je lui en ai fait furieusement la guerre et je me suis vengé de la finesse qu'il m'avait faite.

Le bal en masque qui se doit faire dimanche sera fort beau ; la reine y doit aller habillée en avocat ; ma femme sera habillée à la vieille mode ; elle aura avec elle Mme la princesse Bénédicte, Mlle de Sévigny, Mlle de Brancas, qui sont deux des plus jolies filles de la cour, Mme de Vivonne et ses filles. Tout le monde sera quasi en ridicule et je fais une mascarade de toutes les nations. Je suis à l'indienne ; j'ai avec moi quatre ou cinq personnes, l'un habillé à la française, l'autre à l'espagnol, un Polonais, un Turc, un Vénitien et un Suisse. La mascarade sera fort jolie. J'en manderai plus particulièrement des nouvelles à V.M. quand elle sera faite.

- Le soir, dans la petite salle du Palais-Royal, la mascarade de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne* est peut-être dansée une nouvelle fois.

13. Voir au mardi gras 17, le bal masqué de la reine.

14. Il semble que le duc d'Enghien exagère le nombre de représentations du *Ballet de la Naissance de Vénus*.

15. Il faut comprendre que le duc d'Enghien avait été informé dans l'après-midi que Monsieur comptait venir masqué au bal.

- Le même jour, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 512-513] :  
On dit que la Reine mère a de cuisantes douleurs, que le cancer est fort ouvert et qu'il en coule du pus abondamment. On a fait venir un médecin de Bar-le-Duc, nommé Alliot, qui est un grand charlatan et disciple de Van Helmont, *qualis pater, talis filius*, mais il n'y a point de Saint-Esprit.

### **Sam 14 février 1665**

- D'Ormesson écrit dans son *Journal* [II, 305] :  
M. d'Agen [Claude Joly] fut ensuite chez le roi, qu'il aborda allant dîner, menant Mgr le Dauphin par la main, la reine mère le suivant, avec la reine et Monsieur. Il me dit que le roi l'avait écouté favorablement, avait pris plaisir à entendre le détail de ce qui s'était passé dans l'opération de la taille de mon père, sa piété, sa force, ses paroles, que lui ayant fait ensuite la prière de mon père en ma faveur, le roi lui avait dit : « Le bonhomme ne mourra peut-être pas », et qu'ayant répliqué qu'il souhaitait avoir la consolation de me voir établi de son vivant, le roi lui avait dit : « J'y aurai égard » ; et qu'ayant encore insisté, le roi avait dit : « Dites-lui que je reçois fort agréablement son compliment, et je l'assure que j'y aurai très grand égard », et il avait passé ; que la reine mère lui avait dit à l'oreille : « Vous venez parler pour M. d'Ormesson » ; il lui avait répondu : « Je suis un faible interprète, mais Votre Majesté peut tout, et on espère tout d'elle » ; et qu'elle avait répliqué : « J'y ferai de mon mieux. »
- Ce même jour, dans une lettre à son père datée de « ce vendredi (sic) matin 14 février 1665 » [*Mémoires de M. de Coulanges*, Paris, 1820, p. 479-482], Arnauld de Pomponne, qui vient de rendre compte de la visite qu'il a rendue la veille à Mlle de Montpensier, écrit :  
Après avoir fait ces premières courses de cour et de ministres, je vais en commencer de plus longues chez toutes les personnes que j'ai à voir, *quoique ce soit une grande affaire de marcher dans le déluge des rues de Paris*.
- Dans sa livraison du jour, la *Gazette* rend compte des divertissements royaux :  
Cette semaine, les divertissements de la cour se sont continués au Palais-Royal, tant par le ballet de *La Naissance de Vénus* que par une mascarade de dix entrées, qui, pour n'avoir été concertée qu'un seul jour, n'a pas laissé de plaire beaucoup, étant un tableau de ce qui se passe en la réception qu'un gentilhomme campagnard fait chez lui à une compagnie qui le vient visiter, et qui se termine par une comédie non moins agréable, appelée *L'Après-soupe des auberges*, représentée par la Troupe royale, à laquelle Madame, qui se porte mieux, s'est aussi trouvée.  
÷ Le 21 février, le correspondant parisien des *Relations véritables* de Bruxelles signalera que  
la cour a continué ses divertissements pendant cette semaine [celle qui s'achève ce jour du 14] au Palais-Royal, le *Ballet de la Naissance de Vénus* y ayant été derechef dansé, et une mascarade, composée de dix entrées, y ayant paru des plus belles, comme aussi une comédie nouvelle y ayant été représentée par la Troupe royale.
- Dans sa Lettre du jour, Loret signale la visite rendue, « ces jours-ci », « aux trois Majestés de la France, dans leurs beaux appartements » par le « père Dominique », parent du grand Turc, enlevé puis converti par les chevaliers de Malte douze ans plus tôt.
- Selon la lettre du duc d'Enghien citée ci-dessus, le *Ballet de la Naissance de Vénus* est dansé pour la dernière fois, au Palais-Royal.
- Le soir, s'il faut en croire la Lettre de Loret du jour, citée au 12, le ballet-mascarade de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne* est dansé pour la dernière fois, dans le même Palais-Royal :  
Une mascarade galante,  
Ou, du moins, comique et parlante,  
Dont le sujet vraiment follet  
Ne plaît guère moins qu'un ballet,  
Étant des mieux *imaginée*  
*Par une âme rare et bien née,*  
Cependant que j'écris ici,  
*Dans le Palais-Royal aussi,*  
Lieu de respect et de plaisance,  
*Pour la dernière fois se danse.*  
[...]  
Un homme de cour que j'estime,  
Et qui fut jadis mon intime,

M'avait convié de la voir,  
 Mais je n'en ai pas le pouvoir,  
 Car il faut, comme de coutume,  
 Qu'il sorte aujourd'hui de ma plume  
 Cette Lettre que bien des gens  
 De voir après sont diligents.  
 Le samedi, jour de Saturne,  
 Dont la planète est taciturne,  
 N'est pour moi nullement un jour  
 De société ni d'amour,  
 De jeux, de spectacles, de danses,  
 Ni d'aucunes réjouissances.

÷ Qui est l'« homme de cour » qui avait invité Loret à venir voir la dernière représentation de cette mascarade ?

- Loret termine cette Lettre en annonçant, v. 231-268, la création du *Festin de Pierre* :

L'effroyable Festin de Pierre,  
 Si fameux par toute la terre,  
 Et qui réussissait si bien  
 Sur le théâtre italien,  
 Va commencer l'autre semaine  
 À paraître sur notre scène,  
 Pour contenter et ravir ceux  
 Qui ne seront point paresseux  
 De voir ce sujet admirable  
 Et lequel est, dit-on, capable  
 Par ses beaux discours de toucher  
 Les cœurs de bronze ou de rocher.  
 Car le rare esprit de Molière  
 L'a traité de telle manière  
 Que les gens qui sont curieux  
 Du solide et beau sérieux,  
 S'il est vrai ce que l'on en conte,  
 Sans doute y trouveront leur compte ;  
 Et touchant le style enjoué,  
 Plusieurs déjà m'ont avoué  
 Qu'il est fin, à son ordinaire,  
 Et d'un singulier caractère.  
 Les actrices et les acteurs,  
 Pour mieux charmer leurs auditeurs  
 Et plaire aux subtiles oreilles,  
 Y feront, dit-on, des merveilles ;  
 C'est ce que nous viennent conter  
 Ceux qui les ont vus répéter.  
 Pour les changements de théâtre,  
 Dont le bourgeois est idolâtre,  
 Selon le discours qu'on en fait  
 [Ils] Feront un surprenant effet.  
 Mais je ne suis pas un oracle,  
 Et n'ayant pas vu ce spectacle<sup>16</sup>,  
 Que sais-je, moi ? je puis errer ;  
 Ainsi, pour mieux s'en assurer,  
 Soit aux jours gras, soit en carême,  
 Que chacun l'aille voir soi-même.  
 Ô Princesse, je dis ceci  
 Pour vous y convier aussi,  
 Car vous aimez les choses belles  
 Et les choses spirituelles.  
 Fait trois jours avant Mardi gras,  
 En justaucorps de velours ras.

÷ Sur cette annonce :

◇ « si fameux par toute la terre » : c'est la première fois qu'un spectacle de Molière est annoncé comme l'adaptation d'un sujet déjà plusieurs fois traité et universellement apprécié.

16. Je trouve comme un écho de ce vers dans la Gazette de Robinet, le 4 février 1673, à la fin d'un compte rendu de *La Suite du Festin de Pierre* donnée par les Italiens : « [...] Car j'ai la pièce déjà vue / Qui par moi doit être revue. » D'ailleurs, tout le compte rendu de Robinet donne à penser qu'il l'écrit avec la Lettre de Loret sous les yeux.

- ◇ C'est au reste la première fois qu'un spectacle de Molière est *annoncé*.
- ◇ Loret ne se réfère pas aux adaptations de Dorimond et Villiers (qui datent de 1659, à peine six années plus tôt), mais à celle des Italiens, jouée l'année précédente. Façon de dire que ce sera pour le théâtre français une nouveauté.
- ◇ La scène du « théâtre italien » est précisément celle du Palais-Royal. Or, il est à peu près certain qu'à cette date les Italiens ne sont pas (ou du moins pas tous) en France (voir au 30 juin et au 3 décembre 1664). Ils seront en tout cas de retour neuf ou dix mois plus tard (voir au 11 novembre 1665).
- ◇ « ce sujet admirable » : jamais le sujet d'une simple comédie ne serait ainsi qualifié. Même Donneau qui, dans sa *Lettre sur le Misanthrope*, fait un usage surabondant de cet adjectif, ne l'applique pas au sujet, mais à la comédie elle-même et aux divers choix de Molière.
- ◇ « ceux qui les ont vus répéter ». Voir *L'Impromptu de Versailles* : « La Thorillièrre [en marquis importun] : [...] vous pouvez répéter ce qui vous plaira. — Molière : Monsieur, ces demoiselles ont peine à vous dire qu'elles souhaiteraient fort que personne ne fût ici pendant cette répétition. — La Thorillièrre : Pourquoi ? Il n'y a point de danger pour moi. — Molière : Monsieur, c'est une coutume qu'elles observent, et vous aurez plus de plaisir quand les choses vous surprendront. » Molière a donc convié des spectateurs à ses répétitions, quitte à affaiblir les effets de surprise.
- ◇ « Pour les changements de théâtre... » : cette insistance de Loret sur la dimension spectaculaire d'une pièce de théâtre n'est pas banale.
- ◇ « soit aux jours gras, soit en carême » : ce *Festin de Pierre* est conçu pour le carnaval ; trois des quatre *Festins de Pierre* « italiens » pour lesquels nous avons des dates précises, furent donnés, l'un le 21 janvier 1664 (un an précisément avant celui de Molière), le second en février 1668 (Robinet en signale la création le 11 février 1668), le troisième le 4 février 1673, c'est-à-dire tous trois en pleine période de réjouissances carnavalesques. L'adaptation de Thomas Corneille fut elle aussi créée le 12 février 1677, en période de carnaval. *Le Nouveau Festin de Pierre* de Rosimond, achevé d'imprimer le 15 avril 1670, avait sans doute été créé dans les derniers jours de novembre 1669 (Robinet en rend compte dans sa Lettre du 30), alors que les Italiens donnaient une (nouvelle ?) version du leur, à laquelle assistait Jean Casimir, ancien roi de Pologne et nouvel abbé de Saint-Germain-des-Prés.

### Dim 15 février 1665

- Dimanche gras.
- Sous le mot « Interruption » écrit par La Grange après la mention du 8 :
  - La Troupe a commencé *LE FESTIN DE PIERRE* [*dans la marge* : Pièce nouvelle de M. de Molière] le dimanche 15 février. R : 1830 livres.
  - Part ..... Capucins 30 sols ..... 105 l.
  - <http://www.archive.org/stream/archivesdelacom00lagruoft#page/70/mode/2up>
  - ÷ C'est la première et la dernière fois (du moins jusqu'à la mort de Molière) que La Grange signale la première d'un spectacle de cette façon : « La Troupe a commencé... ». D'ordinaire, il se contente d'inscrire la date, suivie de : « Première représentation de... » La remarque prend encore plus d'intérêt quand on sait que toutes les mentions « Pièce nouvelle de... » ont été rajoutées après coup dans la marge, et qu'on se souvient de l'importance de la délégation de comédiens qui est allée négocier le contrat de décors, le 3 décembre 1664 chez Molière. De là à parler d'un spectacle collectif...
  - ÷ Toutes les mentions concernant les sommes données aux capucins ont été ajoutées le même jour, en surcharge de lignes de pointillés déjà tracées.
  - ÷ Hormis le rôle de Sganarelle, la distribution n'est pas connue de manière certaine.
    - ◇ Elle est plus lourde que celle de toutes les autres comédies de Molière jusqu'au *Bourgeois gentilhomme* (voir en particulier les « suites » de Dom Juan et des frères d'Elvire) ; cela dit, les petits rôles et les rôles muets sont tenus par des assistants (figurants) ou des gagistes.
    - ◇ À cette date, la troupe se compose encore de quatorze parts, mais seuls douze acteurs jouent effectivement. En effet, Duparc est mort le 28 octobre précédent, et Mlle Du Croisy est en délicatesse avec une partie des comédiens (voir au 29 mars 1664 et au 20 mars 1665).
    - ◇ Sur les cinq comédiennes restantes, deux n'ont pas de rôle, puisqu'il n'y a que trois personnages féminins. Il s'agit sans doute de Madeleine Béjart et de

sa sœur Geneviève (Mlle Hervé) ; le 10 mars, en effet, jour de représentation, Madeleine signe, avec des maîtres tanneurs parisiens, un contrat d'association en vue de l'établissement d'une manufacture de cuirs façon de Hongrie.

◇ Les sept comédiens ne suffisent pas à pourvoir tous les rôles masculins de la pièce (même en distribuant le même comédien dans deux rôles ou plus ?) ; il n'est que de constater comment, par exemple, en adaptant la pièce en 1677 pour une troupe pourtant plus nombreuse, Thomas Corneille supprimera les suites de Don Carlos et Don Alonse.

◇ Il est possible qu'on ait fait appel à des comédiens extérieurs et/ou à des figurants. Deux Italiens intervenaient déjà, aux cours des jours précédents, dans la mascarade de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne*.

◇ Hypothèse séduisante : de *Domenico* Biancolelli (Arlequin) ou *Domenico* Locatelli (Trivelin) jouent Monsieur *Dimanche*, dont le rôle aurait été écrit (inventé) pour eux.

◇ Le rôle de Dom Juan est aussi important que celui de Sganarelle interprété par Molière.

◇ En 1685, Dom Juan sera interprété par La Grange, Dom Alonse et Pierrot par Du Croisy, Charlotte par Armande Béjart, et Mathurine par Catherine Debrie.

÷ Les effets scéniques doivent être nombreux, et dangereux : du moins peut-on le déduire des interventions presque quotidiennes, et anormalement coûteuses, des capucins<sup>17</sup>, en particulier le 20 février pour 7 l. ; le 24 février pour 5 l. 3 s. ; le 27 février pour 3 l. 7 s. ; le 10 mars pour 3 l. 5 s. S'agit-il de débuts d'incendie ?

÷ Comment rendre compte de l'affluence que l'on constate dès la première représentation, sinon par une *attente particulière du public* ? Le même phénomène se constatera avec *L'Amour médecin*, le 22 septembre 1665 (la pièce aura fait un tabac à Versailles<sup>18</sup>), puis avec le *Tartuffe*, le 5 août 1667 et le 5 février 1669. Le spectacle a été annoncé par l'orateur La Grange, au début des deux représentations de *La Thébàide* des 6 et 8 février (sinon avant), et sans doute aussi par voie d'affiches.

÷ On peut supposer que le spectacle a été annoncé comme la réponse de Molière aux détracteurs du *Tartuffe* ; les spectateurs savent qu'ils viennent voir un anti-tartuffe. Voir ce qu'en dira Donneau de Visé dans sa *Lettre sur les Observations*, en juin-juillet 1665 :

Je pourrais dire [...] qu'il [le roi] savait bien ce qu'il faisait en laissant jouer *Le Festin de Pierre* ; qu'il ne voulait pas que les tartufles (sic) eussent plus d'autorité que lui dans son royaume, et qu'il ne croyait pas qu'ils pussent être juges équitables, puisqu'ils étaient intéressés. Il craignait encore d'autoriser l'hypocrisie et de blesser par là sa gloire et son devoir, et n'ignorait pas que, si Molière n'eût point fait *Tartuffe*, on eût moins fait de plaintes contre lui...

÷ Le succès est immédiat et ne peut évidemment pas s'expliquer par la Lettre de Loret, qui n'est parue que la veille. D'autre part, un simple « bouche-à-oreille » n'aurait pas attiré une telle foule, même un dimanche gras, il suffit de comparer avec les mêmes dates des années précédentes. C'est d'ailleurs la première fois que la troupe crée une pièce un des trois jours gras de carnaval.

÷ La recette dépasse toutes celles réalisées jusque là, y compris par *L'École des femmes*. À 60 livres près, elle est la même que celle de l'unique représentation de *Panulphe*, le 5 août 1667. Il faudra attendre la création au Palais-Royal, le 22 septembre suivant, de *L'Amour médecin*, donné avec *Le Favori* de Mlle Desjardins, pour voir une recette plus importante lors d'une première : 1 966 livres.

÷ On peut au moins supputer que, les premiers jours, les places d'amphithéâtre et de parterre ont été mises au double, et que les 17 loges ont été louées (ce qui représente 748 livres, quand elles sont pleines).

◇ Il est intéressant de comparer cette recette avec celle, presque égale – 1 892 livres –, que produira la première du *Malade imaginaire*, le 10 février 1673, pour laquelle nous disposons de chiffres précis concernant le nombre de spectateurs :

Théâtre	25	billets à 5 l. 10 s.	137 l. 10 s.
Loges	5	[complètes = 40 places]	

17. Louis Moland commente leur présence ainsi (p. 292) : « Ces moines dans les coulisses, au milieu des actrices et des grands seigneurs, devaient présenter un contraste singulier comme le temps présent n'en saurait plus offrir aux amateurs de pittoresque. »

18. Voir ce qu'en dira, en 1669, Le Boulanger de Chalussay dans *Élomire hypocondre*, v. 207-208 : « Mon *Amour médecin*, cette illustre satire / Qui plut tant à la cour et qui la fit tant rire... »

59	billets [de loge]			
[Total loges] 99	spectateurs	à 5 l. 10 s.		544 l. 10 s. [ ? ]
Amphithéâtre	60	billets	à 5 l. 10 s. [3 l. « au double »]	330 l.
Loges hautes	81	billets	à 3 l. [1 l. 10 s. au double]	243 l.
Loges du 3 <sup>e</sup> rang	23	billets	[2 l. au double]	46 l.
Parterre	394	billets	à 30 s. [15 s. au double]	591 l.
TOTAL	[682	spectateurs]		1892 l.

÷ Les recettes (du *Festin de Pierre*) augmentent jusqu'au mardi 24 février. L'abandon, après la première représentation, d'une partie au moins de la scène du pauvre (si l'on en croit une note marginale des *Observations sur [...] Le Festin de Pierre*) n'a pas dissuadé les spectateurs.

÷ Contrairement à ce qui s'était passé lors du carnaval de 1664, où *Le Mariage forcé*, « comédie-mascarade », se jouait semble-t-il en même temps que le *Festin de Pierre* des Italiens, le spectacle de Molière se joue après le ballet de Madame et le ballet-mascarade de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne*. À partir du moment où la pièce est jouée, il n'y a plus d'autre « spectacle », ballet ou mascarade, donné en public ; aucun du moins dont on ait gardé la trace.

÷ Qui sont les spectateurs des premières représentations ?

◇ La foule des « bourgeois » amateurs de machines et de changements de décors. Voir la Lettre de Loret du 14 février, et, au 4 octobre 1659, l'Avis au lecteur de Villiers, en tête de son adaptation du *Festin de Pierre*.

◇ On peut penser que, dans la foulée des bals et des mascarades, beaucoup de courtisans se sont précipités à ce spectacle, qui apparaît comme le dernier des divertissements « officiels » du carnaval.

÷ Louis XIV a-t-il vu le spectacle ? Tout sauf le Registre de La Grange amène à le penser.

◇ Le « silence » de La Grange ne *prouve* rien : le 4 décembre 1665, pour la première du *Grand Alexandre*, de Racine, il ne signalera pas la présence de Monsieur, de Madame, du prince de Condé, du duc d'Enghien et de la princesse Palatine.

◇ Le roi a dansé jusqu'au 12 dans le *Ballet de la Naissance de Vénus*, au Palais-Royal ; puis, du 7 au 14 (trois ou quatre fois), dans la mascarade donnée au même Palais-Royal ; il dansera, le 15, au bal donné par Madame, toujours au Palais-Royal, le soir de la première du *Festin de Pierre*<sup>19</sup> ; le soir du mardi gras 17, il viendra « en mascarade », « suivi d'une illustre brigade », au bal donné chez la reine son épouse : comment pourrait-il ne pas avoir assisté à la création de la pièce de Molière ?

◇ Depuis des années, la cour, et singulièrement le couple royal, a vu, sans exception, TOUTES les pièces de Molière créées par la troupe de Monsieur.

◇ Que Louis XIV ait au moins lu (sinon vu) la pièce, le fait semble avéré par une phrase de Donneau de Visé dans sa *Lettre sur les Observations* : « Je ne crois pas avoir beaucoup de choses à y répondre, quand j'aurai dit, après le plus grand monarque du monde, qu'il [Dom Juan] n'est pas récompensé. »

◇ Évoquant, deux ou trois mois plus tard, ces représentations dans les *Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de Pierre*, le « sieur de Rochemont » écrira :

[...] un athée, foudroyé en apparence, foudroie en effet, et renverse tous les fondements de la religion, A LA FACE DU LOUVRE, dans la maison d'un prince chrétien, à la vue de tant de sages magistrats et si zélés pour les intérêts de Dieu...

Si les mots ont un sens, cela signifie que la pièce a été jouée devant [= à la face de] la cour [= le Louvre], c'est-à-dire devant le roi et ses proches.

◇ Dès lors que l'on admet comme probable la présence d'un tel public, la lecture de la pièce et des *Observations* s'en trouve bouleversée ; en particulier, la note marginale « en la première représentation » concernant la scène du pauvre, que je m'explique ainsi : le roi a demandé (suggéré, conseillé) à Molière de supprimer cette scène (ou au moins la demande de jurement), Rochemont-Molière ne peut que l'évoquer, puisqu'elle fait partie de son argumentaire, mais il en signale en marge la suppression, car elle correspond à la vérité des faits.

19. Dans sa lettre du 13, le duc d'Enghien prévoit la présence de la reine, déguisée en avocat.

÷ Personne – ni Gazettes, ni correspondance, ni mémoires – ne rend compte de (ni même n'évoque) ce spectacle.

÷ Esquisse de réponse : ce *Festin de Pierre* n'est qu'un parmi les innombrables divertissements du carnaval ; le plus attendu de ceux-ci était assurément le *Ballet de la Naissance de Vénus* ; les véritables événements mondains de ces semaines ne sont pas les comédies, mais les bals, ballets et mascarades, dans lesquels les grands s'exhibent eux-mêmes, et les intrigues de la cour (Vardes, Guiche, Madame, la comtesse de Soissons, l'affaire de la lettre espagnole, etc).

÷ Du reste, lors du carnaval précédent, nul n'avait rendu compte de (ni même évoqué) la visite faite par le roi à *La Bradamante ridicule* du duc de Saint-Aignan, donnée pour lui au Palais-Royal ; même chose pour *Le Festin de Pierre* des Italiens, dont la représentation n'est connue que par Blumenthal.

÷ Le Registre de La Grange est d'une sécheresse totale. Vérifier si d'autres pièces ont été créées au Palais-Royal, la cour étant à Paris.

- Rendant compte, dans son ordinaire du 21, du bal donné le 17 chez la Reine [Marie-Thérèse], la *Gazette* conclura par ces lignes :

Comme nos reines ne perdent jamais occasion de donner des marques de leur grande piété, elles assistèrent, le 15 et les deux jours suivants, au salut<sup>20</sup>, en l'église des Carmélites de la rue du Bouloi, où étaient les prières de quarante heures.

÷ Ces visites au couvent des Carmélites de la rue du Bouloi, situé sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les maisons numérotées 17 à 21, c'est-à-dire à 100 m du Palais-Royal, n'empêchent pas, concrètement, les deux reines d'assister à la création du *Festin de Pierre*.

÷ Il semble néanmoins que jamais Anne d'Autriche n'a assisté à un spectacle un dimanche, jour du Seigneur. Le 3 juillet précédent, par exemple, elle n'a pas assisté à la représentation d'*Edipe* donnée par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne devant le légat à Fontainebleau... alors que la reine Marie-Thérèse y assistait.

÷ Un article des statuts de la Compagnie du Saint-Sacrement de Poitiers [*Annales*, p. 295] stipule que,

pour opposer la dévotion aux débauches qui se font pendant les trois jours de carnaval, la Compagnie sera distribuée en trois pour communier chacun desdits trois jours aux églises où il y a indulgence et où le Saint-Sacrement est exposé.

- Le soir de cette première du *Festin de Pierre*, sans doute vers minuit, après le souper : grand bal masqué dans la salle des gardes du Palais-Royal.

÷ Voir ce qu'en disait par avance le duc d'Enghien dans sa lettre du 13 :

Le bal en masque qui se doit faire dimanche sera fort beau ; la reine y doit aller habillée en avocat ; ma femme sera habillée à la vieille mode ; elle aura avec elle Mme la princesse Bénédicte, Mlle de Sévigny, Mlle de Brancas, qui sont deux des plus jolies filles de la cour, Mme de Vivonne et ses filles. *Tout le monde sera quasi en ridicule* et je fais une mascarade de toutes les nations. Je suis à l'indienne ; j'ai avec moi quatre ou cinq personnes, l'un habillé à la française, l'autre à l'espagnol, un Polonais, un Turc, un Vénitien et un Suisse. La mascarade sera fort jolie.

÷ Loret rend compte de ce bal dans sa Lettre du 21 février, v. 63-74 :

De Monsieur la charmante épouse  
De bals n'a donné dix ni douze,  
Mais elle en donna dimanche un,  
Duquel l'appareil non commun,  
L'ordre, splendeur et politesse,  
Firent dire que Son Altesse  
Un merveilleux éclat donnait  
À tout ce qu'elle entreprenait.  
Je ne vis point cette assemblée  
De mille et mille appas comblée,  
Car j'étais lors près de mon feu,  
C'est pourquoi j'en parle assez peu.

÷ La *Gazette* rend compte elle aussi du bal, dans sa livraison de ce même 21 :

Le 15 de ce mois, Madame donna le bal au Palais-Royal, dans la salle de ses gardes, éclairée d'un grand nombre de lustres, où le roi et la reine se trouvèrent déguisés, ainsi que la plupart des seigneurs et dames de la cour ; et au milieu de ce

20. Furetière définit le salut comme « une partie de l'office divin qui se dit par dévotion le soir après complies en l'honneur du Saint-Sacrement et de la Vierge, ou de quelque fête fort solennelle ». Les complies sont « la prière du soir, qui est la dernière partie de l'office du bréviaire et qui se dit après vêpres ; quand les complies sont dites, les religieux vont souper ».

divertissement, il y eut une collation qui, par l'abondance et la beauté des fruits et des confitures, fut tout à fait superbe et digne de la magnificence de cette princesse.

### Lun 16 février 1665

- Lundi gras.

- Loret ne signale pas de bal marquant le lundi gras. Les deux qu'il décrit se donnent pour ainsi dire dans la foulée des représentations du *Festin de Pierre*.

### Mar 17 février 1665

- Mardi gras.

- Deuxième représentation du *Festin de Pierre*. R : 2045 l.

÷ Registre de La Grange :

Idem.

Part. Payé des frais ex[traordinaire]s, décorations..... 78 l.

÷ De quels frais s'agit-il ? *Le Festin de Pierre* n'est-il pas, comme *La Princesse d'Élide*, un spectacle avec « ornements », c'est-à-dire avec de la musique, des danses et peut-être des chants ?

÷ Robert Cambert<sup>21</sup>, qui a travaillé à la « mise en scène » de *La Princesse d'Élide* (voir au 9 décembre précédent), composera de la musique pour *La Suite du Festin de Pierre* jouée par les Italiens en février 1673 [voir Lettre de Robinet du 4 février 1673].

÷ Il est intendant de la musique d'Anne d'Autriche (maître de musique de la maison d'Anne d'Autriche).

÷ Dans le courant de cette année 1665, il publiera un volume d'*Airs à boire à 2 et 3 parties*, et, en 1666, il composera un trio bouffe, dit Trio de Cariselli, destiné au *Jaloux invisible* de Brécourt [Lancaster, *HFDL*, III, 2, p. 703-704].

- Le même jour, s'il faut en croire le *Journal* de l'abbé Deslions [BNF, ms. fr. 24999, p. 331-332], l'abbé Roquette (original supposé de Tartuffe et membre avéré de la Compagnie du Saint-Sacrement) prononce à Saint-Nicolas-du-Chardonnet un sermon qui a été composé quinze jours plus tôt par le Père général des pères de la Doctrine chrétienne (le père Hercule).

÷ Sur Jean Deslions, docteur en théologie, doyen de la cathédrale de Senlis et familier de la maison de Condé à Chantilly, voir au 5 janvier 1664 et au 29 août 1665.

÷ À propos de l'abbé Roquette, voir également Brienne le jeune, *Mémoires*, II, p. 39 : « [...] l'abbé de Roquette, créature de M. Le Tellier, qui depuis [la mort de Mazarin] lui a fait avoir encore l'évêché d'Autun... »

÷ Sur le père Hercule, voir Tallemant, *Manuscrit 673*, p. 380.

- D'Ormesson note à cette date, dans son *Journal* [II, 308] :

À midi, je montai en carrosse pour aller voir M. Colbert. Je ne le trouvai pas, et l'on me dit qu'il dînerait au Louvre. Je fis écrire mon nom. De là je fus au Louvre. Étant monté par la petite montée [escalier] à cause que la reine loge dans l'appartement du roi, je demeurai quelque temps dans un petit cabinet par où le roi devait passer, sortant du conseil. Mais ayant pensé que M. Colbert me verrait en sortant, je descendis dans l'appartement de la reine mère, où je reçus accueil de tous ses officiers ; et l'huissier ayant dit mon nom, Mme de Beauvais me vint quérir où j'étais, pour me présenter à la reine mère. J'entrai dans sa chambre et lui fis une profonde révérence ; elle me fit bon visage, me demanda des nouvelles de mon père, me dit qu'elle se souvenait toujours de Calais quand elle me voyait ; que j'y servais fort bien ; me parla du feu des halles, et enfin me témoigna beaucoup de bonté. M. le Prince [de Condé] était au coin de la cheminée, qui me fit des yeux bien de l'amitié et enfin coula le long du paravent pour s'approcher de moi, et me dit : « Je vous ai fait faire compliment de ma part, et je suis bien aise de vous assurer moi-même de mes services et de l'estime que j'ai pour vous. » Je lui répondis par une profonde révérence.

Je sortis incontinent, crainte de perdre l'occasion de parler au roi. Étant dans le cabinet, le roi vint ; je me présentai à lui. Il me demanda : « Comment se porte votre père ? » Je lui dis qu'il n'avait point de mauvais accident ; mais son grand âge et son mal nous donnait bien de la crainte. Il me demanda encore, marchant toujours, s'il avait de la fièvre ; lui ayant dit qu'il en avait peu, voyant que je le suivais, il

21. Sur Cambert (1628-1677), voir Lionel de la Laurencie, *Les Créateurs de l'opéra français*, p. 171 et suivantes ; Charles Nuittier et Ernest Thoinan, *Les Origines de l'opéra français*, Paris, 1886 ; André Tessier, « Robert Cambert à Londres », *Revue musicale*, vol. IX, n° 2, 1<sup>er</sup> décembre 1927, p. 101-122.

s'arrêta sur la porte de la chambre de la reine mère. Je lui dis que mon père m'avait commandé d'avoir l'honneur de remercier Sa Majesté de la bonté avec laquelle il avait reçu la très humble prière, qui lui avait été fait par M. l'évêque d'Agen, de me conserver la grâce qu'il m'avait accordée et dont il avait trouvé bon qu'il le remerciât ; que je suppliais, en mon particulier, Sa Majesté de me continuer l'honneur de ses bonnes grâces. Le roi me répliqua : « Quand vous les mériterez, je vous les accorderai volontiers » ; et aussitôt entra dans la chambre ; et moi, je me retirai et repassai chez M. Colbert, pour savoir précisément l'heure que je pourrais le voir.

- Le soir, bal costumé chez la reine : Louis XIV, Condé, Mademoiselle, Monsieur, Madame, la reine mère, le nonce sont présents.

÷ La *Gazette* rendra compte de l'événement dans son ordinaire du 21 :

Le 17, la reine donna le bal dans son antichambre, où la quantité de lustres répandait une clarté qui ne produisait pas un moins agréable effet que le plus beau jour, par la rencontre des pierreries, dont toutes les dames étaient couvertes, mais parmi lesquelles Sa Majesté se faisait particulièrement admirer, par ce éclat qui la fait si aisément reconnaître. La Reine mère y fut présente, et le roi s'y trouva superbement travesti, ainsi que Monsieur le Prince de Condé, le duc d'Enghien et grand nombre d'autres seigneurs et dames de la cour, tous déguisés en diverses manières et si galamment que rien ne peut s'égalier à ce dernier divertissement de carnaval, qui fut accompagné d'une collation de fruits et confitures, servis en pyramides sur des grands bassins et avec une magnificence vraiment royale.

Mais comme nos reines ne perdent jamais occasion de donner des marques de leur grande piété, elles assistèrent, le 15 et les deux jours suivants, au salut, en l'église des Carmélites de la rue du Bouloi, où étaient les prières de quarante heures.

÷ Loret, qui assiste à ce « dernier divertissement de carnaval », en fera un compte rendu moins compassé dans sa Lettre du 21, v. 75-214 :

Mais mardi, chose bien certaine,  
Je fus à celui [le bal] de la reine ;  
Oui, certainement, je le vis  
Et mon esprit fut si ravi  
De tant de choses surprenantes,  
De tant de merveilles charmantes,  
De tant de superbes habits  
Semés de perles, de rubis,  
De diamants et de topazes,  
Sur de beaux fonds d'or et de gazes,  
Que je jure, foi de mortel,  
N'avoir jamais rien vu de tel.  
D'une auguste et belle manière,  
La reine dansa la première  
Dans un maintien noble et royal,  
C'est-à-dire elle ouvrit le bal  
Avec Condé, ce brave prince  
Si fameux dans toute province. [...]  
Lorsque le bal fut commencé  
Et même bien avancé,  
Suivi d'une illustre brigade,  
Louis y vint en mascarade,  
En noble et triomphant arroi,  
(Louis, c'est-à-dire le roi)  
Dont la splendeur presque infinie  
Charma toute la compagnie,  
Qui les prit (jugeant de leur mieux)  
Pour des déesses et des dieux.  
Monsieur, avec sa belle suite,  
Par les grâces mêmes conduite,  
Et Madame pareillement,  
Du bal le second ornement,  
Vinrent en bergers et bergères [...]  
Outre tant d'appas précieux  
Que j'y vis de mes propres yeux,  
Cinquante autres rares parties  
De masques des mieux assorties,  
Nobles Vénitiens, Danois,  
Turcs, Espagnols et Polonois,  
Et quasi de toutes contrées,  
Firent là leurs belles entrées ?

Mais entre autres il y survint  
 Douze aveugles des Quinze-vingts,  
 Ou du moins qui le semblaient être ;  
 Mais l'éclat qu'on voyait paraître  
 En leurs cordons, en leurs chapeaux,  
 En leurs diamants nets et beaux,  
 En leurs robes de fine soie,  
 Qui coûtaient bien de la monnaie,  
 Firent juger avec raison  
 Qu'ils étaient de bonne maison  
 Et que c'était une séquelle  
 Qui méritait qu'on parlât d'elle.  
 Certainement je ne puis pas  
 Dire tout par ordre et compas,  
 Mais, ô lecteur débonnaire,  
 Seulement pour te satisfaire,  
 Je t'assure que ce soir-là  
 (Car on m'a confirmé cela)  
 Des Masques, environ deux mille,  
 Tant de la Cour que de la Ville  
 (Et peu d'entre eux sans diamant)  
 Entrèrent dans ce lieu charmant.  
 L'incomparable Reine mère,  
 Dont la prudence on considère,  
 Autant que d'autre Majesté  
 Qui depuis mille ans ait été,  
 Honora cette belle danse  
 De sa très auguste présence.  
 Monsieur le Nonce y fut aussi,  
 Et je puis assurer ceci,  
 Car moi qui très fort les respecte,  
 Je les vis en ligne directe.  
 Ce lieu de tant d'astres paré,  
 De cinq cents flambeaux éclairé,  
 Et des radieuses prunelles  
 De plus de cent cinquante belles,  
 D'un bout jusques à l'autre bout,  
 Produisait tant d'éclat partout  
 Qu'on peut nommer cette soirée  
 La Nuit d'or ou la Nuit dorée.  
 Dès le premier commencement  
 De ce grand divertissement,  
 J'étais auprès de deux illustres,  
 Lesquels, à la faveur des lustres  
 D'où procédait tant de clarté,  
 Par ordre de Sa Majesté  
 Ce bal merveilleux observèrent  
 Et de concert le désignèrent, [= dessinèrent]  
 Pour, au gré de toute la cour,  
 Le peindre et le graver un jour.

### **Mer 18 février 1665**

- Mercredi des Cendres, début du carême, qui devrait marquer la fin des réjouissances de carnaval.

÷ Dans « Le Carême sous l'Ancien régime », *Mœurs intimes du passé*, troisième série, Paris, Albin Michel 1954, p. 229, le Dr Cabanès écrit (renvoyant à un article de Pierre Lalande, « Le Carême au temps de *Tartuffe* », *La Revue bleue*, n° 1, 1902, p. 316-320) :

Le Grand Roi avait une façon de comprendre le Carême qui mettait à l'aise les personnages de sa cour et les seigneurs qui fréquentaient à Versailles pendant la quarantaine sacrée : il s'astreignait à un maigre rigoureux, mais il autorisait, en même temps, toutes les réjouissances mondaines, fêtes, ballets, théâtres, etc.

- Le même jour est achevé d'imprimer, pour le compte de Quinet, Luyne et Jolly, *Astrate*, de Quinault, précédé d'une épître dédicatoire à la reine Marie-Thérèse :

À La Reine.

Madame, *Astrate* ne s'est pu résoudre à se consacrer qu'à V.M., et l'avantage qu'il a eu de ne lui pas déplaire lui a trop élevé le cœur pour chercher une moindre protection que celle de la plus illustre de toutes les reines. Le choix le plus glorieux qu'il pouvait faire a d'abord été celui où il s'est osé déterminer. Et en effet,

Madame, si l'on regarde V.M. du côté de sa naissance, où peut-on découvrir plus de grandeur ? Si l'on la considère par le sacré nœud qui l'unit au monarque le plus renommé qui fut jamais, où peut-on voir plus de gloire ? Et si l'on l'observe jusque dans sa vivante image, c'est-à-dire dans le prince admirable qu'Elle nous a donné, où peut-on remarquer plus de charmes et plus de merveilles ? Mais, Madame, pour savoir qu'il n'y a rien dans la nature de plus accompli ni de plus éclatant que V.M., il n'est besoin que de tourner les yeux sur Elle-même, et que d'envisager son propre mérite. C'est un bien et un ornement tout ensemble pour ce royaume, dont il vient de témoigner assez que le prix ne lui est pas inconnu : tant de larmes répandues, tant de cris redoublés ; enfin, Madame, cette désolation publique et ces frayeurs universelles, qui n'ont fini qu'avec le péril dont V.M. n'a que trop été menacée, Lui doivent être d'assurés témoignages que toute la France La reconnaît pour une des principales sources de sa félicité. Astrate n'a pas manqué de faire aussi son devoir dans une consternation si générale ; et quelque impatience qu'il eût de sortir des ténèbres où il était demeuré depuis plusieurs siècles, *il s'est bien gardé de paraître au jour, tandis qu'il y avait lieu de craindre pour la plus belle vie du monde.* Il est vrai, Madame, qu'il en a été avantageusement récompensé par l'honneur qu'il a reçu, d'entrer dans les premiers divertissements qu'il a plu à V.M. de choisir après son heureuse convalescence. Et si Elle a encore la bonté d'agréer l'hommage particulier qu'il ose ici Lui rendre, il n'y aura plus rien qui manque à l'accomplissement de son bonheur. Si toutefois il lui peut rester quelque chose à souhaiter, ce sera seulement que Celui qui a pris soin de le faire revivre avec tant de succès puisse prendre quelque part à sa bonne fortune, et qu'il lui soit permis d'oser publier qu'il est, avec un zèle très ardent et des respects très profonds, Madame, de V.M., le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet. Quinault.

### Jeu 19 février 1665

- Ce jour-là, le duc de Mazarin (Armand-Charles de La Meilleraie) et son épouse (Hortense Mancini) font baptiser à Saint-Eustache une fille nommée Marie-Anne.

### Ven 20 février 1665

- Troisième représentation du *Festin de Pierre*. R : 1700 l.  
 ÷ Registre : « Part..... Capucins 7 l..... 80 l. »
- Ce jour-là, Gui Patin adresse à André Falconet une lettre dans laquelle il écrit [III, 513] :  
 Nous aurons bientôt la censure raisonnée de la Sorbonne contre *Amadeus Guimenius, Opusculum theologiae moralis*. Un docteur de Sorbonne m'a dit qu'il faut que cet auteur soit un méchant homme et même un athée ; et néanmoins Platon a dit que jamais homme ne mourut athée. Mais au moins il y a bien au monde des fourbes, des imposteurs, sans mettre en ligne de compte les charlatans de notre métier, qui ne valent pas mieux.

÷ Voir au 3 février.

### Sam 21 février 1665

- Le soir, un grand bal est donné chez Madame.  
 ÷ La *Gazette* du 28 rapportera :  
 Le même jour 21 et le suivant, il y eut grand bal chez Madame, *en la salle de ses gardes* ; Mademoiselle, mademoiselle d'Alençon, le prince de Condé et le duc d'Enghien s'y étant trouvés avec quantité d'autres seigneurs et dames, aussi galamment et superbement travestis, et toute cette illustre compagnie fut régaler d'une collation des plus magnifiques.
- Dans sa Lettre du jour (« Écrit(e) en février, le vingt-un, / Durant un dégel importun », lequel dégel prélude à la crue qui sévira la semaine suivante), Loret tire le bilan des fêtes de carnaval, v. 23-62 :  
 Comme on voit aujourd'hui Lutèce  
 Abonder en belle noblesse,  
 On n'a jamais rien vu d'égal  
 À notre dernier carnaval.  
*Nonobstant la saison fantasque,*  
*Qui fit aux Momons mainte frasque,*  
 Chacun désira se mêler  
 De momer, masquer et baller ;  
 Les pompes et les sérénades,  
 Les bals, ballets et mascarades  
 N'avaient jamais tant éclaté  
 Dans cette admirable cité.

Cent trente pages d'écriture,  
 Soit en prose, soit en mesure,  
 Ne pourraient pas, assurément,  
 En faire le dénombrement.  
 Je ne ferai donc aucuns comptes  
 Des bals des marquis et des comtes,  
 Des barons et des magistrats,  
 Des marchands de soie et de draps,  
 Des avocats et des notaires,  
 Des commis et des secrétaires,  
 Des peintres, graveurs et sculpteurs,  
 Des libraires, des imprimeurs,  
 Bref, des gens de moindre calibre  
 (Car en ce cas chacun est libre) ;  
 Mais enfin, pour conclusion,  
 Et sans exagération,  
 Il s'en est fait en cette ville,  
 À ce qu'on dit, plus de six mille  
 Quatre-cent-et-quarante-trois [6443]  
 Depuis la veille ou jour des rois.

÷ Le même jour, le correspondant parisien des *Relations véritables* de Bruxelles signale que

la cour a continué ses divertissements pendant cette semaine au Palais-Royal, le *Ballet de la Naissance de Vénus* y ayant été derechef dansé, et une mascarade, composée de dix entrées, y ayant paru des plus belles, comme aussi une comédie nouvelle y ayant été représentée par la Troupe royale.

÷ C'est Pierre Mélése qui, dans son *Répertoire analytique*, donne cette citation des *Relations véritables* du 21 février, en la distinguant nettement de celle du 14. À cet égard, je note le silence de la *Gazette* sur *Le Festin de Pierre*, silence qui n'est pas pour étonner : en mai 1664, elle n'a pas une fois cité le nom de Molière dans son compte rendu des fêtes de Versailles ; puis elle a pris violemment parti contre *Tartuffe*.

÷ La mascarade à dix entrées est celle de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne* ; la « comédie nouvelle représentée par la Troupe royale » est *L'Après-soupe des auberges*.

÷ Il est remarquable que, dans l'énumération des divertissements donnés au Palais-Royal, le rédacteur des *Relations véritables* passe lui aussi totalement sous silence *Le Festin de Pierre*.

### **Dim 22 février 1665**

• Premier dimanche de carême.

• Quatrième représentation du *Festin de Pierre*. R : 2036 l.  
 ÷ Registre : « Part..... 111 l. »

• Le soir, selon la *Gazette* du 28 citée ci-dessus, un grand bal costumé est donné dans la salle des gardes du Palais-Royal, suivi d'une collation.

• La même *Gazette* s'étendra davantage sur les dévotions de la famille royale :

Le 22, premier dimanche de carême, le roi et la reine entendirent en la chapelle du Louvre la prédication que le Père Cueillens, cordelier, fit avec grande édification de son auditoire ; puis la reine retourna aux Carmélites de la rue du Boulois, où elle avait fait le matin ses dévotions avec la Reine mère, laquelle, y ayant passé le jour, y avait pareillement ouï un éloquent sermon de l'évêque d'Aqs [Dax].

÷ Loret, pour sa part, s'étendra [Lettre du 28, v. 131-188] sur les divers prédicateurs de ce carême :

Dans mes Lettres en vers dernières,  
 Rebutant les tristes matières,  
 Et du temps suivant les billets,  
 Je n'écrivais que de ballets,  
 Momons, mascarades et danses,  
 Et des autres réjouissances ;  
 À présent, quittant les momons,  
 Il faudrait parler des sermons  
 De nos prêcheurs évangéliques,  
 Dont les discours scientifiques  
 Expliquent dans maint sacré lieu  
 Les saints commandements de Dieu,

Enseignant comme il les faut suivre  
 Et la façon dont il faut vivre.  
 Mais entre les plus excellents,  
 Le révérend père Cueillens,  
 Qui dans la chapelle royale  
 Ses talents précieux étale,  
 Prêche et moralise, dit-on,  
 D'un si prudent et sage ton,  
 Que de tous les sujets qu'il traite  
 La cour paraît fort satisfaite,  
 Étant zélé, docte, éloquent,  
 Et fort touchant par conséquent.  
 J'aime et j'estime ce bon père,  
 Depuis quatre ans je le révère,  
 Et c'est pour cela qu'aujourd'hui  
 Je parle volontiers de lui.  
 Cet autre fameux personnage,  
 Ce prélat si docte et si sage,  
 [dans la marge : Monsieur l'Évêque d'Acqs.]  
 Qui s'est acquis un évêché  
 Pour avoir toujours bien prêché  
 Et pour tout plein d'autres mérites,  
 Prêcha dimanche aux carmélites,  
 Où la Reine mère était lors,  
 Et là, déployant les trésors  
 De la singulière éloquence  
 Jointe et mêlée à sa science,  
 Et cette auguste majesté,  
 Dont le cœur est toujours porté,  
 De son instinct et sans contrainte,  
 À faire cas des choses saintes,  
 Attentivement l'entendit  
 Et prisa fort tout ce qu'il dit.  
 Ses sermons, diserts à merveilles,  
 Ont souvent charmé mes oreilles ;  
 Autrefois je l'ai fort suivi  
 Et toujours il m'a fort ravi ;  
 Il ne faut donc pas qu'on s'étonne  
 Si je parle de sa personne,  
 Car c'est un admirable humain  
 Que j'honore de longue main.  
 Enfin, dans toutes nos églises,  
 Les chaires ont été commises  
 (Ce m'ont dit de certains docteurs)  
 À de si grands prédicateurs  
 Que de longtemps en cette ville  
 Les saints textes de l'Évangile  
 N'ont été si bien expliqués,  
 N'ont été si bien appliqués  
 Qu'avec une ferveur extrême  
 Ils le sont durant ce carême.  
 C'est à nous de les écouter  
 Et tout de bon d'en profiter.

÷ Sur le père Cueillens, voir Augustin Hurel, *Les Orateurs sacrés*, Paris, Didier, 1872, t. I, p. 176.

÷ Le « fameux personnage » qui prêche le carême aux Carmélites de la rue du Bouloi est Mgr Le Boux, évêque de Dax. On trouve ses œuvres complètes dans Migne, *Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés*, vol. XII, Paris, 1845. Hurel lui consacre une notice dans *Les Orateurs sacrés*, t. I, p. 94-110. Voir également Abbé É. Riboulet, *Étude historique sur Mgr Guillaume Le Boux, évêque de Périgueux et prédicateur ordinaire de Louis XIV*, Périgueux, 1875 [BNF, LN27-28422]. Je suppose que, si l'on pouvait trouver dans ses œuvres la moindre allusion à Molière, les moliéristes du XIX<sup>e</sup> siècle s'en seraient aperçus.

÷ L'abbé Lebarq établit sans peine [CE.O., IV, 600] que celui de l'église Saint-Thomas-du-Louvre est assuré par Bossuet. Dans les *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, que rédigera 50 ans plus tard son secrétaire, l'abbé Le Dieu, on peut lire [éd. abbé Guettée, Paris, 1856, p. 92] :

Il est certain qu'en 1665, il prêcha le carême dans l'église de Saint-Thomas-du-Louvre, où toute la cour et les reines l'allaient entendre.

÷ Loret établit en tout cas qu'en ce premier dimanche, la reine mère a choisi d'aller aux Carmélites plutôt qu'à Saint-Thomas-du-Louvre.

### Lun 23 février 1665

• Dans la nuit du lundi au mardi [?], la Seine et la Bièvre débordent. Gui Patin écrit le lendemain à André Falconet [III, 515] :

Le dégel et la neige fondue ont merveilleusement grossi la rivière, ce qui fait encore peur à bien du monde qui a peur de la ruine des ponts. La petite rivière des Gobelins [la Bièvre] a bien fait du ravage dans le faubourg Saint-Marceau. Elle a débordé en une nuit et y a bien noyé des pauvres gens. On en comptait hier, ce 24 février, quarante-deux corps qui avaient été repêchés, sans ceux que l'on ne sait pas.

÷ Le 23 janvier, le prince de Condé écrivait à la reine de Pologne que « toutes les rivières [étaient] gelées ».

÷ Cinq jours plus tard, dans sa Lettre du 28 – qu'il qualifie d'« aquatique » –, Loret évoquera, v. 25-70, cette double crue en termes bien peu burlesques :

La rivière de cette ville,  
Dont le flux est assez tranquille,  
Mais qui parfois, quand il s'y met,  
De fort grands désordres commet,  
En divers lieux de son passage  
A fait maint terrible ravage,  
A fait fuir de leurs tisons,  
Chambres, cabinets et cloisons,  
Les pères, mères, fils et filles  
De multitudes de familles ;  
A renversé les fondements  
De quantité de bâtiments.  
Elle a déraciné maint arbre,  
Entrouvert des tombes de marbre,  
Mis tous les quais en désarroi,  
Fait trembler tous les ponts d'effroi,  
Gâté, dans cette grande ville,  
Des muids de vin plus de dix mille,  
Bref, par ses flots dévergondés,  
Plusieurs beaux jardins inondés.

On n'a pas seulement des preuves  
Des grands maux que font les grands fleuves ;  
Les moindres (mêmes) sont malins,  
Témoin celui des Gobelins [= la Bièvre],  
Dont les furieuses malices  
Renversèrent des édifices  
Où se trouvèrent accablés  
Grand nombre de gens assemblés,  
Qui, pour se sauver du déluge,  
Cherchaient en ces lieux un refuge ;  
Des gens d'honneur et de crédit  
Aujourd'hui même m'ayant dit  
Que dans ces débris déplorables  
Plus de cinquante misérables,  
Hommes, femmes, filles, garçons,  
Enfin, gens de toutes façons,  
Qui dans un seul lieu se rendirent,  
Par un double trépas périrent,  
Par la chute du bâtiment  
Et par le rapide élément,  
Y compris (ô chose cruelle)  
Quelques enfants à la mamelle,  
Qui, par un tragique destin,  
Trouvèrent au bout du tétin,  
Parmi le lait et la rivière,  
Le bout de leur triste carrière.

÷ La précédente crue de la Seine remontait au 27 février 1658, en plein carnaval. Le *Journal d'un voyage à Paris*, p. 422-423, donne une description précise des dégâts qu'elle avait causés :

Le 27. Par le dégel, il se forma ici un grand déluge, et la rivière déborda de telle façon que nos plus belles rues, les plus grandes et les plus fréquentées, comme sont celles de Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Antoine et plusieurs autres, furent

remplies d'eau en beaucoup d'endroits. On n'y peut aborder la plupart des maisons qu'en bateau, et au lieu d'entrer par la porte on est souvent obligé de passer par les fenêtres.

### **Mar 24 février 1665**

- Cinquième représentation du *Festin de Pierre*. R : 2390 l.
  - ÷ Registre : « Part..... Capucins 5 l, 3 s..... 120 l. »
  - ÷ C'est la plus forte recette réalisée par le spectacle. Ce chiffre restera un record jusqu'à la première du *Tartuffe*, le 5 février 1669, qui produira une recette de 2860 livres.
  - ÷ Le contraste est saisissant avec ce qui précède ; mais le 28 février 1658, déjà, évoquant la crue de la Bièvre, Gui Patin écrivait : « Voilà des malheurs publics qui nous menacent, disent les bonnes gens, ainsi que d'autres calamités. On ne laisse pas de faire ici des bals, des ballets et de belles collations... »
- *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 238 :
  - Le 24<sup>e</sup> de février, l'assemblée fut chez M. le marquis de Laval. M. du Metz y proposa l'établissement d'une maison pour retirer les ministres et les proposants convertis qui auraient besoin d'une instruction plus forte que des particuliers du commun. La Compagnie approuva fort cette résolution, mais elle la renvoya au Conseil de M. l'Archevêque [Hardouin de Péréfixe], afin qu'on pût y travailler publiquement.
  - ÷ C'est la troisième fois en un an que l'archevêque de Paris est cité dans les *Annales*.
  - ÷ Cette réunion est la dernière dont l'historien de la Compagnie donne le détail ; après quoi il écrit :
    - Pendant que toutes les séances se faisaient avec tant de secret et de prudence, pour ne point choquer ceux à qui l'on devait du respect, les ennemis de la Compagnie continuaient de la persécuter. [...] Depuis ce temps-là, les affaires de la Compagnie allèrent toujours en diminuant. Le petit nombre rendit les assemblées fort languissantes, et les œuvres périssaient faute de concours, de bons offices et d'aumônes. Le monde était si déchaîné contre les dévots que, par prudence, on n'osait parler ni recommander une bonne œuvre qu'à ses amis forts particuliers. Et comme on ne recevait plus personne, on ne suppléait point aux plus âgés, qui mouraient tous les jours, aux plus zélés, qui prenaient parti ailleurs, ni aux riches, qui se retournaient par prudence ou par affaires particulières.
    - Toutes ces choses jetèrent enfin la Compagnie dans un total anéantissement, et il n'en est demeuré que les ouvrages solides et permanents qui se sont établis par ses soins pendant qu'elle avait toute sa force.
  - ÷ Rien n'indique qu'il y ait eu une nouvelle interdiction de se réunir, ni quoi que ce soit qui ressemble à une (auto)dissolution.
  - ÷ De même, d'Argenson n'évoque pas la mort de la reine mère, dont les historiens affirment qu'elle a « grandement affaibli la CSS et les adversaires de Molière » [L. Thirouin, dans Pierre Nicole, *Traité de la Comédie et autres pièces d'un procès du théâtre*, p. 158, note 40].

### **Mer 25 février 1665**

#### **Jeu 26 février 1665**

- Le duc de Sully, petit-fils du ministre de Henri IV, est reçu solennellement au Parlement par le prince de Condé « suivi d'une belle noblesse » [Lettre de Loret du 28 et la *Gazette* du 7 mars, citée au 6 janvier].

#### **Ven 27 février 1665**

- Sixième représentation du *Festin de Pierre*. R : 2108 l.
  - ÷ Registre : « Part..... Capucins 3 l, 7 s..... 115 l. »
- Ce jour-là, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [149-150] :
  - On parle fort ici d'un pèlerinage pareil à celui de Votre Majesté, hormis qu'il ne sera ni si incommode, ni si long. Le roi et la reine avaient fait un vœu d'aller à Notre-Dame-des-Ardilliers, qui est dans les faubourgs de Saumur ; mais l'ayant trouvée trop loin d'ici, il a changé ce voyage-là en celui de Notre-Dame-de-Chartres, et a donné dix mille écus aux pauvres pour cela. On doit commencer ce voyage la semaine sainte, et on n'y sera que trois jours en tout.
  - Il n'y a pas grandes nouvelles ici présentement. On a fort parlé d'une lettre que l'on trouva il y a quelque temps à un bal aux pieds de la comtesse de Guiche. On dit que c'était elle qui l'écrivait, et il y avait dedans : « Je ne puis plus souffrir ce

bossu de Luxembourg, c'est un fripon et un importun qui me fait mal au cœur, je vous prie de m'en délivrer.» Il y a longtemps que le monde dit que M. de Luxembourg est amoureux d'elle, et il en fait assez les façons, quoiqu'il soit le meilleur ami du comte de Guiche. *Cette lettre-là a fait furieusement de bruit*, et comme le comte de Guiche est assez haï dans la cour, on a tourné cette lettre bien malicieusement et on a voulu dire qu'elle écrivait à un autre galant et qu'elle lui sacrifiait M. de Luxembourg.

- La *Gazette* du 7 mars rapportera :

Le 27, la reine, pour signaler sa reconnaissance envers Sainte Geneviève, aux intercessions de laquelle Sa Majesté croit devoir sa guérison, se rendit en l'église de cette patronne du royaume, accompagnée de Mademoiselle et de plusieurs dames de marque, et, ayant été reçue et complimentée par l'abbé et les chanoines réguliers, elle entendit la messe devant la châsse, qu'on avait à cet effet découverte avec les cérémonies ordinaires et environnée de très grand nombre de cierges.

Le même jour, Sa dite Majesté entendit avec la reine mère la prédication du Père Cueillens en la chapelle du Louvre, où était aussi Mademoiselle.

### **Sam 28 février 1665**

- Poursuivant et achevant la lettre citée plus haut, au 23, Gui Patin écrit :

Ces jours-ci, plusieurs grands de la cour ont été masqués, habillés en conseillers de la cour. C'est que l'on se moque de plusieurs du Parlement ; aussi leur ôte-t-on leur augmentation de gages<sup>22</sup>, et même ils sont menacés de la polette (sic) que le roi veut leur ôter. Peut-être que cela leur apprendra à faire meilleure justice<sup>23</sup> ; *vexatio dat intellectum*, joint que toutes ces grandes charges et ce pouvoir engendrent bien de la vanité.

÷ Le carême ayant commencé le 18 février, dix jours avant la rédaction de cette lettre, les réjouissances de carnaval devraient être terminées. Or, les mascarades continuent, du moins pour les grands de la cour.

- Ce même jour, dans sa Lettre en vers, après avoir dit « deux mots des débris / Que les eaux ont faits dans Paris » (voir au 23), Loret poursuit :

On ne parle de tous côtés  
 Que des grandes calamités  
 Qu'ont causées, par leur abondance,  
 Les eaux en divers lieux de France,  
 Et dans d'autres climats aussi.  
 Mais si j'avais dessein ici  
 De faire ou tracer les peintures  
 De tant d'étranges aventures,  
 Ce serait un trop long discours.  
 Il faut donc en trancher le cours  
 Et, sans sur ce sujet m'étendre,  
 Vous faire seulement entendre  
 Que ces dégâts et ces malheurs,  
 Sources d'ennuis et de douleurs,  
 Selon maint et maint interprète,  
 Sont des effets de la Comète.  
 D'autres gens d'esprit et de nom  
 Disent absolument que non  
 Et qu'il n'appartient qu'aux pécores  
 D'en accuser les météores.  
 Je laisse aux sublimes docteurs,  
 Je laisse aux grands contemplateurs,  
 D'opinions toujours diverses,  
 À décider ces controverses.  
 Pour moi qui ne suis point profond,  
 Qui n'ai de science aucun fond,  
 Et que le moindre enfant de classe  
 (Hors les matières du Parnasse),  
 Ne fût-il qu'un petit *stultus*,  
 Rendrait incontinent *victus*,  
 Sans attribuer rien aux astres  
 De nos biens ni de nos désastres,  
 Je suis d'avis que les péchés  
 Dont les humains sont entachés

22. Voir ci-dessous le *Journal* d'Ormesson au 29 avril.

23. Sur les augmentations de gages, voir Marion, *Dictionnaire des institutions de la France*, p. 251.

Sont les causes essentielles  
 De ces afflictions cruelles,  
 De ces maux et fléaux divers  
 Qui s'épandent dans l'univers,  
 Surtout de ces neiges fondues  
 Par qui l'on voit presque perdues,  
 Dans la plupart des horizons,  
 Des campagnes et des maisons,  
 Des bois, des prés, des pâturages,  
 Des vignes et des jardinages.  
 Mais, Dieux ! ne puis-je m'empêcher  
 De remonter et de prêcher,  
 N'en ayant (je vous le confesse)  
 Aucune mission expresse ?  
 Certes, ce mien raisonnement  
 N'est pas jaser burlesquement  
 Et j'écris d'un ton trop sévère.  
 Mais il faut que l'on considère  
 Qu'il ne s'agit plus maintenant  
 Du temps de Carême-prenant.  
 [Voir l'éloge des prédicateurs du Carême au 22.]  
 Mais, ô bon Dieu ! je prêche encore,  
 Ah, que cette *Lettre* est pécore  
 Et que plusieurs qui la liront  
 De tout leur cœur la fronderont !  
 Ô censeurs de mes rêveries,  
 Que j'appelle griffonneries,  
 Frondez, frondez, vous le pouvez,  
 Et même vous le devez.  
 Mais, ô Musette, es-tu pas vaine !  
 D'être frondé vaux-je la peine ?  
 Serais-je un auteur important ?  
 Ah ! non, ne présumons pas tant :  
 Quoiqu'aucuns me traitent d'illustre,  
 Mes vers n'ont pas assez de lustre  
 (Hors quelques petits roupieux)  
 Pour m'acquérir des envieux.  
 Je ne suis pas de ces génies  
 Qui, dans les grandes compagnies,  
 Ont, depuis un, deux ou trois ans,  
 Des censeurs et des partisans.  
 Mais tout ceci, c'est bagatelle.  
 Disons du moins une nouvelle.

÷ Les quatre vers cochés pourraient bien faire référence à Molière et à Corneille.

### **Dim 1 mars 1665**

- Deuxième dimanche de carême.
- Septième représentation du *Festin de Pierre*. R : 1208 l.  
 ÷ Registre : « Part..... 65 l. »  
 ÷ La recette a baissé de près de moitié par rapport au 27 février. Elle ne remontera plus.  
 ÷ Outre le carême et les intempéries, une autre explication peut être avancée : pendant la première quinzaine, les places ont été mises au double. À moins que la nature du public ait changé, et que le nombre de loges louées soit moins nombreux que dans les premiers jours.
- Suite de la *Gazette* du 7 mars :  
 Le premier du courant [...], premier dimanche du mois, le roi et la reine, accompagnés de Monsieur et de Mademoiselle, ouïrent aussi le sermon en la chapelle du Louvre, et la reine mère entendit celui de l'évêque d'Aqs [de Dax] aux carmélites de la rue du Bouloi.
- Ce même jour sans doute, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 516] :  
 On n'est point content à la cour du curé de Vauvre (à quatre lieues de Chartres), nommé Gendron, qui ne soulage point la Reine mère, comme il avait promis. Les douleurs sont quelquefois apaisées, mais elles retournent encore plus cruelles, si bien que les nuits lui sont fort fâcheuses, et quelquefois sans dormir. Elle a eu

depuis peu une faiblesse si grande que tous ceux qui la virent en cet état eurent peur : aussi tout est suspect à cet âge, à cette maladie et à tant d'accidents. Notre Hippocrate, qui était un homme incomparable, l'a dit avant moi, et quoique je souhaite une longue vie à la reine, comme médecin je suis persuadé qu'elle ne vivra pas longtemps.

- Dans ses *Mémoires*, p. 410, Bussy-Rabutin écrira :  
Au commencement de mars, le chancelier Séguier, le duc de Saint-Aignan et mes autres amis de l'Académie française me convièrent de prendre la place du célèbre Perrot d'Ablancourt, qui venait de mourir. J'y consentis, et, m'étant préparé à parler dans cette assemblée le jour que j'y serais reçu, comme c'est la coutume, je le fis en ces termes<sup>24</sup>...

### **Lun 2 mars 1665**

- Mort d'André Lefèvre d'Ormesson. Son fils Olivier commente [*Journal*, II, 319 et suivante] :

Cette nouvelle ayant été répandue partout, les visites ont commencé, dès dix heures, et elles ont continué jusqu'à la nuit avec une foule extraordinaire. Toutes les personnes, et de la cour, et de la robe, et du commun, témoignant un regret véritable de sa perte, avec une estime particulière de sa vertu, la conduite de toute sa vie, et celle qu'il a tenue dans cette dernière occasion du procès, et la fermeté avec laquelle il a souffert l'opération de la taille, et considéré, ou plutôt souhaité la mort, étant en admiration de tout le monde, en sorte que chacun se pressait de venir témoigner sa douleur de sa perte. L'on y ajoutait encore la considération de mes intérêts et le désir que le roi me conservât sa place dans le conseil [d'État], me l'ayant promise, et la crainte que l'on ne prît cette occasion pour se venger contre moi de l'affaire de M. Fouquet.

### **Mar 3 mars 1665**

- Huitième représentation du *Festin de Pierre*. R : 1088 l.  
÷ Registre : « Part..... 54 l. »
- Ce jour-là, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 517] :  
On vient de pendre, en la rue Saint-Denis, près des Innocents, une malheureuse femme nommée la Valentin, célèbre receleuse et larronnesse. *Jamais je ne vis tant de monde.*
- D'Ormesson note dans son *Journal* :  
Ce jour-là, les visites continuèrent, avec une foule étonnante et de la cour et de la ville, chacun témoignant une douleur véritable de la mort de mon père.

### **Mer 4 mars 1665**

- Funérailles d'André d'Ormesson. Son fils note dans son *Journal* :  
Le peuple était en foule par les rues pour voir passer ce convoi, et chacun témoignait douleur de cette mort. Dans l'église, toute la nef était pleine de peuple, et le chœur était si rempli de personnes de condition de la cour et de la robe qu'on n'y pouvait entrer. [...] Après le dîner, les visites continuèrent avec une très grande foule. [...] Un autre me dit que M. le Prince [de Condé], avec Chamilly<sup>25</sup>, avait eu la curiosité de voir un homme logé dans l'île, qui faisait paraître le diable ; que d'abord un lion était venu à lui, puis un squelette, puis trois potences, trois roues, et avec les hommes pendus et roués.

### **Jeu 5 mars 1665**

- D'Ormesson note dans son *Journal* : « Les visites ont continué, de toutes les personnes de la plus haute condition de la cour et de la ville. »

### **Ven 6 mars 1665**

- Neuvième représentation du *Festin de Pierre*. R : 1054 l.  
÷ Registre : « Part..... 52 l. »
- La *Gazette* du 14 rapportera :

24. Le *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie*, publié en 1698, date ce discours de réception du mois de janvier, et non du mois de mars, ce qui semble peu probable à la lecture des *Mémoires* de Bussy.

25. Érarid Bouton, comte de Chamilly, sans doute le prétendu destinataire des *Lettres portugaises*.

Le 6 du courant, le roi fit au Roule la revue de la Grande fauconnerie, dont tous les officiers furent présentés à Sa Majesté par le comte des Marets, grand fauconnier de France, ainsi que ceux de la fauconnerie de la Chambre, par le sieur du Boulet Teramini. Puis Sa Majesté alla en la plaine de Saint-Denis prendre le divertissement du vol des oiseaux, qu'elle continua l'onzième.

### **Sam 7 mars 1665**

• Dans sa Lettre du jour, après avoir signalé la mort et l'enterrement d'André d'Ormesson, Loret se défend véhémentement (v. 35-102) contre de mauvaises langues qui « dans certain billet » l'accusent de « croire peu » au purgatoire et de « croire à Charenton, / À Calvin, Bèze ou Mélanton (sic), / À Luther, Carolstadt et Zwingle, / Que j'estime moins qu'une épingle » ; puis il s'excuse de consacrer tant de place dans sa Lettre à cette justification, et il ajoute, v. 119-124 :

Il est vrai, je n'ai pas le fond  
D'un docteur subtil et profond,  
Mais j'ai l'âme bonne et soumise  
Et je crois ce que croit l'Église.  
Lecteurs de ma Relation,  
Excusez ma digression ;  
Des quidams me voulaient confondre,  
Et pour repartir ou répondre  
À ces prétendus gens de bien,  
Je n'avais que ce seul moyen,  
Car je vois fort bien qu'ils me lisent,  
Puisque mes vers les formalisent.  
[...]  
D'ailleurs, je n'ai cette semaine  
Guère couru la prétentaine  
Pour m'informer par-ci par-là  
Tant de ceci que de cela.  
De plus, le temps est si stérile  
De bruits de cour, de bruits de ville,  
Que je ne saurais pas, ma foi,  
Non, je ne savais pas de quoi  
Rendre, à l'ordinaire, complète  
Cette malheureuse Gazette.

÷ L'auteur des *Observations sur [...] le Festin de Pierre* écrira pourtant :  
Cette pièce a fait tant de bruit dans Paris, elle a causé un scandale si public et tous les gens de bien en ont ressenti une si juste douleur...

### **Dim 8 mars 1665**

• Dixième représentation du *Festin de Pierre*. R : 792 l.

÷ Registre : « Part..... Capucins 30 s..... 40 l. »

÷ Dans la marge, La Grange a rajouté : « Capucins ont reçu depuis Pâques [1664], 36 l. 10 s. »

• Même jour : enterrement solennel (150 prêtres !) à l'église Saint-Eustache de Guillaume II Bautru, comte de Serrant, introducteur des ambassadeurs et grand diseur de bons mots, mort la veille à l'âge de 77 ans dans son domicile de la rue des Petits-Champs [la *Gazette* du 14].

÷ Le défunt était grand ami de François de La Mothe Le Vayer.

÷ Loret écrira, dans sa Lettre du 14, v. 55-76 :

Son temps de vivre étant prescrit,  
Monsieur Bautru, ce bel esprit,  
Vers la fin de l'autre semaine,  
D'entrer au tombeau prit la peine,  
Fort regretté des courtisans  
Pour ses apophtegmes plaisants [...]  
Dans toute bonne compagnie  
On faisait cas de son génie ;  
*Il passait fort pour esprit fort*  
Et chacun demeure d'accord,  
Tant maint seigneur que mainte dame,  
Que pour les qualités de l'âme,  
On voit peu de gens aujourd'hui  
Que l'on pût comparer à lui.

÷ ... ou l'éloge funèbre *et public* d'un esprit fort, c'est-à-dire d'un athée !

**Lun 9 mars 1665****Mar 10 mars 1665**

- Onzième représentation du *Festin de Pierre*. R : 889 l.  
 ÷ Registre : « Part..... Capucins 3 l, 5 s..... 47 l. »

• Le même jour, Madeleine Béjart signe, avec Jacques Tyersant père et fils, maîtres tanneurs hongrois à Paris, un contrat d'association en vue de l'établissement d'une manufacture de cuirs façon de Hongrie.

**Mer 11 mars 1665**

- Ce jour-là, un privilège royal signé Justel est accordé au libraire Louis Billaine pour l'impression de *l'Arsace* de Jean Royer de Prade, et du *Festin de Pierre* de Molière.

÷ Ce privilège n'est connu que par la mention qui en sera faite le 24 mai, soit dix semaines plus tard, quand Billaine le fera enregistrer ; voir le Registre de la BNF, ms. fr. 21945, f° 38v° :

Du 24 dudit mois de mai.

Ce même jour, le sieur Louis Billaine, marchand libraire à Paris, nous a présenté un privilège qu'il a obtenu pour l'impression de deux pièces de théâtre, l'une intitulée *Arsace, roi des Parthes*, tragédie composée par le sieur de Prade, et l'autre intitulée *Le Festin de Pierre*, par le sieur de Molière, accordé pour sept ans en date du 11 de mars 1665 et signé Justel.

÷ Sur Henri Justel, protestant érudit, secrétaire du roi (charge qui lui permet de « faciliter l'impression de livres qui auraient soulevé des tempêtes à la Sorbonne en leur facilitant l'accès du privilège royal »), familier du prince de Condé, cicérone à Paris de Christian Huygens, voir C.-É. Engel, « Henri Justel », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 61, 1963, p. 18-30. Voir également ses rapports avec Louis Billaine.

÷ Le même jour, Justel signe le privilège accordé à Louis Billaine pour la publication des *Ceuvres* de Guez de Balzac en deux tomes, qui seront achevées d'imprimer le 5 mai.

÷ *Arsace* a été créée en novembre 1662 et jouée six fois. On s'étonne que la demande de privilège soit faite plus de deux ans après la fin des représentations. La pièce sera finalement publiée chez Théodore Girard, à qui Billaine aura cédé son privilège le 14 mars 1666 [Lancaster, *HFDL*, III, 2, 460].

÷ S'agissant du *Festin de Pierre* : pourquoi envisager l'impression d'une pièce probablement inachevée ?

÷ La demande de privilège a-t-elle été déposée avec l'accord de Molière ? Rien ne permet de l'affirmer.

÷ Si Billaine a suivi la procédure ordinaire, le texte devrait avoir été soumis à Justel dans les premiers jours de mars<sup>26</sup>. Il est rare qu'une demande de privilège soit déposée dans un délai aussi court par rapport à la création de la pièce. Le 31 mai 1660, cependant, Molière avait pris un privilège pour quatre pièces, dont *Le Cocu imaginaire* créé trois jours auparavant. Il s'agissait alors pour lui de prévenir un piratage semblable à celui dont il avait failli être victime, cinq mois plus tôt, de la part de Ribou à l'occasion des *Précieuses ridicules*.

÷ Certains commentateurs suggèrent que cette démarche de Molière visait à éviter les éditions pirates et à s'assurer ainsi que son texte ne serait pas publié. Il n'empêche que le texte présenté par Billaine a été « approuvé » par Justel, qui n'a rien trouvé à redire. D'autre part, la demande de privilège a été déposée par Billaine, et non par Molière.

÷ Dans le même ordre d'hypothèses, on peut imaginer que les *Observations sur [...]* *Le Festin de Pierre*, qui paraîtront quelques semaines plus tard, ont pour but, et non pas seulement pour effet, d'empêcher la publication de la pièce contre la volonté de son auteur.

÷ Sur Louis Billaine (mort en 1681), voir Jean de La Caille, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, Paris, 1689, p. 261 :

26. Sur la procédure d'attribution du privilège, voir H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 690). Le manuscrit est présenté au Chancelier, qui en confie l'examen à un censeur, lequel fait un rapport. Sur la base de ce rapport, le Chancelier décide d'attribuer ou non le privilège. Le manuscrit reste en principe dans ses archives, un exemplaire du livre est déposé dans sa bibliothèque pour vérifier que les éventuelles modifications demandées par le censeur ont bien été faites.

Il fut, comme [son père], le seul imprimeur de tout l'ordre de saint Benoît. Il se rendit illustre par son savoir et par sa capacité, qui l'ont fait estimer pour un des plus habiles libraires de ce temps, ayant même laissé un fonds de librairie des plus considérables de cette ville. Il entendait les langues grecque, latine, italienne et espagnole, dans lesquelles il s'était rendu capable par les voyages qu'il avait faits. Il avait des correspondances et plusieurs magasins de livres dans les pays étrangers, dont le principal était à Rome. [...] Il s'est encore fait distinguer d'entre les autres libraires de son temps par des épîtres dédicatoires, des avis et préfaces de sa composition, dont il ornait la plupart de ses livres. Il (sic) imprimer plusieurs ouvrages considérables, entre autres *Bibliothecae iuris canonici veteris, in duos tomos distributa. Quorum unus canonum ecclesiasticorum codices antiquos, tum graecos, tum latinus complectitur, cum notis Christophori Justelli, in folio* deux volumes en 1661, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis... auctore Carolo Du Fresne, domino Du Cange, in folio* en trois volumes [1678], etc.

◇ Voir également H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 710-712.

◇ Son père a été le premier éditeur de Théophile de Viau et celui de *L'Impiété des Déistes, Athées et Libertins de ce temps* du père Marin Mersenne en 1624.

◇ Il a coédité l'édition originale de *L'École des femmes* et *La Critique de L'École des femmes* et édité diverses œuvres de La Mothe Le Vayer.

◇ Au cours de la même année 1665, il fera paraître une *Dissertation sur la nature des comètes... avec un discours sur les prognostiques des éclipses et autres matières curieuses*, par P. Petit.

◇ Fait étonnant, il sera en 1666 coéditeur, avec Pierre Promé, du *Traité de la comédie et des spectacles* du prince de Conti.

÷ Billaine fera enregistrer son privilège le 24 mai, mais il n'en fera pas usage et la pièce ne sera pas imprimée du vivant de Molière.

÷ Le privilège est accordé pour sept ans, ce qui mène jusqu'au 11 mars 1672, date de la création des *Femmes savantes*.

• Au cours de cette même année 1665, la pièce de Dorimond, imprimée une première fois à Lyon en 1659, puis en 1661<sup>27</sup>, sous le titre de *Le Festin de Pierre ou Le Fils criminel*, reparaît sous le titre de *Le Festin de Pierre ou L'Athée foudroyé, tragi-comédie*.

÷ Le texte n'est précédé d'aucune pièce liminaire ; le nom de son auteur n'apparaît nulle part.

÷ L'extrait du privilège se présente ainsi :

Par grâce et privilège du roi : donné à Paris le douzième avril 1661. Signé par le roi en son conseil De Fayes. Il est permis au Sieur D.M. de faire imprimer une pièce de théâtre par lui composée, intitulée *Le Festin de Pierre*, pendant le temps et espace de cinq ans à compter du jour que ledit livre sera achevé d'imprimer pour la première fois ; Et défenses sont faites à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit livre sans le consentement dudit Sieur D.M. ou de ceux qui auront droit de lui, à peine contre les contrevenants (sic) de quinze cents livres d'amende et de tous dépens, dommages et intérêts, comme il est plus amplement porté par lesdites lettres de privilège.

Ledit Sieur D.M. a cédé son droit dudit privilège à Jean Ribou et Gabriel Quinet, marchands libraires à Paris, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux. Et lesdits Ribou et Quinet ont associé avec eux Jean-Baptiste et Estienne Loyson.

◇ Tous les privilèges accordés à Dorimond en 1661 portaient son nom en toutes lettres. Dorimond n'a jamais rien signé des initiales D.M. Celles-ci, en revanche, peuvent se lire : De Molière...

◇ Tous les privilèges accordés le 12 avril 1661 avaient une durée de sept ans, contrairement à ceux du 26 mars de la même année, qui avaient une durée de cinq ans.

◇ Trois exemplaires de cette réédition de 1665 (Arsenal, Rf 6052 ; Arsenal, GD 23234<sup>28</sup> ; Comédie-Française, Rés. 2. DOR Fes 1665) portent l'adresse d'Étienne

27. La bibliothèque de l'université d'Oxford, Grande-Bretagne, et la bibliothèque de l'université Johns Hopkins de Baltimore (Maryland, USA) semblent posséder chacune un exemplaire de la pièce de Dorimond portant au titre [fiche de JHU] : « Le festin de Pierre; ou, Le fils criminel; tragi comedie dedie à Monseigneur le duc de Rocquelaure par Dorimon, comedien de Mademoiselle. A Lion, A. Offeray, 1661 [c'est-à-dire 1659 ?] » ; 5 p. l., 108 p., 15 x 9 cm.

28. Les deux exemplaires de l'Arsenal, qui appartiennent au même tirage exactement, sont tous les deux à l'adresse d'Estienne Loyson, « au Palais, à l'entrée de la Gallerie des Prisonniers, au Nom de Jésus » ; mais les deux pages de titre sont différentes : au titre de Rf 6052 se voit un fleuron figurant un panier de fruits, au titre de GD 23234 un panier de fleurs (le même qui se voit dans les deux exemplaires à la fin du second acte,

Loyson ; trois (Carré d'art de Nîmes, 8344, n° 30, Lettre 2 ; Bibliothèque municipale de Rennes, 70742, Fonds ancien ; Université de Los Angeles, PQ1794.D655 F4), celle de Jean Ribou ; deux autres (Trinity College de Dublin, OLS B-6-528 no.3, et Manchester, Deansgate / SC7420A) celle de Jean-Baptiste Loyson.

÷ Le changement de sous-titre ne peut qu'être lié au bruit suscité par le spectacle du Palais-Royal. Voir au 29 novembre 1665 et au 14 janvier 1666 une opération similaire à propos de l'*Alexandre* de Racine.

÷ Le titre sera repris par Rosimond en 1670, avec son *Nouveau Festin de Pierre ou L'Athée foudroyé*.

÷ Le même texte de Dorimond sera réédité plusieurs fois à Paris et à Amsterdam sous le nom de J.B.P. de Molière : 1674, 1679 (2), 1683 (Wetstein), alors qu'il ne sera jamais réédité sous le nom de son véritable auteur.

÷ Dans sa *Bibliographie moliéresque*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1875, notice 549, Paul Lacroix ne signale pas cette réédition de la pièce de Dorimond ; mais la notice 550 « décrit » une réédition, faite au cours de cette même année 1665 chez le même Ribou, de la pièce de Villiers (publiée chez Sercy le 4 octobre 1659), dont le sous-titre serait toujours « le Fils criminel ». Le privilège, précise Lacroix, est daté du 12 avril 1661 ; or c'est la date à laquelle Dorimond a obtenu des privilèges pour l'impression de ses œuvres, celle aussi que porte le privilège de la réédition de son *Festin de Pierre* et, à cette date, le privilège de Sercy court toujours, puisque, donné le 3 octobre 1659, il était valable pour sept ans.

÷ Arthur Desfeuilles ne signale pas cette prétendue réédition du texte de Villiers dans sa Notice bibliographique des *Ceuvres de Molière* [GEF, Paris, 1893, t. XI, p. 134]. Si Gendarme de Bévoitte l'évoque dans son *Festin de Pierre avant Molière*, p. 146, c'est pour préciser immédiatement en note qu'il n'a pu voir ce texte ; sans doute a-t-il été induit en erreur par la notice de Lacroix. A.J. Guibert, en revanche, ne craint pas d'affirmer, dans sa *Bibliographie des œuvres de Molière publiées au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du CNRS, 1961, t. II, p. 792, que « l'édition la plus connue [du *Festin de Pierre* de Villiers], tout en restant rare, est de 1665, publiée par Jean Ribou, in-12 » ; on aimerait qu'il cite au moins un exemplaire de cette édition rare...

- Le même jour, Madeleine Béjart loue pour ses affaires une maison du faubourg Saint-Victor, moyennant 400 livres de loyer annuel [*Cent ans*, 407-408].

### Jeu 12 mars 1665

- Mi-carême.

### Ven 13 mars 1665

- Douzième représentation du *Festin de Pierre*. R : 908 l.
  - ÷ Registre : « Part..... Capucins 30 s..... 50 l. »
- La Gazette du 21 rapportera :
 

Le 13 du courant, le Roi et la Reine, accompagnés de Mademoiselle et de grand nombre d'autres dames de qualité, aussi richement que galamment vêtues, allèrent à Versailles prendre le divertissement de la chasse du cerf, ensuite duquel toute la compagnie fut régaler d'une magnifique collation, et le comte de Lira, envoyé d'Espagne, s'y étant trouvé, admira la beauté du lieu et la magnificence de notre cour.
- À cette date, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 328] :
 

L'on parle d'une boule de feu en forme de dragon tombée près du village de La Chapelle, qui a fait un trou dans la terre jusqu'à l'eau, et qu'on n'en trouve point le fond. Le trou est véritable et il est fort creux ; mais c'est une carrière, et le surplus est imagination.
- Le même jour, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [151] :
 

J'aperçois qu'il y a présentement à la cour quelque grande affaire entre Madame et la comtesse de Soissons [Olympe Mancini] ; je crois même que Vardes et le comte de Guiche y sont mêlés, mais je n'ai encore pu découvrir ce que c'est. Je ne doute point que je ne le sache bientôt, et je ne manquerai pas de le mander à Votre

---

p. 31, et à la fin du quatrième, p. 72) ; au titre de Rf 6052, la virgule qui suit le mot PIERRE est placée trop haut (alors qu'elle est à peu près au bon niveau dans GD 23234), et l'apostrophe de L'ATHÉE est placée trop bas (alors qu'elle est au bon niveau dans GD 23234).

Majesté le premier ordinaire. Je crois que c'est quelque chose d'assez considérable, mais je n'ai encore pu pénétrer ce que c'était.

÷ Voir au 19 et au 20 mars.

- Le même jour enfin, Jean Chapelain écrit à l'érudit caennais Le Paulmier de Grentemesnil [*Lettres*, II, p. 387-388] pour lui dire l'indignation que lui inspirent les « bouffonneries infâmes » de ce « fripon de Despréaux » :

Monsieur, quand sur ce que vous m'aviez l'honneur de m'écrire touchant ces bouffonneries infâmes que mes envieux avaient composées contre moi, je vous mandai à qui le nommé Despréaux les attribuait en les récitant, j'eus bien de la peine à concevoir que M. Delasson, qui m'était aussi inconnu que moi à lui, eût pu avoir une aussi indigne tentation que celle de vouloir tourner en ridicule un homme qui a vieilli dans quelque estime, et dont le genre de vie a toujours été fort éloigné de donner prise sur lui de ce côté-là, un homme, dis-je, que, sans vanité, les têtes couronnées, les princes et les princesses, les cardinaux et les ministres d'État ont considéré comme digne de leur approbation et de leurs bienfaits. Je ne vous le mandai aussi que comme une chose dont la malignité du farceur se prétendait couvrir, voyant, par la honte que des gens de la première qualité lui en firent, que les rieurs n'étaient pas pour lui, et que l'aveu du libelle lui pourrait attribuer une distribution qui serait bien autrement la risée du monde que ses impertinentes compositions, ceux qui lui parlaient étant tout propres à l'en châtier sur le champ sans m'en demander avis et même contre mon intention.

÷ Les parodies : le *Livre abominable*, le *Chapelain décoiffé*, le *Colbert enragé* [ou « Le Percé »], [Gilles] *Boileau ou La Clémence de Colbert*.

÷ Le *Chapelain décoiffé* a été composé sans doute au cours du second semestre de l'année 1664. Un éditeur de la pièce, Pierre Du Bois, écrira en 1666 [cité par Émile Magne dans sa *Bibliographie générale des œuvres de Boileau*, Paris, 1929, I, 63] :

Cette pièce a été faite peu après les présents faits aux auteurs par le roi, desquels La Serre n'eut point de part. 1664.

÷ C'est le 22 août 1664 qu'a été portée dans les Comptes des bâtiments du roi une liste de trente-et-un poètes gratifiés, liste d'où La Serre est absent. Voir J. Guiffrey, *Comptes des bâtiments du Roi*, Paris, Imprimerie nationale, 1881, t. I, p. 56. Ordre de paiement du 26 août signé de Colbert.

÷ Sur les auteurs de cette parodie, voir le témoignage de Tallemant : « On accuse Chapelain d'avoir fait cette pièce, et Racine de l'avoir revue avec Furetière. »

÷ Brossette écrira dans ses registres :

Dans la place du cimetière Saint-Jean, il y avait alors un traiteur fameux, chez qui s'assemblaient tous les jours ce qu'il y avait de jeunes seigneurs des plus spirituels de la cour, avec MM. Despréaux, Racine, La Fontaine, Chapelain, Furetière, et quelques autres personnes d'élite. Là fut composée la parodie de quelques scènes du *Cid*.

÷ S'il faut en croire Émile Magne [*Bibliographie générale des œuvres de Boileau*, I, p. 63], le *Chapelain décoiffé* paraîtra au cours de cette même année 1665, à Paris, chez Nicolas Tibaud, puis dans un *Nouveau recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps*, p. 1-15. Voir A. Bernhard, *Die Parodie Chapelain décoiffé*, Naumbourg, 1910.

◇ L'exemplaire de ce recueil [Ars. 8° BL 9991] ne contient pas ce texte<sup>iii</sup> ; les pages 1 à 15 y sont occupées par la Relation du Voyage du Roi à Nantes de Saint-Aignan (non signée), une Élégie sur le sujet de la disgrâce de Monsieur F[ouquet] (de Mille de Scudéry, selon Lachèvre), un sonnet Sur la naissance de Madame, de Benserade et un autre du même au même sur la mort de ladite Madame.

◇ Présence, à la suite l'un de l'autre, du Voyage et de l'Églogue, parus tous deux à l'origine dans le recueil de *Nouvelles poésies et prose galantes* chez Estienne Loyson en 1661 et analysé par Théo Henusse.

### **Sam 14 mars 1665**

- Si l'on en croit une lettre du duc d'Enghien datée de la veille [152], il doit y avoir demain à Versailles une grande chasse. La reine y va avec force dames, et doivent (sic) monter à cheval. Mais *il fait un si vilain temps* que je ne crois pas qu'elles y aient beaucoup de plaisir.

÷ La *Gazette* date cette chasse de la veille ; voir au 13.

- Dans sa Lettre du jour, Loret écrit, v. 77-118 :

Dans notre paroisse royale,  
De tout Paris la capitale,  
S'est faite, par dévotion,

Certaine congrégation  
 De dames pieuses et prudes,  
 Dont les saintes sollicitudes,  
 Les vigilances, les bontés,  
 Vont à régler les charités  
 Que font les âmes vertueuses  
 Aux familles nécessiteuses,  
 Qui, faute de vin, chair ou pain,  
 Pourraient mourir de male faim  
 Sans cette assistance réelle.  
 Cette institution est belle,  
 Car la Reine mère du Roi,  
 Qui prend plaisir à cet emploi,  
 Se déclarant surintendante  
 De cette troupe bienfaisante,  
 Les Dames de la Charité,  
 Révérant son autorité,  
 Semblent toutes, en faveur d'elle,  
 Agir avec un plus beau zèle :  
 Car ses ordres étant suivis,  
 Les pauvres en sont mieux servis,  
 Leurs misères mieux allégées  
 Et leurs douleurs mieux soulagées.  
 Ô modèle de piété,  
 Sage et dévote Majesté,  
 Le Ciel vous soit toujours propice,  
 Le Ciel à jamais vous bénisse !  
 Il faudrait que jamais le cours  
 Ne finît de vos nobles jours,  
 N'était, ô Reine incomparable,  
 Qu'il est juste et bien raisonnable  
 Qu'après plus de cent ans passés,  
 Vos bienfaits soient récompensés  
 De ces couronnes immortelles,  
 De ces délices éternelles,  
 De ces fruits de paix et d'amour  
 Que dans le céleste séjour,  
 Après leurs travaux et leurs peines,  
 Dieu réserve aux pieuses reines.

### **Dim 15 mars 1665**

- Treizième représentation du *Festin de Pierre*. R : 830 l.  
 ÷ Registre : « Part..... Capucins 19 s..... 46 l. »
- La *Gazette* du 21 rapportera :  
 Le 15, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Madame et Mademoiselle, entendirent en la chapelle du Louvre la prédication du père Cueillens.  
 Le même jour, Messire Claude Joly, ci-devant curé de Saint-Nicolas-des-Champs, si célèbre par sa piété, sa doctrine et ses éloquentes prédications, fut sacré évêque d'Agen dans l'église de Saint-Martin par notre archevêque [Hardouin de Péréfixe] assisté des évêques d'Angoulême et de Saintes, en présence de plusieurs autres prélats et personnes de qualité, notamment des plus considérables de sa paroisse...

### **Lun 16 mars 1665**

#### **Mar 17 mars 1665**

- Quatorzième représentation du *Festin de Pierre*. R : 736 l.  
 ÷ Registre : « Part..... Capucins 35 s..... 38 l. »
- Les *Comptes des bâtiments du roi* [Guiffrey, 1881, I, 51] mentionnent à cette date un versement de 1 350 livres « au sieur Vigarini, pour les décorations de théâtre qu'il a fournies ».

#### **Mer 18 mars 1665**

- Dans une lettre expédiée le 20 à André Falconet, Gui Patin écrit [III, 519] :  
 Hier, ce 18 mars, en revenant de ma leçon, je vis, sur le Pont Notre-Dame, mener à la Grève un certain méchant malheureux coquin natif de Flandre, qui avait

poignardé son maître dans Pontoise ; c'était un seigneur anglais [milord Karinthon], dont il voulait avoir la bourse. Il était condamné d'avoir le poing coupé et d'être rompu tout vif, ce qui fut exécuté. [...] Ce valet fut brûlé trois heures après être rompu, selon que l'arrêt portait. Il n'était point encore mort quand il fut jeté dans le feu. Dans le testament de ce bon mais malheureux maître, il se trouve qu'il donnait à ce pendard de valet 10000 livres.

On a fait connaître au roi quelques intrigues de la cour, par une lettre qui avait été écrite à Paris et envoyée en Espagne, d'où elle a été renvoyée à Paris et donnée à la reine mère, qui l'a mise entre les mains du roi. Le comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, y est mêlé. Le roi est fort fâché contre lui ; il a envoyé à Aiguemortes faire arrêter le marquis de Vardes, lequel se trouve enveloppé en l'intrigue aussi bien que la comtesse de Soissons et autres.

÷ La proximité temporelle des lettres de Condé (19) et de son fils (13 et 20) et de celle de Patin (18) montre que le dévoilement de cette intrigue ne remonte sans doute guère plus loin que le 10 mars.

• La *Gazette* du 21 écrira :

Le 18, veille de saint Joseph, les reines, accompagnées de Monsieur, allèrent donner les premiers témoignages de leur vénération à ce saint patriarche en l'église des Feuillants, qui était extraordinairement parée pour cette solennité...

÷ Dans sa Lettre du 22, Loret décrit lui aussi, v. 93-154, ces cérémonies à l'église des Feuillants :

Guère de fêtes solennelles  
N'ont de longtemps paru si belles,  
Nos souveraines Majestés,  
Modèles de toutes bontés,  
L'une et l'autre Altesse Royale,  
Dont chacune n'a point d'égale,  
Mademoiselle mêmement,  
Qui s'attache visiblement  
(Et surtout aux jours de prière)  
À notre prude reine mère,  
Laquelle sage Majesté,  
Miroir de libéralité,  
Honneur de la maison d'Autriche,  
Fit, ce jour, un présent fort riche  
Auxdits Feuillants, savoir d'un dais  
Des plus beaux que l'on vit jamais,  
Et dont la précieuse étoffe  
Éblouirait un philosophe ;  
Bref, toute cette belle cour  
Qui pour ce saint a de l'amour,  
Et bien d'autres qui s'y rendirent,  
À genoux humblement se mirent  
Pour révéler en ce saint lieu  
Le saint patron du Fils de Dieu,  
[...]  
Ce prédicateur de renom  
Dont est sorti maint bon sermon,  
Monsieur l'abbé de Fromentières,  
Éloquent sur toutes matières,  
Ledit saint panégyrisa  
Et si savamment exposa  
Ses qualités toutes modestes,  
Ses vertus, ses grâces célestes,  
De ces saintes humilités  
Dans ces admirables clartés,  
Que toute la grande Assemblée  
Fut d'admiration comblée  
(Et jusques au moindre auditeur)  
Du saint et du prédicateur.

**Jeu 19 mars 1665**

• Fête de saint Joseph, jour chômé.

÷ Le 20, Gui Patin écrira à André Falconet [III, 520] :

Hier, jour de la Saint-Joseph, M. Matthieu de Mourgues, âgé de 82 ans, fit un sermon dans les Incurables, où il demeure, en l'honneur de saint Joseph, en présence de la reine [voir au 19 mars 1661].

÷ Suite de la *Gazette* du 21 :

[...] et le lendemain, le roi aussi, accompagné de Monsieur, y fut pareillement signaler sa piété, Sa Majesté ayant été reçue par le prier, à la tête de tous ses religieux, et l'abbé Frémontières (sic pour Fromentières) fait le panégyrique avec grand applaudissement.

Le même jour, la reine mère, qui avait fait ses dévotions aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, y entendit avec une particulière satisfaction l'éloge du saint prononcé par le père Virdoux, professeur en théologie, de l'Ordre de Fontevault, où étaient Monsieur et Madame, avec une grande partie de la cour ; et la reine [Marie-Thérèse], ayant fait ses dévotions aux carmélites de la rue du Bouloi, alla entendre, en l'église de l'Hôpital des Incurables, la prédication du sieur de Saint-Germain de Morgues (sic).

• Le même jour, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [153] :

Il est arrivé une affaire assez fâcheuse à la cour pour les gens qui y sont intéressés. Depuis la prison de Vardes [voir au 12 décembre 1664], Madame et Mme la comtesse de Soissons [Olympe Mancini] ont été extrêmement aigries l'une contre l'autre, jusque-là que Mme la comtesse de Soissons s'étant venue mettre un jour au ballet du Palais Royal dans la tribune de Madame [...] pour y voir danser le ballet, Madame l'en fit descendre. Mme la comtesse de Soissons, aigrie de cela, menaça Madame et dit qu'elle s'étonnait bien que Madame la poussât comme elle faisait, puisqu'elle avait des choses entre ses mains de quoi la perdre (elle voulait dire des lettres du comte de Guiche). Madame répondit qu'elle ne s'en mettait guère en peine, et que si l'autre manquait au respect qu'elle lui devait, elle savait bien le moyen de se le faire porter et qu'elle lui ferait couper le nez. L'autre, outrée de ce discours, dit au Roi que le comte de Guiche avait écrit à Madame des lettres peu respectueuses pour Sa Majesté, et que Madame et lui avaient fait même des choses importantes contre son service. Le Roi le redit à Madame, et Madame, voyant que la comtesse avait commencé à parler, et ne doutant pas qu'elle n'achevât, voulut la prévenir et avoua au Roi qu'il était vrai qu'elle avait eu part d'une chose qui s'était faite contre le service du Roi, mais que c'étaient Vardes et la comtesse de Soissons qui en avaient été les auteurs ; et, sur cela, conta au Roi que dans le temps que le Roi avait fait ce traité avec le duc de Lorraine pour faire traiter ceux de sa maison comme princes du sang [printemps 1662], la comtesse de Soissons, voulant s'en venger, et Vardes voulant la servir en cela, et ayant d'un autre côté dessein de faire que le Roi rompît avec La Vallière et qu'il devînt amoureux des La Mothe-[Houdancourt], il crut qu'un bon moyen était d'avertir la Reine de l'amour du Roi pour La Vallière, qu'on croyait d'humeur [la Reine] à ne le pouvoir pas souffrir et à qui le Roi cachait cela le plus soigneusement du monde ; que Vardes résolut donc de faire une lettre en espagnol à la Reine, qu'il la fit, que la comtesse prit un dessus [une enveloppe] d'une lettre que le roi d'Espagne écrivait à la Reine, dans laquelle (sic) on la mit, et qu'il la fit rendre à une première femme de chambre espagnole de la Reine, comme si c'était une lettre du roi d'Espagne ; que ne sachant pas assez d'espagnol pour cela, il proposa au comte de Guiche de la traduire, qui y consentit et le dit à Madame. La chose n'eut pas le succès qu'ils souhaitaient, car l'Espagnole, ayant quelque soupçon, la donna au Roi au lieu de la donner à la Reine. Le Roi a été dans une si grande colère de cela, qu'il a envoyé, à ce qu'on dit, arrêter Vardes, et lui a donné ordre de se défaire de sa charge. Il a pardonné au comte de Guiche, à la considération de M. le maréchal de Gramont, et il n'a plus de familiarité avec la comtesse de Soissons.

Voilà, Madame, la nouvelle qui occupe présentement toute la cour. J'ai cru vous en devoir mander le détail à cause que vous aimez la plupart de ceux qui y sont intéressés.

÷ La lettre que le prince de Condé écrit le lendemain à la même contient des éléments qui complètent et/ou contredisent le récit de son fils :

[...] Un jour, le Roi étant chez Mme la comtesse de Soissons, elle se mit à lui parler de Madame et à lui dire qu'elle ne devait pas tant la pousser et qu'enfin elle savait des choses d'elle qui la pourraient perdre. Le Roi en eut la curiosité et la pressa fort de lui dire ce que c'était. Mme la comtesse lui donna une lettre que le comte de Guiche avait écrite à Madame pendant leur galanterie, où il lui mandait qu'il fallait qu'elle se retirât à Dunkerque et qu'elle menaçât du roi d'Angleterre, et que par là elle se rendrait considérable et qu'elle ferait faire au Roi ce qu'elle voudrait. Il y avait encore d'autres choses dans cette lettre sur le Roi fort insolentes, et elle avait été remise entre les mains de Vardes pendant sa confidence avec le comte de Guiche. Votre Majesté peut croire que le Roi fut fort en colère contre Madame et contre le comte de Guiche. Il l'alla trouver tout aussitôt et en eut un grand éclaircissement avec elle. Madame lui dit pour son excuse que cette lettre-là avait été écrite dans le temps qu'il voulait faire Messieurs de Lorraine princes de sang ; qu'elle lui avouait qu'en étant au désespoir, elle avait songé à tout ce qui pouvait empêcher cette affaire d'être exécutée, et que le comte de Guiche lui avait écrit cette lettre ; qu'elle lui en demandait très humblement pardon, qu'il lui avait pardonné

toutes les autres folies qu'elle avait faites en ce temps-là, qu'il devait aussi lui pardonner celle-là, et au comte de Guiche aussi, à qui il avait promis d'oublier tout ce qui s'était passé. Elle lui ajouta qu'elle ne lui avait pas voulu dire une chose qu'avait faite la comtesse de Soissons, mais que puisqu'elle voyait qu'elle la voulait perdre, qu'elle ne ferait plus scrupule de lui dire.

Devant que de dire à Votre Majesté ce que Madame dit au Roi, il faut qu'elle sache auparavant une histoire qui arriva il y a deux ans. Le roi d'Espagne avait envoyé ici un envoyé faire compliment à la Reine ; cet envoyé, qui se nommait Don Cristoval [Angelate y Cracempach], demeura fort peu de temps à Paris et s'en retourna bientôt. Deux jours après qu'il fut parti, un homme apporta une lettre du Roi d'Espagne pour la Reine ; il s'adressa à une de ses femmes de chambre et lui dit que Don Cristoval venait de recevoir cette lettre du roi son maître pour la Reine par les chemins, et qu'il l'avait envoyée pour lui donner ; qu'il priait cette femme de vouloir bien la donner à la Reine ; mais cette femme, ne connaissant point cet homme qui lui donnait cette lettre, au lieu de la porter à la Reine la porta au Roi, qui eut curiosité de la lire. Il l'ouvrit, et au lieu de trouver dedans une lettre du roi d'Espagne, il trouva que l'on lui mandait en espagnol toute sa galanterie avec La Vallière. Votre Majesté peut croire qu'il en fut extrêmement surpris. La reine n'en savait rien en ce temps-là, et le Roi craignait fort qu'elle ne le sût. Il fit au monde tout ce qu'il put pour tâcher de découvrir qui était l'auteur de cette belle lettre, mais il ne le put jamais savoir.

Madame, lui parlant donc l'autre jour, lui fit souvenir de cette affaire et lui dit que Vardes avait fait la lettre, qu'il l'avait fait traduire en espagnol par le comte de Guiche, et que la comtesse de Soissons avait pris un des dessus des lettres que le roi d'Espagne avait écrites à la Reine pour la mettre dedans, afin qu'elle pût venir à la Reine sans difficulté. Le Roi a dépêché un courrier à Vardes ; je ne sais si c'est pour l'arrêter ou pour lui commander de se défaire de ses charges, mais c'est assurément l'une de ces deux choses. Il [le Roi] n'a pas été depuis chez la comtesse de Soissons, chez qui il allait tous les jours auparavant. Elle le vint trouver, il y a quatre ou cinq jours, à son coucher, et eut un grand éclaircissement avec lui. Je ne sais pas comment cela se passa, car je suis parti le lendemain de Paris et je n'ai vu quasi personne depuis ; on m'a pourtant dit, depuis que suis ici [Chantilly], que le Roi lui avait dit qu'il la traiterait dorénavant comme une femme de sa qualité, mais non pas avec confiance comme il avait fait autrefois. Je ne doute point que Vardes ne soit perdu de cette affaire-ci ; la comtesse de Soissons en perdra assurément toute sa faveur. Il a pardonné au comte de Guiche en considération de M. le maréchal de Gramont, mais ces choses-là ne s'oublient pas aisément, et je ne doute point que cela ne laisse une très méchante impression du comte de Guiche dans l'esprit du Roi, qui n'était pas déjà trop bien disposé pour lui. Cette affaire-là est assez considérable à la cour, et c'est ce qui fait parler tout le monde.

÷ Sur cette affaire, voir Mme de Lafayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre* ; Mme de Motteville, *Mémoires*, IV, p. 369-376 et Jules Lair, *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, p. 90 et suivantes.

÷ Voir la suite des événements au 27 mars.

### Ven 20 mars 1665

• Quinzième et « dernière représentation avant le dimanche de la Passion » du *Festin de Pierre*. R : 500 l.

÷ Registre : « Part..... Capucins 30 s..... 24 l. »

÷ *Le Festin de Pierre* sera resté « à l'affiche » pendant plus d'un mois.

÷ Chaque acteur a touché un total de 728 livres, soit une moyenne de 48,5 l. par représentation.

÷ De ce jour au lundi 13 avril (trois semaines), **relâche de Pâques**. Dans son Registre, La Grange notera plus tard :

M. Duparc étant mort le 4 novembre 1664, et Mlle Du Croisy ayant remboursé, de sa part qu'elle recevait, la moitié de la troupe qui n'avait pas voulu consentir à sa demi-part, l'autre moitié de la troupe, qui avait bien voulu consentir pour cette année, ne fut pas d'avis de continuer à l'avenir. Ainsi, Mlle Du Croisy se trouva déchu de sa part, et la troupe se trouva déchargée tant de la part dudit sieur Duparc que de celle de Mlle Du Croisy. Ainsi elle resta composée de douze parts.

• Le même jour, se tient chez le roi, au Louvre, la première assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Indes orientales. Robert Pocquelin est nommé parmi l'un des neuf directeurs. Colbert est nommé surintendant des Finances. Voir *Journal d'Ormesson*, II, p. 333-334.

### Sam 21 mars 1665

• Premier jour du printemps.

- La *Gazette* du 28 rapportera :

Le 20 du courant, la reine, ayant ouï le sermon au Louvre, alla voir la reine mère au Val-de-Grâce, où elle s'était retirée le jour précédent, après ses dévotions aux Carmélites du grand couvent [rue Saint-Jacques], pour y assister [au Val-de-Grâce], comme elle fit le 21, à la solennité de Saint Benoît ; en laquelle notre archevêque [Hardouin de Péréfixe] célébra la première messe dans l'église neuve, et l'évêque d'Aqs [Dax ; Guillaume Le Boux] prononça le panégyrique ; ensuite de quoi, Sa Majesté retourna au Louvre avec la Reine, qui était encore allée la trouver en ce monastère.

÷ Guillaume Le Boux évoquera ce jour, dans l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche qu'il prononcera quelques semaines après la mort de la reine mère, dans la même église [Arsenal, Ms. A, 11, B. L.F.] :

Ah ! mes sœurs, il m'en souvient, il n'y a pas un an qu'à l'ouverture de ce temple je fis retentir ma voix, et que cette belle âme m'imposa silence, se plaignant des éloges véritables que je lui donnais. Mais ce temple parlera à jamais pour moi : *Lapides isti clamabunt.*

### Dim 22 mars 1665

- La Passion.

### Lun 23 mars 1665

### Mar 24 mars 1665

- Louis XIV, Marie-Thérèse et Monsieur partent à 8 h du matin pour Chartres. Ils seront de retour le lendemain 25, tard dans la nuit [lettre de Condé à la reine de Pologne, 158].

÷ S'il faut en croire ce que Bussy-Rabutin écrira le 12 novembre dans sa lettre-confession à son ami le duc de Saint-Aignan, c'est au cours de ce voyage que Louis XIV lit l'*Histoire amoureuse des Gaules* :

Lorsque je sus qu'il courait une histoire sous mon nom, et que même mes ennemis l'avaient donnée au Roi, quoique je n'eusse qu'à nier pour me tirer d'affaire, j'aimai mieux faire voir l'original à Sa Majesté. Vous savez, Monsieur, qu'au retour du voyage de Chartres, pendant lequel le Roi avait lu cette histoire, je vous priai de donner à Sa Majesté mon original écrit de ma main et relié : il prit la peine de le lire. Mais quoiqu'il trouvât cet original et la copie tous différents, il ne laissa pas de juger que l'offense que je faisais à deux femmes de qualité méritait châtement. Il me fit donc arrêter, et donnant ce grand exemple au public, il satisfait en même temps au ressentiment des gens intéressés et à sa propre justice.

÷ Voir au 17 avril.

### Mer 25 mars 1665

- Fête de l'Annonciation, jour chômé.

- La *Gazette* du 28 rapportera :

Le 25, fête de l'Annonciation, la reine mère passa la journée au couvent des carmélites de la rue du Bouloi, où elle entendit la prédication de l'évêque d'Amiens.

### Jeu 26 mars 1665

### Ven 27 mars 1665

- Ce jour-là, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [158] :

L'affaire de Vardes et du comte de Guiche fait toujours beaucoup de bruit ; le premier est arrêté et le second s'en va en Hollande. Le roi a pardonné à celui-ci, mais on croit l'autre absolument perdu. La comtesse de Soissons est fort mal aussi, mais on croit qu'elle ne sera pas poussée et que le Roi se contentera de retrancher la confiance qu'il avait en elle et la familiarité qu'elle avait avec lui. [...]

La guerre avec [= entre] l'Espagne et la Hollande s'échauffe, et M. de Metz [le duc de Verneuil] doit partir incontinent après Pâques pour tâcher à les mettre en paix ; je doute fort qu'il y réussisse...

÷ Voir aux 2 et 3 avril suivants.

### Sam 28 mars 1665

- Ce jour-là est publiée la dernière Lettre en vers de Jean Loret.

÷ Son successeur, désigné par lui-même, sera La Gravette de Mayolas, dont la première Gazette paraîtra deux mois plus tard, le 25 mai.

- Gabriel Quinet obtient un privilège pour l'impression de *L'Après-soupe des auberges*, de Raymond Poisson, qui a été jouée au Palais-Royal dans le cadre du ballet-mascarade de *La Réception faite par un gentilhomme de campagne*, au cours de la semaine qui a précédé la création du *Festin de Pierre*.

÷ La pièce sera achevée d'imprimer le 23 avril.

#### Dim 29 mars 1665

- Les Rameaux. Clôture de la foire Saint-Germain. Début de la Semaine sainte.

#### Lun 30 mars 1665

#### Mar 31 mars 1665

#### Mer 1 avril 1665

#### Jeu 2 avril 1665

- Ce jour-là est achevée d'imprimer, pour le compte de Charles de Sercy, une nouvelle édition de *l'Histoire comique des États et Empire de la Lune*.

÷ Le privilège est celui, signé Mareschal, qui a été donné le 21 décembre 1661 ; il concerne « toutes les œuvres du feu sieur de Cyrano Bergerac, contenant une pièce de théâtre intitulée *La Mort d'Agrippine* et plusieurs lettres ; *Le Pédant joué*, comédie en prose, un fragment d'*Histoire comique contenant les États et Empire (sic) de la Lune* ; ensemble l'addition des pièces nouvellement recouvrées du même auteur, contenant aussi plusieurs lettres et vers, avec quelques fragments d'histoire comique qui n'ont encore point été imprimées ».

÷ Le titre de l'édition originale était différent : « Histoire comique / par Monsieur de Cyrano Bergerac. / Contenant les États et Empires de la Lune. »

÷ Le nom de Cuigy est orthographié *Guigy*, comme dans l'édition de 1659 et la contrefaçon Sommaville de 1661.

÷ Voir au 12 décembre 1663.

- Ce même jour, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [160] :

On a fait un roman écrit à la main, à ce que l'on dit, de toute la cour. On dit que c'est Bussy qui l'a fait. On dit qu'il dit beaucoup de mal de tout le monde et que je n'y suis pas oublié. Je ne l'ai pas encore vu, car il n'est pas fort commun. Il le désavoue, mais le bruit public n'est pas bon pour lui.

÷ Voir au 16 avril, jour de l'arrestation de Bussy-Rabutin, et au 24 la lettre du duc d'Enghien.

#### Ven 3 avril 1665

- Ce jour-là, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [162] :

L'affaire dont j'ai déjà écrit à Votre Majesté fait tous les jours plus de bruit. Mme la comtesse et M. le comte de Soissons ont eu ordre de se retirer en leur gouvernement ; ce n'a pourtant pas été un ordre public ; ils disent qu'ils n'en ont point, mais que, voyant qu'ils sont assez malheureux pour avoir déplu au Roi, ils se retirent d'eux-mêmes ; ce sont des gens perdus à la cour et de considération, et effectivement, après toutes les obligations qu'elle a au Roi, la confiance et la distinction qu'il faisait d'elle aux autres, ce serait une chose bien épouvantable d'avoir été capable de lui manquer en la moindre chose et particulièrement en celle dont on l'accuse.

[*Suivent des détails sur des développements de l'affaire qui concernent d'autres personnes de la cour.*]

Cette affaire est très méchante pour tous ceux qui y sont mêlés, et plusieurs gens le sont. Pour moi, je ne le serai jamais dans toutes ces sortes d'intrigues ; je m'en recule le plus que je puis, et je ne me veux point embarrasser dans toutes les choses qui pourraient déplaire au Roi.

÷ Voir au 10 avril.

#### Sam 4 avril 1665

- La *Gazette* du 11 rapportera :

Le 4 du courant, veille de la résurrection de Notre-Seigneur, le roi fit ses dévotions en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, puis alla aux Tuileries toucher les malades, en la manière accoutumée. L'après-dînée, Sa Majesté entendit, dans la chapelle du Louvre, complies, chantées par la musique, auxquelles se trouva aussi

la reine, avec la reine mère, qui était retournée du Val-de-Grâce, où, le jour précédent, elle avait entendu le sermon de la Passion prononcé, avec beaucoup de satisfaction de son auditoire, par le père Victorin, religieux du couvent de Nazareth, cette princesse étant lors accompagnée de Monsieur, qui, ce jour-là, 4, fit pareillement ses dévotions en l'église des Feuillants.

### **Dim 5 avril 1665**

#### • Pâques.

#### • Suite de la *Gazette* du 7 :

Le lendemain, le roi assista à la grande messe, chantée par sa musique, en la même église de Saint-Germain-l'Auxerrois, où les reines communieraient. L'après-dînée, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur et Madame, et le cardinal Antoine [Barberin], y entendirent la prédication du Père Pelletier, jésuite, dont elles furent très satisfaites, puis vêpres encore, chantées par la musique, et Mgr le Dauphin, conduit par la maréchale de La Mothe[-Houdancourt], sa gouvernante, alla aux Feuillants, où il fit collation dans l'un des jardins.

÷ Voir à ce sujet ce qu'écrivit dans son *Journal* l'abbé Deslions, à la date du 22 août :  
Mme de Billy me dit [...] que M<sup>de</sup> de Montausier, qu'elle dit n'être pas fort dévote, voyant [le Roi] aller à Pâques à la communion avec précipitation étrange (sic) et d'un visage effaré, dit à quelqu'un : « Voyez comme il était, il a un visage de damné. »

÷ L'article de la *Gazette* laisse entendre que le roi n'a pas communié...

÷ Dans une lettre à André Falconet expédiée le 10 avril suivant, Gui Patin écrivit [III, 523] :

J'ai été ce matin comme un bon paroissien dans notre paroisse de Saint-Germain. J'ai entendu la grand'messe. Le roi y a rendu le pain béni avec grande cérémonie, et pour la notoriété du fait, j'y ai vu et entendu force tambours, fifres, clairons et trompettes. Je pense que cela a pu servir à augmenter la dévotion de quelques-uns ; mais pour moi, je vous le dirai franchement, cela ne m'a fait ni bien ni mal, hormis que cela m'a un peu étourdi pour un peu de temps. Il me semblait que j'étais en Jérusalem du temps de Salomon et que je voyais toutes les cérémonies de la loi de Moïse. Mais j'y ai vu aussi la reine mère, qui marche doucement et n'a pas moins de soixante-quatre ans. Je n'aime point tant de cérémonies que les plus fins ont inventées pour les plus simples ; ce sont de petites inventions pharisiennes.

### **Lun 6 avril 1665**

#### • Suite de la *Gazette* du 7 :

Le 6, les reines, avec ce jeune prince, accompagnées de Mademoiselle, de la duchesse de Vendôme et de quantité d'autres personnes de marque, allèrent au monastère des Capucines, où Leurs Majestés, ayant été complimentées par le Père Raphaël de Sens, capucin, et par l'abbesse, avec sa communauté, assistèrent à la bénédiction du Saint-Sacrement, et ensuite eurent la bonté de recevoir la collation que ces religieuses leur présentèrent.

#### • Ce même jour, à Rome, le pape adresse à Louis XIV un bref par lequel il réagit aux censures lancées le 3 février précédent par la faculté de Théologie de Paris (Sorbonne) contre les livres de Jacques de Vernant et Amadeus Guimenius (voir au 3 février).

÷ Ce bref, traduit en français, sera publié en 1666 dans un *Recueil* (sic) de diverses pièces concernant les censures de la faculté de théologie de Paris, sur la hiérarchie de l'Église et sur la morale chrétienne, à Munster en Allemagne :

Notre très cher fils en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique. Notre vénérable frère l'archevêque de Tharse et nonce apostolique représentera à Votre Majesté en notre nom combien l'esprit pontifical a été touché d'une grande douleur par les censures des théologiens de Sorbonne, et il vous demandera avec toute l'instance possible que vous vouliez employer au plus tôt votre autorité royale à ce qu'elles soient entièrement révoquées. C'est ce que nous espérons assurément de votre piété singulière, qui ne pourra sans doute souffrir dans son royaume ni dans son université des propositions si contraires et si injurieuses au siège apostolique ; vu principalement que s'étant si fort signalée à réprimer l'hérésie des jansénistes, elle ne voudra pas que toute cette gloire et toutes les peines qu'elle a prises pour ce sujet deviennent inutiles, et qu'au temps même où ces erreurs contagieuses reçoivent le coup de la mort, on émousse si mal à propos la pointe du couteau qu'on leur tient sur la gorge. Mais parce que notre nonce vous dira tout amplement et en détail, nous demandons à Votre Majesté de lui donner créance, vous départant très affectueusement la bénédiction apostolique.

Donné à Rome à Saint-Pierre sous l'Anneau du Pasteur, le 6<sup>e</sup> d'avril, l'an de N.S. 1665, de notre pontificat le Xe. Signé, SS. Florentinus. Et au-dessus est écrit : À notre très cher fils en J.C. Louis roi de France très chrétien.

÷ Le recueil donne à lire, p. 63-91, un très circonstancié « Avis de Messieurs les gens du roi du parlement de Paris sur le bref de notre saint Père le pape contre les censures de Sorbonne » qui conclut :

Notre avis est que le roi ne peut, sans blesser les droits de la couronne et faire brèche à son autorité, accorder au pape la satisfaction qu'il demande, et que les sentiments de la faculté de théologie étant les mêmes que ceux des Pères et des conciles, du Saint-Siège, de tous les parlements et de toutes les universités du royaume, bien loin qu'on les doive condamner, elle doit être puissamment excitée d'y persévérer.

÷ Le bref du pape sera largement discuté dans Paris, comme en témoigne la lettre que le prince de Condé enverra à la reine de Pologne le 13 mai :

On parle fort à Paris d'un bref que le Pape a envoyé au Roi, mais c'est une chose si publique que je ne doute pas que force gens n'en mandent le détail à Votre Majesté.

÷ Le pape réagira à ce refus par une bulle du 14 juillet 1665, condamnant cette fois explicitement les deux censures de la Sorbonne. Voir à cette date.

### Mar 7 avril 1665

- Louis XIV fait la revue générale de ses mousquetaires et gardes du corps dans la plaine de Saint-Denis. Sébastien Locatelli en fera un long compte rendu dans son *Voyage de France* [p. 205 et suivantes].

### Mer 8 avril 1665

### Jeu 9 avril 1665

### Ven 10 avril 1665

- Ce jour-là, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [164] :

Le Roi s'aigrit tous les jours de plus en plus contre Vardes et contre la comtesse de Soissons. Le comte de Guiche est parti hier pour aller en Hollande, et le Roi l'a traité, et son père aussi, avec la plus grande bonté du monde. [...]

La guerre entre les Anglais et les États [de Hollande] s'échauffe de plus en plus. Les Anglais mettent à la mer présentement, et le duc d'York est déjà parti de Londres. On croit les Hollandais plus fort, mais on a meilleure opinion des Anglais. M. de Verneuil partit hier pour son ambassade ; je doute fort qu'il y puisse réussir, les dépenses de la guerre étant déjà faites, et les esprits de part et d'autre étant fort aigris.

### Sam 11 avril 1665

### Dim 12 avril 1665

### Lun 13 avril 1665

### Mar 14 avril 1665

- Registre de La Grange, nouvelle page :

1665 [le 5 surcharge un 4]

La Troupe de Monsieur, composée de douze parts, savoir :

MM.	De Molière	Mlles	Béjart
	De La Grange		Molière
	La Thorillièrre		Du Parc
	Hubert		De Brie
	Du Croisy		Hervé [= Geneviève Béjart]
	Béjart [Louis]		
	De Brie.		

recommença, après Pâques, sur le théâtre du Palais-Royal, le mardi de Quasimodo, 14<sup>me</sup> avril, par *Sertorius* et *Le Cocu imaginaire*. R : 140 l. P : 5 l. 5 s.

÷ *Sertorius* n'a pas été joué depuis le voyage à Versailles de la mi-octobre 1664. Il n'est repris que pour cette première représentation après le relâche de Pâques. Il ne sera repris ensuite que le 24 juillet.

÷ Les moliéristes s'étonnent de ce que la troupe n'ait pas repris *Le Festin de Pierre*, qui avait été un succès avant Pâques. Mais on peut faire plusieurs remarques :

◇ À la mi-avril, Armande est enceinte de cinq mois et demi *au moins* (voir au 4 août) et peut difficilement envisager une nouvelle série de représentations<sup>29</sup>. Même si elle pouvait dissimuler sa grossesse sous le costume, le public, au courant de son état, accepterait-il une Charlotte (ou une Mathurine, ou, pis encore, une Elvire) enceinte ? Voir cependant au 11 février 1668, et ces lignes de Michel de Pure, dans son *Idée des spectacles anciens et nouveaux*, 1668, p. 170 : « Il serait aussi à souhaiter que toutes les comédiennes fussent et jeunes et belles, et, s'il se pouvait, toujours filles, ou du moins jamais grosses. Car outre ce que la fécondité de leur ventre coûte à la beauté de leur visage ou de leur taille, c'est un mal qui dure plus depuis qu'il a commencé, qu'il ne tarde à revenir depuis qu'il a fini. » Or, Mlle du Croisy a été déçue de sa part, et Geneviève Béjart, à 40 ans, ne serait guère crédible dans ce rôle de jeune paysanne.

◇ En 1663, après le relâche de Pâques, la troupe n'a pas repris *L'École des femmes*, créée le 26 décembre 1662, et dont la dernière représentation avait donné, elle aussi, une recette de 500 livres.

◇ *Le Festin de Pierre* était un spectacle coûteux et dangereux (voir les multiples interventions des capucins).

◇ Il faisait probablement appel à des intervenants extérieurs (comédiens, danseurs, musiciens ?) qui ne pouvaient peut-être pas en assurer la reprise.

◇ Il semble que ce soit une habitude de ne pas reprendre en début de saison, c'est-à-dire après le relâche de Pâques, la dernière pièce créée à la fin de la saison précédente.

### **Mer 15 avril 1665**

#### **Jeu 16 avril 1665**

- A peu près à cette date, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 524] :

Le temps est fort doux, et l'on va travailler au Louvre fortement. On a ajouté 800 ouvriers pour y abattre et y bâtir ; ils feront bien de la besogne d'ici Noël.

#### **Ven 17 avril 1665**

- *La Thébaïde* et *Le Cocu imaginaire*. R : 145 l. P : 6 l.

÷ La Grange écrit exactement : « Vendredi 17<sup>e</sup> avril 1665. Thébaïde et Cocu. » De nouveau, le 1<sup>er</sup> mai, il précisera l'année, ce qu'il n'a jamais fait jusque là.

÷ *La Thébaïde* est la dernière pièce à avoir été jouée (le 8 février) avant la création du *Festin de Pierre*.

- Le même jour, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [166] :

La cour part lundi prochain pour Saint-Germain. [...] La Reine mère se porte plus mal qu'elle ne faisait, et cela afflige généralement tout le monde ; elle ne laisse pas de vouloir aller à Saint-Germain.

÷ De son côté, le duc d'Enghien écrit à la même correspondante [*id.*, 168] :

Le roi partira lundi pour aller passer tout l'été à Saint-Germain. Je crois que l'on ne s'y divertira pas extrêmement. Le roi y chassera fort.

- Le matin de ce jour, le chevalier du guet Testu est venu arrêter le comte Roger de Rabutin, comte de Bussy, cousin de la marquise de Sévigné, amant de Madame de Monglat, ami du duc de Saint-Aignan, et auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, qui est mené à la Bastille, d'où il sera libéré un an plus tard.

÷ La date du « vendredi 17 » est celle que Bussy donne dans ses *Mémoires* ; dans les *Archives de la Bastille*, VII, p. 192, l'ordre d'entrée à la Bastille, contresigné Le Tellier, est daté de la veille.

÷ Gui Patin, quant à lui, date cette arrestation du 18 [lettre à Falconet expédiée le 28, III, 525] :

L'on a mis aujourd'hui, ce 18 avril, dans la Bastille, M. de Bussy-Rabutin, qui a écrit un libelle qui offense les puissances. M. le Prince s'en est plaint au Roi, qui l'a fait arrêter et lui a donné un pourpoint de pierre dans la rue Saint-Antoine.

÷ Le 24 avril suivant, l'ambassadeur Sagredo écrira au doge de Venise [lettre traduite de l'italien, *Archives de la Bastille*, VII, p. 195] :

29. Encore qu'elle eût joué *L'Impromptu de Versailles* en janvier 1664, à deux jours d'accoucher de son premier enfant.

On a conduit à la Bastille M. de Bussy-Rabutin, maître de camp général de la cavalerie légère, c'est-à-dire le premier officier de cette arme, et subordonné seulement à M. de Turenne. Quoiqu'il soit gentilhomme de naissance et d'une valeur peu commune, on croit son affaire mauvaise. On l'accuse d'avoir écrit l'histoire son temps et d'avoir raconté les amours de la cour, parlant de tous en liberté. Bussy aimait particulièrement une dame [la marquise de La Baume] ; celle-ci se faisait lire, sous la promesse du secret, ces mémoires ; craignant d'être abandonnée (ce qui arriva cependant), elle trouva le moyen de les lui tirer des mains, sous prétexte de les lire plus à son aise dans l'intervalle du soir au matin qu'elle devait le revoir. Elle se priva de sommeil et s'associa avec une demoiselle, sa confidente pour les transcrire. Bussy s'étant ensuite lassé de la dame, elle se servit de ce vol frauduleux pour se venger, ayant entretenu le roi à cette intention pendant plusieurs heures. De là est arrivé à Bussy son malheur, parce cet étourdi, ou plutôt ce gentilhomme satirique, comme l'appellent quelques-uns, a médité du prince de Condé, et avec des détails que je n'ose pas insérer dans ma lettre. Le lieutenant criminel l'a déjà interrogé deux fois ; il avoue une partie des faits, mais pour le reste il dit que ce sont des calomnies ajoutées par ses ennemis. C'est toujours une affaire fâcheuse, même pour la noblesse, car ces sortes de juges ne sont pas convenables pour les gens de sa condition.

÷ En juin 1687, lors de la mort du duc, Bussy-Rabutin écrira à sa cousine [*Lettres de Mme de Sévigné*, III, 301-302] :

Le jour que je fus mené à la Bastille, Saint-Aignan dit à Sa Majesté qu'il la suppliait très humblement de trouver bon qu'il lui demandât si la raison qui causait ma disgrâce regardait sa personne, parce qu'en ce cas-là il ne lui parlerait jamais de moi ; sinon, qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il lui parût toujours mon ami, comme quand j'étais en liberté. Le roi lui répondit ce que le roi Philippe II fit dire à son fils en le faisant étrangler, que « c'était pour son bien et qu'il s'allait perdre », qu'il me faisait mettre à la Bastille pour empêcher mes ennemis de m'assassiner.

Pendant les treize mois que je fus en prison, il ne se passa guère de semaine que Saint-Aignan ne dît quelque chose au roi sur mon sujet. Toutes les fois que Mme de Bussy voulut persécuter Sa Majesté, ce fut par le moyen de mon ami, et enfin, l'un et l'autre ayant fait valoir ma maladie, ils me sortirent de la Bastille.

÷ Sur Catherine de Bonne, femme de Hostun, marquis de La Baume d'Auriac, sénéchal du Lyonnais, voir au 14 août suivant, jour où elle s'entretiendra longuement avec Louis XIV, tandis qu'il se fera tirer le portrait par le Bernin.

### Sam 18 avril 1665

• De ce jour est daté le permis d'imprimer qui se lit sur la page 48 et dernière de certains exemplaires (2 sur 14 recensés) d'une plaquette intitulée *Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de Pierre* qui a été ou sera mise en vente par le libraire Nicolas Pépingué à une date inconnue :

Permission de M. le Baillif du Palais.

Il est permis à Nicolas Pépingué, marchand Libraire au Palais, d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter les *Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de Pierre*. Et défenses sont faites à tous autres de l'imprimer, vendre ni débiter sans le consentement dudit Pépingué à peine de 500 livres d'amende et de confiscation des exemplaires. Fait à Paris, ce 18 avril 1665. Signé : Hourlier.

÷ En 1655, Claude Hourlier, « sieur de Méricourt, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel au bailliage du Palais », a mené l'enquête dans l'affaire de *L'École des filles*. C'est à lui aussi que Gabriel Quinet et Claude Barbin ont dédié, chacun sous sa signature propre, *Le Dépit amoureux* de Molière en 1663.

÷ Le 8 février 1663, il a accordé au libraire Charles de Sercy la permission d'imprimer des *Remarques sur la tragédie de Sophonisbe de Monsieur Corneille envoyées à Madame la duchesse de R... par Monsieur L.D. [d'Aubignac]*, auxquelles Donneau de Visé a répondu par une *Défense de la Sophonisbe de M. de Corneille*, comme il répondra dans quelques mois à ces *Observations* par une *Lettre sur les Observations du Festin de Pierre*.

÷ Le 27 octobre 1663, il a accordé une permission semblable à Pierre Bienfait pour l'impression de *La Pompe funèbre de l'auteur de Faramond* (de Donneau de Visé).

÷ Le 28 janvier 1665, il a accordé une permission semblable à Gabriel Quinet pour l'impression des *Costeaux ou Les Marquis friands*.

÷ En 1661, Nicolas Pépingué a édité, en association avec Jean Guignard, *L'École de l'intérêt ou L'Université d'amour*, de Claude Le Petit.

◇ Il a édité ensuite, seul ou en association, six des sept pièces d'Edme Boursault publiées à ce jour : *Le Mort vivant* (1<sup>er</sup> juin 1662)<sup>30</sup>, *Les Cadenats ou Le Jaloux endormi* (13 juin 1662), *Le Portrait du peintre* (17 novembre 1663), *La*

30. Dont la page de titre s'orne du même fleuron qui se voit sur celle des *Observations*.

*Métamorphose des yeux de Philis changés en astres* (5 décembre 1664), *Les Nicandres* (même date) et *Le Médecin volant* (14 janvier 1665).

◇ Le 30 novembre 1663, il a publié le *Panegyrique de L'École des femmes*, de Charles Robinet, en association avec Charles de Sercy, Jean Guignard, Étienne Loyson et Gabriel Quinet [chez qui paraîtront la *Réponse aux Observations* et la *Lettre sur les Observations*].

◇ Au début de 1664, il a publié trois pièces d'Antoine Montfleury : *Trasibule*, *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé* et *L'École des jaloux ou Le Cocu volontaire*.

◇ Le 23 août 1666, il fera paraître la *Dissertation sur la condamnation des théâtres*, de l'abbé d'Aubignac.

◇ En 1668, il publiera une édition collective factice des *Œuvres* de Molière.

÷ À la date du 18 avril, il y a presque un mois que les représentations du *Festin de Pierre* sont terminées ; on peut supposer que les *Observations* ont été rédigées pendant le relâche de Pâques, peut-être même avant. Elles donnent en effet l'impression d'avoir été écrites à chaud.

◇ Ce n'est donc pas ce libelle, s'il est authentique, qui a dissuadé Molière de reprendre la pièce à la rentrée de Pâques.

### **Dim 19 avril 1665**

- *La Thébaïde* et *Le Cocu imaginaire*. R : 185 l.

### **Lun 20 avril 1665**

- La cour part pour Saint-Germain.

÷ La *Gazette* du 25 rapportera :

Le 20, Leurs Majestés partirent de cette ville pour aller à Saint-Germain-en-Laye, où le roi se rendit, accompagné de grand nombre de seigneurs, sur une petite galère très galamment ajustée, conduite par plus de 60 rameurs, aussi fort lestement vêtus ; et la reine en carrosse, avec Mgr le Dauphin, accompagnée de quantité de dames ; la reine mère, après avoir dîné chez les religieuses de Chaillot, s'étant arrêtée à Saint-Cloud en la délicieuse maison de Monsieur, qui s'y rendit pareillement avec Madame.

÷ Voir la lettre du duc d'Enghien à la reine de Pologne du 24 avril [169].

÷ Mme de Motteville écrira dans ses *Mémoires*, IV, 376 :

Le printemps ayant fait naître dans l'esprit du roi le désir d'aller à Saint-Germain, beaucoup de personnes conseillèrent à la Reine mère de n'y pas aller ; mais elle voulut suivre, disant que si elle avait à mourir, elle aimait autant que ce fût en ce lieu-là qu'à Paris, et toute la cour partit le 20 avril. Le roi proposa à la reine sa mère de faire ce voyage par bateau ; mais elle voulut aller en chaise, afin de passer par Sainte-Marie-de-Chaillot, pour, disait-elle, voir encore une fois ce pauvre couvent.

- Ce même jour est achevé d'imprimer, pour le compte des libraires Piget et Savreux, le sixième et dernier volume des *Instructions chrestiennes recueillies des Sermons que S. Augustin a faits sur les Psaumes*, traduites par Guillaume de La Fosse, prieur de Saint-Vallon, dont la publication a commencé le 16 juin 1662.

÷ On trouve dans le *Traité de la comédie* du prince de Conti deux citations empruntées aux deux premiers volumes de cette traduction ; or, la troisième citation de ces sermons de saint Augustin (sur le Psaume 102) n'est pas extraite de ce volume, ce qui pourrait indiquer qu'aux alentours de cette date le *Traité* est achevé.

÷ D'où l'on pourrait conclure que les lignes que le compilateur (Conti lui-même et/ou son aumônier et futur éditeur Joseph de Voisin) consacre à *L'École des femmes* et au *Festin de Pierre* ont été écrites très peu de temps après la publication des *Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de Pierre* (si l'on admet que lesdites lignes sont inspirées par ce pamphlet). Voir au 18 avril 1665.

÷ On lit en effet, dans l'Avertissement placé en tête de la seconde partie du *Traité de la comédie*, intitulée « Sentiments des Pères de l'Église sur la comédie et sur les spectacles » :

Personne ne nie que les désordres de la comédie contre lesquels les Pères ont employé leur zèle et leur éloquence ne fussent des désordres véritables. Mais beaucoup de gens prétendent qu'il n'y a rien de si différent que la comédie des siècles passés, qui a été l'objet de leur colère et de leur indignation, et la comédie moderne ; que la première était pleine d'idolâtrie, de superstition et d'impureté, et que la dernière est exempte de tous ces vices, contre lesquels les Pères se sont principalement étendus. Or, il faut avouer de bonne foi que la comédie moderne est exempte d'idolâtrie et de superstition ; mais il faut qu'on convienne aussi qu'elle n'est pas exempte d'impureté ; qu'au contraire, cette honnêteté apparente, qui avait

été depuis quelques années le prétexte des approbations mal fondées qu'on donnait à la comédie, commence présentement à céder à une immodestie [= impudeur] ouverte et sans ménagement, et qu'il n'y a rien par exemple de plus scandaleux que la cinquième scène du second acte de *L'École des femmes*, qui est une des plus nouvelles comédies<sup>31</sup>.

Il faut qu'on convienne encore que si l'idolâtrie et la superstition en sont bannies, l'impiété leur a succédé. Y a-t-il une école d'athéisme plus ouverte que *Le Festin de Pierre*, où, après avoir fait dire toutes les impiétés les plus horribles à un athée qui a beaucoup d'esprit, l'auteur confie la cause de Dieu à un valet à qui il fait dire, pour la soutenir, toutes les impertinences du monde ? Et il prétend justifier à la fin sa comédie si pleine de blasphèmes à la faveur d'une fusée qu'il fait le ministre ridicule de la vengeance divine. Même, pour mieux accompagner la forte impression d'horreur qu'un foudroiement si fidèlement représenté doit faire dans les esprits des spectateurs, il fait dire en même temps au valet toutes les sottises imaginables sur cette aventure.

÷ L'expression « soutenir la cause de Dieu » figure textuellement dans les *Observations* ; de même, l'« école d'athéisme » semble renvoyer aux « école du libertinage » et « écoles fameuses d'impureté » dénoncées par « Rochemont ».

### **Mar 21 avril 1665**

- *L'École des maris*. R : 120 l.

÷ *L'École des maris*, « petite pièce » en trois actes, est jouée seule, comme le 21 octobre 1662, devant le roi, au Louvre, comme les 12 et 14 septembre 1664 au Palais-Royal.

- Suite de la *Gazette* du 25 :

Le 21, le roi y vint [à Saint-Cloud] à la promenade...

- « Sur les dix à onze heures du soir », mort du père jésuite Jean-Joseph Surin (Jean de la Sainte-Foi en religion), âgé de 65 ans.

- Ce même jour, Louis Billaine faire enregistrer le privilège qu'il a obtenu le 11 mars pour l'impression des Œuvres de Guez de Balzac.

### **Mer 22 avril 1665**

- Suite de la *Gazette* du 25 :

[...] et le 22, la reine mère acheva aussi ce petit voyage de Saint-Germain, où Leurs Majestés prennent les divertissements que leur peut fournir un si beau lieu et une si riante saison.

### **Jeu 23 avril 1665**

- La *Gazette* du 1<sup>er</sup> mai de Saint-Germain rapportera :

Le 23 du passé, Monsieur et Madame arrivèrent de Saint-Cloud en ce château, où Leurs Majestés et Mgr le Dauphin sont, grâce à Dieu, dans une parfaite santé.

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Gabriel Quinet, Claude Barbin et Étienne Loyson, *L'Après-Soupe des auberges* [« de la composition du Sieur (Raymond) Poisson », selon l'extrait du privilège].

÷ La pièce est dédiée à Louis, prince de Rohan (1635-1674), grand veneur de France depuis 1656 :

Mes campagnards, tout bouffis de gloire d'avoir tant de fois diverti le plus grand roi du monde, s'imaginent que tout leur est permis, et qu'après avoir reçu un accueil si favorable dans le Palais-Royal, il n'y a point de cabinet, quelque précieux qu'il puisse être, qui se puisse défendre de leur servir d'asile. Ils ont choisi le vôtre, Monseigneur, et j'ose dire que la liberté qu'ils prennent n'est pas tout à fait condamnable : ils sont informés des obligations que je vous ai, et ce sont des enfants qui vous vont rendre grâce de celles que leur père a si souvent reçues de vous.

÷ On aurait attendu plutôt le duc de Saint-Aignan comme dédicataire, puisqu'il avait conçu la mascarade dans le cadre de laquelle la comédie a été donnée pendant le carnaval, entre le 6 (?) et le 14 février.

÷ Rien dans cette épître ni ailleurs n'indique que la pièce a été représentée sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne, ni quand elle a « diverti le plus grand roi du monde ».

---

31. La scène du ruban.

Ven 24 avril 1665

• Première représentation, au Palais-Royal, de *LA COQUETTE OU LE FAVORI*, tragi-comédie de Marie-Catherine Desjardins. R : 250 l. P : 10 l. 15 s.

÷ Cette pièce est adaptée de *El Amor y el Amistad (L'Amour et l'Amitié)*, de Tirso de Molina (auteur du *Trompeur de Séville*). Ainsi, les deux premières « créations » de cette année 1665 proviennent d'une même source *espagnole*.

÷ Cinq rôles d'hommes, trois de femmes.

Le Roi de Barcelone

Moncade, son favori

Clotaire, prince réfugié

Don Alvar, ami du Favori

Carlos, capitaine des gardes [16 vers]

Le page

Lindamire, maîtresse du Favori

Done Elvire, dame de la cour

Léonor, autre dame de la cour

÷ Il ressort des documents relatifs à la représentation donnée le 13 juin à Versailles que Molière ne joue pas dans *Le Favori*.

÷ Il est probable qu'Armande, qui est à quelques semaines d'accoucher, ne joue pas non plus. On peut donc raisonnablement supposer que les deux rôles de jeunes premières sont joués par Catherine Debrie et Marquise Duparc, et que Madeleine ou Geneviève Béjart joue Léonor.

÷ Il y aura treize représentations consécutives, malgré des recettes médiocres, sans que jamais la pièce sérieuse ne soit appuyée par une « petite comédie ».

÷ Marie-Catherine Desjardins, dont les deux premières pièces, *Manlius* et *Nitétis*, ont été créées à l'Hôtel de Bourgogne (la première le 1<sup>er</sup> mai 1662, la seconde le 27 avril 1663), s'est mise sous la protection du duc de Saint-Aignan dix-huit mois plus tôt (voir au 31 octobre et au 5 novembre 1663) ; le 19 décembre 1663, *Nitétis* est parue avec une dédicace au duc. Dès lors, on peut penser que c'est lui qui l'a attirée dans le giron de la troupe de Molière. Cette création a donc sans doute été programmée bien avant Pâques.

÷ De fait, si l'on en croit Tallemant des Réaux [*Historiettes*, II, 908], la pièce était déjà achevée et acceptée par la troupe de Molière en juillet 1664 :

Au temps de l'entreprise de Gigery, sachant que Villedieu devait passer à Avignon pour y aller, elle se fit donner trente pistoles [= 300 livres] par avance sur une troisième pièce de théâtre appelée *Le Favori ou La Coquette*, qu'elle avait donnée à la troupe de Molière. Avec cette somme, elle s'en va en poste à Avignon. Je crois qu'elle y a fait bien des gaillardises dont je n'ai aucune connaissance. Elle revint ici vers Pâques ; il fut question de faire jouer sa pièce. Une comédienne et elle se pensèrent décoiffer. Elle querella Molière de ce qu'il mettait dans ses affiches « *Le Favori*, de Mademoiselle Desjardins », et qu'elle était bien Madame pour lui, qu'elle s'appelait Mme de Villedieu ; car elle a bien changé d'avis sur cela. Molière lui répondit doucement qu'il avait annoncé sa pièce sous le nom de Mlle Desjardins ; que de l'annoncer sous le nom de Mme de Villedieu, cela ferait du galimatias ; qu'il la pria pour cette fois de trouver bon qu'il l'appelât Mme de Villedieu partout hormis sur le théâtre et dans les affiches.

÷ Il ne semble pas que ces trente pistoles apparaissent dans les registres de la troupe.

÷ Sur le séjour de Mlle Desjardins à Cavaillon, lire les deux lettres que lui adresse René Le Pays, dans ses *Nouvelles œuvres*, Amsterdam, 1674, p. 40-44. Voir au 28 juin 1665 un extrait de la seconde.

÷ À propos des soi-disant prétentions de Mlle Desjardins à se faire appeler Mme de Villedieu, je note que la pièce est éditée sous le nom de Mademoiselle Des Jardins et que le privilège a été obtenu sous le même nom.

÷ Lancaster estime lui aussi [*HFDL*, III, 2, 545] que la pièce était écrite dès 1664 ; elle sera publiée par quatre libraires – dont Louis Billaine, qui a pris un privilège pour *Le Festin de Pierre* –, le 10 octobre 1665 [Ars. 8° BL 13004], avec une épître dédicatoire à Hugues de Lionne, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et allié/ami du duc de Saint-Aignan.

• Ce même jour, Olivier d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 348] :

[...] J'oubliais à écrire une histoire qui court, d'un berger sourd et muet de naissance, lequel, gardant son troupeau près de Rome, vit un homme blanc qui lui demanda un de ses moutons. Le berger lui répondit comme s'il avait toujours parlé, et, étant allé raconter cette aventure à son maître, celui-ci avait été si surpris de l'entendre parler, qu'il lui avait dit de retourner offrir à cet homme non seulement un mouton, mais tout le troupeau. Cet homme lui avait dit qu'il arriverait, en 1666, une grande mortalité, et qu'il dît à son maître qu'il jeûnât le samedi suivant, afin d'éviter la mort. On ajoutait que cette nouvelle avait été mandée au roi, et qu'il

avait jeûné samedi dernier. Ce fut Mme de Fouquerelles qui me dit cette histoire, et qu'elle avait su des gens de M. de Créqui qu'elle était vraie.

Il paraît encore une comète, soit que ce soit la première, ou une nouvelle. M. Germond m'a dit l'avoir vue à trois heures au matin, et qu'elle paraît plus grande et la queue beaucoup plus longue que l'autre et d'un éclat plus rouge.

Le mal de la Reine mère augmente fort. Elle a été en bateau à Saint-Cloud, où elle eut une nuit mauvaise ; le lendemain, en bateau, à Saint-Germain, où l'on dit qu'elle est encore plus mal, et l'on craint qu'elle ne dure pas longtemps. Chacun regarde cette perte avec douleur, parce que, quoique la Reine mère n'ait pas de crédit pour faire plaisir, elle empêche du mal et retient l'union dans la maison royale. J'y perdrai en mon particulier beaucoup par la bonté qu'elle m'a témoignée, ayant fait tout ce qu'elle a pu pour m'obliger.

÷ Le ton n'est assurément pas celui d'un membre de la Compagnie du Saint-Sacrement, pleurant la disparition de la protectrice d'icelle.

÷ « [...] quoique la Reine mère n'ait pas de crédit pour faire plaisir, elle empêche du mal et retient l'union dans la maison royale » : D'Ormesson redira presque textuellement la même chose à la date du 5 juin : « Il semble que la division de la maison royale soit fort préparée, et chacun regrette la Reine mère, parce qu'elle conserve l'union, et, quoiqu'elle n'ait aucun crédit pour faire du bien, elle empêche, à ce qu'on croit, beaucoup de mal. »

- Ce même jour encore, le duc d'Enghien écrit à sa « tante » la reine de Pologne une lettre stupéfiante de naïveté [170]<sup>32</sup> :

Il a paru ici, depuis quelque temps, de certains ouvrages fort outrageants et fort insolents, qu'un certain fripon nommé Bussy a composés. Il s'était mis en tête de faire l'histoire satirique de son temps, et il a fait des choses épouvantables contre le roi, contre la reine ; il y en a aussi contre Monsieur [Philippe d'Orléans], M. mon père, et il n'y a personne qui en soit exempt. Le roi l'a fait mettre à la Bastille, et le lieutenant criminel l'a déjà interrogé trois ou quatre fois. C'est un homme qui a même d'autres crimes : il a fait de la fausse monnaie, il a enlevé une femme, il a assassiné son cocher, il a contrefait des ordres du roi. Il n'y a personne à la cour qu'il n'ait sur les bras, parce qu'il a offensé tout le monde. Je ne suis pourtant point dans ses ouvrages, mais c'est que, faisant une histoire, il n'en était pas encore au temps où je suis revenu de Flandre, et il ne m'aurait pas épargné sans doute. Le roi est fort aigri contre lui, et je crois qu'il s'en fera justice, et à tout ce qu'il y a de gens en France.

÷ Voir au 16 avril précédent.

÷ L'aigreur de Louis XIV ne l'empêchera pas, le 14 août suivant, de s'entretenir longuement et familièrement avec l'ancienne maîtresse de Bussy, la marquise de La Baume.

### **Sam 25 avril 1665**

- Marthe du Vigean meurt au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle vivait retirée depuis mai 1647 sous l'influence de Vincent de Paul et du curé Olier. Elle avait été le grand amour de jeunesse du prince de Condé.

÷ Voir Victor Cousin, *Madame de Longueville*, La jeunesse, p. 195-213, et Mongrédien, *Le Grand Condé*, p. 43-56. Je note que Marthe du Vigean avait deux frères, dont l'un fut assassiné (Cousin, *op. cit.*, 472).

### **Dim 26 avril 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 300 l. P : 8 l.

### **Lun 27 avril 1665**

### **Mar 28 avril 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 139 l. P : Néant.

### **Mer 29 avril 1665**

- D'Ormesson note dans son *Journal* [II, 353] :

Le mercredi 29 avril, le roi vint de Saint-Germain pour faire vérifier au Parlement la déclaration contre les Jansénistes. J'y fus le matin en robe rouge avec ma femme. [...] Le roi arriva après neuf heures, vêtu de noir. En entrant, il ôta son chapeau et ne le remit qu'un moment, en passant à sa place. [...]

32. Voir au 22 février 1660, la visite de Bussy-Rabutin au prince de Condé, lors du retour de ce dernier à Paris.

Enfin, chacun étant placé, le roi dit que M. le Chancelier [Séguier] ferait entendre les raisons pourquoi il était venu dans cette compagnie. M. le Chancelier étant monté au roi et redescendu, dit que c'était la troisième fois que le roi était venu en cette compagnie, pour arrêter les entreprises des jansénistes, et continua, les traitant d'hérétiques, novateurs, opiniâtres, et finit par un compliment au roi sur son zèle pour maintenir la religion et la pureté de la foi, et sur la félicité de son règne.

M. le Premier président [de Lamoignon] et tous les présidents s'étant levés, saluèrent le roi, et M. le Premier président, demeurant debout, un genou sur le banc, dit au roi que les rois, étant comme une portion de la divinité, ne faisaient rien de plus grand, ni qui les réunît plus à leur principe, que lorsqu'ils travaillaient pour la gloire de Dieu, et fit l'application au roi sur le sujet qui l'amenait dans la compagnie, parla du déplaisir que les enfants d'une même mère se fussent combattus avec tant d'opiniâtreté; que la bulle du Pape était devenue légitime parce qu'elle était nécessaire; que le Parlement saurait, sous l'autorité de S.M., en empêcher les conséquences et conserver les droits et libertés de l'église gallicane, et finit très avantageusement par un compliment au roi et des assurances de service du Parlement. Enfin, son discours fut fort beau, en termes très purs et très concertés, fort bien prononcé, et satisfit extrêmement toute la compagnie. Le roi même en parut fort content. [...]

Après, M. Talon [...] passa à dire que toutes les grandes qualités ne pouvaient presque se trouver en un même prince : les uns, la guerre; les autres, les affaires; les autres, la paix, etc. Il rassembla le tout au roi, s'étendit sur toutes ses grandes actions, de la guerre, des troubles [la Fronde], de la paix, de la réforme générale, de la sévérité contre les traitants, du commerce, et se promena sur beaucoup de matières éloignées. Enfin, il revint aux affaires des jansénistes, les traita d'hérétiques; parla en même temps contre les entreprises de la cour de Rome, contre les privilèges des religieux, contre les vœux qui se faisaient devant vingt-cinq ans, passa encore à la réforme de tous les ordres, à l'abondance et à la félicité dont la France jouissait, l'utilité du commerce. Enfin, après un long discours, il finit par un compliment au roi sur tout ce qu'il faisait, et conclut. Chacun parut être fort mal satisfait de ce discours; plusieurs murmuraient contre, et l'on fit paraître de l'impatience qu'il finit. Enfin, il scandalisa toute l'assemblée, n'ayant rien dit du sujet, beaucoup de choses éloignées et offensantes contre le pape et tous les ordres du royaume. [...]

Après, le Roi se leva et parla longtemps à M. le Chancelier, et, après, à M. le Premier président assez longtemps, et, saluant toute la compagnie civilement en passant, il sortit et alla dîner à Versailles, où sa maîtresse se devait rendre de Saint-Germain.

M. le Premier président [de Lamoignon] me dit, le soir, que le roi lui avait dit qu'il lui donnait 12 000 écus pour lui aider à acheter une charge pour son fils. Sur cela, je veux écrire que M. le Premier président, ayant fait connaître au Roi la diminution notable de son revenu par le remboursement des rentes et des augmentations de gages, et qu'il n'était en état de pourvoir ni son fils ni sa fille sans le secours de Sa Majesté (quelqu'un m'a dit qu'il avait demandé la survivance de la charge de lieutenant civil pour M. d'Aubray, qui épouserait sa fille, mais je ne le sais pas), le Roi, après quelques jours, lui dit qu'il lui donnait une dispense d'âge pour son fils, et même qu'il voulait lui faire avoir une charge à bon marché.

### **Jeu 30 avril 1665**

#### **Ven 1 mai 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 322 l. P : 16 l. 5 s.  
÷ La Grange écrit exactement : « Vendredi 1<sup>er</sup> mai 1665. Idem. » Voir au 17 avril.

- Ce jour-là, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [172-173] :

Le Roi alla avant-hier au parlement sur cette affaire des jansénistes dont j'ai déjà parlé à votre Majesté; M. le Nonce y était dans la lanterne, et quand M. le Premier président et l'avocat général parlèrent, il témoigna par la mine qu'il fit n'être pas extrêmement satisfait d'un certain discours qu'ils firent sur la conservation de la liberté de l'Église gallicane contre les usurpations de la cour de Rome.

Le Roi partit ce jour-là de Saint-Germain le matin, vint tout droit au parlement, et, après y avoir fait ce qu'il y voulait faire, il alla dîner à Versailles; c'est faire assez de diligence en une matinée.

L'on chasse extrêmement à Saint-Germain, et l'on n'y fait presque autre chose.

#### **Sam 2 mai 1665**

- D'Ormesson note dans son *Journal* [II, 355] :

Les divertissements du roi continuent; il chasse tous les jours avec sa maîtresse. Le mal de la Reine mère augmente, quoiqu'elle paraisse habillée et fort propre. Toute

la suite de la cour s'ennuie fort à Saint-Germain, car chacun ne parle que misère. La reine est grosse.

### **Dim 3 mai 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 279 l. P : 10 l.

### **Lun 4 mai 1665**

### **Mar 5 mai 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 203 l. P : 11 l.

- Ce jour-là, sont achevés d'imprimer, pour le compte de Louis Billaine (et Jolly), les deux volumes des Œuvres de Guez de Balzac, pour lesquels Billaine a obtenu un privilège signé Justel, le 11 mars précédent.

### **Mer 6 mai 1665**

- Dans une lettre à André Falconet expédiée le 8, Gui Patin écrit [III, 529] :

J'ai appris aujourd'hui, 6 mai, que la reine mère empire, et que les divers empiriques qui ont vu son mal ne la soulagent de rien, pas même ce M. Alliot, médecin de Bar-le-Duc. [...]

M. de Bussy-Rabutin est dans la Bastille pour avoir écrit librement des amours de la cour, et y avoir nommé des personnes de crédit qui s'en tiennent offensées et qui s'en sont plaintes. Toutefois, on dit qu'il n'y aura point d'autre mal que la prison et que le Roi n'en a fait que rire.

### **Jeu 7 mai 1665**

- *La Gazette* du 16 rapportera :

Le 7 de ce mois, la reine, accompagnée de Mademoiselle, depuis peu de retour de sa comté (sic) d'Eu, vint à la promenade à Saint-Cloud en la belle maison de Monsieur, où Sa Majesté fut splendidement régälée par ce prince ; puis elle retourna à Saint-Germain-en-Laye.

### **Ven 8 mai 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 326 l. P : 15 l. 5 s.

### **Sam 9 mai 1665**

- *La Gazette* du jour rapporte :

Cette semaine on a publié la déclaration vérifiée au Parlement le 29 du passé, le Roi y séant, qui porte que Sa Majesté ayant dessein de voir ses sujets réunis sur les matières de la foi et de la religion, après avoir appuyé les décisions des papes acceptées par l'Église, pour détruire la nouvelle secte qui s'est élevée à l'occasion de la doctrine de Jansénius et depuis sa naissance jusqu'à la déclaration du mois d'avril 1664 ; employé tous les moyens pour en arrêter le cours sans en avoir pu obliger les principaux chefs à signer le formulaire dressé par les prélats du royaume, ni celui qui est inséré dans la constitution de Sa Sainteté, sur les instances qu'elle lui en a fait faire par son ambassadeur extraordinaire, elle entend que ladite constitution du 15 février dernier soit reçue par tous ses sujets, et enjoint aux archevêques et évêques de son royaume de signer et faire signer incessamment ce formulaire par les ecclésiastiques de leurs diocèses, tant séculiers que réguliers, aux termes conçus en ladite constitution et dans les trois mois portés par icelle ; voulant qu'il soit procédé contre les délinquants suivant les constitutions canoniques et les lois de l'État, et que leurs bénéfices demeurent impétables ; comme aussi que les archevêques et les évêques qui feront le même refus y soient contraints par saisie de leur revenu temporel et que leurs bénéfices demeurent pareillement impétables, ainsi qu'il est plus amplement contenu en cette déclaration, qui porte défense de vendre le livre de Jansénius qui a donné lieu aux nouvelles divisions de l'Église, ni d'écrire, imprimer ou débiter aucun ouvrage tendant à favoriser ou à renouveler sa doctrine condamnée.

### **Dim 10 mai 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 418 l. P : 27 l. 10 s.

- Le même jour, le lieutenant civil D'Aubray<sup>33</sup> signe un « permis d'imprimer les *Observations sur une comédie de Molière intitulée le Festin de Pierre* », pour lesquelles le libraire Nicolas Pépingué a déjà obtenu, trois semaines plus tôt (voir au 18 avril) un permis du bailli du Palais, Claude Hourlier.

÷ Contrairement à celui délivré par Hourlier, ce dernier n'est pas nominatif. L'extrait qui en est donné sur toutes les éditions contrefaites des *Observations* ne laisse d'ailleurs pas d'étonner<sup>34</sup>.

÷ Selon G. Mongrédien [*Comédies et pamphlets sur Molière*, Paris, Nizet, 1986, p. 80], les volumes portant ce permis d'imprimer sont des contrefaçons de l'édition autorisée le 18 avril. Il faudrait alors supposer que D'Aubray a accordé sa permission à des contrefacteurs, ou que lesdits contrefacteurs se prévalent d'une fausse permission.

÷ Cette édition corrige quelques erreurs de détail : répétition d'un « et », faute d'accord d'un participe, etc. De plus, on n'y trouve pas la note marginale « Dans les Explications du *Cocu imaginaire* ».

- Suite de la *Gazette* du 16 :

Le 10, Monsieur vint en cette ville, où il fut régalaé à souper par Mademoiselle au Palais d'Orléans, et le lendemain il retourna à Saint-Germain.

### Lun 11 mai 1665

#### Mar 12 mai 1665

- *La Coquette ou le Favori*. R : 123 l. P : 4 l. 2 s.

#### Mer 13 mai 1665

- Ce jour-là, le duc d'Enghien écrit de Saint-Germain à la reine de Pologne [176] :

Le Roi est allé à Versailles ce matin et n'en est pas encore revenu. [...]

Jusqu'à cette heure, je ne sais point ce qui s'est fait à la cour tous ces jours-ci, ayant toujours été à la campagne.

On parle fort à Paris d'un bref que le Pape a envoyé au Roi, mais c'est une chose si publique que je ne doute pas que force gens n'en mandent le détail à Votre Majesté...

÷ Sur ce bref du pape, voir au 6 avril.

### Jeu 14 mai 1665

#### Ven 15 mai 1665

- *La Coquette ou le Favori*. R : 141 l. P : 4 l. 10 s.

### Sam 16 mai 1665

#### Dim 17 mai 1665

- *La Coquette ou le Favori*. R : 386 l. P : 25 l.

- Ce jour-là, Gui Patin adresse à André Falconet une lettre dans laquelle il lui écrit [III, 533-534] :

On me vient de dire à l'oreille qu'on est fâché à la cour que le roi ait été au Palais, le pape pouvant en prétendre quelque avantage pour sa prétendue infailibilité, que l'on avait cassée tant en Sorbonne qu'au parlement. On cherche du remède pour amender l'affaire, et je m'en rapporte fort à M. Talon ; il est habile homme, et il en trouvera plus qu'il n'en faut, pourvu qu'on le laisse faire. Personne ne croit mieux que lui la différence de la Rome sainte et de la profane, de la Jérusalem et de la Babylone.

÷ Voir au 13 mai.

33. Sur ce personnage, parent de Chapelle et de Saint-Aignan, voir la note de fin de volume au 9 février 1659.

34. En août 1657, le même D'Aubray a accordé à Baudeau de Somaize un permis d'imprimer qui ressemblait davantage à celui accordé le 18 avril par Hourlier : « Il est permis à A.B. sieur de Somaize de faire imprimer le livre intitulé *Remarques sur la Théodore*, tragi-comédie de l'auteur de *Cassandre*, par tel imprimeur ou libraire que bon lui semblera. Et défenses sont faites à tous autres imprimeurs ou libraires de le contrefaire, à peine de quatre cents livres d'amende et confiscation des exemplaires. Donnée à Paris le sixième août 1657. Signé DAUBRAY. »

- Le même jour : mort de Marie-Madeleine Poquelin, sœur de Molière. Elle sera inhumée le lendemain.

#### **Lun 18 mai 1665**

- Ce jour-là, selon la *Gazette* du 25 [535], le prince et la princesse de Conti arrivent à Semur-en-Auxois, où ils viennent prendre les eaux.

#### **Mar 19 mai 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 144 l. P : 6 l.

#### **Mer 20 mai 1665**

#### **Jeu 21 mai 1665**

- Marie Du Bois, valet de chambre de Louis XIV, écrit dans ses *Mémoires*<sup>35</sup> :

Le 21 mai, le roi fit assembler tous les fameux chirurgiens pour voir le mal que la reine sa mère avait à la mamelle gauche et pour apprendre d'eux le remède qu'il pourrait y avoir. Après qu'ils l'eurent vue, ils se rendirent tous, par l'ordre du roi, dans sa chambre [du roi]. Sa Majesté s'y rendit aussi, et Monsieur son frère, étant tous deux debout, tête nue, appuyés sur la croisée de la chambre. Ils entendirent tous ces illustres parler les uns après les autres sur le sujet de ce fâcheux mal. Ils vinrent tous d'accord que c'était un cancer et par conséquent incurable, et qu'il n'en fallait attendre que de mauvais événements.

÷ Dans une lettre expédiée le lendemain et commencée sans doute avant ce jeudi 21, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 536-537] :

On parle d'une grande consultation qui se doit faire à Saint-Germain pour la reine mère, savoir si on lui ouvrira la mamelle pour en tirer du pus et de la sérosité maligne qui en consume la substance de jour en jour. On parle aussi d'un certain médecin nommé Chatelain que M. de Besons, intendant de justice, a ici envoyé de Frontignan. On prétend qu'il guérit ces sortes de maladies et qu'il a de beaux secrets contre les maladies incurables. S'il ne promettait rien, on ne le ferait pas venir de si loin. Ce sont des impostures. Le cancer ne se guérit point et ne se guérira jamais ; mais le monde veut être trompé.

[...] On parle ici de deux dames de la cour qui se sont battues en duel à coups de pistolet ; le roi dit en riant qu'il n'en avait fait défense que pour les hommes et non pas pour les femmes.

÷ Le même Gui Patin évoquera cette grande consultation dans sa lettre suivante à André Falconet datée du 9 juin [III, 537] :

Le roi a fait faire à Saint-Germain une nouvelle consultation pour la Reine mère par quelques médecins de la cour, qui ont conclu qu'il n'y avait rien à faire qu'à la purger, en attendant que le mal fût plus découvert.

#### **Ven 22 mai 1665**

- *La Coquette ou le Favori*. R : 169 l. P : 7 l. 12 s.

÷ C'est la dernière représentation de cette série. La pièce sera reprise le 13 juin à Versailles, puis en août et en septembre au Palais-Royal.

- Ce jour-là, Gui Patin adresse à André Falconet une lettre dans laquelle il lui écrit [III, 534-535] :

La plupart des docteurs de Sorbonne haïssent les jésuites fortement, et même le père Théophile Raynaud, parce qu'il a écrit contre les jansénistes et qu'on l'y croit auteur du livre d'Amadeus Guimenius. Ils n'achètent guère de livres, parce qu'ils ont en Sorbonne une très ample bibliothèque. [...]

Je viens de chez M. le premier président [Lamoignon], où j'ai eu le moyen de lui faire la recommandation dont on m'avait prié. Douze des plus célèbres avocats du parlement y étaient assemblés par son ordre ; je pense que c'est pour la bulle du pape que le roi a envoyée pour la faire examiner avec M. Talon.

- Ce même jour sont achevés d'imprimer, pour le compte d'Étienne Loyson, deux volumes des *Cœuvres galantes de Mr Cotin*.

÷ Le privilège, signé Bertaut et daté du 20 décembre 1661, est accordé pour dix ans « au sieur Charles Cotin, conseiller et aumônier de Sa Majesté, de l'Académie française », pour faire imprimer « ses Cœuvres tant en vers qu'en prose, et principalement ses œuvres mêlées, revues, corrigées et augmentées ».

35. Mémoires de Marie Du Bois, sieur de Lestourmière et du Poirier, gentilhomme servant du roi, valet de chambre de Louis XIII et de Louis XIV, édités par Louis de Grandmaison, Vendôme, 1936.

÷ La première édition, achevée d'imprimer en un volume le 20 avril 1659 pour le compte d'Antoine de Sommaville, avec un privilège daté du 29 mars 1659, ne précisait pas les qualités de conseiller et aumônier du Roi.

÷ Une seconde édition est parue en 1663 (achevée d'imprimer du 16 décembre 1662), comprenant un « Discours sur la satire et principalement sur le madrigal », dans lequel, p. 587, l'auteur s'en prenait, sans le citer, à Nicolas Boileau.

÷ On trouve ici, p. 426 et suivantes, une « Requête du poète de campagne au prince de Monopolie. Et l'inventaire de ses meubles », qui démarque la satire I (« Damon, ce grand auteur... ») :

Le poète Livet, que vous connaissez bien,  
 Qui vit fort maigrement, qui ne possède rien,  
 Et qui fait ce qu'il peut pour attraper la maille,  
 Vous remontre humblement qu'il est chargé de taille  
 Et qu'il ne peut plus vivre, accablé comme il est,  
 Si la bonté du Roi ne prend son intérêt.  
 Le Temps, qui ne pardonne aux savants de la terre,  
 Commence apparemment à lui faire la guerre :  
 Il porte une calotte, un cautère, un bâton,  
 Doubles yeux sur le nez et jamais le teston.  
 Lisette, qui rechigne aussitôt qu'il veut boire,  
 Lui fait souffrir d'avance un petit purgatoire,  
 Lorsqu'au lieu de ce jus qui purge le cerveau,  
 Elle lui fait présent d'une chopine d'eau. [...]

÷ En page 473, il fait allusion, dans une lettre à un de ses « illustres amis », à ses « Stances philosophiques » et à ses « Imitations du poète Lucrèce », que le destinataire trouve « si riches et si fleuries ».

### **Sam 23 mai 1665**

- La *Gazette* du 30 rapportera :

Le 23 de ce mois, veille de la Pentecôte, Leurs Majestés assistèrent, dans la chapelle du Vieux Château, aux premières vêpres chantées en musique, où l'évêque d'Aqs [Dax] officia.

### **Dim 24 mai 1665**

- Pentecôte.

• Relâche au Palais-Royal. La Grange note entre les vendredis 22 et 29 : « Dimanche et mardi, Interruption », comme s'il avait oublié, au moment où il écrivait, que le relâche du dimanche de Pentecôte était obligatoire.

- Suite de la *Gazette* du 30 :

Le lendemain, le roi, avec lequel était Monsieur, étant parti sur les dix heures du matin du Château Neuf, se rendit au même lieu, précédé des Cent Suisses, avec les Gardes du Corps, et de la Grande Prévôté, Sa Majesté devancée par deux huissiers de la Chambre avec leurs masses, et accompagnée de quantité de chevaliers de l'Ordre revêtus de leur collier, l'huissier et le héraut dudit ordre en tête.

Les reines, ayant fait leurs dévotions aux Récollets, ainsi que Madame, s'y rendirent pareillement avec Mgr le Dauphin, et Leurs Majestés y assistèrent à la messe, célébrée par le même prélat et chantée par la musique.

L'après-dînée, elles entendirent dans ladite chapelle la prédication que l'abbé Le Camus fit avec l'applaudissement de tout l'auditoire ; et vêpres chantées avec la même solennité, à l'issue desquelles les reines allèrent à complies et au salut encore en l'église des Récollets.

- Le même jour, le libraire Louis Billaine fait enregistrer le privilège qu'il a obtenu le 11 mars (soit dix semaines plus tôt) pour l'impression du *Festin de Pierre*.

÷ Registre de la BNF, ms. fr. 21945, f° 38v° :

Du 24 dudit mois de mai.

Ce même jour, le sieur Louis Billaine, marchand libraire à Paris, nous a présenté un privilège qu'il a obtenu pour l'impression de deux pièces de théâtre, l'une intitulée *Arsace, roi des Parthes*, tragédie composée par le sieur de Prade, et l'autre intitulée *Le Festin de Pierre*, par le sieur de Molière, accordé pour sept ans en date du 11 de mars 1665 et signé Justel.

÷ La démarche du libraire prouve au moins que rien n'est intervenu, depuis la fin des représentations, qui ressemble à une interdiction.

÷ L'enregistrement a lieu alors que les *Observations* sont, semble-t-il, déjà parues. Mais est-ce bien sûr ? N'est-ce pas justement la publication du pamphlet qui va

dissuader Billaine de faire usage de son privilège ? Dans ce cas, il faudrait reporter la date de sortie des *Observations* après ce 24 mai, ce qui semble bien tardif.

÷ Billaine ne publiera pas la pièce de Molière. Mais il ne publiera pas non plus celle de Royer de Prade ; il en cèdera le privilège à Théodore Girard, qui la publiera l'année suivante (voir au 14 mars 1666), quelques semaines après avoir publié *L'Amour médecin* de Molière.

÷ On peut supposer que ses collègues Ribou, Quinet et Loyson l'ont devancé, en mettant sur le marché un *Festin de Pierre ou L'Athée foudroyé*, celui de Dorimond, dont le nouveau sous-titre pourrait tromper le lecteur qui n'aurait pas vu le spectacle du Palais-Royal (voir au 11 mars 1665).

### **Lun 25 mai 1665**

- De ce jour sont datés les premiers numéros de deux Gazettes en vers concurrentes : celle de La Gravette de Mayolas, adressée à la duchesse de Nemours, qui prend le relais de la Lettre de Loret, décédé quelque temps plus tôt, et celle que Charles Robinet, déjà rédacteur des extraordinaires de la Gazette de France, adressera désormais à Madame Henriette d'Angleterre.

÷ Robinet n'obtiendra le privilège royal, « pour aussi longtemps que ledit exposant sera capable de la pouvoir faire [sa Gazette] », que le 10 décembre 1665, après six mois de parution régulière.

### **Mar 26 mai 1665**

- Relâche inexplicé au Palais-Royal.

### **Mer 27 mai 1665**

- A Saint-Germain, Anne d'Autriche est atteinte d'une violente fièvre pendant six heures. Le médecin Vallot recommande de la confesser. Elle appelle le président Tubeuf, surintendant de sa maison, et envisage de rédiger son testament, qui sera finalement signé le 3 août (voir à cette date). Mme de Motteville écrit dans ses *Mémoires* [IV, 377] :

Il y eut quelques difficultés sur ses pierreries, qu'elle avait témoigné, il y avait longtemps, vouloir donner à Monsieur pour Mademoiselle<sup>36</sup>, ayant souvent dit qu'elle désirait les donner à sa petite-fille, qui était pauvre, et que les enfants du roi auraient assez de bien sans le sien. Le roi montra qu'il n'en était pas content : il voulait les grosses perles de la reine sa mère pour augmenter les pierreries de la couronne, car en effet il n'y en avait pas assez de fort belles, et il trouva à propos qu'elles demeurassent à la tige royale.

La reine [Marie-Thérèse], sans se soucier peut-être beaucoup des diamants ni des perles, par quelque espèce de jalousie contre Monsieur et Madame, désira aussi d'en avoir sa part et me commanda même d'en parler à la reine sa [belle-]mère ; mais je jugeai qu'il ne le fallait pas faire. Je pris la liberté de lui conseiller de laisser agir le roi, qui avait un juste droit de les demander, et je tâchai d'étouffer en elle ce petit sentiment, qui sans doute aurait fait de la peine à la reine sa [belle-]mère. Je vis qu'elle ne le trouva pas bon ; car tous les grands veulent être obéis. Elle s'imagina que c'était pour servir Monsieur ; et ce prince, qui n'en sut rien, ne m'en récompensa pas. Voilà ce qui arrive pour l'ordinaire : en faisant bien à l'égard des grands, on perd toujours, et on ne gagne rien que l'inquiétude d'avoir déplu.

Toutes ses choses s'accommodèrent sans qu'il parut aucune altération dans la famille royale. Il fut conclu que Le Tellier dresserait le testament ; et, par l'équité du roi, qui paya les perles qu'il prit<sup>37</sup>, Monsieur fut content. Mais le roi et lui étaient plus touchés de l'état où était la reine leur mère que du désir de posséder les biens qu'elle leur laissait. Ils avaient une véritable intention de s'aimer et de conserver l'union qui jusques alors avait toujours été entre eux ; et l'intérêt ne les pouvait désunir.

÷ « [Les] choses s'accommodèrent sans qu'il parut aucune altération dans la famille royale » : les nouvelles très précises dont d'Ormesson se fait l'écho dans son *Journal* prouvent le contraire et montrent que les « négociations » ont duré un certain temps. Voir au 5 juin.

### **Jeu 28 mai 1665**

- La *Gazette* du 5 juin rapportera :

Le 28 du passé, la reine alla à Maisons sur la barge de Madame, qui accompagna Sa Majesté avec Monsieur, les princesses de Carignan, de Bade et de Monaco, et

36. Marie-Louise d'Orléans, née le 27 mars 1662. En 1679, elle épousera Charles II d'Espagne.

37. Hypothèse grotesque : « Je t'achète les perles, mais tu me donnes la troupe... »

plusieurs autres personnes de qualité. Monseigneur le dauphin y était aussi allé en carrosse, accompagné de la maréchale de La Mothe. Sa dite Majesté y fit avec grand plaisir la promenade, tant sur la terrasse que dans les allées du parterre et à l'Orangerie. Ensuite de quoi, elle entra au château, où elle fut magnifiquement régaler avec sa compagnie d'une collation des fruits nouveaux qui croissent dans les jardins de ce beau lieu.

- Ce même jour, le duc d'Enghien écrit de Saint-Germain à la reine de Pologne [178] :  
Il n'y a rien ici qui mérite la peine d'être mandé à Votre Majesté. Le Roi chasse extrêmement et doit jouer cette après-midi une grande partie de paume devant les Reines ; il y joue extrêmement bien et l'on ne peut assurément être plus adroit qu'il l'est à tout ce qu'il fait. Il me traite en toutes choses avec les plus grandes bontés du monde...
- Ce même jour également est achevé d'imprimer, chez Guglielmo Sassier, imprimeur royal « all' insegna delle due Tortore », *La Bella Brutta, comedia* (en trois actes et en prose), *dallo spagnuolo portata al teatro italiano da Orsola Coris Biancolelli, fra' comici Italiani di S.M.C. ma detta Eularia*.
  - ÷ Orsola Coris [Cortesi] Biancolelli est, depuis le 2 avril 1663, l'épouse de Domenico Biancolelli, l'Arlequin de la troupe italienne.
  - ÷ Il s'agit d'une traduction de la *Hermosa Fea* de Lope de Vega.
  - ÷ La pièce est dédiée « *alla sacra real. christ : ma maestà della Regina Madre* », c'est-à-dire Anne d'Autriche. Une seconde édition sera achevée d'imprimer le 28 novembre suivant (portant 1666 au titre), dédiée à Louis XIV.
  - ÷ Une autre comédienne italienne, Brigida Bianchi, dite Aurélia (femme de N. Romagnesi, dit Orazio ou Horatio, et mère de Marco-Antonio, qui débutera en 1667 sous le nom de Cinthio), a déjà dédié un livre à Anne d'Autriche ; c'était en 1659. L'ouvrage, publié chez Sébastien Cramoisy, s'intitulait *L'Ingano fortunato overo L'Amata aborrita*, et il s'agissait déjà d'une traduction de l'espagnol. Voir aux 31 mai et 28 juin 1659.
  - ÷ La première des deux approbations qui précèdent le privilège royal est ainsi libellée :  
J'ai lu la comédie intitulée *La Bella Brutta*, traduite d'espagnol en italien par Mademoiselle Ursule Biancolelli, dont je n'ai rien trouvé contre l'Église, le Roi, l'État, ni les bonnes mœurs. Fait à Paris le 21 avril 1665. C.A.C.

### Ven 29 mai 1665

- *L'École des femmes*. R : 297 l. P : 16 l. 5 s.
  - ÷ La troupe n'a pas joué la pièce depuis le 18 janvier.
  - ÷ S'il est vrai que Molière ne joue pas dans *Le Favori*, c'est la première fois qu'il remonte sur la scène du Palais-Royal depuis le 21 avril, soit 37 jours (cinq semaines).

### Sam 30 mai 1665

- Le roi réunit le Conseil à Saint-Germain. D'Ormesson note le lendemain dans son *Journal* [II, p. 363] :  
Le dimanche 31 mai, M. Boucherat me dit qu'il avait été le jour précédent à Saint-Germain, où tous les messieurs du Conseil avaient été mandés ; qu'ils trouvèrent que la Reine mère était fort mal et la cour en larmes ; néanmoins qu'à onze heures ils avaient été chez le roi, qui leur avait dit que, depuis qu'il avait pris le soin des affaires de son État, il avait commencé par la réformation des finances et qu'il croyait y avoir réussi ; qu'il voulait à présent travailler à la réformation de la justice [...] qu'aussitôt il s'était retiré et paraissait fort touché de l'extrémité de la Reine mère...
- Le même jour est signé le contrat de mariage entre Jacques Donneau de Visé, écuyer, porte-manteau ordinaire de la reine, demeurant rue Matignon, et Anne Philippa, en présence de la famille royale.
  - ÷ Témoin du futur époux : son frère aîné, Jean Donneau de Visé [*Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire*, p. 179] ; lequel, rédigeant plus tard la notice nécrologique de leur cousin Gaspard, écrira, à propos de son frère et de sa belle-sœur [*Mercurie galant*, février 1699, p. 186] :  
Jacques, premier valet de chambre de la feuë reine [Anne d'Autriche], avait épousé la signora Philippa, qui, dès l'âge de sept ans, avait été élevée en Espagne dans le Palais en qualité de ménine auprès de la reine [Marie-Thérèse], qui la considérait, l'estimait et l'aimait. On ne peut être dans une plus haute faveur qu'elle était auprès de cette princesse. Elle ne s'en est servie que pour procurer du bien aux

autres, sans songer à ses intérêts, et le roi était tellement persuadé de sa sagesse qu'il ne conserva qu'elle auprès de la reine, de toutes les femmes espagnoles qui étaient venues en France avec cette princesse.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* [III, ch. 1 (année 1680)] :

La reine avait amené avec elle une petite fille qui n'avait que quinze ou seize ans, qu'elle appelait Philippa. Elle demeurait avec la Molina. Elle n'était pas belle, mais elle avait beaucoup d'esprit et de vivacité, comme ont toutes celles de sa nation. Sa faveur crût comme elle. La reine la maria à son porte-manteau, nommé de Visé, de sorte qu'elle porta ce nom ; mais la reine l'appelait toujours Philippa. La reine disait que c'était une enfant que l'on avait trouvée dans le palais, que le roi son père avait fait nourrir toujours avec soin, et qu'il fallait qu'elle fût fille de quelque dame du palais, et peut-être du roi, son père. Depuis le départ de la Molina, elle fit faire l'oïlle chez elle, et le chocolat de la reine, qui ne voulait point que l'on sût qu'elle en prenait ; elle en prenait en cachette, et personne ne l'ignorait.

÷ Dans une addition au *Journal* de Dangeau (6 mai 1692), Saint-Simon écrit (*Mémoires*, Pléiade, VIII, p. 692) :

Madame de Visé était une sœur bâtarde de la Reine<sup>38</sup>, connue pour telle et non reconnue, élevée avec elle et sa favorite, et la seule Espagnole qui demeurât avec elle ; c'était la meilleure femme du monde. On la maria bien pour son état et mieux (sic), et elle était considérée, parce que tout le monde l'aimait, et le Roi aussi. Tous les jours, dès qu'après le dîner la Reine s'était tenue un moment avec ce qui s'y était trouvé, elle entra dans son cabinet, où Madame de Visé l'attendait avec un lavement, qu'elle prenait aussitôt. Elle ne faisait pourtant que sortir de manger à crever après un déjeuner de viande suivi de chocolat. La collation y répondait, et elle n'en soupait que mieux. Il y aurait de plaisants contes à faire de cette bonne et vertueuse princesse, si c'en était le lieu. Le fils de Madame de Visé a été capitaine aux gardes, et le père [Jacques] avait servi fort bien.

÷ Le couple De Visé aura quatre fils, dont le premier, Louis-Philippe, sera baptisé dans les premiers jours de mai 1666, avec pour parrain Monsieur (Philippe d'Orléans), et pour marraine sa « tante », la reine Marie-Thérèse. Voir au 11 mai 1666.

÷ Ce mariage, probablement arrangé, sinon imposé, par Anne d'Autriche, fait de Jean Donneau de Visé un parent par alliance du couple royal, et même en quelque sorte le beau-frère de Louis XIV !

÷ Les deux frères Donneau ont une sœur, Henriette, qui est femme de chambre de la reine Marie-Thérèse [Mongrédien, *art. cit.*].

÷ Leur grand-père Jean Gaboury, père de Claude, leur mère, a été tapissier du roi.

÷ Ils ont également un oncle, le frère de leur mère, qui vient d'être couché par Anne d'Autriche sur son testament [*Mémoires* de Mme de Motteville, IV, 454] pour une somme de 40 000 livres, ce qui le met à égalité avec le sieur d'Avaux, contrôleur général de la maison de la reine mère, au-dessus de la marquise de Sénecey, de la comtesse de Fleix, de la duchesse de Noailles, de Mme de Brégy, de Mme de Motteville, de Mme de Beauvais, qui toutes ne recevront que 30 000 livres.

÷ Voici ce que son neveu dit de lui dans son article cité plus haut du *Mercurie galant* de février 1699 :

Jacques Gaboury, son frère [de Claude], était premier valet de garde-robe du roi et contrôleur général de l'argenterie. Ce Jacques Gaboury était dans une si grande faveur auprès de la Reine mère qu'il donna de l'ombrage au cardinal de Richelieu, qui le fit exiler. Il fut rappelé aussitôt après la mort de ce ministre et celle du roi Louis XIII. Le cardinal de Richelieu en parle dans ses Mémoires. Louis le Grand l'honora de son estime, en considération des services qu'il avait rendus à la Reine mère. Il le nomma à l'intendance de S. Venant, et lui donna, outre cela, une grosse somme qu'il toucha au Trésor royal.

÷ Il est difficile de ne pas mettre en rapport cet événement familial et le retournement de Jean Donneau de Visé en faveur de Molière.

÷ *Mémoires du cardinal de Richelieu. Contenant tout ce qui s'est passé à la cour pendant son administration. Ensemble les procès de Monsieur le maréchal de Marillac, de Montmorency, de Saint-Preuil, de Cinq-Mars et de Thou. Avec plusieurs autres pièces que l'on a trouvées après sa mort, écrites de sa main*, A. Goude, 1650 [BNF : LB36-62].

38. Georges Mongrédien écrit (« Le fondateur du *Mercurie galant*, Jean Donneau de Visé », *Le Mercurie de France*, 1<sup>er</sup> octobre 1937, p. 93) : « Jacques, porte-manteau de la reine, mort fou à Charenton, avait épousé Doña Philippa Theresa, filleule et femme de chambre de la reine, qui était sans doute une sœur naturelle du roi d'Espagne et que Marie-Thérèse avait amenée avec elle en France. » Mongrédien fait erreur ; Philippa est fille et non sœur de Philippe IV ; en effet, Philippe III est mort en 1621, ce qui ferait de Philippa, en 1665, une demoiselle de 44 ans au minimum, dont on voit mal comment elle pourrait être la filleule de sa nièce Marie-Thérèse.

**Dim 31 mai 1665**

- Fête de la Trinité. *L'École des femmes*. R : 175 l. P : 5 l. 5 s.

**Lun 1 juin 1665**

- Anne d'Autriche ayant eu une nouvelle crise la veille, qui a duré toute la nuit, son fils Philippe vient à son chevet au matin. Mme de Motteville note dans ses *Mémoires*, IV, 383 :

Ce prince, qui mêlait dans sa vie quelques petites apparences de dévotion, parla de Dieu à la reine sa mère comme un homme qui aurait été consommé dans une vie d'oraison et de pénitence, et nous admirâmes qu'à son âge il pût si bien parler d'une chose si excellente et qu'il ne connaissait point encore par une pratique véritable et solide. [...]

Elle fut mal tout le jour, et les médecins paraissaient confondus ; mais sur le soir elle se porta mieux, et je m'en revins à Paris.

On nous manda le lendemain que son amendement continuait, et même elle fut quelque temps que son cancer lui faisait moins mal, parce que l'érysipèle, qui avait beaucoup purgé, avait soulagé cette partie.

**Mar 2 juin 1665**

- *La Mariane*. R : 119 l. P : 3 l. 15 s.  
÷ C'est la première fois que la troupe reprend cette pièce depuis le 23 novembre 1663, soit dix-huit mois.

**Mer 3 juin 1665**

- À cette date, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 366] :  
Ce même jour, ayant su M. de Turenne à Paris, je le fus voir à midi. Je le trouvai se mettant à table avec M. de Ruvigny. Il me pria d'y demeurer ; ce que je fis. Je lui parlai du dessein de M. le Premier président [Lamoignon] de faire dire un mot à la Reine mère de mes intérêts pour en parler au Roi, selon l'occasion, et comme en passant, par un exemple, sans rien dire ni demander directement pour moi, et ce par M. l'abbé de Montaignu. Il l'approuva fort, et dit qu'il m'y servirait ; m'expliqua la conduite de M. Le Tellier, qui craignait M. Colbert et n'osait parler, et perdait de grandes occasions d'empêcher bien des fautes, etc.

**Jeu 4 juin 1665**

- Fête-Dieu [Fête du Saint-Sacrement].
- Le cavalier Bernin se rend à Saint-Germain, où il est présenté à Louis XIV.
- À cette date, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 366] :  
Le jeudi 4 juin, à la procession du Saint-Sacrement, où il n'y avait que MM. Tallemant, de Montmort, Forcoal, Amelot, Briçonnet et moi, d'officiers.  
[...] Le soir, je fus chez M. le Premier président [Lamoignon], qui me montra la lettre de M. de Montaignu, fort obligeante, et je vis M. de La Motte-Fénelon, qui lui avait porté cette parole. Il me dit que, lorsque la première fois la Reine mère avait parlé au Roi sur mon sujet, et pressé sur le mauvais effet du manque de sa parole, il dit : « Je sais qu'on ne m'aime pas ; mais je ne m'en soucie pas, car je veux régner par la crainte. »

**Ven 5 juin 1665**

- *La Mariane*. R : 249 l. P : 14 l. 5 s.  
÷ Le 5 de la date vient en surcharge d'un 6.  
÷ Le même jour, Olivier d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 367] :  
L'on m'a dit que le roi était mal content que la Reine mère eût donné ses bagues à la petite Mademoiselle, disant qu'elle le déshéritait ; que Monsieur et Madame n'en étaient pas contents, de ce qu'elle ne leur donnait pas, mais à leur fille. L'on disait que Monsieur n'était pas content ; qu'il disait qu'il n'était pas plus considéré qu'un maître des comptes, et que le roi le méprisait fort. Il semble que la division de la maison royale soit fort préparée, et chacun regrette la Reine mère, parce qu'elle conserve l'union, et, quoiqu'elle n'ait aucun crédit pour faire du bien, elle empêche, à ce qu'on croit, beaucoup de mal.  
÷ À la date du 24 avril, d'Ormesson écrivait déjà : « L'on craint qu'elle ne dure pas longtemps. Chacun regarde cette perte avec douleur, parce que, quoique la Reine mère n'ait pas de crédit pour faire plaisir, elle empêche du mal et retient l'union dans la maison royale. »

**Sam 6 juin 1665**

- Ouverture officielle de l'Assemblée générale du clergé de France à Pontoise.

**Dim 7 juin 1665**

- *L'École des maris*. R : 185 l. P : 3 l. 15 s.
  - ÷ Le 7 de la date vient en surcharge d'un 8.
  - ÷ Comme le 21 avril, cette « petite comédie » est jouée seule. Voir à cette date.
  - ÷ Jusqu'au 10 juillet, la troupe ne jouera plus de pièce de Molière.

**Lun 8 juin 1665****Mar 9 juin 1665**

- Aucune mention dans le Registre de La Grange. Relâche inexplicé (c'est peut-être le jour où la troupe est allée à Saint-Germain pour être reçue par le roi comme « Troupe du Roi », GF).
  - ÷ Sans doute la troupe prépare-t-elle le spectacle qu'elle donnera le 13 au soir à Versailles. En effet, Robinet notera dans son compte rendu du 21 juin, que Vigarini a aménagé le petit parc « en huit jours seulement ».
- Ce jour-là, selon La Gravette de Mayolas [Lettre du 14 juin, v. 27-56], dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, Louis XIV passe en revue ses mousquetaires, en présence d'« un nombre des plus grands seigneurs, tant résidents qu'ambassadeurs, de dames et de demoiselles ».
  - ÷ La *Gazette* du 13 n'en dit rien.
- Ce même jour, en l'église Saint-André-des-Arts, Domenico Locatelli (Trivelin à la scène), veuf de Lodovica Gabrielli<sup>39</sup>, épouse Marie de Creil, veuve de feu François de Houpy, en présence de Christophe Contugi, dit l'Orviétan, de Joseph Jareton [Giaratoni]<sup>40</sup>, etc.
  - ÷ Je note l'absence de Fiorelli-Scaramouche.
- Ce même jour aussi, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 541] :
 

On cherche ici des gueux et des misérables, tant hommes que femmes, pour les envoyer à Madagascar et autres îles voisines, afin de travailler et d'y peupler le pays. Cela déchargera un peu la France de tant de gens oiseux qui y abondent ; mais il me semble qu'il serait bon d'y envoyer aussi des moines, car nous en avons beaucoup trop, et ici, et ailleurs. Ils n'aiment pas à travailler, au moins serviraient-ils à peupler, et ils ne servent ici à rien du tout.

**Mer 10 juin 1665**

- Un mois, jour pour jour, après que le lieutenant civil Dreux d'Aubray a accordé une permission d'imprimer les *Observations sur le Festin de Pierre*, Nicolas Pépingué présente à la cour [= Parlement]
 

une requête tendant à ce que défenses soient faites au défendeur [Gabriel Quinet] et à tous autres libraires et imprimeurs, de vendre et débiter au public le petit livre intitulé *Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de Pierre*, d'autres que ceux du demandeur ; que ceux que ledit défendeur a fait imprimer demeureront supprimés et confisqués au profit des pauvres de la communauté des marchands-libraires de cette ville de Paris ; et, pour les contraventions par lui [Quinet] faites aux statuts et règlements de la Cour, le condamner en 500 livres de dommages et intérêts envers le demandeur et telle amende qu'il plaira à la Cour ordonner, même de faire saisir les exemplaires contrefaits en tous les lieux qu'ils pourront être trouvés.

  - ÷ Ainsi, il apparaît que, trois jours avant que Molière et sa troupe aillent jouer *Le Favori* à Versailles, les *Observations* se vendent avec succès chez plusieurs libraires à la fois, dont celui (Quinet) qui publiera les deux défenses quelques semaines plus tard...

39. Dont il a eu un fils, Charles-François, tenu sur les fonts, le 9 janvier 1645, par la maréchal de Bassompierre et la princesse de Condé.

40. Dans une note des *Comédiens du roi de la troupe italienne*, p. 245, Émile Campardon écrit : « Jean-Joseph Jératon ou Jaraton, né vers 1639 à Ferrare, fut d'abord simple gagiste dans la troupe italienne, puis on lui fit jouer le personnage de Pierrot, le 4 février 1673, dans *La Suite du Festin de Pierre*. En 1684, il fut reçu, et joua la même année le rôle de Pierrot en français dans la comédie intitulée *L'Empereur dans la lune*. »

- ÷ Cette requête est présentée quinze jours après l'enregistrement par Louis Billaine du privilège obtenu pour l'impression du *Festin de Pierre* (voir au 24 mai), un mois après le permis d'imprimer accordé par Dreux d'Aubray, et sept semaines après le permis signé par le bailli Hourlier.
- ÷ On ne dispose d'aucun exemplaire imprimé sous le nom de Quinet ; il faut donc supposer que ce dernier a imprimé ses contrefaçons sous le nom de Pépingué. Cela expliquerait qu'il puisse publier les deux défenses sous son propre nom sans cynisme apparent...
- ÷ Le 30 juin, la cour renverra les parties par-devant Sébastien Cramoisy et Antoine Vitré, anciens syndics de la communauté des libraires.

### Jeu 11 juin 1665

- La *Gazette* du lendemain rapportera :
 

Hier, le roi et la reine, avec lesquels étaient Monsieur et Madame, allèrent à la conclusion de l'Octave en la chapelle du vieux château, où Leurs Majestés avaient assisté tous les jours au salut et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Au reste, la cour est dans la dernière joie pour la convalescence de la Reine mère, qui, grâce à Dieu, se porte de mieux en mieux.
- Dans une lettre datée du lendemain, mais écrite ce jour, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [183] :
 

Le roi prépare ici [Saint-Germain] une grande fête pour après-demain à Versailles. La reine et toutes les dames partiront d'ici à six ou sept heures du soir ; elles y trouveront une grande collation en y arrivant, ensuite de quoi on les mènera dans le parc, où il doit y avoir une comédie, des ballets, un bal et un grand souper. On n'en reviendra qu'à sept ou huit heures du matin, et on passera toute la nuit en fête et divertissement.

Votre Majesté jugera par là de la meilleure santé de la Reine mère, qui se porte beaucoup mieux. Elle se lève présentement, et sa maladie n'a point fait à son mal tout celui que l'on aurait pu appréhender.

### Ven 12 juin 1665

- Registre de La Grange :
 

Le vendredi 12 juin, la troupe est allée à Versailles par ordre du roi, où on a joué *Le Favori* dans le jardin sur un théâtre tout garni d'orangers. M. de Molière fit un prologue en marquis ridicule qui voulait être sur le théâtre malgré les gardes, et eut une conversation risible avec une actrice qui fit la marquise ridicule, placée au milieu de l'assemblée. La troupe est revenue le dimanche 14<sup>e</sup>.

<http://www.archive.org/stream/archivesdelacom00lagruoft#page/74/mode/2up>

÷ La Grange semble placer au soir même de ce jour la représentation du *Favori*, alors que la *Gazette* du 20 la situera plus logiquement au soir du lendemain, confirmée en cela par une lettre du duc d'Enghien du 19 [185] : « Il y eut *samedi* une grande fête à Versailles, qui a été fort belle et où force dames qui y étaient ont eu beaucoup de divertissement. »

÷ La longueur inhabituelle de la note de La Grange et son ton assez enjoué suggèrent que ce voyage s'est passé dans la bonne humeur. Rien n'indique une quelconque pression extérieure.

÷ Je relève que Molière et une de ses comédiennes (sans doute pas Armande, qui en est à son septième mois de grossesse au moins) proposent un numéro de marquis et marquise ridicules, dans le même temps où l'on peut lire dans les *Observations* :
 

Un marquis, après avoir embrassé Molière et l'avoir appelé cent fois l'Inimitable, se tournant vers l'un de ses amis, lui dit qu'il n'avait jamais vu un plus mauvais bouffon, ni une farce plus pitoyable, et je connus par là que le marquis jouait quelquefois Molière, de même que Molière raille quelquefois le marquis. Il me fâche de ne pouvoir exprimer l'action d'une dame qui était priée par Molière de lui dire son sentiment : *Votre figure*, lui répondit-elle, *baisse la tête, et moi je la secoue*, voulant dire que ce n'était rien qui vaille.
- ÷ Sur ce « prologue » comique, voir la *Description...* de Mlle Desjardins à la fin de l'article du 13.

### Sam 13 juin 1665

- *Le Favori* est joué à Versailles dans le cadre de la fête donnée par le roi.
 

÷ La cour s'est déplacée de Saint-Germain à Versailles pour la soirée du samedi. Le roi lui a offert la comédie, un ballet et le bal, le tout suivi d'une « collation » donnée sur le « théâtre » même, où ont été dressées quatre tables : une pour le roi, la reine,

Monsieur et Madame (chacun, précise Robinet, ayant « sa suite avec soi / en bonne couche et bel arroi ») ; les trois autres tables, de quarante couverts chacune, pour les « seigneurs, ducs, maréchaux et gouverneurs ». Tout le monde a regagné Saint-Germain au soleil levant.

÷ Le 20, la *Gazette* fera un long compte rendu de cette fête<sup>41</sup> :

Le 13 de ce mois, le roi, la reine, Monsieur et Madame, accompagnés de toutes les dames de la cour, allèrent prendre le divertissement qu'on leur avait préparé dans le petit parc du château de Versailles, disposé à cet effet avec toute la magnificence et la galanterie imaginables. Il y avait dans l'allée du milieu un grand théâtre de 120 pieds de largeur, avec deux autres dont la décoration représentait un vaste jardin d'espaliers, dans le fond duquel paraissait, à travers un grand portique d'architecture, une allée de charmes qui s'enfonçait à perte de vue dans l'épaisseur d'un bois. Le long de ces espaliers, il y avait trois rangs de vases de porcelaine remplis de fleurs, et les côtés étaient bornés de deux corps de logis dont l'architecture produisait un merveilleux effet. Le devant du théâtre était bordé d'un double rang de semblables vases, ainsi que la face, sur une espèce d'estrade, et quantité de girandoles de cristal brillaient parmi ces porcelaines et en divers endroits parmi la verdure et les fleurs. Mais ce qui ne causait pas moins d'admiration étaient 40 cyprès de 12 pieds de haut posés à droit et à gauche sur chacun des trois théâtres, et 4 arcades de pareille verdure entre le théâtre du milieu et les deux autres, au-devant desquelles étaient plusieurs myrtes de 10 pieds de haut, qui formaient encore, à droit et à gauche, une espèce de petit bois, le tout éclairé de 1200 lustres de cristal, avec plus de 4000 autres lumières.

Après que le roi eut fait voir à la reine les beaux appartements de cette délicieuse maison, Leurs Majestés descendirent dans un grand salon, où elles trouvèrent une collation de toutes sortes de fruits et de confitures, en 5 grandes machines, dont l'une était de diverses figures de glace et de différentes couleurs.

Puis elles allèrent à la promenade au parc et se rendirent dans ce charmant jardin où, toute la cour s'étant placée, la TROUPE DU ROI représenta *Le Favori*, comédie entremêlée d'intermèdes et d'entrées de ballet des mieux concertés, avec d'excellents concerts de voix et d'instruments.

Ensuite, il y eut, au même lieu, grand bal, où les seigneurs et dames qui avaient été choisis parurent dans un ajustement tout particulier. Puis Leurs Majestés entrèrent dans un labyrinthe de plusieurs allées, au milieu desquelles étaient dressées quatre grandes tables, qui furent tenues par le roi, la reine, Monsieur et Madame, accompagnés de quantité des principales dames de la cour, Sa Majesté servie par le duc d'Enghien, la reine par le marquis de Bellefonds, et Monsieur et Madame par les contrôleurs généraux. Cette place était éclairée d'un nombre infini de lustres, de même que les allées, et la profusion des viandes les plus exquis fut partout égale, ainsi que la politesse. Au reste, afin qu'il n'y manquât rien, les violons, avec les hautbois et autres instruments, divertirent agréablement la compagnie pendant ce délicieux régal, à la sortie duquel Leurs Majestés partirent sur les trois heures du matin pour retourner à Saint-Germain, satisfaites, au point qu'il est aisé d'imaginer, de leur promenade et de toutes ces belles inventions avec lesquelles le sieur Vigarini, ingénieur du roi, avait préparé la scène destinée à ce divertissement.

÷ Il suffit de comparer cet article avec celui de la Lettre en vers à Madame de Charles Robinet pour être assuré que ce dernier est l'auteur des deux textes.

÷ C'est la première fois que la *Gazette* consacre un aussi long article à un spectacle donné par la troupe de Molière. C'est également la première fois qu'elle imprime les mots « Troupe du Roi ».

÷ « LA TROUPE DU ROI » : c'est le titre qu'inscrira La Grange à la date du 14 août sur une page neuve de son registre. S'il ne s'agit pas ici d'une erreur de Charles Robinet, cela signifie que la troupe du Palais-Royal, dite Troupe de Monsieur, est dès cette date du 20 passée sous la protection directe du roi.

÷ La *Gazette* n'utilise jamais cette expression pour désigner les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ; ainsi, rendant compte, le 14 février 1665, de la mascarade comique donnée le 12 au Palais-Royal, son rédacteur (Robinet ?) évoquait « une comédie appelée *L'Après-Soupe des auberges*, représentée par la TROUPE ROYALE ».

÷ À l'exception (provisoire) du *Festin de Pierre*<sup>42</sup>, tous les spectacles créés par la troupe depuis *Le Mariage forcé* ont été accompagnés de musique, de chants et de danses. Le suivant, *L'Amour médecin*, sera de même une comédie-ballet. Or, à l'automne 1665, les deux pièces (*Le Favori* et *L'Amour médecin*) seront jouées

41. Cet article, signalé par Pierre Mélése dans son *Répertoire*, p. 127, ne figure pas dans le *Recueil* de Mongrédien, ni dans le *Supplément au Recueil*.

42. Et de la *Thébaïde*.

ensemble au Palais-Royal, et l'on peut supposer que les musiciens ne se contenteront pas d'intervenir dans la seconde.

÷ Le 21, relatant à son tour cette fête dans sa Lettre en vers à Madame, Charles Robinet, qui a succédé à Jean Loret, décédé pendant le relâche de Pâques, écrira, v. 75-86) :

Mais passons<sup>43</sup> dans un autre lieu,  
 Qui sent la demeure d'un Dieu :  
 Passons dans cette île enchantée,  
 Tant renommée et tant chantée,  
 Et jargonons du grand cadeau  
 Qui fut si royal et si beau  
 Et qui se fit dans ce lieu même  
 La nuit du treize au quatorzième.  
 Mais je vais faire un effort vain ;  
 Le pinceau me tremble en la main,  
 Pensant à tant de rares choses  
 Qui dans ce cadeau sont encloses.  
 Au Petit parc, un art savant,  
 Et qui va beaucoup plus avant  
 Que la plus parfaite industrie,  
 Avait avecque symétrie  
 Produit, en huit jours seulement,  
 Sans doute par enchantement,  
 Tout ce qu'ici je vais vous dire,  
 Comme je pourrai le décrire.  
 Un vaste jardin d'espaliers  
 Bien alignés et réguliers,  
 Où l'on voyait dans l'enfonçure,  
 Par un grand arc d'architecture  
 Et dedans l'épaisseur d'un bois,  
 Bien plus beau que ceux d'autrefois  
 Où Diane exerçait ses armes,  
 Deux longs fuyants ou rangs de charmes.  
 Par degrés et par escaliers,  
 Dessus ces mêmes espaliers,  
 Étaient trois rangs de porcelaines  
 Par doubles et triples centaines,  
 Où les plus éclatantes fleurs  
 Étaient leurs vives couleurs.  
 Aux deux côtés de ces verdure  
 Paraissaient les belles structures  
 De deux palais délicieux  
 Qui paraissaient faits pour des dieux,  
 Et, dans le milieu de l'enceinte,  
 Qui n'était point du tout succinte,  
 Trois théâtres bien décorés  
 Étaient de chacun admirés.  
 De doubles rangs de pareils vases,  
 Qui causaient de douces extases,  
 En ornaient la face et les bords,  
 Tout remplis de brillants trésors  
 Qu'au printemps produit Dame Flore :  
 Et, ce qui ravissait encore,  
 Des girandoles de cristal  
 Éclairaient parmi leur émail,  
 En un très bel ordre et sans nombre,  
 Pour en faire dénicher l'ombre.  
 D'ailleurs, quantité de cyprès,  
 Que l'on avait coupés exprès  
 Sans nul égard à la dépense,  
 Et tous d'une hauteur immense,  
 À droite et gauche s'élevaient  
 Et semblablement ravissaient.  
 On voyait, de plus, quatre arcades  
 Vertes comme les palissades,

---

43. Robinet vient d'évoquer un banquet donné à Saint-Cloud, à une date antérieure au 14 juin, et qui réunissait, outre Monsieur et Madame, la princesse Palatine, la princesse de Monaco, Mlle d'Elbeuf et la marquise de Montespan.

Tant dans le milieu qu'aux côtés  
 De ces théâtres enchantés ;  
 Et sur le devant faisaient face,  
 Non certes sans beaucoup de grâce,  
 Grand nombre de myrtes fleuris,  
 Arbres consacrés à Cypris.  
 Enfin, l'on voyait des bocages  
 Qui formaient dans de frais ombrages  
 Des dédales à maints contours,  
 Que les ingénieux Amours  
 Semblaient même avoir pris la peine  
 D'ériger pour leur souveraine.  
 Toutes ces beautés que je dis  
 Et que *grosso modo* j'écris,  
 Lorsque le dieu de la lumière  
 Eut sur nous fermé sa paupière  
 Pour aller faire un autre tour,  
 Parurent dans un plus beau jour  
 Que produisaient mille grands lustres,  
 Qui rendaient les objets illustres,  
 Car l'ombre avecque la clarté  
 Formait, en bonne vérité,  
 Quelque chose plus agréable  
 Et selon moi bien plus aimable  
 Que le plain midi du soleil.

[*Robinet évoque le roi et ses proches.*

.....]

Quand ces divinités visibles,  
 Que je voudrais voir impassibles,  
 Eurent pris séance en leur rang,  
 Ainsi que chacune le prend,  
 Avec cette fine noblesse,  
 Tant de l'un que de l'autre sexe,  
 Qui fait leur cour en chaque lieu,  
 Dessus la scène du milieu  
 La troupe plaisante et comique  
 Qu'on peut nommer moliérique<sup>44</sup>,  
 Dont le théâtre est si chéri,  
 Représenta *Le Favori*,  
 Pièce divertissante et belle  
 D'une fameuse demoiselle  
 [*dans la marge* : Mademoiselle des Jardins.]  
 Que l'on met au rang des neuf sœurs  
 Pour ses poétiques douceurs.  
 Plusieurs ravissantes entrées  
 Dans la pièce étaient insérées,  
 Avec d'excellents concerts  
 Composés d'instruments et d'airs,  
 Si bien que le tout, pris ensemble,  
 Fit un bel effet, ce me semble,  
 Et causa beaucoup d'enjouement,  
 Il n'en faut douter nullement.

[...]

Voilà, Lecteur, quelque rayon  
 Ou bien quelque léger crayon  
 Du beau régale de Versailles.  
 Accepte-le vaille que vaille ;  
 Je l'aurais peut-être fait mieux  
 Au gré des esprits curieux,  
 Si l'illustre et le beau génie  
 Qui dispose, invente et manie  
 Tous ces divins enchantements  
 Pour les royaux contentements,  
 [*dans la marge* : M. Vigarini, ingénieur du Roi.]  
 M'en eût déduit l'histoire entière  
 Pour mon épître gazetière.  
 Mais ce fut à bâtons rompus  
 Qu'il m'en entretint, et non plus,

44. Le Camus employait déjà cet adjectif dans son *Refrain sur les Impromptu* (sic) ; voir au 19 janvier 1664.

Etant pressé d'une autre affaire ;  
Ainsi l'on doit se satisfaire,  
Ou bien prendre sans hésiter  
Des cartes pour se contenter.

◊ Robinet n'a pas assisté à la soirée qu'il décrit dans ses deux Gazettes ; il a été informé par Vigarini.

◊ Contrairement à ce qu'affirment plusieurs historiens, rien n'indique que le duc de Saint-Aignan ait été présent.

◊ C'est la première fois que Robinet évoque Molière et sa troupe dans sa Lettre. Il est remarquable qu'il n'évoque pas « la troupe de Monsieur », alors qu'il adresse sa Lettre à Madame.

◊ Au reste, dans l'espace de quelques semaines, en se donnant à Madame, protectrice officielle de Molière, Charles Robinet a complètement retourné sa veste : d'adversaire de Molière qu'il était, il est devenu un de ses plus chauds partisans ; de soutien inconditionnel de la Troupe royale, il est devenu des plus critiques à son endroit. Il suffit pour s'en convaincre de lire les comptes rendus plutôt froids qu'il fera de *l'Alexandre* et de *l'Andromaque* de Racine.

◊ Évoquant quatre ans plus tard Henriette d'Angleterre, puis Robinet, aux pages 29-31 du premier volume de *L'Amour échappé*, Donneau de Visé écrira :

On ne vit jamais rien de si charmant que la princesse Arthémise son épouse [de Philippe d'Orléans]. Les [30] Grâces, les Jeux et les Ris l'accompagnent toujours. Elle est l'âme de tous les divertissements et ne laisse pas d'aimer la joie, encore qu'elle ait une langueur dans les yeux capable d'exciter de grands troubles dans les cœurs de ceux qui osent la regarder. Sa naissance est royale, sa bonté paraît sur son visage et son esprit en toutes choses ; car elle juge de tout avec une délicatesse incroyable. Les plus grands esprits viennent apprendre d'elle leurs défauts et personne n'appelle de son jugement. *La Muse historique* [31] du docte *Ranulphe*, qui en divertit le beau cercle depuis quatre années, donne souvent à toute l'Europe des portraits de cette divine princesse qui la font admirer ; et cet auteur inépuisable, sur cette matière trouve chaque semaine quelque chose de nouveau à dire touchant les belles qualités de l'incomparable Arthémise.

÷ Le même jour, relatant la même fête, La Gravette de Mayolas écrira dans sa Lettre en vers (66-98) :

Après le bal, la comédie  
Divertit bien la compagnie,  
Ouvrage parfait et chéri  
Intitulé *Le Favori*,  
Composé de la main savante  
De cette personne charmante  
[dans la marge : Mlle Desjardins]  
Qui, dans un beau corps féminin,  
Enferme un esprit masculin.  
La pièce était entrecoupée  
De mainte joviale entrée  
De ballet d'un habile acteur,  
Et des scènes de cet auteur  
[dans la marge : le Sr Molière]  
Qui représente et qui compose  
Également bien vers et prose.  
Pendant ces divertissements,  
Si doux, si gais et si galants,  
On ouït de l'aimable Hilaire  
La voix mélodieuse et claire,  
Qui flattait l'oreille et le cœur  
Du plus délicat auditeur.  
Les instruments et la musique,  
Dont le Maître scientifique  
[dans la marge : le Sr Lully]  
Compose des airs ravissants,  
Répondait à ses doux accents.  
De Vigarini les machines  
Paraissaient des pièces divines,  
Et cet excellent ingénieur  
Eut de la gloire et du bonheur  
D'avoir suivi, par son adresse,  
Les ordres et le beau dessein  
De notre puissant souverain.

÷ Il faut donc comprendre que *Le Favori* s'est joué entrecoupé de scènes comiques de Molière (plus exactement selon moi, d'après les termes utilisés, d'intermèdes issus du *Mariage forcé* et de *La Princesse d'Élide*, GF).

÷ La Gravette de Mayolas, pas plus que Robinet, n'évoque « la troupe de Monsieur ».

÷ Je note que cette soirée remplit la totalité des Gazettes de La Gravette et de Robinet (voir au 21 juin), lesquels soulignent avec insistance l'harmonie qui règne entre le Roi et Monsieur, comme si la fête avait eu pour but de sceller la réconciliation des deux frères, après les tensions nées de l'affaire des pierreries.

÷ Anne d'Autriche, alitée depuis sa crise du 31 mai, est absente ; elle ne commencera à se lever que dix jours plus tard (voir au 23 juin). Mais la présence de la reine Marie-Thérèse vaut quasiment pour deux.

÷ De cette fête du 13 juin, Mlle Desjardins, auteur de la comédie qui en fut le point d'orgue, a laissé une relation en vers, intitulée « Description d'une des fêtes que le roi fit à Versailles ». Écrite semble-t-il à la demande du duc de Saint-Aignan, auquel elle est en tout cas adressée, elle sera publiée en 1669 par le libraire Claude Barbin dans son *Nouveau recueil de pièces galantes de Mlle Desjardins* [Ars. 8° BL 28927]<sup>45</sup> :

Ô toi, dont l'ordre exprès m'inspire cette audace,  
 Illustre Saint-Aignan qui déjà tant de fois  
 A daigné de ma Muse être le digne choix,  
 Accorde à mes désirs de nouveau cette grâce :  
 Sois le vivant écho de ma timide voix,  
 Et puisque c'est par toi que je romps le silence,  
 Que par toi cet essai de mon obéissance  
 Vole jusques aux pieds du plus puissant des rois.

.....  
 Quand par tous les secrets que la musique emploie  
 Pour mettre dans une âme une pente à la joie,  
 On jugea que les cœurs étaient bien disposés  
 À goûter les plaisirs qu'on s'était proposés,  
 Cet homme si fameux, que l'univers admire,  
 Dont la fine morale instruit en faisant rire,  
 Du Marquis ridicule enrichit le tableau  
 Et fit sur ce sujet un usage nouveau.  
 Une autre comédie après cela commence...  
 Mais, duc, sur cet article agréer mon silence.

÷ De tous ces témoignages, il ressort que Molière ne joue pas dans la pièce de Mlle Desjardins.

#### **Dim 14 juin 1665**

• La Grange a noté au 12 que « la troupe est revenue le dimanche 14 ».

÷ La cour est à Saint-Germain-en-Laye ; ce fait, s'ajoutant à l'évocation par la *Gazette* de la « Troupe du Roi », donne à penser que c'est ce 14-là, et non le 14 août, ni même le 14 juillet, que la troupe est passée sous la protection de Louis XIV. (Ce point est discutable, car la troupe a dû se rendre directement à Versailles le vendredi pour répéter le spectacle et les entrées de ballet – et la saynète du marquis ridicule –, et en repartir à l'aube du dimanche pour rentrer directement à Paris : donc point de crochet par Saint-Germain-en-Laye. D'autant que le roi, couché au petit matin, a dû se réveiller fort tard dans la journée... GF.)

÷ Pour le commentaire, voir au 14 août.

#### **Lun 15 juin 1665**

#### **Mar 16 juin 1665**

• Relâche inexplicité. Aucune mention dans le Registre de La Grange.

#### **Mer 17 juin 1665**

#### **Jeu 18 juin 1665**

#### **Ven 19 juin 1665**

• Registre de La Grange : « Recommencé le vendredi 19°. *Dom Japhet d'Arménie*. R : 185 l. P. 8 l. »

45. Voir le *Recueil* de Mongrédien, p. 238 ; Micheline Cuénin, *Madame de Villedieu*, I, p. 75, et *Le Moliériste*, 3<sup>e</sup> année, p. 3-5.

- ÷ C'est la première représentation publique depuis le dimanche 7.
- ÷ L'indice est mince, mais je note tout de même que la dernière pièce jouée avant le départ pour Versailles était *L'École des maris*, dédiée à Monsieur, et que la première jouée au retour, pour trois représentations, est *le Dom Japhet d'Arménie* de Scarron, dédié à Louis XIV, qui l'apprécie fort. La dernière représentation en a été donnée le 13 janvier.
- ÷ Le duc de Saint-Aignan aussi est un admirateur de Scarron, dont il a donné le prénom à l'un de ses fils.

- Ce jour-là, la *Gazette* écrit [597] :

Toute la cour, qui fut le 13 à Versailles, continue ici [Saint-Germain-en-Laye] de prendre les divertissements de la saison, avec d'autant plus de joie que la santé de la Reine mère en a banni toute la tristesse que son indisposition y avait causée.

### **Sam 20 juin 1665**

#### **Dim 21 juin 1665**

- *Dom Japhet d'Arménie*. R : 220 l. P : 10 l.

#### **Lun 22 juin 1665**

#### **Mar 23 juin 1665**

- *Dom Japhet d'Arménie*. R : 133 l. P : 5 l.

- Le soir, feux de la Saint-Jean.

- Mme de Motteville écrira dans ses *Mémoires* [IV, 385] :

La veille de la Saint-Jean, étant allée à Saint-Germain, je me trouvai seule aux pieds des deux reines, dans un petit cabinet qui était dans la ruelle du lit de la Reine mère. Elle se portait un peu mieux et commençait à se lever. Ces deux grandes princesses furent assez longtemps à s'entretenir de ces choses qui ne sont rien en effet, et qui paraissent de grands événements dans les temps qu'elles arrivent et qu'elles occupent tristement l'esprit et le cœur de ceux qui les sentent. [Nda : Ces princesses parlaient de quelques particularités de l'amour du roi pour Mlle de La Vallière.]

[...] Le roi ne négligeait rien de ce qui regardait la vie de la reine sa mère. Il faisait faire des expériences à ceux qui se présentaient pour la traiter. Il lui en parlait souvent et travaillait avec une grande application à lui trouver des remèdes et des médecins ; mais pendant qu'il s'employait à découvrir lequel serait le plus habile, le temps se passait et le mal de la reine sa mère devenait chaque jour plus incurable.

J'espérais plus en cet Alliot de Lorraine qu'en nul autre, et je pressais la Reine mère de s'en servir ; car Vallot et Guénault, médecins du roi et de la reine, qui avaient visité les malades qu'il traitait, l'estimaient, et, ne voyant rien de meilleur, conseillaient cette princesse de le prendre. Elle avait ouï dire que ses remèdes étaient violents : elle les craignait et ne pouvait se résoudre à s'abandonner à sa conduite. Elle sentait qu'il était destiné, non pas à la guérir, mais à être son bourreau ; et un de mes plus sensibles déplaisirs est de l'avoir connu et d'avoir eu part à la résolution qu'il lui fallut prendre afin de se servir de lui. Il était homme, et par conséquent il était menteur, et il nous assurait si fortement qu'il pouvait par son remède guérir cette illustre princesse, qu'il était impossible de ne se pas laisser flatter à cette agréable pensée, d'autant plus qu'il était médecin de sa profession, estimé dans son pays, déjà fort accrédité, comme je viens de le dire, parmi nos plus célèbres médecins.

Quoique la Reine mère parût fort persuadée du peu de temps qu'elle avait à vivre, s'il entrait dans sa chambre quelque personne devant qui elle ne voulait point montrer ses peines, elle prenait aussitôt son visage riant, leur parlait des choses qu'elle savait qui pouvaient leur plaire, entrait dans leurs intérêts, dans leurs affaires, dans leurs besoins et leurs afflictions ; et, sans penser à ses maux, ne se souvenait que de ceux des autres, pour leur donner de la consolation par ses charitables soins, par ses paroles, par ses bienfaits et par sa protection auprès du roi.

#### **Mer 24 juin 1665**

- Fête de saint Jean-Baptiste.

- Le 26, le duc d'Enghien écrira à la reine de Pologne [186-187] :

Le roi alla avant-hier coucher à Versailles ; la reine y alla aussi, et toutes les dames. On se promena quasi toute la nuit avec des violons, et les promenades finirent par une grotte où le roi mena les dames et où elles furent fort mouillées. Comme il faisait extrêmement chaud ce jour-là, ce ne leur fut pas une aventure fort désagréable.

### **Jeu 25 juin 1665**

• De ce jour-là (« septimo Kalendas Julii ») est daté un décret (ou bulle) du pape Alexandre VII pour la suppression des deux censures de la Sorbonne.

÷ Le texte en est reproduit intégralement aux pages 92-96 du *Recueil de diverses pièces concernant les censures de la Faculté de théologie de Paris sur la hiérarchie de l'Église et sur la morale chrétienne* (Munster, 1666) ; il est également reproduit aux pages 194-195 des pièces justificatives du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du clergé de France de 1665 [Ars. Fol-H-3306(4)].

÷ Le recueil de 1666 donne à lire des *Remarques* d'Antoine Arnauld et des *Considérations respectueuses* de Jacques Boileau sur cette bulle.

÷ Suite du récit du père René Rapin donné au 3 février :

Cependant le Pape fit peu après une action de vigueur ; car n'ayant pu obtenir du roi par son nonce qu'il lui fit justice sur les propositions de Sorbonne contre l'infailibilité, après lui avoir déclaré qu'il ne prétendait aucun pouvoir sur son temporel, il se fit justice lui-même par une bulle qui condamnait les propositions qui le regardaient. Cette bulle arriva de Rome le 14 juillet, et à même temps fut portée au roi par le nonce pour lui être rendue en mains propres. Il fit demander audience à Sa Majesté par Lionne, secrétaire des Affaires étrangères ; Lionne et Tellier, qui se trouvèrent alors au Louvre, voulurent savoir du nonce sur quoi il demandait audience ; le nonce répondit qu'il ne pouvait pas le dire. Les secrétaires lui demandèrent s'il voulait surprendre le roi ; il repartit qu'il paraîtrait au roi, dès qu'il l'écouterait, que non ; et l'ayant attendu à la sortie du conseil, il lui dit qu'il avait ordre du pape de lui présenter cette bulle en mains propres, ajoutant que le pape avait été obligé de soutenir l'honneur du Saint-Siège, attaqué par la Sorbonne, et de défendre son pouvoir spirituel qu'on combattait sans raison, après la déclaration qu'il lui avait fait faire qu'il ne prétendait rien sur son temporel ; que l'honneur du Saint-Siège y étant intéressé, il n'avait pu se dispenser de le soutenir par cette bulle, dans laquelle, en considération de Sa Majesté, il avait épargné les personnes, sans faire aucune mention des propositions en particulier, mais en général seulement, et s'en réservant le jugement en détail ; qu'il espérait que le roi n'y trouverait rien à dire, et qu'il devait cette espèce de réparation à l'honneur du Saint-Siège et à la dignité où Dieu l'avait élevé, qui ne pouvait être avilie sans que les ennemis de l'Église n'en profitassent. Le roi fut surpris, les ministres étonnés, et la Sorbonne alarmée. On fut d'avis, au conseil, d'envoyer la bulle au Parlement. Le premier président [Lamoignon], qui était un homme de bien et éclairé, sut faire la distinction de la cour de Rome et du Saint-Siège, du successeur de Saint-Pierre et du prince temporel, et il disposa tellement les choses, malgré les ministres qui voulaient que le roi fût mécontent, qu'il s'en tint à ce que ce premier magistrat de son parlement avait réglé : que le roi, pour ne rien gâter de ce qu'il avait fait à l'égard des jansénistes, dissimulerait ce que le pape avait fait, et que les docteurs de Sorbonne ne se rétracteraient pas ; qu'il ne pouvait les y obliger et qu'il était fâché de ne pouvoir donner ce contentement-là au pape. Le nonce, qui était habile, pria le roi de le dispenser de mander au pape ce qu'il lui ordonnait. « Pourquoi ? dit le roi. — Parce que la première fois que j'eus l'honneur, dit-il, d'être présenté à Sa Majesté, je lui promis que je n'écrirais jamais rien à Rome qui pût altérer l'union entre le pape et Sa Majesté. » Ce qui ne déplut pas au roi. Ainsi la chose fut terminée par la douceur, car tout eût été gâté, si les ministres eussent été les maîtres, qui voulaient que le roi fit supprimer la bulle par un arrêt du Parlement, selon les ouvertures qu'en avait données l'avocat général Talon, toujours disposé à froncer contre Rome. Ce fut la reine-mère, gouvernée par la marquise de Senecey, qui tira le roi de ce mauvais pas-là, qui devint néanmoins le grand ressort de la plupart des affaires qui se passèrent alors entre Rome et la France ; car Le Tellier s'intéressa fort en considération de la Sorbonne, qu'il croyait que son fils l'abbé avait épousée en prenant le bonnet de docteur, et que désormais on ne pouvait toucher à l'honneur de ce corps sans blesser l'honneur de son fils ; ce qui le rendit un peu plus favorable encore aux jansénistes en tout ce qui les regardait qui eût du rapport à son ministère.

÷ Voir aux 24 et 29 juillet.

### **Ven 26 juin 1665**

• 21<sup>e</sup> anniversaire de Madame.

- *Les Visionnaires*, de Desmarests de Saint-Sorlin. R : 166 l. P : 7 l.  
 ÷ La pièce a été créée en mars 1637. La troupe de Molière l'a jouée trois fois en 1659, trois fois en 1660, quatre fois en 1661, une fois en 1662, le 14 février. Il y a donc trois ans et demi qu'elle ne l'a pas reprise. Elle la rejouera cinq fois en 1666, en pleine « Querelle des Imaginaires ».  
 ÷ Cette reprise de juin 1665, alors que Racine est encore proche de Molière, ne serait-elle pas elle aussi liée à ladite Querelle, entamée le 24 janvier 1664 par Pierre Nicole ? Elle apparaît en tout cas comme une caution donnée aux adversaires des Jansénistes, donc au pouvoir royal<sup>46</sup>.

### **Sam 27 juin 1665**

#### **Dim 28 juin 1665**

- *Les Visionnaires*. R : 245 l. P : 13 l.

- Ce même jour, le libraire Jean Boullard obtient un privilège pour un livre contenant *Les Révolutions de la ville et du royaume de Naples*, composé par messire Esprit de Rémond, comte de Modène, lequel sera, un mois plus tard, le parrain d'Esprit-Madeleine Pocquelin. Le premier volume paraîtra le 6 novembre suivant.

- Ce même jour également, René Le Pays écrit à Mlle Desjardins [*Nouvelles Œuvres*, Amsterdam, 1674, p. 43-44] :

Vous avez été six mois sans m'écrire, parce que pendant six mois vous m'avez cru mort. [...] Je ne vois pas que personne ait intérêt à ma mort, si ce n'est vous, ma chère Demoiselle, afin de vous exempter de m'écrire. Hélas ! ne tuez pas les gens pour si peu de choses. Nous savons combien les lettres vous coûtent peu [...] Depuis que je vous laissai en Provence, je n'ai reçu que deux de vos lettres, et vous avez dû en recevoir quatre des miennes. [...]

Je suis doublement obligé à Monsieur de La Tournelle, puisqu'il m'a ressuscité chez vous et qu'il a lu chez moi cette agréable *Sylve* dont vous lui donnâtes une copie à Lyon. Je n'ai rien vu de ma vie de pensé ni d'exprimé plus délicatement. Je m'imagine que dans votre retraite vous en avez bien fait d'autres. Votre Muse se sera prévaluée de votre solitude ; car les doctes Sœurs ne font jamais rien faire de si beau que quand elles trouvent les beaux esprits à ne rien faire. Elles sont si bonnes ménagères du temps que le repos le plus profond leur sert pour les travaux les plus achevés. C'est ce qui me fait croire que durant votre doux et paisible séjour de Cavaillon, vous aurez produit des choses encore plus fortes et plus brillantes que celles que vous avez faites parmi le bruit et l'embarras de Paris. De grâce, Mademoiselle, faites-moi part de ces belles choses, et puisque l'on a joué votre *Favori* à Versailles, obligez-moi de me mander quel en a été le succès. Comme la cour a le goût bon, cet ouvrage aura son favori aussi bien que le vôtre (sic). S'il est imprimé, envoyez-m'en un exemplaire ; s'il ne l'est pas, envoyez-moi du moins la copie des fragments que vous me récitâtes ici et que je trouvai si beaux. Si vous étiez d'humeur à recevoir les fleurettes de nos montagnes pour vous payer des fleurs de vos parterres, je pourrais vous envoyer des églogues et des madrigaux en échange de vos odes et de vos comédies. Mais je vous conseille plutôt de n'exiger rien de moi en paiement, puisque vos ouvrages ne peuvent être payés et qu'il vaut mieux que je vous en aie l'obligation toute entière.

### **Lun 29 juin 1665**

- Entre ce jour et le 2 juillet, Monsieur et Madame régalaient la cour à Saint-Cloud pendant trois jours.

÷ La *Gazette* du 4 juillet rapportera :

Le 29 et les deux jours suivants, Monsieur traita le roi en sa belle maison de Saint-Cloud, ainsi que plusieurs seigneurs et dames de qualité, avec tant de magnificence et de politesse que ce régale fut des plus délicieux et des plus superbes.

÷ Dans le compte rendu que Robinet fait de ces réjouissances, dans sa Lettre du 5 juillet (25-52), on est frappé par l'absence de spectacle théâtral :

Durant trois charmantes journées,  
 Que Monsieur avait destinées  
 À festiner toute la cour

46. Dans *La Carrière de Jean Racine*, p. 119, Raymond Picard affirme que Desmarests « fit paraître vers la fin de 1665 un curieux Avis du Saint-Esprit au Roi, que nous ne connaissons pas ». Voir à ce propos James Dryhurst, « Des Marests, le *Tartuffe* et l'ombre de Molière », *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-février 1974. Sur la querelle des Imaginaires, voir Laurent Thirouin, *Pierre Nicole, Traité de la comédie et autres pièces d'un procès du théâtre*.

À Saint-Cloud, son riant séjour,  
 On a vu sans cesse les tables  
 Couvertes de mets délectables  
 Et nos déesses et nos dieux  
 Y banqueter certes des mieux. [...]  
 La musique et la symphonie,  
 Par une excellente harmonie,  
 Y ravissaient l'ouïe aussi,  
 Et l'on peut enfin dire ici,  
 À la gloire de ce grand prince,  
 En qui l'on ne voit rien de mince,  
 Que, comme il prime en dignité  
 Après l'auguste Majesté,  
 Il prime en la magnificence  
 Pour être en tout unique en France  
 Comme unique frère du roi,  
 Auguste titre en bonne foi.

### **Mar 30 juin 1665**

- *Les Visionnaires*. R : 125 l. P : 4 l. 10 s.

• Le même jour, un arrêt du Parlement renvoie les libraires Nicolas Pépingué et Gabriel Quinet devant les syndics de la librairie pris comme arbitres (voir la requête de Pépingué au 10 juin) :

Après que Gastier, pour le demandeur, et Lucas, pour le défendeur, ont dit qu'en communiquant de la cause au parquet des gens du roi, ils sont par leur avis demeurés d'accord de l'appointement signé d'eux et paraphé de Talon pour le procureur général; la Cour ordonne que l'appointement sera reçu, et conformément à icelui, renvoie les parties par-devant Sébastien Cramoisy et Antoine Vitré, anciens syndics de la communauté des marchands-libraires, et ce que sera par eux ordonné sur icelle requête exécuté nonobstant opposition ou appellations quelconques.

÷ Sébastien Cramoisy et Antoine Vitré sont peut-être membres de la Compagnie du Saint-Sacrement.

### **Mer 1 juillet 1665**

• Ce jour-là, Louis XIV accorde à la famille Raisin (la mère Marguerite Siret, et ses quatre enfants Jacques, Jean, Catherine et Isabelle) un brevet leur permettant d'établir leur troupe sous le titre de Mgr le Dauphin<sup>47</sup>.

÷ Est-il pensable que Louis XIV ait accordé ce brevet un mois et demi avant de prendre sous sa protection directe la troupe du Palais-Royal ?

### **Jeu 2 juillet 1665**

### **Ven 3 juillet 1665**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 206 l. P : 9 l.

÷ La troupe n'a pas joué cette pièce de Guérin de Bouscal depuis le 20 juin 1662, c'est-à-dire plus de trois ans.

### **Sam 4 juillet 1665**

### **Dim 5 juillet 1665**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 291 l. P : 17 l. 5 s.

• Ce jour-là, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [188] :

La Reine mère se porte beaucoup mieux, son mal est diminué considérablement, et les médecins commencent à croire qu'ils se sont trompés dans la connaissance de son mal, et que ce n'est point un cancer, ce mal-là ne diminuant jamais et celui de la reine étant en beaucoup meilleur état.

47. Le brevet est cité dans la confirmation qui en sera faite le 13 avril 1672 [Archives nationales, O1. 16, 1672 ; BNF, fonds Clairambault, n° 665, p. 135] par Louis Morin, d'après une note de Georges Monval, dans son étude « Deux familles troyennes de musiciens et de comédiens, les Siret et les Raisin », parue en janvier 1627 dans les *Mémoires de la Société académique d'agriculture des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, t. LXXXIX de la collection, LXII de la troisième série, années 1925-1926, p. 133-198.

**Lun 6 juillet 1665****Mar 7 juillet 1665**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 142 l. P : 5 l. 10 s.

- La *Gazette* du 11 rapportera :

Le même jour 7, le roi et la reine, avec lesquels étaient Monsieur, Madame, et grand nombre de personnes de haute qualité, vinrent à Versailles ; et le 9, sur les deux heures du matin, Madame y accoucha d'une Princesse, mais qui, étant venue avant terme, borna par sa mort la joie à laquelle toute la cour s'était préparée.

**Mer 8 juillet 1665**

- Louis XIV, qui séjourne alors à Saint-Germain, emmène la reine et Madame à Versailles pour s'y divertir. Voir la lettre du duc d'Enghien du 10.

**Jeu 9 juillet 1665**

- A Versailles, Madame accouche prématurément d'une fille, « morte depuis dix ou douze jours dans le sein de sa mère<sup>48</sup> ». Voir au 7. Le roi, la reine et Monsieur vont voir la Reine mère à Saint-Germain.

÷ Le lendemain, le duc d'Enghien écrira à la reine de Pologne [190-191] :

Je ne ferai pas une longue lettre à Votre Majesté cet ordinaire, étant prêt de partir d'ici pour m'en aller à Saint-Germain, où le roi m'a commandé de le suivre et d'où il doit revenir ce soir coucher ici. Il vint ici pour se promener il y a deux jours, et comme ce lieu est le plus agréable du monde, il y avait mené la reine et Madame et prétendait fort s'y divertir. Mais les joies ont été un peu interrompues par un accident fâcheux qui est arrivé à Madame. Elle accoucha ici hier au matin d'une fille morte à demi pourrie, et l'on croit qu'il y avait plus de quinze jours qu'elle l'était, et qu'elle s'était blessée. Il y a bien ce temps-là qu'elle sentit une grande colique après une furieuse émotion qu'elle eut quand elle apprit la nouvelle de la victoire des Anglais. Elle garda neuf jours le lit et s'en portait bien en apparence. Elle n'a senti nul mal depuis cela, et n'étant pas encore dans son neuvième, on ne s'attendait pas à un accident comme celui qui lui est arrivé. Étant donc ici et s'étant couchée le soir en bonne santé, elle s'éveilla le matin avec des tranchées et accoucha sans sage-femme et sans que l'on n'y eût apporté nulle précaution. On enterre aujourd'hui la petite fille et Madame se porte assez bien.

Le roi va voir aujourd'hui la Reine mère à Saint-Germain, et s'y en retournera demain pour y demeurer tout à fait, mais il fera force voyages ici, d'où Madame ne saurait partir de longtemps.

- Ce même jour, Louis XIV écrit au gouverneur de la Bastille, M. Besmaux [Baisemaux], afin qu'il permette « au père jésuite qui a accoutumé de voir les prisonniers qui sont détenus en [son] château de la Bastille, de conférer et parler en toute liberté au sieur comte de Bussy sans difficulté » [*Archives de la Bastille*, VII, 196].

÷ Bussy-Rabutin écrira dans ses *Mémoires* :

Dans ce temps-là, la Reine mère, qui, à ce que j'ai su depuis, avait le plus pressé le Roi de me faire arrêter, ayant peut-être découvert la surprise qu'on lui avait faite en l'animant contre moi, ou peut-être voulant redoubler ses actions de charité sur la fin de ses jours, qu'elle comptait assez proche, entreprit de me procurer des grâces du côté du Roi. Après avoir essayé vainement d'avoir pour ma femme la permission de me voir, elle obtint celle de me faire voir par le Père Nouet, jésuite, toutes les fois que je le demandais. Cela me fit grand plaisir ; car outre que ce bon Père était honnête homme, il m'apportait de l'encre et du papier, ce qui me fut une grande ressource contre le chagrin, et même j'écrivis par lui à ma femme, et je recevais de ses lettres.

**Ven 10 juillet 1665**

- *L'École des femmes*. R : 137 l. P : 3 l. 10 s.

÷ C'est la première fois depuis le 7 juin que la troupe joue une pièce de Molière.

**Sam 11 juillet 1665**

- Le corps de Mademoiselle d'Orléans (fille mort-née de Madame et Monsieur) est emmené à la basilique de Saint-Denis par Daniel de Cosnac, évêque de Valence et premier aumônier de Monsieur.

48. Voir les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, p. 216, et Claude Dulong, *La Vie quotidienne des femmes au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1984.

**Dim 12 juillet 1665**

- *L'École des femmes*. R : 181 l. 8 l. 5 s.

**Lun 13 juillet 1665**

- Louis XIV passe en revue les mousquetaires, gardes du corps, cheveu-légers et gendarmes dans la plaine de Colombes. La Gravette de Mayolas et Robinet rendent compte de l'événement dans leurs Lettres du 18 (v. 23-68) et du 19 (v. 95-112).
  - ÷ Détail intéressant : Colbert envoie un valet de chambre au cavalier Bernin pour lui proposer d'assister à cette revue [*Journal de Chantelou*, 58].

**Mar 14 juillet 1665**

- Registre de La Grange : « Néant. » Relâche inexplicé.
  - ÷ À cette date pourrait se situer le passage de la troupe du Palais-Royal à la protection de Louis XIV, si ce n'était que la veille, ce dernier est revenu de Colombes à Versailles et non à Saint-Germain-en-Laye. Voir au 14 août.
- S'il faut en croire les *Mémoires* de René Rapin cités au 25 juin, c'est ce jour-là qu'arrive de Rome la bulle par laquelle le pape condamne les censures de la Sorbonne du 3 février.

**Mer 15 juillet 1665****Jeu 16 juillet 1665**

- Ce jour-là, des commissaires du roi viennent saluer l'Assemblée générale du clergé de France réunie à Pontoise. L'un d'entre eux, M. d'Aligre<sup>49</sup>, portant la parole après lecture de la lettre du roi, dit [*Collection des procès-verbaux des Assemblées générales du clergé de France*, t. IV, Paris, 1770 [Ars. Fol-H-3306(4)], p. 837-838] :

J'avoue, Messieurs, qu'en considérant chaque jour, et observant plus particulièrement les royales productions de son esprit et les lumières surnaturelles dont il est éclairé pour l'administration de ses affaires, il m'a repassé cent fois par l'esprit une observation que j'ai faite autrefois dans un grand politique : que le premier et suprême Auteur de toutes choses, prenant un soin particulier des rois, qu'il établit sur la terre pour le gouvernement des hommes, en forme toujours quelqu'un de siècle en siècle, qui, rempli de toutes perfections royales, répare les abus et le désordre que le peu d'application des souverains ou les défauts de leurs ministres produisent dans leurs États, sert d'exemple aux autres princes qui vivent de son temps, et de modèle à ceux qui règneront dans les siècles suivants. C'est pour cette cause qu'après les premiers rois de la terre, dont il ne nous reste qu'une mémoire confuse, nous voyons que ce premier Auteur a produit de temps en temps des Cyrus, des Alexandres, des Césars, des Charlemagnes, et ces autres héros qui, par leur valeur et leur prudence, ont fondé ces grandes monarchies dont la plupart subsistent encore dans toutes les parties du monde.

Nous voyons aujourd'hui l'effet de cette Providence et sommes très heureux que de notre siècle elle ait voulu produire sur la terre un héros pour réparer les désordres de son royaume français et le rétablir en sa première splendeur. Je puis dire que notre roi, après avoir été formé de ce parfait tempérament, nourri et élevé par une reine dont la vertu, le courage et la piété nous sont en vénération, au même temps qu'il a pris en main les rênes de son État, s'est découvert, *tanquam Deus in machina*, le plus diligent et le plus accompli prince qui ait jamais monté sur le trône français. [*L'orateur évoque ensuite les changements intervenus depuis trois ans dans les affaires publiques.*] Cette révolution si prompte m'étonne, et je ne doute point que des actions si prodigieuses de notre incomparable monarque, exécutées avec une prudence si politique, ne surprennent tous les princes du monde.

L'antiquité a fort estimé ces grands géomètres qui, par la pratique de leurs mécaniques, ont inventé les moyens de changer la face des théâtres et faire voir en un moment des aspects<sup>50</sup> proportionnés et propres aux sujets de leurs scènes. Nous devons, ce me semble, Messieurs, admirer davantage l'ouvrage de notre grand Architecte, qui, par son art monarchique, qu'Aristote en ses Politiques appelle *arkitektonikon*, a tellement changé la face de son théâtre français qu'après avoir placé Mars d'un côté, Astrée tenant la balance de l'autre, avec une perspective de superbes bâtiments au pied desquels coule un canal joignant les deux mers qui bordent le théâtre, il l'a fait paraître si riche, si orné et si agréable qu'il passe pour

49. Étienne III d'Aligre. Voir D. J. Sturdy, *The D'Aligres de la Rivière*, Woodbridge-New York, 1986.

50. Furetière : « **Aspect**, subst. masc. : objet éloigné qui frappe la vue. Cette maison est en un bel aspect, c'est-à-dire a une belle vue devant elle, ou elle est belle à voir de loin. Son aspect est à l'orient. »

un miracle du monde, non seulement à nos yeux, qui le voyons de plus près, mais à tous les princes de la terre et peuples les plus éloignés...

### Ven 17 juillet 1665

- *Le menteur*. R : 160 l. P : 6 l. 5 s.

÷ C'est la première fois que cette pièce, l'une des préférées du duc de Saint-Aignan (voir au 8 mai 1659), est reprise depuis le 11 novembre 1663.

### Sam 18 juillet 1665

### Dim 19 juillet 1665

- *Le menteur*. R : 391 l. P : 25 l. 5 s.

- Robinet conclut sa Lettre en vers à Madame datée du jour par cette apostille :

Iris, donc, dans la belle armoire  
De sa précieuse mémoire,  
Conserve ceux de qui le nom  
Se termine en NET et en NON.  
Quoi donc ? c'est une chose vraie  
Qu'étant à Saint-Germain-en-Laye  
Au milieu des jeux et des ris,  
Et des galants, la belle Iris  
Songe à ceux qui, dedans Lutèce,  
Loin d'elle meurent de tristesse ?  
Les dieux, pour ce cher souvenir,  
Qui des morts nous fait revenir,  
Daignent lui rendre tout prospère,  
Et des amours le Petit Père,  
Qui prend ses traits dedans ses yeux,  
Plus beaux que les astres des cieux,  
Partout la couvre de son aile ;  
C'est le vœu que je fais pour elle,  
Sans oublier sa jeune sœur,  
Nonobstant tout sujet d'aigreur.

÷ Iris est Henriette Donneau de Visé. Voir une autre adresse à Iris, à la date du 2 août.

- Dans sa Lettre en vers à la duchesse d'Enghien datée du même jour, Edme Boursault fait l'éloge (v. 69-140) de quatre « beaux esprits » qui l'ont poussé à poursuivre la Gazette de Loret, et qui sont quatre auteurs dramatiques dont les œuvres sont jouées à l'Hôtel de Bourgogne :

De peur de passer pour mazette,  
Je ne ferais pas la Gazette,  
N'était le conseil que j'ai pris  
De tous Messieurs les beaux esprits.  
Ces beaux esprits-là sont CORNEILLE,  
Qui passe pour une merveille  
Et qui satisfait à tel point  
Qu'on voudrait qu'il ne mourût point [...]  
Un autre esprit fort qui souhaite  
Que je fasse aussi la Gazette,  
C'est QUINAULT ; vous le connaissez ;  
Dire son nom, c'est dire assez.  
C'est un auteur doux, agréable,  
À qui la scène est redevable.  
Il écrit toujours tendrement,  
Il conjugue *Amo* galamment,  
Jamais auteur, hormis lui-même,  
N'a tant de fois dit : « Je vous aime »  
Et, de plus, selon le goût mien,  
On ne l'a jamais dit si bien.  
J'oubliais un autre homme illustre,  
Qui du Languedoc est le lustre,  
Et qui, Cadejous, est tout cur  
(BOYERIUS SUB-AUDITUR).  
C'est un auteur de fine trempe,  
Jamais son Pégase ne rampe ;  
Quand il prend l'essor comme il faut,

Cur veut dire cœur en gascon.

D'ordinaire il monte si haut  
 Que bien souvent, quoiqu'on s'y tue,  
 On ne peut le suivre de vue.  
 Par des vers pompeux, Cadedis,  
 Il soutient l'honneur du pays.  
 On peut ajouter à sa gloire  
 Que ce qu'il fait n'est point grimoire  
 Et, qui dit un auteur bien pur,  
 Boyerius sub-auditor.  
 Encore un auteur qui veut presque  
 Que je fasse aussi du burlesque  
 Et qui croit que c'est mon talent,  
 C'est GILBERT, cet esprit galant,  
 Pour qui la canicule ardente  
 N'a point d'ardeur assez cuisante,  
 Et qui, durant tous les hivers,  
 N'a de chaleur que dans ses vers ;  
 Qui compose au reste à miracle,  
 Qui s'explique comme un oracle  
 Et qui fait si bien ce qu'il fait  
 Que chacun en est satisfait.  
 [1<sup>er</sup> août : Témoin *Le Courtisan parfait*.]  
 Je vous en viens de nommer quatre  
 Qui soutiennent jusqu'à se battre  
 Que je puis calmer le regret  
 Qu'a causé la mort de Loret,  
 Et que je suis en droite ligne  
 De ses successeurs le plus digne.  
 Pour me chatouiller l'appétit,  
 Ils me l'ont tant dit et redit,  
 Tant prôné que mon air d'écrire  
 Est un air propre à faire rire,  
 Que, sur un rapport si fameux,  
 À la fin je l'ai cru comme eux.

÷ La même lettre, à quelques variantes près, sera dédiée le 1<sup>er</sup> août à Mademoiselle (de Montpensier).

### Lun 20 juillet 1665

• Dans une lettre qu'il adressera le 24 à André Falconet, mais dont le début est écrit sans doute ce jour, Gui Patin écrit [III, 543] :

On parle ici de notre saint père le pape, qui veut tâcher de remonter sur sa bête pour sa prétendue infailibilité. On dit que, pour se venger, il veut excommunier et MM. du parlement et toute la Sorbonne ; laissons-les faire, ils se défendront bien.

### Mar 21 juillet 1665

• *Le menteur*. R : 176 l. P : 7 l. 15 s.

### Mer 22 juillet 1665

• Sous cette date, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 378] :

Le soir, je fus voir M. Boucherat, où vint M. Le Pelletier, qui nous parla d'une bulle du pape qui condamnait deux censures de la Sorbonne qui avaient condamné deux livres : l'un de l'infailibilité du pape, l'autre, Amadeus Guimenius, rempli de mille ordures ; que le roi en était fort en colère et que l'on donnerait un arrêt du parlement contre. Il nous montra la bulle et le projet de l'arrêt. Cette affaire est poussée à Rome par les jésuites et peut avoir de très fâcheuses suites, si le pape s'opiniâtre.

÷ D'Ormesson est censé appartenir à la Compagnie du Saint-Sacrement, dont l'un des membres importants (l'est-il encore ?), le Premier président du Parlement Lamoignon, est au courant de cette affaire depuis bien longtemps.

### Jeu 23 juillet 1665

### Ven 24 juillet 1665

• *Sertorius*. R : 205 l. P : 10 l.

÷ La pièce n'a pas été jouée depuis le 14 avril, jour de la reprise après le relâche de Pâques. Elle était alors accompagnée du *Cocu imaginaire*.

- Ce jour-là, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 379] :  
J'appris que M. le premier président [Lamoignon] avait mandé les gens du roi et leur avait dit qu'il avait été averti qu'on distribuait une bulle du pape qui était importante, et qu'ils eussent à s'en informer et à en venir rendre compte à la compagnie au premier jour.

### **Sam 25 juillet 1665**

- Fête de saint Jacques.
- Mme de Motteville écrira dans ses *Mémoires* [IV, 390] :  
[La reine d'Angleterre] arriva [à Saint-Germain] le 25 juillet. Ce même jour, la Reine mère tomba malade : elle eut de grandes lassitudes et un peu de fièvre. Elle fut deux jours de cette sorte que les médecins disaient que ce n'était rien. Mais enfin il lui sortit une tumeur sous le bras, de l'autre côté du cancer. On espéra qu'elle se résoudrait, mais ce fut en vain, car on connut qu'elle voulait aboutir. [Suite au 28.]
- De ce jour est datée la lettre dans laquelle d'Assoucy, à Rome depuis 1662, réplique aux accusations contenues dans *Le Voyage de Chapelle et Bachaumont*. Elle sera publiée en 1671 dans *Les Rimes redoublées*.

### **Dim 26 juillet 1665**

- *Sertorius*. R : 206 l. P : 7 l. 15 s.

### **Lun 27 juillet 1665**

### **Mar 28 juillet 1665**

- Sainte Anne.
- *L'Étourdi*. R : 377 l. P : 24 l. 5 s.

- Suite des *Mémoires* de Mme de Motteville :

Le jour de la Sainte-Anne, la fièvre augmenta beaucoup ; la Reine mère souffrit de grandes douleurs, tant de la tumeur que du cancer. Le roi, qui était alors à Versailles, en revint pour la voir. C'était le lieu de ses plaisirs, et celui qu'il destinait à sa magnificence, pour y faire voir par ses trésors ce que peut un grand prince quand il n'épargne rien pour se satisfaire. Il y menait souvent Mlle de La Vallière, et Madame était quelquefois de la partie.

La Reine mère, qui avait senti son absence, me fit l'honneur de me faire part du chagrin qu'elle en avait eu. Cette vertueuse mère lui en parla et lui dit, à ce qu'elle m'apprit, qu'il devait croire qu'en l'état où elle était, les peuples murmuraient contre lui, s'ils le voyaient occupé à se divertir dans un temps où elle était menacée d'une mort si prompte. Il lui répondit qu'elle avait raison, qu'il voyait bien que ses plaisirs l'emportaient trop loin et qu'il suivrait son conseil ; ce qu'il fit en effet.

### **Mer 29 juillet 1665**

- Ce jour-là, au parlement de Paris, on débat de la bulle du pape condamnant les censures de la Sorbonne du 3 février précédent. De larges extraits de ces débats ont été reproduits dans le *Recueil de diverses pièces concernant les censures de la Faculté de théologie de Paris sur la hiérarchie de l'Église et sur la morale chrétienne*, Munster, 1666, p. 170-189. Les gens du roi étant entrés, l'avocat général Denis Talon prononce un violent réquisitoire contre la bulle :

La bulle est injuste et insoutenable, en ce qu'elle condamne deux censures de la faculté de théologie faites contre des livres qui sont remplis de maximes très pernicieuses, sans néanmoins porter aucun jugement de ces mêmes livres, le pape se contentant de réserver à lui et audit Siège d'y pourvoir en temps et lieu, ce qui est autoriser indirectement toutes ces corruptions que les livres veulent introduire dans la morale.

Le pape dépouille la Faculté d'un droit qui lui est acquis et dont elle jouit depuis plus de cinq cents ans, en déclarant ses censures présomptueuses et téméraires, qu'il est aisé de justifier par plusieurs exemples que les facultés de théologie ont toujours censuré les livres qui contiennent de mauvaises doctrines, ou contre la foi ou contre les mœurs [...].

Cette bulle va directement établir l'infaillibilité du pape et sa supériorité prétendue au-dessus du Concile contre un article de foi, puisque c'est particulièrement ce point dont la cour de Rome n'a pu souffrir la censure. Qu'on sait avec quelle facilité cette cour s'applique à établir cette prétendue infaillibilité, qu'elle tire avantage de tout et qu'elle fait sans cesse de nouveaux pas, dont elle ne

recule jamais, que la faculté de théologie étant un des plus grands obstacles qu'elle ait rencontré pour l'établissement de ses prétentions, elle a résolu dans cette rencontre de la flétrir par une censure injurieuse et pleine d'outrages, afin par ce moyen de lui imposer silence et établir ensuite paisiblement leurs maximes ultramontaines. Cet artifice de la cour de Rome étant trop grossier pour n'être pas aperçu. Que la cour devait prendre la Faculté sous sa protection, puisqu'elle n'avait fait que de suivre dans ses censures l'Ancienne Doctrine, sur laquelle sont fondées les libertés de l'Église gallicane, et que même elle avait été engagée en quelque façon à le faire par l'autorité de la cour, qui avait aussi eu connaissance de cause. [...]

Qu'il s'en suivrai aussi de cette doctrine [de l'infaillibilité du pape] qu'il faudrait admettre en France le tribunal de l'Inquisition, dont nous fuyons jusqu'à l'ombre, et réduire le royaume au même état que les pays qu'on nomme d'obédience, qui gémissent sous un joug si insupportable ; que suivant le style de ce tribunal, la bulle condamne par avance tous les livres où les censures de la Faculté seraient énoncées ou défendues, en quoi y sont compris les Arrêts de la Cour, ce qui ne doit pas paraître fort surprenant, puisqu'ils ont bien eu l'insolence de mettre dans l'Index l'arrêt contre Jean Chastel, comme il paraît encore dans l'Index qui a été imprimé l'année dernière. [...]

Qu'on n'est que trop informé des cabales et des brigues de certaines gens qui font tous leurs efforts pour établir au milieu de nous les nouvelles maximes, et qui entretiennent une liaison secrète avec les officiers de la Cour de Rome, leur faisant entendre qu'ils disposeront tout le monde à recevoir avec respect leurs rescrits et leurs bulles ; il est de la dernière conséquence de réprimer ces sortes de gens comme des perturbateurs du repos public, contre les nous demandons qu'il soit permis d'informer. [...]

÷ Cette harangue est suivie de plusieurs interventions ; après quoi le premier président Lamoignon prend la parole.

÷ Pour finir, est prononcé un « Arrêt de la cour du parlement sur la bulle de notre Saint Père le Pape contre les censures de la Faculté de théologie de Paris » [reproduit dans le même *Recueil*, p. 190-193] :

Ce jour sont entrés les gens du roi en conséquence de l'ordre que la cour leur avait donné, le 24 de ce mois, de s'enquérir de certaines copies imprimées et manuscrites d'une prétendue bulle que l'on disait être entre les mains de plusieurs personnes, et d'en venir rendre compte ensuite à la cour, et Maître Denis Talon, avocat dudit Seigneur, portant la parole, ont dit à la cour qu'ils rapportaient copie de ladite bulle et suppliaient la cour d'y pourvoir ; et ouï lesdits gens du roi en leurs conclusions, et s'étant retirés : lecture faite d'une copie imprimée à Rome de cette bulle, la matière mise en délibération.

La cour a donné acte au procureur général du roi [Talon] de l'appel comme d'abus par lui interjeté de ladite bulle ; ordonne qu'il fournira ses moyens dans trois jours, a fait inhibitions et défenses à tous sujets du roi, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de retenir ladite bulle, la lire, publier et débiter ; ordonne que ceux qui en ont des copies les rapporteront au greffe de la cour ou des juridictions royales dans le ressort desquelles ils sont demeurant, pour être supprimées. A maintenu et gardé, maintient et garde la Faculté de théologie de Paris en son droit et possession de censurer tous les livres qui contiendront des propositions contraires à l'autorité et discipline de l'Église, à la pureté de la morale chrétienne, aux droits de la couronne et aux libertés de l'Église gallicane ; ordonne que les censures de ladite Faculté de théologie des livres de VERNANT et de AMADEUS GUIMENIUS seront registrées au greffe de la Cour. Fait défense à toutes personnes de soutenir et enseigner les propositions censurées, soit dans les livres qu'ils composeront, ou dans leurs chaires ou prédications, à peine d'être procédé extraordinairement contre eux...

÷ D'Ormesson note dans son *Journal* [II, 380-381] :

J'ai su que MM. les gens du roi étant entrés, M. Talon avait parlé et fait connaître plus de vingt abus dans la bulle, mais qu'il l'avait fait avec une chaleur et une aigreur trop grandes ; qu'il avait requis d'être reçu appelant comme d'abus, et, y faisant droit, déclarer ladite bulle nulle et abusive ; que les exemplaires en fussent supprimés, les censures de la Sorbonne registrées, et que tous les docteurs, bacheliers et autres, fussent tenus de les souscrire. Le parlement, par son arrêt, donna acte de l'appel comme d'abus et ordonna que dans trois jours le procureur général donnera ses moyens ; que tous les exemplaires de la bulle seront rapportés au greffe, la faculté de théologie maintenue au droit et possession de censurer les livres et les propositions contraires à la foi, à la pureté des mœurs et aux libertés de l'Église gallicane ; que les censures de Vernant et Amadeus seraient registrées à la cour ; que MM. Pierre Brillac et Saintot se transporteront en l'assemblée de la faculté de théologie pour y faire registrer l'arrêt en leurs registres ; que les supérieurs des Quatre Mendians, des Bernardins, de Clermont et autres, seraient mandés pour leur faire défenses de souffrir qu'il soit enseigné des opinions et

maximes contraires auxdites censures, et que l'arrêt sera envoyé dans les bailliages et universités du ressort.

J'ai su que dans les opinions, il y avait eu diversité, et que beaucoup voulaient, par adresse, soutenir la bulle sans paraître l'autoriser directement, et que l'arrêt ne passa que de quatorze contre onze. MM. de Mesme, de Novion et de Saveuse se déclarèrent le plus. Cette bulle est imputée aux jésuites et l'on prétend qu'elle a été concerté à Paris ; que les jésuites ont vu sous main leurs amis dans le parlement et que le roi en a fait reproche au père Annat. Cette affaire peut avoir de fâcheuses suites, et elles sont beaucoup à craindre, parce qu'il paraît que l'on veut querelle de part et d'autre ; car les censures ont été faites avec dessein de choquer le Pape, et présentement il semble que la cour de Rome réveille exprès cette affaire, qui était assoupie, et qu'elle l'entreprend avec beaucoup de chaleur par les termes et la forme de la bulle, qui est extraordinaire et qui blesse.

÷ Dans une lettre adressée le 4 août à André Falconet, mais sans doute débutée le 1<sup>er</sup> ou le 2 août, Gui Patin écrira [III, 546-547] :

On vend ici la nouvelle bulle de notre saint père le pape pour laquelle le parlement a été assemblé ; M. Talon a été oui, qui a parlé fort hardiment et a porté l'affaire bien loin, ensuite de quoi, pour régler l'affaire, arrêt s'est ensuivi, qui a ordonné que la bulle sera supprimée et que deux conseillers de la cour se transporteront en Sorbonne, où ils feront enregistrer cet arrêt, qui détruit la prétendue infailibilité du pape. Je ne sais à quoi songent les jésuites, de remuer si mal à propos et si fort à contretemps cette pierre de scandale. Tout le monde est ici contre eux, et même on parle d'y réimprimer et d'y vendre publiquement le livre de M. Edmond Richer, ancien docteur de Sorbonne et syndic de la Faculté, qui a été un excellent homme que j'ai connu autrefois et qui mourut environ l'an 1633, âgé de près de 80 ans. Ce livre est intitulé *De Ecclesiastica et politica potestate*. Ce n'était qu'un factum in-quarto en latin, que MM. de l'Université présentèrent aux juges, l'an 1611, lorsque les jésuites furent déboutés de leur requête, prétendant ouvrir leur collège. Isaac Casaubon était alors à Londres, qui, ayant appris cet arrêt contre les jésuites, s'écria de joie : *A Domino id factum est*.

÷ Voir au 11 septembre.

÷ Robinet rendra compte de cet arrêt dans sa Lettre à Madame du 8 août.

÷ L'Assemblée générale du clergé réunie à Pontoise évoquera cette affaire, de manière très prudente, le 3 août ; voir à cette date.

### **Jeu 30 juillet 1665**

- Si l'on en croit la *Lettre* de Robinet du 8 août, c'est ce jour qu'est parue, chez Gabriel Quinet, la *Réponse* [anonyme] *aux Observations touchant le Festin de Pierre de Monsieur de Molière*.

### **Ven 31 juillet 1665**

- *L'Étourdi*. R : 126 l. P : 4 l. 5 s.

### **Sam 1 août 1665**

- Ce jour-là, selon d'Ormesson [*Journal*, II, 383],

le roi alla tirer des perdreaux, avec vingt bons tireurs, en volant [= à la chasse au vol], et il fut tué dans la plaine de Saint-Denis plus de 900 perdreaux et 40 lièvres. Le roi a tué plus de 100 perdreaux.

- La *Gazette* du 8 rapportera :

Le premier du courant, en exécution de l'arrêt du Parlement rendu le 29 du passé sur le sujet d'une bulle du pape contre la censure de quelques livres faite par la faculté de théologie de cette ville, deux conseillers de la Grand'Chambre s'étant transportés en la maison de Sorbonne, où il y avait assemblée générale, ainsi qu'il se pratique tous les premiers jours du mois, firent faire lecture de cet arrêt, qui fut ensuite inséré dans ses registres.

÷ Le premier conseiller, M. Brillac, prononce une courte harangue :

Messieurs, La Cour [du parlement], qui veille toujours pour le service du Roi et pour la conservation des intérêts de Sa Majesté contre toutes les entreprises des étrangers, et qui a pour un de ses principaux objets que la pureté de la doctrine et des mœurs soit conservée en son entier, n'a pu voir une bulle émanée de la cour de Rome, qui condamne deux censures que votre faculté a si judicieusement prononcées contre les deux livres qui ont paru sous les noms de Jacques de Vernant et d'Amadeus Guimenius, sans y mettre la main et sans rendre à l'Église, au roi, au public et à votre compagnie, ce qu'elle leur doit. Votre faculté se trouve par là attaquée dans ses fondements. C'est le sujet de l'arrêt duquel vous entendrez la lecture et qu'elle a ordonné être en votre présence enregistré dans le livre de votre faculté. La cour est bien informée que votre Doctrine vous fait connaître que de

telles condamnations et excommunications si mal fondées ne sont d'aucun effet et que vous l'enseignerez de même que vous avez fait jusqu'ici. Elle nous a députés pour vous dire qu'elle n'en doute pas et pour vous assurer de sa protection en cette rencontre et en toutes les autres qui concerneront la conservation des anciens canons, la doctrine perpétuelle de l'Église gallicane et ses libertés. Elle vous exhorte de continuer toujours avec la même vigueur et à donner le premier mouvement par vos censures pour conserver ses anciens droits qui ont maintenu l'Église en sa splendeur et le Saint-Siège en ses véritables prérogatives. Elle veut croire l'uniformité de vos sentiments et vous promet par nous le secours qui est dû à ceux qui, pour quelque cause que ce soit, ne se détournent jamais du vrai chemin, et elle vous assure qu'il y appliquera tous ses soins.

- ÷ Le second orateur est M. de Harlay, substitut de M. le procureur général son père.
- ÷ Voir au 3 août la réaction de l'Assemblée du clergé de France réunie à Pontoise.
- ÷ Sous cette date, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 382] :

Le samedi 1<sup>er</sup> août, mon fils me rapporta qu'il avait accompagné MM. Brillac et Sainctot à la Sorbonne ; qu'ayant pris leurs places dans la grande salle des actes, sur le banc au-dessous du doyen, et M. de Harlay, comme substitut, étant assis au-dessous d'eux, M. de Brillac avait parlé pour l'exécution de l'arrêt ; que M. de Harlay avait parlé ensuite, assis et couvert, sur le sujet de la bulle, fort bien et fort sagement, et que, le doyen ayant fait un petit compliment, M. de Brillac avait fait enregistrer l'arrêt en sa présence, et que cette action s'était bien passée, toute la compagnie étant fort satisfaite du discours de M. de Harlay. M. Germond, qui demeura dans ladite assemblée comme docteur, après MM. les commissaires retirés, m'a dit qu'ils délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire ; que les protecteurs de la censure étaient fort échauffés contre la bulle et disaient qu'il fallait se précautionner contre les suites de cette affaire ; qu'il fut nommé des commissaire pour la voir et en faire rapport au premier du mois prochain, et qu'il n'en fut choisi que de ceux de la cabale ; que les docteurs paraissaient n'être pas tous du même sentiment, et que les anciens se plaignaient que c'était une cabale des jeunes et qu'on allait trop loin. Il me dit que beaucoup de docteurs se retirèrent sans opiner ; car ceux qui ne parlaient pas selon l'esprit des échauffés étaient sifflés. Les mêmes furent d'avis de refuser de recevoir un bachelier fort capable, parce qu'il était préfet de la congrégation des jésuites, et sans en alléguer d'autre raison ; néanmoins il fut reçu, à condition qu'il quitterait cette congrégation. Cela marque l'esprit d'animosité, et il est fort à craindre que de part et d'autre il ne s'en fasse trop.

### **Dim 2 août 1665**

- *L'Étourdi*. R : 259 l. P : 11 l.

÷ La pièce, reprise ici pour trois représentations, ne sera plus jouée avant le 4 avril 1666.

- Le lendemain, d'Ormesson note dans son *Journal*, II, 384 :

J'appris que dimanche, les médecins ayant fait ouvrir une apostume à la Reine mère, il en était sorti force pus ; mais que les médecins, peu après, lui ayant trouvé le pouls faible et intermittent, crurent qu'elle allait mourir ; qu'elle avait reçu le Saint-Sacrement comme viatique, et ensuite l'extrême-onction, et qu'elle avait donné sa bénédiction au roi et à Monsieur avec une fermeté de courage extraordinaire, sans s'attendrir le moins du monde. Le bruit courut ensuite qu'elle était morte ; mais, au contraire, il vint nouvelle qu'elle se portait un peu mieux.

÷ La *Gazette* de Saint-Germain du 7, une lettre de Gui Patin à André Falconet du 4 [III, 547] et la lettre du prince de Condé du 5 confirment point par point les notes de d'Ormesson.

÷ Voir le long récit de Mme de Motteville, *Mémoires*, IV, p. 391-397.

- Robinet achève sa Lettre du jour par une apostille adressée à Henriette Donneau, dite Iris :

Je rends à la charmante Iris  
 Ses baise-mains avec usure,  
 Et c'est à dire sans mesure  
 Tout de même qu'ils sont sans prix.  
 Je n'ai plus ni fiel ni vinaigre,  
 En un mot, je n'ai plus rien d'aigre  
 Pour sa jeune et brillante sœur.  
 Hélas ! pour peu qu'on m'amadoué,  
 Je le confesse et je l'avoue,  
 Je suis tout sucre et miel, et la même douceur.

- Ce même jour est achevé d'imprimer, pour le compte du libraire Pierre Le Petit, le troisième tome des *Homélies ou sermons de S. Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, qui contiennent son commentaire sur tout l'Évangile de S. Matthieu [...]* traduits en français par Paul Antoine de Marsilly (pseudonyme de Nicolas Fontaine ou/et de Louis Isaac Le Maître de Sacy), dont les deux premiers tomes sont parus au début de l'année (voir au 8 janvier 1665).

### Lun 3 août 1665

- Anne d'Autriche, « étant au lit, malade de corps, dans le château neuf de Saint-Germain-en-Laye, et néanmoins saine d'esprit », dicte et signe son testament, cosigné par Louis XIV. Fait remarquable, elle lègue des sommes à plusieurs de ses serviteurs, dont son apothicaire, son valet de chambre et son tailleur, mais rien à ses médecins. Voir *Mémoires* de Motteville, IV, 452 et suivantes.

- Ce jour-là, l'Assemblée générale du clergé de France réunie à Pontoise évoque l'arrêt par lequel, le 1<sup>er</sup> août, le parlement de Paris a condamné la bulle du pape qui censurait les censures prononcées par la Sorbonne le 3 février [*Procès-verbal, op. cit.*, p. 931] :

Le 3 août, M. l'archevêque d'Arles dit qu'il a cru être obligé de supplier la compagnie de vouloir faire réflexion sur l'arrêt donné depuis quelques jours par le parlement de Paris contre la bulle de notre St-Père qui a censuré la censure que la Sorbonne avait faite des livres de Vernant et d'Amadeus Guimenius, y ayant des termes, dans ledit arrêt, par lesquels le parlement veut prendre une connaissance entière de la Doctrine, au préjudice de l'autorité et juridiction épiscopale à qui il appartient de droit.

Mais parce que l'affaire est très délicate et très importante, et qu'elle mérite une particulière discussion, ledit Sgr. Archevêque a dit qu'il fallait la traiter avec grande prudence et néanmoins grande fermeté, et d'une manière que l'Assemblée fasse connaître que, si bien elle veut conserver les intérêts de l'Église et de l'autorité épiscopale, elle veut aussi donner des preuves, par toutes ses démarches, de son zèle et fidélité au service du roi et au bien de l'État, dont elle ne se séparera jamais, espérant de la piété du roi, qui donne en toutes sortes d'occasions des preuves si convaincantes de son zèle et affection à protéger l'Église, que connaissant le préjudice que lui portent les termes dudit Arrêt, Sa dite Majesté y apportera le remède nécessaire ; l'affaire étant d'autant plus considérable qu'il y a lieu de craindre un pareil arrêt dans tous les parlements du royaume, si l'on ne prévenait l'esprit de Sa Majesté, en lui faisant connaître combien l'Église se trouverait blessée par les termes dudit arrêt ; on déduira en temps et lieu ce que l'on a à dire sur ce sujet, les choses devant être traitées sans précipitation et avec toute la prudence possible, et d'une manière qu'on ne puisse rien trouver à redire au procédé de l'Assemblée, et qu'elle fasse voir dans toute la suite de cette affaire qu'elle sait très bien conserver le respect, le zèle et la fidélité qu'elle doit au service du roi, en défendant néanmoins les intérêts de l'Église et de l'Épiscopat, dont S.M. est le véritable et légitime protecteur.

### Mar 4 août 1665

- *Dom Japhet d'Arménie*. R : 131 l. P : 8 l. 15 s.
  - ÷ C'est la 31<sup>e</sup> et dernière fois que la troupe donne cette pièce de Scarron depuis le 6 mai 1659.
  - ÷ Elle l'aura jouée quatre fois devant Louis XIV, à qui Scarron l'avait dédiée.
- Ce jour-là, à l'église Saint-Eustache, est baptisée Esprit-Magdeleyne, fille de Jean-Baptiste Pauquelin Maulier, bourgeois, et Armande-Gresinde, sa femme, demeurant rue Saint-Honoré. Le parrain : messire Esprit de Remon, marquis de Modène ; la marraine : Magdeleyne Bezar, fille de Joseph Besart, vivant procureur.
  - ÷ De cette date on ne peut pas déduire la date de naissance de l'enfant : Louis Pocquelin, le filleul de Louis XIV, a été baptisé, le 28 février 1664, quarante jours après sa naissance ; Pierre Pocquelin, qui naîtra le 15 septembre 1672, sera baptisé seize jours plus tard. Pierre, le premier fils de La Thorillière, né le 3 septembre 1659, est baptisé huit mois plus tard, le 10 avril 1660 ; sa sœur Thérèse-Marie-Jeanne, née le 15 juillet 1663, a été baptisée le 8 août suivant. La Grange a été baptisé à l'âge de neuf mois environ ; sa fille Manon, née le 19 février 1675, sera baptisée deux semaines plus tard, le 4 mars.
  - ÷ Si l'on ignorait qui sont le sieur Molière et sa femme, on pourrait croire qu'il s'agit d'un couple de modestes bourgeois parisiens...

÷ Dans la marge de son Registre, La Grange notera, sans doute bien plus tard, que « Mlle Molière est accouchée, le..., d'une fille nommée Magdeleine ». Cela semble indiquer qu'Esprit-Madeleine était née quelques jours plus tôt, suffisamment loin du jour du baptême, et suffisamment discrètement, pour que La Grange ne s'en souvienne pas.

÷ Cette note marginale est strictement identique à celle que La Grange a ajoutée, le même jour probablement, à sa mention du mardi 14 octobre 1659, au sujet d'une fille des époux Debrie.

- Ce même jour, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 547] :

Le prêtre Gendron, qui traitait la reine mère, est tombé fort malade et l'est encore. On a fait une ouverture à la mamelle de la reine mère, pour un abcès qui était à la mamelle droite ; la nuit suivante, elle s'est trouvée si mal qu'il fallut lui donner à minuit l'extrême-onction. Le lendemain, troisième août, le bruit courut dans Paris qu'elle était morte, ce qui était faux. [...]

La reine mère se porte un peu mieux depuis l'ouverture de son abcès, duquel on tire beaucoup de boue ; mais c'est de la mamelle droite, et non pas la gauche, qui est ulcérée du cancer. Elle a été soulagée d'un purgatif qu'elle a pris. Comme elle a toujours beaucoup mangé, je crois qu'elle ne manque pas de matière à médicament purgatif. Plût à Dieu qu'elle guérisse et qu'elle fasse diminuer la taille et les impôts avant que de mourir, que le cardinal Mazarin nous a laissés !

### **Mer 5 août 1665**

- Ce jour-là, le prince de Condé écrit de Saint-Germain à la reine de Pologne [197] :

La Reine mère a eu un furieux accident : il s'est fait un abcès à son autre sein, qu'il lui a fallu ouvrir. Ensuite de l'opération, la fièvre la prit avec des douleurs si extrêmes que la plaie se sécha. Son cancer même ne jeta plus rien, le pouls devint intermittent et les médecins en désespèrent quasi. Elle reçut le viatique, elle fit son testament, et on apporta même l'extrême-onction dans sa chambre ; mais comme on la trouva un peu mieux, on différa de la lui donner. Cependant elle s'endormit, et après son sommeil on la trouva beaucoup mieux. Elle a continué de se mieux porter jusqu'à cette heure, et elle n'a plus de fièvre. Sa plaie est belle et je crois qu'elle en sera bientôt guérie. Son cancer lui fait encore de grandes douleurs, et elle s'est résolue de se mettre entre les mains d'un nommé Héliot [Aliot], qui croit la pouvoir guérir. Pour moi, je crois qu'il fera beaucoup s'il apaise ses grandes douleurs et s'il fait traîner son mal. Jamais on n'a vu tant de vertu ni tant de constance qu'elle en a fait paraître dans cette extrémité. On ne sait pas les particularités de son testament ; si je puis les apprendre, je les manderai à Votre Majesté. Elle était plainte et regrettée généralement de tout le monde, et en mon particulier j'y aurais perdu infiniment. [...] Elle retournera à Paris la semaine qui vient et le roi aussi.

### **Jeu 6 août 1665**

- À l'église Saint-Thomas-du-Louvre, Jean-Baptiste Lully et sa femme Madeleine Lambert font baptiser un deuxième fils, prénommé Jean-Baptiste. Un premier fils est né au cours de l'été 1664, qui a eu Louis XIV pour parrain.

÷ Ce baptême a lieu deux jours après celui d'Esprit-Madeleine Pocquelin.

- *Le Ballet des comètes*, au collège de Clermont.

### **Ven 7 août 1665**

- *Le Favori*. R : 235 l. P : 13 l. 10 s.

### **Sam 8 août 1665**

- Dans sa Lettre en vers à Madame datée de ce jour, Robinet rend compte, v. 241-280, de la parution de la *Lettre sur les Observations* :

Ces jours passés, dans la Sorbonne,  
[ndfr : voir au 1<sup>er</sup> août]  
Qui vraiment en docteurs foisonne,  
Fut inséré fidèlement  
Un grand arrêt du parlement  
Rendu touchant certaine bulle  
D'Alexandre sept, et non Jule,  
Par laquelle Sa Sainteté  
Prétend que cette faculté  
N'a pas eu le droit de censure,  
Quoique le contraire on assure,

Sur les livres de deux auteurs  
 Qu'on tient apocryphes docteurs<sup>51</sup>.  
 Je n'ai plus rien sur ma tablette ;  
 Datons, et ma lettre est complète.  
 J'ai fait *le huit d'août*, contre tout mon espoir,  
 Ces vers bons ou mauvais, comme on le pourra voir.

APOSTILLE.

Partisans du *Festin de Pierre*,  
 Indignés de l'injuste guerre  
 Qu'un atrabilaire docteur  
 A faite à son célèbre auteur,  
 Je vous avertis qu'une plume  
 Artisane de maint volume  
 L'a défendu, mais du bel air,  
 En ce style énergique et clair,  
 Et tout à fait avec méthode  
 Sans citer digeste ni code.  
 Ne prenez pas Marc pour Renard,  
 Car ici, raillerie à part,  
 Et sans que personne s'offense,  
 Ce n'est pas certaine défense  
 Qui depuis dix jours a paru,  
 D'un auteur armé non à cru,  
 Qui, carabinant et peu ferme,  
 Effleure à peine l'épiderme ;  
 Je parle d'un autre galant,  
 Je parle d'un autre assaillant  
 Et d'une escarmouche nouvelle  
 Autant vigoureuse que belle,  
 Et vous apprendrez chez Quinet  
 Ce qu'ici vous dit Robinet.

÷ Les « apocryphes docteurs » sont le père Bonaventure d'Hérédie, en religion Bonaventure de Sainte-Anne, carme des Billettes, auteur, sous le pseudonyme Jacques de Vernant, de *La Défense de N.S.P. le Pape, de NSS ; les cardinaux, les archevêques et évêques*, et le jésuite Mateo de Moya, dit Amadeus Guimenius. Sur cette affaire, voir au 3 février.

÷ Mise en parallèle des *Observations* de l'« atrabilaire docteur » Rochemont avec les textes desdits « apocryphes docteurs » justement condamnés par la Sorbonne.

÷ Si le *Festin de Pierre* avait été d'une manière ou d'une autre interdit, il serait impensable que Robinet, gazetier quasi officiel, parle de l'« injuste guerre » menée contre son auteur.

÷ Il ressort de ces vers qu'il y a des partisans déclarés du *Festin de Pierre* ; que pour Robinet, Rochemont est un « docteur », c'est-à-dire un théologien ; qu'à ses yeux, la « guerre » déclenchée contre la pièce de Molière n'est pas moins burlesque que celle qui s'est développée autour de *L'École des femmes* ; que l'injustice de cette guerre est en soi une nouvelle officielle ; que Robinet préfère de loin la *Lettre* à la *Réponse* et qu'il en connaît l'auteur.

÷ La qualification d'« artisan de maint volume » convient assez à Donneau de Visé. Et, de fait, relatant dans sa *Lettre* à Madame du 11 octobre suivant la création simultanée des deux *Mère coquette*, de Quinault et de Donneau, il évoquera ainsi le second : « Un auteur de vingt ans, mais qui, nonobstant son jeune âge, nous a fait voir maint bel ouvrage. » Né en 1638, Donneau va sur ses 27 ans...

÷ Robinet avait déjà fait un éloge appuyé de Donneau dans son *Panegyrique de L'École des femmes* [éd. Mongrédien, p. 199] :

Vous donnez trop de gloire à Philarque [= l'abbé d'Aubignac] de l'estimer un redoutable adversaire. En quoi donc est-il si redoutable ? Est-ce pour avoir en vain jeté un peu de mauvaise encre sur les beautés de *Sophonisbe* et de *Sertorius* ? [...] Il tranchait du Goliath, lorsqu'il est entré dans cette lice, mais il s'est trouvé un petit David qui a fait si vigoureusement claquer sa fronde contre lui qu'il l'a bientôt obligé à rengainer sa bravoure pédantesque. [...] — Qui est donc ce petit David que

51. Le père Vernant, carme des Billettes, auteur de *La Défense de N.S.P. le Pape, de NSS ; les cardinaux, les archevêques et évêques*, et Mateo de Moya, dit Amadeus Guimenius, S.J. Sur cette affaire, voir Sommervogel, VI, 350 et suivantes ; D'Ormesson, *Journal*, II, p. 378 et suivantes, et la lettre de Gui Patin à André Falconet du 20 février 1665 [III, 513].

vous faites passer pour un si vigoureux assaillant ? — Comment ! vous ne connaissez pas ce jeune auteur qui a fait entre autres choses les *Nouvelles nouvelles*, où il a joué tout le monde, sans en excepter le grand Ariste ? — Ah ! je sais qu'il est (sic), et je me ressouviens qu'il s'est baptisé de ce nom de petit David dans sa *Défense de Sophonisbe*. Il a tout à fait de l'esprit, mais c'est un censeur un peu trop raffiné, etc.

÷ Cela dit, ces vers ne permettent pas de fixer précisément la date de parution de la *Lettre* de Donneau : après la fin juillet, puisque après la parution de la *Réponse*, laquelle peut se lire « depuis dix jours ».

◇ La *Lettre sur les Observations* est composée de deux parties très différentes de ton. La première prend, avec sérieux, la défense de Molière contre les attaques de « Rochemont » ; la seconde, écrite en « apostille », annonce, avec une ironie triomphante, et comme un effet direct des *Observations*, le passage de la troupe de Monsieur sous la protection du roi :

[...] et pour punir [Molière] comme il le mérite, [le roi] vient d'ajouter une nouvelle pension à celle qu'il lui faisait l'honneur de lui donner comme auteur, lui ayant donné cette seconde, et à toute sa troupe, comme à ses comédiens. C'est un titre qu'il leur a commandé de prendre ; et c'est par là qu'il a voulu faire connaître qu'il ne se laisse pas surprendre aux tartufles (sic) et qu'il connaît le mérite de ceux que l'on veut opprimer dans son esprit, comme il connaît souvent les vices de ceux que l'on lui veut faire estimer. [...] Notre Observateur [...] ne peut plus dire que Molière est un athée, puisque le roi qui donne ni relâche ni trêve à l'impiété a reconnu son innocence. Il faut bien en effet qu'il ne soit pas coupable, puisqu'on lui permet de jouer sa pièce à la face du Louvre, dans la maison d'un prince chrétien, etc...

◇ Les termes sont sans ambiguïté : Louis XIV a *commandé* à Molière et à ses camarades de *prendre désormais le titre de troupe du roi*. C'est presque littéralement ce que La Grange consignera dans son Registre à la date... du 14 août :

Le Roi dit au sieur de Molière qu'il voulait que la troupe dorénavant lui appartînt. [...] Sa Majesté donna en même temps six mille livres de pension à la troupe, qui [...] prit ce titre : La Troupe du Roi, au Palais-Royal.

◇ Cette apostille, aussi longue que la première partie, n'a pas été écrite en quelques heures ; si l'on ajoute à cela le temps nécessaire à la fabrication du livre, il faut conclure que le passage de la troupe sous la protection de Louis XIV date, non du 14 août, comme l'indique La Grange, mais plutôt du 14 juin (voir à cette date), ou, au plus tard, de la mi-juillet (voir au 14).

◇ Il est difficile en effet d'imaginer (comme le font la plupart des commentateurs) que Donneau de Visé, dont le frère Jacques vient d'épouser une sœur de la reine Marie-Thérèse (voir au 30 mai), se permette de faire imprimer et de commenter aussi librement, tant de jours à l'avance, une décision royale qui n'aurait pas encore été rendue publique.

◇ Au reste, l'existence même de cette apostille et le ton de ses premières lignes montrent que le changement de statut de la troupe était connu bien *avant* le 14 août.

÷ Cette défense du *Festin de Pierre* de Molière reproduit la *Défense de la Sophonisbe* de M. de Corneille et la lettre *À Mr D.P.P.S. sur les Remarques qu'on a faites sur la Sophonisbe* de M. Corneille, que Donneau de Visé a écrites deux ans plus tôt, en mars 1663, en réponse aux *Remarques sur la tragédie de Sophonisbe* de l'abbé d'Aubignac. Voir aux 8 février et 1<sup>er</sup> mars 1663, et au 18 avril 1665.

÷ Notes sur Jean Donneau de Visé deuxième manière :

◇ Il vient d'entrer dans la famille royale ; voir au 30 mai.

◇ Celui qui, depuis 1660, n'a cessé de chercher à se faire un nom en pillant et/ou en attaquant Molière, en particulier dans la Querelle de *L'École des femmes*, et qui s'est fait le défenseur des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne (lesquels n'ont pour autant jamais joué aucune de ses pièces...) va devenir, pour de nombreuses années, le principal et le plus régulier collaborateur de la Troupe du Roi au Palais-Royal.

◇ Cinq de ses pièces seront créées au Palais-Royal entre octobre 1665 et janvier 1669 : *La Mère coquette* (23 octobre 1665 ; 20 représentations), *La Veuve à la mode* (15 mai 1667 ; 26 représentations, dont une à Versailles), *La Pastorale de Délie* (28 octobre 1667 ; 18 représentations, dont une à Versailles), *L'Embaras de Godard ou L'Accouchée* (12 novembre 1667 ; 19 représentations, dont une à Versailles), *Les Maux sans remèdes* (11 janvier 1669 ; 2 représentations). À titre de comparaison, au cours de la même période, la troupe ne créera que quatre

autres pièces d'auteurs autres que Molière : *Alexandre* de Racine, *Cléopâtre* de La Thorillière, *Attila* de Corneille et *La Folle Querelle* de Subligny.

◇ Il est à peu près certain que Molière ne jouera dans aucune de ces comédies.

◇ Il semble que ce soit Donneau qui attire Molière chez le libraire Jean Ribou, avec lequel il a collaboré depuis leurs débuts communs, en 1660. En décembre 1666, il donnera à Ribou une *Lettre sur le Misanthrope*, qui figurera en tête de toutes les éditions de la pièce jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

◇ En 1671, il épousera Anna Picou, fille du peintre Robert Picou (contrat de mariage signé le 20 juillet ; voir *Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire*, p. 179). Veuf en 1681, il se remariera avec Marguerite, fille du sculpteur Le Hongre (voir Jal).

◇ Divers éléments donnent à penser qu'il a pu être l'amant d'Armande Béjart. Ainsi, après la mort de Molière, il fera partie, avec Louis Béjart, André Boudet, Jean-Baptiste Aubry, Nicolas Gamard, Armand-Jean de Mauvillain et Jacques Baudelot, du conseil formé pour gérer les biens d'Esprit-Madeleine Poquelin. Voir dans *Cent ans*, p. 661, le document daté du 30 juin 1675.

◇ Au cours de la même année 1675, un président au parlement de Grenoble ayant par méprise tenu des discours injurieux contre elle, Armande lui intentera un procès et obtiendra gain de cause le 17 septembre. La Grange rendra alors longuement compte de la sentence en marge de son Registre, et Donneau écrira sur cette affaire une comédie intitulée *L'Inconnu*, qui, mise en vers par Thomas Corneille, sera créée avec succès le 17 novembre suivant. Elle aura 28 représentations de suite, dont la recette moyenne approchera les 1 000 livres. [Voir *La Fameuse Comédienne, ou Histoire de la Guérin...*, éd. C. Garboli, et Mongrédien, « Le fondateur du *Mercure galant*, Jean Donneau de Visé », *Mercure de France*, n° 943, octobre 1937.]

◇ Le 16 juillet 1676, dans un factum destiné à récuser les témoignages d'Armande Béjart et de Donneau de Visé dans un procès l'opposant à Lully, Henri Guichard écrira :

Passons à la déposition et au recollement de Jean de Visé, après avoir détruit celles (sic) de la Molière, et ne séparons point deux personnes inséparables dans leurs faussetés aussi bien que dans leurs débauches, et qui doivent l'être aussi dans la punition de leurs crimes. // Déposition de Jean de Visé. // Les reproches qui ont été proposés contre lui par le suppliant lors de leur confrontation sont :

- 1) Que c'est un jeune homme, mais vieux débauché, qui a usé toute sa jeunesse dans un infâme libertinage ;
- 2) Qu'il a quitté les bénéfices qu'il possédait pour épouser la fille d'un peintre, comme il a fait malgré son père (sic) et à l'insu de tous ses autres parents ;
- 3) Que depuis ce mariage honteux, qui selon les lois ne peut passer que pour une débauche criminelle, on l'a toujours appelé, comme on l'appelle encore aujourd'hui, tantôt l'Abbé de Visé, tantôt l'Abbé marié ;
- 4) Qu'il est accoutumé de porter faux témoignage en justice depuis longtemps ;
- 5) Qu'outre son métier de faux témoin, il fait encore profession publique d'être poète comique et qu'en cette dernière qualité il compose la plupart des pièces qui se représentent sur le théâtre où joue la Molière ;
- 6) Que la Molière et lui mènent ensemble une vie si scandaleuse que tout le monde en est offensé.

◇ Dans sa *Vie de Mr de Molière* (1705), Grimarest reprendra la même insinuation, lorsqu'il écrira à propos de la *Lettre sur le Misanthrope* :

Mr de [Visé], qui aimait fort à voir la Molière, vint souper chez elle le même jour. Molière le traita cavalièrement sur le sujet de sa lettre, en lui donnant de bonnes raisons pour souhaiter qu'il ne se fût point avisé de défendre sa pièce.

- Ce même jour est achevé d'imprimer, pour le compte du même Gabriel Quinet, *Pyrrhus, roi d'Épire*, tragédie de Thomas Corneille dont on ignore la date de création précise : selon Lancaster [*HFDL*, III, 2, 445], fin 1663 ou début 1664 (Blumenthal a vu la pièce le 20 janvier 1664).

### **Dim 9 août 1665**

- *Le Favori*. R : 353 l. P : 22 l. 10 s.

### **Lun 10 août 1665**

### **Mar 11 août 1665**

- *Le Favori*. R : 152 l. P : 6 l.

- Mme de Motteville écrira dans ses *Mémoires* [IV, 400-401] :

Les médecins, après plusieurs consultations, conclurent que, pour exposer la reine [Anne d'Autriche] aux remèdes d'Alliot, il fallait la faire rapporter à Paris [voir au 5 août]. Mais l'état où elle était paraissait rendre la chose impossible. Les douleurs de son cancer étaient excessives, son abcès ne rendait pas des matières louables ; elle était faible, et les médecins mêmes n'osaient espérer en elle assez de force pour pouvoir souffrir cette fatigue avec tous ses maux. Ils la firent partir de Saint-Germain, parce qu'ils crurent sans doute que le roi le désirait. [...] On coucha donc cette grande princesse dans une chaise couverte de velours noir, vêtue d'un manteau de taffetas gris. Elle y fut mise à l'entrée de sa chambre, assistée du roi, de la reine, de Monsieur et de Madame. On la porta doucement dans cette petite machine, qu'on fit suivre par ses officiers, qui portaient des cordieux et du vinaigre, pour lui en donner si elle tombait en faiblesse. [...]

La Reine mère, ayant repris sa route, arriva heureusement au Val-de-Grâce, où il y avait longtemps qu'elle désirait d'être.

- ÷ La *Gazette* du 14 rapportera :

L'11 du courant, le roi, ayant accompagné la Reine mère jusques au milieu de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, pour retourner ici [Paris], cette princesse vint à la chapelle de Sainte-Geneviève-de-Nanterre. [...] Elle entra dans le monastère, où elle dina. [Puis] elle continua son chemin vers cette ville [Paris], et alla descendre au Val-de-Grâce [...].

Le roi, avec lequel était Monsieur, alla aussi dîner à Colombes, où la reine d'Angleterre reçut et traita Sa Majesté avec beaucoup de joie et de magnificence. Et, sur le soir, étant revenue avec Monsieur en cette ville, où la reine, qui avait dîné à Saint-Germain, s'était pareillement rendue, précédée de Mgr le Dauphin, ils allèrent voir la Reine mère.

- ÷ Sous cette date, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 385] :

Toute la cour est revenue de Saint-Germain. La Reine mère a été portée au Val-de-Grâce, s'étant trouvée assez forte pour souffrir le transport.

- ÷ Ce retour de la cour à Paris et le transport d'Anne d'Autriche à Saint-Germain sont longuement relatés, le samedi suivant, dans les *Gazettes* de Robinet de La Gravette de Mayolas.

- ÷ *Journal* de Chantelou, p. 105 :

L'après-dînée, étant retourné, j'ai trouvé le roi et le Cavalier travaillant d'après Sa Majesté avec grande activité. M. le Prince y était, MM. de Gèvres, de Noailles et de Charost, M. de Colbert et M. de Bellefonds ; le maréchal de Gramont est venu après. Le roi lui a dit qu'il avait été sur le point avec Monsieur d'aller dîner chez lui, ayant trouvé que la reine avait dîné. La maréchal a reparti que Sa Majesté n'aurait pas fait grande chère, mais qu'il lui eût donné de bon cœur ce qu'il avait...

### Mer 12 août 1665

- Suite des *Mémoires* de Mme de Motteville, IV, 401-402 :

La nuit suivante [du 11 au 12], elle fut fort malade : l'agitation du jour précédent avait empiré sa plaie, et le lendemain la gangrène y parut. Les médecins, alors, non contents d'être à Paris, ne trouvèrent pas commode d'aller tous les jours au Val-de-Grâce. Ils dirent tous qu'il fallait ramener la Reine mère au Louvre, et qu'il était impossible de la secourir en ce lieu, où les portes ne pouvaient s'ouvrir qu'avec de grandes cérémonies. À la vérité, je crois que la complaisance y eut encore beaucoup de part, et qu'ils en augmentèrent les raisons, dans la pensée qu'ils eurent que ce retour ne déplairait pas au roi ni à toute la cour. Car c'était une grande fatigue, non seulement pour les personnes royales, mais pour les officiers de cette princesse, de faire de fréquents voyages si loin. Madame de Beauvais<sup>52</sup>, que la nécessité du service avait faire rapprocher de la Reine mère, conclut à la faire sortir du couvent. Elle cria fortement contre cette demeure et dit qu'il était même impossible d'y trouver des œufs frais. [...]

Après donc que par tant de bruit on eut fait résoudre la Reine mère à partir, on lui mit de l'eau de chaux dans sa plaie et on la remit dans sa chaise pour être rapportée au Louvre.

- ÷ Suite de la *Gazette* du 14 citée au 11 :

Le lendemain, le roi, par un effet de sa tendresse pour cette bonne princesse, retourna au Val-de-Grâce, afin de la ramener au Louvre, où elle arriva au milieu d'une foule merveilleuse de peuple, qui témoignait par son empressement la joie qu'il ressentait de la voir, et les vœux qu'il faisait pour sa conservation.

Depuis, Leurs Majestés ont reçu les compliments des principaux de cette ville, dont le bonheur serait aujourd'hui aussi parfait qu'il l'est ordinairement par la

52. Note de Mme de Motteville ou de son éditeur : « Première femme de chambre, disgraciée par beaucoup de bonnes raisons. »

présence de la famille royale, si cette auguste reine, à qui nous devons notre bonne fortune, avait recouvré sa santé, que chacun continue de demander avec une ardeur digne de sa juste reconnaissance.

÷ D'Ormesson note dans son *Journal* [II, 385-386] :

La Reine mère, s'étant trouvée plus mal, a été rapportée au Louvre dans une chaise en forme de lit. Là, elle tomba en faiblesse ; néanmoins, elle se porte un peu mieux. Ce sont de nouveaux abcès qui paraissent tous les jours ; et ainsi cette princesse finira par la pourriture, la masse du sang étant corrompue. Sa force est admirable, et sa tranquillité. Elle est fort regrettée.

÷ *Journal* de Chantelou, p. 107 :

Sur les cinq heures du soir, M. Le Tellier et M. de Lionne sont venus voir le Cavalier ; ils se sont mis d'abord à louer la beauté de son ouvrage. Le Cavalier leur a dit que le roi l'était venu voir à son arrivée de Saint-Germain, et avait témoigné d'en être satisfait...

### Jeu 13 août 1665

• *Journal* de Chantelou, p. 111 :

L'après-dînée, moi étant retourné, j'ai su du Cavalier que le roi était venu sur le midi, lorsque le Cavalier allait se reposer, qu'il a travaillé d'après Sa Majesté environ trois quarts d'heure, que M. Colbert y était, et trente ou quarante personnes...

### Ven 14 août 1665

• Ce jour-là, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [201] :

La Reine mère s'est trouvée fort mal tous ces jours-ci. On l'a apportée ici de Saint-Germain, et son mal empire tous les jours. Les médecins en espèrent fort peu. Cela peut traîner encore quelque temps, mais je crois qu'elle aura peine à aller jusques à l'équinoxe. Tout le monde en a une douleur mortelle, et moi particulièrement, qui lui ai de très grandes obligations. Je crois, si elle meurt, que le roi ira demeurer quelque temps à Rouen, pour être hors du lieu où elle sera morte, et être en lieu d'où il puisse donner ses ordres aux frontières et aux côtes de la mer, au cas où nous serions obligés de rompre avec les Anglais. [...]

La maladie de la Reine mère occupe tellement toute la cour qu'il ne se parle de rien autre chose, et toutes les nouvelles ne roulent que sur cela et sur les affaires de Hollande et d'Angleterre.

÷ *Journal* de Chantelou, 111 :

Le quatorzième, étant allé le matin chez le Cavalier, le signor Paul m'a dit que le roi viendrait à midi et demi, ce qui m'a obligé de demeurer là à dîner. Le Cavalier m'a demandé les lunettes que Blondeau lui a promises. L'ayant mandé, il est venu et les lui a apportées. Le Cavalier s'est résolu de remettre à dîner après la venue du roi. Il a seulement pris un bouillon et s'est allé reposer. Durant cela, Mme de La Baume est venue et nous a dit qu'elle avait à parler au Roi de quelque affaire, et qu'elle prendrait cette occasion. Elle est demeurée dans la salle à s'entretenir avec les signori Paul et Jules, qui ont promis de lui faire son portrait. Cependant le Cavalier est revenu, lequel l'ayant trouvée, lui a fait de grandes civilités. Elle m'a dit qu'elle avait une belle invention de trouver la ressemblance du Roi dans son buste, qui est de fermer les yeux quelque temps et puis les rouvrir ; que quand elle fait cela, elle trouve que le portrait ressemble beaucoup, d'abord qu'elle ouvre les yeux. Le Cavalier a dit que l'invention était bonne ; qu'il y avait deux choses qui servaient à celui qui travaillait, pour bien juger de son ouvrage : l'une de demeurer quelque temps sans le voir, l'autre, quand on n'en a pas le loisir, c'est de regarder son ouvrage avec des lunettes qui changent l'objet de couleur en le faisant plus grand ou plus petit, afin de le déguiser en quelque manière aux yeux de celui qui l'a fait et tâcher de faire qu'il lui paraisse comme si c'était l'ouvrage d'un autre, ôtant par ce moyen l'illusion que nous cause l'amour-propre.

Dans cet entretien, M. de Turenne est venu, et, incontinent après, le roi, qu'il n'était encore que midi. D'abord que Sa Majesté est entrée, Mme de La Baume s'est présentée dans l'antichambre et lui a parlé longtemps, le roi l'écoutant avec une grande attention et souriant de fois à autre. Le Cavalier, qui voyait que le temps qui lui était destiné se passait, s'est montré deux ou trois fois à Sa Majesté, témoignant désirer que cette audience fût plus courte, mais cela n'y a rien fait, et Mme de La Baume a entretenu le roi près d'une demi-heure, ce qui a fait juger que la matière n'en était pas désagréable à Sa Majesté.

Après, Elle est entrée dans la salle, et le Cavalier a commencé à travailler, regardant le roi de différents aspects, quelquefois de bas en haut, de côté, de près et de loin ; de quoi quelques uns des jeunes seigneurs qui étaient là présents, et à qui ce travail était nouveau, voyant le Cavalier regarder de tant de diverses manières et avec tant d'action, avaient grande envie de rire. Le roi même a eu peine à s'en empêcher,

mais s'est néanmoins retenu, et les autres aussi ; de sorte que le Cavalier ne s'en est pas aperçu...

÷ Madame de La Baume est Catherine de Bonne, femme de Roger d'Hostun de Gadagne, marquis de La Baume d'Auriac, sénéchal du Lyonnais. Elle est cousine de Catherine de Neufville-Villeroy, comtesse d'Armagnac, et de son frère le marquis François de Villeroy (voir ci-dessous), dont la mère est née Madeleine de Bonne de Créqui.

÷ Elle est indirectement à l'origine de l'embastillement de son ancien ami Bussy-Rabutin ; voir au 16 avril précédent.

÷ Voir le portrait que Mlle de Montpensier fait d'elle en novembre 1658<sup>iv</sup>.

÷ Sa réputation semble assez bien résumée dans ce qu'écrivit l'annotateur du *Recueil Maurepas*, I, 111 :

Elle était grande putain, grande friponne, espionne, rediseuse, aimant à brouiller tout le monde et ses plus proches, pour le seul plaisir de faire du mal ; d'ailleurs infidèle et fourbe à ses amants, qu'elle n'aimait que par lubricité, en ayant toujours plusieurs à la fois, qu'elle jouait et desquels elle ne se souciait que pour le déduit.

÷ De quoi entretient-elle aussi familièrement Louis XIV ? La réponse doit sans doute être cherchée dans la lettre que le duc d'Enghien adressera une semaine plus tard, le 20 août, à la reine de Pologne [*Lettres*, éd. Magne, p. 204-205] :

Je ne me donnai pas l'honneur, le dernier ordinaire [le 13], d'écrire une longue lettre à V.M., étant à la campagne, où je n'avais rien appris de la cour. À mon retour, j'y ai trouvé une histoire qui a fait fort parler le monde.

M. le marquis de Villeroy s'est mis depuis quelque temps une assez folle passion dans la tête pour Mme de Monaco, fille de M. le maréchal de Gramont, et quoiqu'elle ne l'ait pas trop bien reçu, et qu'elle lui ait fait dire même plusieurs fois par des personnes de ses amis qu'il devait quitter les pensées qu'il pouvait avoir pour elle, il n'a pas laissé de continuer à lui parler et à faire l'amoureux, comme il avait commencé. Enfin, voyant qu'il ne pouvait vaincre sa froideur, et ayant d'ailleurs la meilleure opinion du monde de son mérite, il n'a pu s'imaginer qu'une dame qui n'aurait point d'engagement lui pût résister ; il s'est donc persuadé que le Roi était amoureux d'elle, parce qu'il la traite fort bien et qu'elle est de tous les divertissements, et qu'étant l'homme du monde le plus aimable il fallait qu'elle l'aimât aussi extrêmement. Il a donc voulu rompre cet engagement, et s'en est consulté avec une femme que l'on appelle Mme de La Baume. Je ne sais si Votre Majesté n'aura point ouï parler d'elle ; c'est une dame fort galante, qui a bien de l'esprit, dont Monsieur le maréchal de Gramont a été un peu amoureux depuis quelque temps, et du reste je me garderais bien de la prendre pour ma confidente dans mes secrets. Cette femme s'est trouvée fort amie de M. le marquis de Villeroy<sup>53</sup>, qui lui a découvert la peine où il était, et, après avoir bien consulté ensemble, ils résolurent d'écrire une lettre à Mlle de La Vallière, d'une main contrefaite, sans signer, et de lui apprendre l'amour du Roi pour Mme de Monaco, espérant qu'elle aurait encore plus de pouvoir sur son cœur que cette dernière et qu'elle l'obligerait de rompre avec elle. Ils firent ce qu'ils avaient concerté ; la lettre fut faite et envoyée, mais n'eut pas l'effet qu'ils espéraient. Mlle de La Vallière, qui est sûre de l'affection que le Roi a pour elle, n'a point eu de jalousie ; elle la lui a montrée aussitôt après l'avoir reçue, sans l'engager à rien, et le Roi, qui est aussi pénétrant que l'on le peut être, a soupçonné d'abord qu'elle n'avait pu être écrite que par le marquis de Villeroy, voyant bien qu'il n'y avait qu'un amoureux qui eût pu être capable d'une si grande folie. Puyguilhem était à la Bastille, d'où il ne pouvait écrire, et il n'y avait que sur eux deux que le soupçon pouvait tomber ; et sachant l'amitié qui était entre lui et Mme de La Baume, il s'est douté qu'elle en pouvait savoir quelque chose. Il lui en parla, et elle avoua. Le marquis de Villeroy a été obligé aussi de lui avouer, et le Roi a eu la bonté de lui pardonner. Voilà la plus grande extravagance du monde, qui réjouit pourtant le public, qui aime tout ce qui fait de l'éclat et toutes les méchantes affaires qui arrivent à son prochain.

÷ Sur le jeune marquis de Villeroy (François de Neufville, 1644-1730), qui deviendra maréchal-duc comme son père, voir les *Mémoires* de Saint-Simon, passim, et les *Mémoires* du jeune Brienne, III, 248-252 :

On l'a fort longtemps appelé à la cour le petit marquis. Il a été assez de temps à croître et à se déniaiser. Enfin il a grandi, excepté en cette partie qui selon Pétrone fait le caractère des héros, quand il fait dire à un débauché : « Je ne suis plus Achille par cet endroit-là. » Or, le petit marquis, de ce côté-là, n'était pas trop favorisé de la nature, ce n'a jamais été un fort grand casseur de raquettes. Il dansait fort bien et a toujours eu beaucoup d'esprit, bien pris dans sa taille, et certainement il a du cœur.

#### • *Registre de La Grange* :

53. Née Catherine de Bonne, elle est parente de Madeleine de Bonne, la mère du marquis.

Le vendredi 14 août, la troupe alla à Saint-Germain-en-Laye ; le Roi dit au sieur de Molière qu'il voulait que la troupe dorénavant lui appartînt, et la demanda à Monsieur. Sa Majesté donna en même temps six mille livres de pension à la troupe, qui prit congé de Monsieur, lui demanda la continuation de sa protection et prit ce titre. La Troupe du Roi, au Palais-Royal. [Voir aux 13-14 juin et au 8 août.]

<http://www.archive.org/stream/archivesdelacom00lagruoft#page/76/mode/2up>

÷ La Grange n'indique pas que la troupe a joué à Saint-Germain ce jour-là. Il semble que, dans son souvenir, il s'agisse plutôt d'une sorte de cérémonie (voir le « sieur de Molière »).

÷ Mais il se trompe, soit sur la date, soit sur le lieu : en effet, le 14 août, le roi est revenu depuis trois jours à Paris, et rien ne permet de penser qu'il en est reparti, avec son frère et la troupe de ce dernier, pour la seule matinée du vendredi – il pose à midi pour le Bernin – et pour cette seule passation de pouvoirs. Si tel était le cas, une Gazette ou l'autre n'aurait pas manqué d'en faire état.

÷ Quant au lieu, c'est sans doute la part du souvenir la plus précise, parce que la plus concrète, et je doute que, même à quelques semaines ou quelques mois de distance, La Grange ait pu confondre le Louvre et le château de Saint-Germain.

÷ Une chose est sûre : la troupe ne donne pas de représentation ce jour-là au Palais-Royal.

÷ Le fait même qu'aucune source ne signale cet « événement » capital dans la vie de la troupe indique qu'il n'en a pas été un pour le public et qu'il s'est déroulé dans le cours d'une journée ordinaire.

÷ La Grange remplit son registre pour les mois de juin, juillet, août à partir de papiers sur lesquels il lit que le 14 août la troupe n'a pas joué. On peut penser qu'il en conclut que c'est ce jour-là que le roi l'a prise sous sa protection. Mais elle n'a pas joué non plus le 14 juin, ni le 14 juillet.

÷ Le « Journal des bienfaits du roi » [BNF, ms. fr. 7651], dans son tome 1 (1661-1670), cité par Jurgens et Maxfield-Miller [*Cent ans*, 409], mentionne à la date d'août 1665 la pension de 7 000 livres, et non de 6 000.

÷ Le vendredi est un jour de travail politique particulièrement chargé pour le Roi, s'il faut en croire ce qu'écrivait l'ambassadeur vénitien Alvise Grimani dans une Relation de 1664<sup>54</sup>, citée par Arthur de Boislesle dans *Les Conseils du Roi sous Louis XIV*, Paris, 1884, p. 173-174] :

Chaque jour, le Roi assiste à un ou deux conseils : le lundi et le vendredi, avec Le Tellier, Lionne et Colbert, pour les affaires étrangères, et, les deux mêmes jours, pour les affaires intérieures du royaume, avec ces trois ministres, le Chancelier, le maréchal de Villeroy et les deux secrétaires d'État La Vrillière et Guénégaud. Le mardi, le jeudi et le samedi, conseil des finances avec les trois ministres ; le jeudi, après dîner, conseil de conscience, où se donnent les bénéfices ecclésiastiques aux candidats dont les membres du conseil reconnaissent la vertu, la capacité et le mérite. Le mercredi et le dimanche restent en partie libres, et le Roi va se divertir dans un petit lieu de campagne appelé Versailles, peu éloigné de Paris, et qu'il se plaît si bien à embellir et orner qu'on le voit parfois disposer lui-même et de sa propre main des galanteries ou des gentillesses sur les cabinets, n'y menant avec lui que très peu de personnes, pour être plus libre.

[Prende altro divertimento al palazzo già del Cardinale ove abita Monsieur essendo ivi una delle figlie d'onore di Madama per la qual egli ha dell'affetto e della inclinazione particolare ; ma ad ogni modo la passione molto non lo domina, mentre non lascia alla detta figlia che e assai bella, arbitrio alcuno sopra il suo regio spirito non permettendogli d'ingerirsi in qual siasi cosa nemmeno di addimandargli grazie a favore di altri, ne anco per li propri congiunti e fratelli ai quali non ha donato il re che una luogotenenza della compagnia dei cavalli per il Delfino, fattagli poi avere in moglie una dama molto ricca. Anche da questa inclinazione si puo credere che la Maesta Sua si ritirera e di cio la regina regnante o non ha notizie, o e tanto prudente che mostra di non averne affatto. Si diverte pure nell'esercitare eglo stesso la compagnia dei moschettieri, e frequentemente anche li reggimenti delle sue guardie, facendi fare ad essi tutti gli esercizi militari poco fuori della citta.]

Souvent, après les conseils finis, il va à la chasse [Molti giorni della settimana finiti i suoi consigli si porta alla caccia in un luogo o nell'altro amandola, ma non eccessivamente] ; mais le soir, il ne manque jamais de se retirer avec les trois ministres pour discourir, expédier les choses importantes, écouter la lecture des dépêches arrivant ou partant, et ratifier lui-même les lettres envoyées à ses représentants ; et son désir est tel, de tout lire et de tout connaître, que, ayant reçu

54. *Le Relazioni degli stati europei. Lette al Senato dagli ambasciatori veneti nel secolo decimosettimo, raccolte ed annotate da Nicolo Barozzi e Guglielmo Berchet*, série II — FRANCIA, vol. III, Venise, 1863, p. 86-87 ; la relation a été présentée le 10 mars 1664 à Venise.

un bref en latin du Pape, il s'est remis à étudier le latin avec son précepteur, l'évêque de Rodez. Quand on lui présente des mémoires, il assigne à Colbert ceux qui regardent les finances, et tout le reste à Le Tellier, qui en fait le relevé avec des extraits et en donne son rapport, sur lequel S.M. décide lui-même.

### **Sam 15 août 1665**

- *Assomption.*

÷ La *Gazette* du 22 rapportera :

Le 15 de ce mois, fête de l'Assomption, la Reine fit ses dévotions aux Carmélites de la rue du Bouloi, où elle communia entre les mains de l'évêque de Langres, son grand aumônier ; et l'après-dînée, le Roi, avec cette princesse et Monsieur, alla en l'église des Feuillants, où Leurs Majestés, ensuite des vêpres chantées par la musique de la chapelle, assistèrent à la procession qui s'y fait tous les ans, à pareil jour, ainsi que dans les autres églises de France, à cause du vœu de Louis XIII de triomphante mémoire.

÷ Dans sa Lettre du dimanche 23, Robinet écrira, v. 69-108 :

Le jour où l'on fait la mémoire  
Du triomphe éclatant de gloire  
De l'impératrice des cieux,  
Notre monarque, aussi pieux  
Qu'il est et magnanime et sage,  
Et qui rend un très humble hommage  
De son sceptre et de ses États  
À la reine des potentats,  
Pour signaler ce juste zèle  
Qu'il a toujours montré pour elle,  
Fut en l'église des Feuillants,  
Dedans et dehors, purs et blancs,  
La reine, autant belle que bonne,  
Joignait ce grand porte-couronne ;  
Monsieur, pareillement auprès,  
Faisait éclater ses attraits,  
Et les dames, comme des grâces,  
Marchaient en foule sur leurs traces  
Avec un flot de courtisans  
Fort frisés, poudrés et luisants.

÷ Sous la date du 22 août, l'abbé Deslions notera dans ses *Journaux* [BNF, ms. fr. 24999, f° 325] :

Le 22, M. l'abbé de Bourzeis a dit à M. Poncet que le P. Ferrier jésuite avait refusé le Roi à la N-D [Notre-Dame] d'août. M<sup>de</sup> de [blanc] me contait que le prince de Marcillac<sup>55</sup> lui avait dit que le Roi, au sortir d'un sermon du P. Cosme feuillant, qui traita de la communion, lui demanda son sentiment ; que celui-ci [Marcillac] lui disant que c'était une chose bien terrible, le Roi lui dit : « On me l'a fait faire la dernière fois, je ne m'en suis pas mieux trouvé. » Sur quoi madame de Belly [Billy ?] me dit, en ajoutant, que M<sup>de</sup> de Montausier, qu'elle dit n'être pas fort dévote, le voyant aller à Pâques à la communion avec précipitation étrange (sic) et d'un visage effaré, dit à quelqu'un : « Voyez comme il était, il a un visage de damné. » Le Roi disait encore dernièrement comme se plaignant au prince de Marsillac qu'on le poussait et contraignait à approcher les sacrements, pour donner, disait-il, l'exemple.

÷ Le père Ferrier succèdera au père Annat comme confesseur de Louis XIV (voir au 14 mars 1670).

### **Dim 16 août 1665**

- Fête de saint Roch, jour chômé.

- *La Folle gageure*, de l'abbé de Boisrobert. R : 202 l.

÷ La troupe n'a pas repris cette comédie de Boisrobert, dédiée en 1653 à Monsieur, frère unique du Roi, depuis le 10 octobre 1662, soit près de trois ans. Elle ne la reprendra plus jamais.

- Ce jour-là, d'Ormesson note [II, 386-387] :

Je fus le matin au Louvre pour faire ma cour. Toutes les personnes de la plus haute qualité me firent grand accueil, même M. le Prince. J'entrai des premiers dans la petite chambre du roi. Je me plaçai en sorte qu'il me vît, mais sans affectation. Il me

---

55. François VII de La Rochefoucauld, 1634-1714. Il acquerra la réputation d'ami du Roi. En 1659, il a épousé Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt.

vit assurément, mais il ne le fit pas connaître. Il ne s'y dit rien de remarquable. Le roi se baigne, sa santé n'étant pas tout à fait bonne, ayant quelquefois des vapeurs.

La Reine mère est toujours au même état, tantôt bien, tantôt mal, mais sans espérance de guérison. C'est un mal qui peut traîner longtemps, si les gros vaisseaux ne sont point attaqués. [...] L'on parle d'un grand voyage sitôt que cette princesse sera morte.

### **Lun 17 août 1665**

- La *Gazette* du 22 rapportera :

Le même jour, l'on commença, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse de Leurs Majestés, une 3<sup>e</sup> neuvaine pour la Reine mère ; et, pour y exciter d'autant plus la dévotion, la relique de sainte Reyne, que l'on y a mise en dépôt par l'ordre de cette princesse, demeure exposée sur le grand autel, pendant la messe que l'on célèbre tous les jours pour demander sa guérison, et ensuite, en un autre endroit plus commode, pour en faciliter la vue à une foule incroyable de peuple qui s'y rend incessamment et qui prie avec toute l'ardeur imaginable pour le recouvrement d'une santé si désirée de toute la France.

÷ De semblables neuvaines seront instituées dans diverses églises et chapelles tout au long des mois d'août et septembre, chaque fois signalées par la *Gazette*.

### **Mar 18 août 1665**

- *La Folle gageure*. R : 133 l.

÷ C'est la 14<sup>e</sup> et dernière fois que la troupe joue la pièce depuis le 26 septembre 1659.

### **Mer 19 août 1665**

#### **Jeu 20 août 1665**

- Fête de saint Bernard.

- Le prince de Condé écrit de Paris à la reine de Pologne [203] :

La Reine mère se porte toujours fort mal, et j'appréhende beaucoup que nous ne soyons assez malheureux pour la perdre bientôt. [...]

Monsieur a été un peu incommodé des hémorroïdes, mais il en est guéri ; cela est un peu fâcheux à son âge. La reine se doute d'être grosse, mais cela n'est pas encore tout à fait assuré.

÷ Le duc d'Enghien écrit de son côté à la même [205] :

Depuis que Monsieur mon père a écrit à Votre Majesté, la Reine mère se porte mieux, mais ce mieux-là, quoiqu'elle ait assez bien passé la nuit, n'est pas extrêmement considérable, et on ne regarde plus son mal que comme devant aller du plus au moins, et l'on ne croit pas qu'elle passe le mois qui vient, tout au mieux aller.

### **Ven 21 août 1665**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 109 l. [= 145 places de parterre à 15 sols.] Part : Néant.

### **Sam 22 août 1665**

- Ce jour-là sont achevées d'imprimer, à Rouen, chez L. Maurry, et pour le compte de Pierre Corneille, les *Louanges de la sainte Vierge, composées en rimes latines par saint Bonaventure et mises en vers français par P. Corneille*.

÷ Le livre « se vend à Paris chez Gabriel Quinet ».

÷ Dans son avertissement « Au lecteur », Corneille écrit :

[...] Si ce coup d'essai ne déplaît pas, il m'enhardira à donner de temps en temps au public des ouvrages de cette nature, pour satisfaire en quelque sorte à l'obligation que nous avons tous d'employer à la gloire de Dieu du moins une partie des talents que nous en avons reçus. Il ne faut toutefois pas attendre de moi, dans ces sortes de matières, autre chose que des traductions ou des paraphrases. Je suis si peu versé dans la théologie et dans la dévotion, que je n'ose me fier à moi-même quand il en faut parler ; Je les regarde comme des routes inconnues, où je m'égarerais aisément, si je ne m'assurais de bons guides, et ce n'est pas sans beaucoup de confusion que je me sens un esprit si fécond pour les choses du monde et si stérile pour celles de Dieu. Peut-être l'a-t-il ainsi voulu pour me donner d'autant plus de quoi m'humilier devant lui et rabattre cette vanité si naturelle à ceux qui se mêlent d'écrire, quand ils ont eu quelque succès avantageux...

÷ Au cours de cette même année 1665, Molière compose deux quatrains qui servent de légende à une gravure commandée à François Chauveau par « la Confrérie de

l'esclavage de Notre-Dame de la Charité, établie en l'église des religieux de la Charité par Notre S.P. le Pape Alexandre VII, l'an 1665 » :

Brisez les tristes fers du honteux esclavage  
Où vous tient du péché le commerce odieux,  
Et venez recevoir le glorieux servage  
Que vous tendent les mains de la Reine des Cieux.

L'un sur vous à vos sens donne pleine victoire,  
L'autre sur vos désirs vous fait régner en rois ;  
L'un vous tire aux Enfers et l'autre dans la gloire.  
Hélas ! peut-on, mortels, balancer sur ce choix ?

J.-B. P. Molière.

÷ En 1667, Edme Boursault publiera une traduction en vers des *Litanies de la Vierge* ; en 1672, Furetière fera de même pour les *Paraboles de l'Évangile*.

• Ce même 22 août est achevée d'imprimer, pour le compte de Jean Ribou, la seconde édition des *Délices de la poésie galante* (première et seconde parties).

÷ L'extrait du privilège est le même que celui qui figure dans la première édition (achevée d'imprimer le 25 septembre 1663), à ceci près que, comme dans la seconde partie (achevée d'imprimer le 12 juillet 1664), la durée de ce privilège est maintenant de neuf années.

÷ On trouve, à la page 125, la deuxième satire de Boileau « À Molière ». C'est également à la page 125 qu'elle débutait, dans la deuxième partie (cartonnée) des *Délices de 1664*.

÷ La satire est parue (ou paraîtra) au cours de la même année 1665, à une date impossible à préciser, dans un volume publié probablement à Lyon et intitulé *Nouveau recueil de plusieurs et diverses poésies galantes* ; dans ce recueil figure également la première édition du *Chapelain décoiffé* (voir au 13 mars), une nouvelle édition du *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, et diverses pièces signées Benserade, Madeleine de Scudéry, Charles Perrault, etc.

### **Dim 23 août 1665**

• *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 248 l.

### **Lun 24 août 1665**

• Fête de saint Barthélemy.

• Dans la matinée, assassinat du lieutenant criminel Jacques Tardieu et de son épouse dans leur hôtel du quai des Orfèvres.

### **Mar 25 août 1665**

• Fête de saint Louis.

• *La Mariane*. R : 200 l.

### **Mer 26 août 1665**

### **Jeu 27 août 1665**

• D'Ormesson note dans son *Journal* [II, 390] :

La Reine mère se porte beaucoup mieux des remèdes d'Alliot, et l'on y voit quelque espérance de guérison.

• Dans la matinée, François et René Touchet, les assassins des Tardieu sont condamnés à la roue. Ils sont exécutés dans l'après-midi. Gui Patin écrit à André Falconet [III, 550-551] :

Les deux assassins ont été roués tout vifs aujourd'hui au soir, ce jeudi 27 août, sur le Pont-Neuf, devant le cheval de bronze. Il y avait tant de monde que je n'ai pu en approcher. À neuf heures du soir, ils ont été étranglés. [...]

On fait courir le bruit que la Reine mère se porte mieux, mais j'en doute. Car elle toussait si fort avant-hier que MM. les rabbins (j'ai pensé dire *robins*, mais ils ne sont point moutons, *nisi sint verveces deaurati*) furent obligés de lui donner de l'opium, dont elle se trouva fort mal ; on dit qu'elle a juré de n'en prendre jamais.

**Ven 28 août 1665**

- Fête de saint Augustin.
- *L'École des femmes*. R : 188 l.
- Ce même jour, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [206] :  
La Reine mère se porte beaucoup mieux, et les remèdes de Héliot [Alliot] ont si bien réussi qu'on commence à concevoir quelque espérance de guérison.  
÷ Fait étrange, la formulation est à peu près la même que celle d'Olivier d'Ormesson, la veille. Il s'agit sans doute du « bruit qu'on fait courir », dont parle Patin dans sa lettre de la veille.  
÷ Le même jour, le duc d'Enghien écrit lui aussi à la reine de Pologne [207] :  
La Reine mère se porte mieux depuis quelques jours. Sa plaie et son cancer sont en meilleur état ; les médecins n'en espèrent pourtant pas grand'chose, et il me semble que cela se tourne à la faire souffrir plus longtemps. Le Roi prend des eaux, dont il se trouve fort bien...

**Sam 29 août 1665**

- L'abbé Jean Deslions, théologal et doyen de Senlis, hôte assidu du château de Chantilly (Condé), où Molière et sa troupe sont venus jouer en septembre-octobre 1663, note sous cette date [*Journaux de Deslions*, BNF, ms. fr. 24999, f° 331<sup>56</sup>] :  
J'ai su que l'abbé Roquet (sic) prêche les sermons que lui compose mot à mot le P.G. L'abbé de Lamon, ayant vu sur sa table un excellent sermon du scandale et de la gloire de la Croix, l'entendit quinze jours après prononcer par cet abbé le Mardi gras à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et la même année devant la reine, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix à certaines religieuses. J'ai découvert la pension de 800 livres qu'il donne à son compositeur, qui me l'a dit lui-même sans le nommer. C'est contre cet abbé qu'on dit que Molière a composé le *Tartuffe* ou l'*Hypocrite*, par envie qu'il a, dit-on, contractée autrefois contre lui chez le prince de Conti, où ils demeuraient tous les deux ; sur quoi la raillerie de Marigny chez Monsieur, où cet abbé se trouva. Cet abbé a 30 000 livres de rentes en bénéfices.  
÷ Le P.G. est le Père Hercule, père général des pères de la Doctrine chrétienne. Voir l'historiette que Tallemant consacre à Jacques Carpentier de Marigny et à l'abbé Roquette.

**Dim 30 août 1665**

- *L'École des femmes*. R : 236 l.

**Lun 31 août 1665****Mar 1 septembre 1665**

- *L'École des femmes*. R : 139 l.
- Ce même jour, un volume in-octavo intitulé *L'Imitation de Jésus-Christ. Traduction nouvelle par P. Camus Sr de Villiers* est achevé d'imprimer pour le compte de Nicolas Pépingué, qui le mettra en vente quelques jours plus tard, « au bout du pont Saint-Michel, à l'entrée de la rue de la Huchette ; et en sa boutique au premier pilier de la grande salle du Palais, vis-à-vis les consultations, au Soleil d'or ».  
÷ Le privilège, signé De Cuigy, a été accordé le 7 juin précédent, pour une durée de sept ans, à « notre bien-aimé Nicolas Pépingué, imprimeur et marchand libraire en notre bonne ville de Paris ».  
÷ L'enregistrement dudit privilège [BNF, ms. fr. 21945, f° 40r°] fait apparaître que le sieur de Villiers est curé de Notre-Dame d'Auteuil.  
÷ Nicolas Pépingué est le même qui a publié quelques mois plus tôt les *Observations sur une comédie de Molière intitulée le Festin de Pierre*.  
÷ Le conseiller du roi qui a signé le privilège est, selon toutes probabilités, Nicolas de Cuigy, ami de Cyrano de Bergerac et de Henry Le Bret, qui a signé en décembre 1656 le privilège de *l'Histoire comique des États et empires de la Lune*, de Cyrano.  
÷ L'approbation des docteurs est signée de P. Roullé, curé de Saint-Barthélemy (et voisin du traducteur à Auteuil), M[artin] Grandin (membre de la Compagnie du Saint-Sacrement) et N. Le Maire :  
Nous, soussignés docteurs de la faculté de Théologie de Paris, de la Maison et Société de Sorbonne, certifions avoir lu avec autant d'attention que de plaisir le

---

56. Cités par Paul d'Estrée (Georges Monval) dans *Le Moliériste*, t. VII, juillet 1885, p. 104-105.

livre intitulé *Imitation de Jésus-Christ, composée en latin par Thomas à Kempis, et de nouveau traduit en langage français par P. Camus, sieur de Villiers*. Le premier ouvrage, quoique petit, est une naïve expression de son divin original. La traduction est aussi juste et belle que son sujet est ravissant et beau. L'auteur y fait paraître qu'il est aussi fidèle à traduire qu'il a d'amour pour l'Imitation de Jésus-Christ. Chaque chrétien est obligé pour son salut d'imiter Jésus-Christ ; il en porte le nom, et il doit comme il peut en avoir tout du moins quelques traits de ses vertus et de ses perfections. Or, pour s'acquitter dignement de ce devoir, il est très juste qu'un chacun en sache les moyens. Cette traduction, pure et nette autant qu'on la peut faire, les apprend à merveille ; il est donc bon et très avantageux de la lire et relire ; car outre qu'elle ne contient rien qui ne soit orthodoxe, elle fera, avec la grâce de Dieu, d'un lecteur attentif et pieux, un digne imitateur de Jésus-Christ. Fait à Paris le 27<sup>e</sup> jour d'août 1665.

÷ Le livre connaîtra de nombreuses rééditions jusqu'à la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Mer 2 septembre 1665**

- Le même jour meurt, dans sa 63<sup>e</sup> année, la comtesse de Brienne, mère de Brienne le jeune.

### **Jeu 3 septembre 1665**

### **Ven 4 septembre 1665**

- *La Mariane*. R : 111 l. [= 148 places de parterre à 15 sols.]

### **Sam 5 septembre 1665**

- 27<sup>e</sup> anniversaire de Louis XIV.

- La *Gazette* du 12 rapportera :

Le 5 de ce mois, le roi et la reine, avec lesquels étaient Monsieur et Madame, et grand nombre de dames de la cour, allèrent en la délicieuse maison de Leurs Altesses Royales à Saint-Cloud. La compagnie y prit d'abord le divertissement des cascades ; ensuite de quoi elle fut régalée d'une magnifique collation et d'un très superbe festin après minuit, dans l'un des salons, éclairé d'un nombre infini de lumières, le tout accompagné du concert des violons.

### **Dim 6 septembre 1665**

- *Le Favori*. R : 325 l. Dernière représentation publique avant le 20.  
÷ Sous cette mention est écrit le mot INTERRUPTION en hautes lettres.

- Suite de la *Gazette* du 12 :

Le jour suivant se passa en promenades dans le jardin, avec de semblables traitements, et le chapitre du lieu vint le matin présenter le pain bénit à Leurs Majestés, à Monsieur et à Madame, ainsi qu'à toute la cour, pour les inviter à la solennité qui se faisait le lendemain, de Saint-Cloud, petit-fils de Clovis, premier roi chrétien de France.

### **Lun 7 septembre 1665**

- Saint Cloud.

- Suite de la *Gazette* du 12 :

Ce jour-là, 7, Leurs Majestés, Monsieur, Madame et toute leur suite [se rendirent] sur les onze heures à l'église [...]. Après cette dévotion, le roi retourna dîner au château, et la reine revint en cette ville [Paris], où toute la cour arriva aussi sur le soir, avec d'autant plus de joie qu'elle trouva la Reine mère en meilleur état que jamais, sa guérison s'avançant chaque jour d'une manière qu'on ne peut attribuer qu'à un miracle. Cependant on continue les prières de toutes parts, pour en demander la consommation, par la guérison entière de cette princesse ; et l'on a fait à cette fin trois neuvaines dans l'église de l'Ave Maria, en la chapelle de Saint-Antoine de Padoue, où il y a eu toujours un concours merveilleux...

### **Mar 8 septembre 1665**

- Fête de la Nativité de Notre-Dame, jour chômé.

- Interruption au Palais-Royal. On peut supposer que la troupe commence à répéter *L'Amour médecin*.

- Le même jour : enterrement de François Chastelet, dit Beauchâteau, comédien de l'Hôtel de Bourgogne. La Gravette de Mayolas et Robinet informeront leurs lecteurs de ce décès dans leurs Lettres du 13 (v. 229-252 et 307-316) ; le second lui consacrera un éloge funèbre, dans lequel il évoque Molière :

Beauchâteau, de la comédie,  
Est allé de vie à trépas ;  
Souffre, lecteur, que je te die  
Qu'en sa place un pareil ne se trouvera pas.  
C'est en vain que Molière tâche à jouer son rôle ;  
Il irait longtemps à l'école  
Avant que d'égaliser un tel original ;  
Mais nous aurons tous l'avantage  
De jouer quelque jour son dernier personnage  
Si bien que rien jamais ne sera plus égal.

÷ Dans *L'Impromptu de Versailles*, Molière avait caricaturé la manière dont Beauchâteau disait les stances du *Cid*.

÷ *L'Impromptu* sera redonné cinq jours plus tard à Versailles ; on peut se demander si Molière fera ce numéro d'imitation...

### Mer 9 septembre 1665

#### Jeu 10 septembre 1665

- 27<sup>e</sup> anniversaire de la reine Marie-Thérèse.

#### Ven 11 septembre 1665

- Interruption au Palais-Royal. La troupe répète sans doute *L'Amour médecin*. Voir au 14, l'Avertissement de Molière.

- Ce jour-là, Gui Patin adresse à André Falconet une lettre dans laquelle il écrit [III, 553] :

Enfin j'ai pris aujourd'hui mes vacances, et j'ai congédié mes écoliers par un adieu qui les a fait pleurer. J'en ai pensé pleurer aussi, mais j'ai céans bien pis que mes leçons et la peine d'aller au Collège royal : j'ai céans les maçons, qui m'ont fait remuer la moitié de mon étude et ôter plus de 6000 volumes de leur place pour les laisser travailler à un gros mur mitoyen qu'il faut refaire, qui est entre M. le président Miron et moi. [...]

Par commandement du roi, MM. de Sorbonne examinent fort sérieusement la dernière bulle du pape. Il y en a qui disent que le pape la désavoue et que cette bulle a été fabriquée à Paris par les jésuites et supposée par M. le nonce, *sic fraudibus itur ad astra ; politica est ars, non tam regendi quam fallendi homines*. Les plus fins mènent les autres par le nez en ce monde, et le diable les retient en l'autre pour ce qu'ils valent.

La reine mère n'est pas contente qu'on lui ait ôté Gendron ; elle ne veut point voir Alliot ; il ne la touche point, c'est Bertrand, son chirurgien, qui la panse, par le conseil pourtant de ce M. Alliot, *mundus omnis facit histrionam*.

### Sam 12 septembre 1665

#### Dim 13 septembre 1665

- Départ de la troupe (et de la cour, sauf la Reine mère) pour Versailles.

÷ Le 19, la *Gazette* rapportera :

Le 13, Leurs dites Majestés, avec lesquelles étaient Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Madame, Mademoiselle, Mlle d'Alençon et grand nombre de seigneurs et dames, allèrent au château de Versailles, où la cour a été régaler par le roi durant quatre jours avec une magnificence singulière.

÷ Registre de La Grange :

La troupe est partie pour Versailles le dimanche 13 septembre, est revenue le 17. On a joué *L'École des maris* avec *L'Impromptu*, et *L'Amour médecin* trois fois, avec musique et ballet.

◇ À propos de cette mention, La Grange n'indique aucune recette et il semble qu'on ait jouté *L'École des maris* et *L'Impromptu* le soir même de l'arrivée à Versailles ; or, aucune relation (*Gazette* ou lettre) n'en dit rien.

÷ *Journal* de Chantelou, p. 185 :

Arrivés que nous avons été à Versailles, nous avons trouvé M. Le Nôtre, qui nous a menés d'abord dans le jardin. [...] Après revenant et entrant dans la cour du château, il [le Bernin] a rencontré le roi, qui en sortait. [...] Je l'ai mené dîner à la

Conciergerie, et lui ai dit qu'il serait bon qu'après, il vît la cérémonie du dîner du roi, avec qui toutes les dames mangeraient. Nous y avons été ensuite.

Durant que le roi a été à table, M. le premier médecin, discourant avec le Cavalier, lui a dit, sur ce qu'il a remarqué sur ce que Sa Majesté trempait fort son vin, qu'il ne lui en avait fait boire qu'à dix-huit ans, à cause qu'aux jeunes gens dont le foie est tendre, de leur en faire boire plus tôt, cela le leur dessèche trop. Le Cavalier lui a reparti qu'il avait beau faire, que son roi durerait plus que le sien, entendant parler du buste auquel il travaille.

Le dîner fini, le Cavalier est allé faire sa méridienne [= sieste] à la Conciergerie ; l'heure de la chasse étant venue, il a été dans le parc voir la reine et les dames qui ont monté à cheval [voir le début de la lettre du duc d'Enghien au 18]. Le roi y était, qui m'a commandé de le mener à la Ménagerie et à la Ramasse, et qu'après il pourrait encore voir la chasse, ce que j'ai fait. Et après, comme il était tard, nous sommes revenus à Paris.

### Lun 14 septembre 1665

- La Troupe est à Versailles, où elle donne la première représentation de *L'Amour médecin*.

÷ Dans l'avertissement Au lecteur de l'édition de sa pièce (parue le 15 janvier 1666), Molière écrira :

Ce n'est ici qu'un simple crayon, un petit impromptu dont le roi a voulu se faire un divertissement. Il est le plus précipité de tous ceux que Sa Majesté m'ait commandés, et, lorsque je dirai qu'il a été proposé, fait, appris et représenté en cinq jours, je ne dirai que ce qui est vrai.

÷ L'indication des « cinq jours » (confirmée par la *Gazette* du 19, ci-dessous) fait remonter l'idée du spectacle au milieu de la semaine précédente.

÷ Suite de la *Gazette* citée au 13 :

Le 14, Leurs Majestés et toute leur suite se rendirent sur des calèches dans le parc ; et la reine, Madame, Mademoiselle, Mlle d'Alençon, avec les autres dames vêtues en amazones, étant montées sur des chevaux fort galamment ajustés, on y prit le divertissement de la chasse, qui fut suivie d'une comédie entremêlée d'entrées de ballet, qui, pour n'avoir été concertée que peu de jours auparavant, ne laissa pas d'être trouvée fort agréable.

÷ Dans sa Lettre du 20, La Gravette de Mayolas confirme cette date :

Après ce divertissement [la chasse]  
 Qu'ils goûtèrent heureusement,  
 Une comédie agréable,  
 Aussi galante qu'admirable,  
 Par des actes plaisants et beaux  
 Leur donna des plaisirs nouveaux.  
 Un ballet de plusieurs entrées,  
 En bien peu de temps préparées,  
 Accrut la jovialité  
 De l'ouvrage peu médité  
 [dans la marge : L'Amour médecin]  
 De Molière, qui d'ordinaire  
 A le bonheur et l'art de plaire.  
 Et pendant quatre jours entiers  
 Les festins furent singuliers  
 Par l'ordre de notre grand sire ;  
 En disant cela, c'est tout dire.

÷ Dans sa Lettre en vers à Madame, Robinet évoque longuement ce séjour, mais sans préciser la date de la première représentation de *L'Amour médecin* :

[...] Achevons. Pour la fête entière,  
 L'admirable et plaisant Molière,  
 Le Mome des terrestres dieux,  
 Comme l'autre est Molière aux cieux,  
 Illec, avec sa compagnie,  
 Fit admirer son gai génie.  
 Son jeu fut mêlé d'un ballet  
 [dans la marge : L'Amour médecin]  
 Qui fut trouvé drôle et follet,  
 Et des voix pleines de merveilles  
 [dans la marge : Mademoiselle Hilaire]  
 Ravirent toutes les oreilles.

÷ Ce second « impromptu de Versailles » est le résultat d'une commande (du roi et/ou de Saint-Aignan) et d'un travail collectif associant, comme le dit le Prologue, la Comédie, la Musique et le Ballet, et non d'une démarche personnelle de Molière.

÷ D'où vient l'idée de ce thème ? Peut-être du succès remporté par le dialogue sur la médecine dans *Le Festin de Pierre*.

÷ La grande affaire médicale du moment, c'est le cancer d'Anne d'Autriche, dont personne ne doute qu'elle va mourir dans un bref délai (voir la lettre de Condé du 14 août, et le *Journal* d'Ormesson au 16, tempéré par la note du 27), même si, en cette fin d'été, elle se trouve dans une phase de rémission. Or, il semble que les médecins raillés par Molière et Lully soient ceux du roi, de la reine, de Monsieur et de Madame ; ceux qui depuis des mois s'acharnent sur la Reine mère (Vallot, Gendron, Alliot, etc.) ne sont pas évoqués. Peut-être s'agit-il, en caricaturant les premiers, de faire « oublier » l'inefficacité des seconds.

÷ Voir les remarques de Couton sur les médecins de Molière, *Pléiade*, II, 92-93.

÷ Il est avéré qu'Anne d'Autriche n'a pas fait le déplacement de Versailles et n'a donc pas assisté à la première de cette pièce où la satire des médecins fait un triomphe (voir ce qu'en dira, en 1669, Le Boulanger de Chalussay dans *Élomire hypocondre*, v. 207-208 : « Mon Amour médecin, cette illustre satire / Qui plut tant à la cour et qui la fit tant rire... »).

÷ Une des sources de la pièce est peut-être *La Vengeance de Tamar*, drame de Tirso de Molina, qui a également écrit un *Amor medico*, et qui est à l'origine du *Festin de Pierre* et de *La Coquette ou Le Favori*. Voir GEF, V, 283-285.

÷ Quand elle jouera la pièce au Palais-Royal, à partir du 20 septembre, la troupe ne reprendra pas le ballet, contrairement à ce qu'elle avait fait (du moins dans un premier temps) avec *Les Fâcheux* et *Le Mariage forcé*.

### **Mar 15 septembre 1665**

- La Troupe est à Versailles, où elle donne la deuxième représentation de *L'Amour médecin*.

- Ce jour-là, M. de Langeron écrit à Pierre Des Noyers, secrétaire des commandements de la reine de Pologne, à propos de *L'Amour médecin*, qu'il a dû voir la veille (un extrait de la lettre est cité dans Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, 1896, VII, 198, lui-même cité par Mongrédien, *Recueil*, 246) :

Ce qui faisait encore plus rire, c'est que les masques ressemblaient tellement particulièrement à M. Guénault, à M. Esprit et à Des Fougères, qu'il n'y a personne qui ne les ait pris pour eux. M. Guénault a traité cela de raillerie. Mais M. Esprit n'en peut rire.

### **Mer 16 septembre 1665**

- La Troupe est à Versailles, où elle donne la troisième représentation de *L'Amour médecin*.

- Suite de la *Gazette* du 19 :

Le 16, la reine, avec laquelle était Mademoiselle, vint voir la Reine mère, ainsi que Monsieur. Puis ils retournèrent à Versailles, où l'on continua les mêmes divertissements.

### **Jeu 17 septembre 1665**

- D'après la *Gazette* du 19, la cour est de retour au Louvre.

- D'après la note de La Grange du 13 : retour de Versailles.

- Mort de Philippe IV, roi d'Espagne, frère d'Anne d'Autriche et père de Marie-Thérèse reine de France. La nouvelle ne parviendra à Paris que le 27.

### **Ven 18 septembre 1665**

- La Grange ne note rien dans son Registre. La troupe ne joue apparemment pas.

- Le même jour, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [209-211] :

Le roi revint hier de Versailles, où il a été quatre jours. Le premier jour, il prit un cerf et un daim avec toutes les dames, qui montèrent à cheval avec des justaucorps en broderie et des chapeaux ; elles piquent le mieux du monde, et particulièrement Mlle de La Vallière avec une fille de Madame ; elles ne quittent jamais les chiens, et il est impossible à un homme d'aller plus vite.

Le lendemain, il y eut une comédie nouvelle [*L'Amour médecin*], qu'un comédien que l'on appelle Molière a faite. C'est un homme qui a autant d'esprit que l'on en

peut avoir, et qui, à l'exemple des anciens, dans toutes ses comédies, se moque de tous les vices de son siècle. Il en a déjà fait de différentes sur plusieurs sujets, où dans l'une il daube des femmes qui affectent un parler extraordinaire et une honnêteté ridicules, que l'on appelle les *Précieuses* ; dans un autre endroit, il a parlé contre de certaines gens qui affectent un trop bel air à la cour, contre d'autres qui aiment trop la chasse, contre de certaines gens qui font des pièces à tout le monde sous prétexte de la dévotion, et que l'on connaît pour être des hypocrites. Il fait ces sortes de choses si délicatement que ceux contre qui il les fait ne les peuvent prendre pour eux, et tous les autres les reconnaissent. Dans cette dernière comédie, il attaque les médecins ; il en fait venir quatre sur le théâtre, appelés à une grande consultation, où il les fait parler de tout autre chose que de la maladie du malade, et quand ses amis entrent, ils disent effrontément qu'ils ont consulté, et l'un opine à la saignée, et l'autre à la purgation ; c'est d'ordinaire tout ce qu'ils disent. Cela ne serait point plaisant à écrire, mais il les fait si bien parler comme des médecins et dire tous leurs grands mots et prendre si bien leurs airs, qu'il n'y a rien de plus plaisant à voir.

Il y eut, ensuite de la chasse, un bal où les dames dansèrent avec ces sortes de vestes que l'on porte depuis peu, et des justaucorps ; il n'y a rien qui leur sied mieux au monde, et elles ressemblent à des amazones ; mais surtout Mlle de La Vallière se met si bien de cette façon que l'on ne peut s'imaginer rien de plus joli qu'elle est quelquefois. Elle a été extrêmement gaie à ce voyage et aussi elle n'en a jamais eu tant de sujet. Il y a eu aussi un grand bal à Versailles, où toutes les dames ont été parées, et l'on s'y est fort diverti. La cour partira mardi pour aller à Villers-Cotterêts, et M. mon père et moi, attendant ce voyage, nous nous en allons demain à Chantilly. Mme la princesse Palatine ira après-demain, et nous nous préparons à nous y divertir. Le lieu est assez beau de lui-même, et comme il fait quelquefois des temps que l'on ne peut se promener, *nous y aurons des comédiens.*

÷ Je note que le duc d'Enghien évoque librement *Le Tartuffe*, mais ne souffle pas un mot du *Festin de Pierre*.

÷ Il est intéressant de voir comment le duc d'Enghien résume les trois actes du *Tartuffe* qu'il a vu représenter : une pièce dans laquelle Molière « parle [...] contre de certaines gens qui font des pièces à tout le monde sous prétexte de la dévotion, et que l'on connaît pour être des hypocrites ».

### **Sam 19 septembre 1665**

#### **Dim 20 septembre 1665**

- Réouverture du Palais-Royal, fermé depuis le 6 au soir. *Le Favori* et *L'École des maris*. R : 275 l.

- Ce même jour, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 393] :

La Reine mère se porte de mieux en mieux par le remède d'Alliot, qu'on reconnaît être fort bon médecin.

#### **Lun 21 septembre 1665**

- 25<sup>e</sup> anniversaire de Monsieur.

- Monsieur et Madame partent pour Villers-Cotterêts.

#### **Mar 22 septembre 1665**

- 64<sup>e</sup> anniversaire de la Reine mère Anne d'Autriche.

- Première représentation publique de *L'Amour médecin* au Palais-Royal, accompagnant *Le Favori*. R : 1966 l.

÷ La recette est magnifique, et surpasse celle de la première du *Festin de Pierre*. Le succès obtenu par la pièce à Versailles a sans doute attiré nombre de spectateurs.

÷ Contrairement à ce qui s'était passé pour *Le Festin de Pierre*, sept mois plus tôt, ce triomphe ne sera pas confirmé dans les jours suivants.

÷ Ce jour-là, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 555] :

On a joué depuis peu à Versailles une comédie des médecins de la cour, où ils ont été traités en ridicules devant le roi, qui en a bien ri. On y met en premier chef les cinq premiers médecins, et par-dessus le marché notre maître Élie Beda, autrement le sieur Des Fougerais, qui est un grand homme de probité et fort digne de louange, si l'on en croit ce qu'il en voudrait persuader.

÷ Voir au 25 septembre.

• Ce même jour, le roi, la reine et une nombreuse suite (Robinet évoque « une vingtaine de jeunes beautés de la cour ») partent rejoindre Monsieur et Madame à Villers-Cotterêts. Ils y resteront jusqu'au samedi. C'est la répétition exacte du voyage qui a eu lieu l'année précédente à la même date.

÷ La *Gazette* du 26 rapportera :

Le 21, Monsieur et Madame partirent pour aller en leur château de Villers-Cotterêts. Le lendemain, le roi et la reine s'y rendirent aussi, accompagnés de nombre de seigneurs et de dames superbement vêtues, pour y prendre les divertissements que la belle saison et cet agréable lieu peuvent leur offrir, ayant chaque jour envoyé prendre des nouvelles de la santé de la Reine mère, qui est de plus en plus le sujet d'une joie universelle.

÷ Mlle de Montpensier évoque ce séjour, remarquable par l'absence de la troupe du Palais-Royal :

Le roi avait fait un petit voyage de cinq ou six jours à Villers-Cotterêts, où l'on fut toujours en justaucorps, magnifiquement vêtus. On allait à la chasse l'après-dînée ; le soir on dansait, *l'on avait la comédie*. Ce n'était que plaisirs<sup>57</sup>.

÷ Il semble que la Grande Mademoiselle fasse erreur et qu'il n'y ait pas eu de comédie à Villers-Cotterêts.

### Mer 23 septembre 1665

#### Jeu 24 septembre 1665

• Mort, à 62 ans, d'Hippolyte de Béthune, comte de Selles, mari d'Anne-Marie de Beauvilliers et donc beau-frère du duc de Saint-Aignan. La Gravette de Mayolas et Robinet rendront compte de ce décès dans leurs Lettres du 4 octobre, v. 223-236 et 37-48.

#### Ven 25 septembre 1665

• *Le Favori* et *L'Amour médecin*. R : 1282 l.

÷ Le même jour, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 556] :

Le roi parle d'une armée de 15 000 hommes de pied et de 10 000 chevaux, qu'il va apprêter pour s'opposer à ceux qui se remuent. On augmente chaque régiment d'un tiers, c'est ce qui fait soupçonner la guerre tout de bon.

On joue présentement à l'Hôtel de Bourgogne (sic) *L'Amour malade* ; tout Paris y va en foule pour voir représenter les médecins de la cour, et principalement Esprit et Guénaut, avec des masques faits tout exprès ; on y ajouté Des Fougerais, etc. Ainsi on se moque de ceux qui tuent le monde impunément.

• La *Gazette* du 3 octobre rapportera :

Le 26, le roi et la reine, avec lesquels étaient Monsieur, Madame, Mademoiselle, la princesse de Monaco et grand nombre de seigneurs et d'autres dames de la cour, retournèrent ici [Paris] de Villers-Cotterêts, y ayant pris pendant quatre jours, entre autres divertissements, celui de la promenade, de la chasse, et d'un ballet de neuf entrées, dansé par le roi, Monsieur, Madame et plusieurs autres des principaux de leur suite, et qui fut d'autant plus admiré qu'on ne l'avait concerté et composé que le soir du jour précédent.

÷ Dans ses *Recherches sur les théâtres de France depuis l'année onze cent soixante et un jusqu'à présent*, Paris, Prault père, 1735, t. III, p. 159<sup>58</sup>, Pierre-François Godard de Beauchamps situe le ballet vers le 25 :

Ballet à neuf entrées dansé par le roi vers le 25 septembre, concerté et composé le soir précédent.

÷ Le 2 octobre, le duc d'Enghien écrira à la reine de Pologne [214] :

Le dernier ordinaire que je me donnai l'honneur d'écrire à V.M., je ne lui pus pas faire une longue lettre et je lui mandai que le roi m'avait envoyé quérir pour danser un ballet. On l'a dansé, et c'a été le plus ridicule ballet du monde<sup>59</sup>. Le roi étant à Villers-Cotterêts, et *Monsieur n'y ayant point fait aller de comédiens*, s'ennuyant un peu le soir, il se mit en tête d'en danser un. Il n'y avait point de maître à danser pour régler les entrées, et nous fûmes obligés de faire chacun les nôtres. Nous n'eûmes qu'un jour pour nous préparer, et tout cela réussit si mal qu'il divertit extrêmement. L'entrée du roi fut fort belle, mais la plupart des autres manquèrent, et tout le monde s'en réjouit fort. J'en envoie à V.M. les vers.

57. Dans sa Lettre en vers du 27, v. 57-80, Robinet évoque des banquets et des bals, mais pas de comédie, tout comme La Gravette de Mayolas.

58. Je donne la référence de Marie-France Christout, *Le Ballet de cour de Louis XIV, 1643-1672*, Paris, Picard, 1967, p. 266 ; mais la page de l'exemplaire BNF est III, 72 (version PDF : 587 sur 738).

59. Il faut entendre « le plus comique ».

÷ De ce ballet, les Gazettes en vers ne diront rien. Les vers ont apparemment été écrits à la demande de Louis XIV par le marquis de Dangeau et les airs composés par le marquis de Frementeau.

÷ Tous les grands de la cour sont là, à l'exception notable du duc de Saint-Aignan, en deuil depuis deux jours de son beau-frère. Mais son fils aîné, le comte de Séry, figure parmi les danseurs.

### **Sam 26 septembre 1665**

- La cour revient de Villers-Cotterêts.
- D'Ormesson notera, le 30, dans son *Journal* [II, 396] :  
Après le dîner, je sus que le samedi 26 septembre, au retour de Villers-Cotterêts, le roi avait reçu la nouvelle de la mort du roi d'Espagne.

### **Dim 27 septembre 1665**

- *Le Favori* et *L'Amour médecin*. R : 954 l.
- Vers midi, un courrier venant de Madrid apporte la nouvelle de la mort du roi Philippe IV d'Espagne, frère de la Reine mère Anne d'Autriche, et père de la reine Marie-Thérèse, mort dix jours plus tôt.
- Première réunion du « conseil pour la réformation de la justice » ; il se tiendra un dimanche sur deux, entre 10 h et midi en présence du roi. Voir le *Journal* d'Ormesson [II, 396-397].

### **Lun 28 septembre 1665**

### **Mar 29 septembre 1665**

- Fête de saint Michel, jour chômé.
- *Le Favori* et *L'Amour médecin*. R : 769 l.

### **Mer 30 septembre 1665**

### **Jeu 1 octobre 1665**

- Saint Rémy. Jour de la rentrée des classes.
- Le roi, son frère et leur cour sont les hôtes, à Paris, de M. de Souvré, ambassadeur de Malte.

### **Ven 2 octobre 1665**

- *La Thébaïde* et *L'Amour médecin*. R : 658 l.  
÷ C'est la première fois que la troupe reprend la pièce de Racine depuis le 19 avril.

### **Sam 3 octobre 1665**

### **Dim 4 octobre 1665**

- *La Thébaïde* et *L'Amour médecin*. R : 522 l.  
÷ C'est la 24<sup>e</sup> et dernière fois que la troupe joue *La Thébaïde*.  
÷ Pourquoi la troupe n'en poursuit-elle pas l'exploitation ?

### **Lun 5 octobre 1665**

### **Mar 6 octobre 1665**

- *Les Visionnaires* et *L'Amour médecin*. R : 479 l.  
÷ La troupe n'avait pas joué *Les Visionnaires* depuis le 30 juin.
- Le même jour, la cour en beau grand deuil reçoit du marquis de la Fuente, ambassadeur d'Espagne, la nouvelle officielle de la mort de Philippe IV. Voir les comptes rendus saisissants de La Gravette de Mayolas et de Robinet dans leurs Lettres du 11.
- Ce même jour également, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 558] :

M. Nic. Morin, dont vous me parlez, est docteur de notre Faculté de la licence de mon second fils Carolus, en 1654. C'est un honnête homme bien savant et qui boit volontiers du meilleur. M. le prince de Conti me semble fort délicat. Jamais la vie de personne ne m'ennuya, mais je n'aurais jamais cru que ce prince l'eût faite si longue. C'est un de mes étonnements parmi tant d'incommodités qu'il supporte.

÷ Voir au 20 février 1666.

### **Mer 7 octobre 1665**

### **Jeu 8 octobre 1665**

### **Ven 9 octobre 1665**

- *Sertorius et L'Amour médecin*. R : 671 l.

### **Sam 10 octobre 1665**

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Louis Billaine, Thomas Jolly, Gabriel Quinet (Harvard) et Guillaume de Luyne, « *Le Favori*, tragi-comédie par Mademoiselle Des Jardins », créé le 24 avril précédent sur la scène du Palais-Royal.

÷ Le privilège, donné à « la Demoiselle Des Jardins » pour « La Comédie du Favori » est reproduit in extenso. Mais la date à laquelle il a été signé par Guitonneau est laissée en blanc.

÷ L'exemplaire de l'Arsenal et les deux exemplaires de la bibliothèque de la Comédie-Française (tous deux à l'adresse de Louis Billaine) s'ouvrent sur une épître dédicatoire « à Monseigneur [Hugues] de Lionne, ministre et secrétaire d'État », que les exemplaires Jolly, BNF (Luyne, Z-Rothschild-4146) et bibliothèque du Carré d'art de Nîmes (Billaine) ne donnent pas :

Monseigneur,

Ce n'est pas pour avoir l'honneur de faire votre éloge que je prends la liberté de vous dédier cette comédie. Bien que ce soit la maxime de la plus grande partie des auteurs d'en user de cette sorte. Une épître me semble de trop peu d'étendue pour un ouvrage de cette importance, et je suis trop mauvaise rhétoricienne pour l'entreprendre. Je laisse à ceux qui écriront l'histoire du plus juste et du plus grand de tous les rois à vous donner la place que la gloire de son choix vous a fait mériter, et le caractère du panégyrique n'étant conforme ni à l'enjouement de ma science, ni à la faiblesse de mon génie, c'est moins pour vous louer que pour vous divertir que mon *Favori* et ma *Coquette* osent se présenter devant vous. Si Moncade est assez heureux pour dérober à l'univers une heure de votre audience, je le tiens plus honoré de cette faveur que de toute celle du roi de Barcelonne.

Et pour notre jeune *Coquette*,  
Si son amour pour la *fleurette*,  
Ses regards affectés, ses souris et ses soins,  
Sont assez heureux pour vous plaire,  
On blâme en vain son caractère,  
On peut être coquette à moins.

Quelque succès que leur témérité puisse avoir, j'en aurai toujours un très favorable pour moi, si cette petite offrande est reçue de vous comme une marque du zèle que je vous ai voué, et si à la permission de vous présenter cet ouvrage vous y joignez celle de me dire, Monseigneur, votre très humble et très obéissante servante, Des-Jardins.

### **Dim 11 octobre 1665**

- *Sertorius et L'Amour médecin*. R : 452 l.

- Ce jour-là, selon la *Gazette* du 17 [1018], le roi et la reine, avec lesquels étaient Mgr le Dauphin, Leurs Altesses royales et grand nombre de seigneurs et dames, allèrent à Versailles et, y ayant demeuré jusqu'au 15, Leurs Majestés retournèrent au Louvre, où elles avaient envoyé savoir des nouvelles de la santé de la Reine mère, qui se porte de mieux en mieux.

- Dans sa Lettre du jour, Robinet écrit, v. 251-283 :

La guerre est entre deux auteurs,  
Et n'allez pas dire, lecteurs,  
Que ce n'est qu'une bagatelle ;  
Non, non, certes, l'affaire est telle  
Que je vous jure qu'en ce jour

Elle va partager la cour.  
 On se plaint du vol d'un ouvrage  
 Sur lequel chacun d'eux fait rage  
 Et partout crie, en sa douleur,  
 Sur l'autre : « Au voleur, au voleur ! »  
 Quinault, si fameux au théâtre,  
 Où le beau sexe l'idolâtre,  
 Est l'un de ces deux mécontents ;  
 L'autre est un auteur de vingt ans<sup>60</sup>,  
 Mais qui, nonobstant son jeune âge,  
 Nous a fait voir maint bel ouvrage  
 Et travaille journellement  
 Pour son pur divertissement.  
 Or, ce dernier clairement montre  
 Qu'il n'a point tort en ce rencontre,  
 Que c'est à lui qu'on a volé  
 Le sujet dont il est parlé, *La Mère coquette*  
 Et que plusieurs gens d'importance  
 Ont vu la pièce en sa naissance,  
 Longtemps avant que l'autre eût fait  
 Quoi que ce soit sur ce sujet.  
 Sans que l'un ni l'autre je loue,  
 Attendons, lecteur, qu'on les joue,  
 Et pour lors enfin nous verrons  
 Qui le plus des deux nous louerons.  
 Je ne dis donc rien davantage,  
 Si ce n'est que de cet ouvrage  
 On ne verra l'original  
 Que dedans le Palais-Royal.

- ÷ Dans la préface de l'édition qui paraîtra le 4 janvier 1666, Donneau de Visé écrira :  
 Tout Paris a vu jouer en même temps sur deux illustres théâtres deux comédies qui portaient le nom de *La Mère coquette* ou *les Amants brouillés*. L'une est d'un fameux auteur qui a déjà mis plusieurs ouvrages au jour avec beaucoup d'applaudissement, et l'autre, celle qui a été représentée par la Troupe du roi. Si je dois retirer quelque gloire de cette dernière, c'est d'avoir été assez heureux pour inventer un sujet qui ait pu servir d'idée à un auteur dont la réputation est si bien établie. Il a lui-même avoué que je lui en fis confidence chez une personne de qualité, qui s'en souvient encore aussi bien que lui. C'est une vérité qui passe pour constante, et je ne dois pas me mettre en peine de la prouver, puisque des personnes de naissance et dignes de foi ont vu ma pièce longtemps avant que cet illustre auteur eût commencé de travailler à la sienne, et l'ont même dit à Sa Majesté, lorsque notre guerre a fait le plus de bruit et qu'elle en était importunée.

### **Lun 12 octobre 1665**

#### **Mar 13 octobre 1665**

- *Sertorius* et *L'Amour médecin*. R : 529 l.

#### **Mer 14 octobre 1665**

#### **Jeu 15 octobre 1665**

- Fête de sainte Thérèse. La cour revient de Versailles.
- Le même jour, Molière s'installe dans la maison Millet, rue Saint-Thomas-du-Louvre [*Cent ans*, p. 409-411].

#### **Ven 16 octobre 1665**

- *La Mariane* et *L'Amour médecin*. R : 463 l.
- Dans son *Donneau de Visé*, p. 51, Pierre Mélése date de ce jour la création, par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, de *La Mère coquette* de Quinault.

---

60. Dans la marge : « Visé. »

**Sam 17 octobre 1665**

• La reine, le dauphin, Mademoiselle, Mlle d'Alençon, l'ambassadeur d'Espagne, et quantité d'autres dames et prélats assistent à un service solennel pour le roi d'Espagne en l'église des Carmélites de la rue du Bouloi.

- Pose de la première pierre de la colonnade du Louvre.  
÷ Voir *Journal* de Chantelou, les *Mémoires* de Charles Perrault, et les *Gazettes*.

**Dim 18 octobre 1665**

• *La Mariane* et *L'Amour médecin*. R : 470 l.

- Ce jour-là, selon la *Gazette* du 24, le roi, accompagné de quantité de seigneurs, alla en la plaine de Claye faire la revue de 300 hommes de ses gardes du corps, de 400 des deux compagnies de ses mousquetaires, et de 200 de celle des Dauphins. Sa Majesté les trouva rangés en bataille et en fort bel ordre, tous avantageusement montés et vêtus ; et ensuite de cette revue qu'elle fit avec son exactitude ordinaire, en présence de l'envoyé des États généraux, pour le secours desquels cette cavalerie est destinée, avec diverses troupes d'infanterie, on leur fit prendre la route de Meaux.

**Lun 19 octobre 1665****Mar 20 octobre 1665**

• *Le menteur* et *L'Amour médecin*. R : 295 l.

- Départ du cavalier Bernin pour l'Italie.

**Mer 21 octobre 1665**

- Ce jour-là, selon la *Gazette* du 24 [1041], Sa Majesté alla à Saint-Germain-en-Laye, et, Madame s'y étant rendue avec une belle suite de dames, on y prit, à l'issue du dîner, le divertissement de la chasse dans le parc. Ensuite, le roi l'accompagna à Colombes, où elle était allée le jour précédent avec la reine sa mère, puis revint en cette ville.

**Jeu 22 octobre 1665**

• Le même jour : mort de César de Vendôme, fils légitimé de Henri IV, et père des ducs de Mercœur et de Beaufort.

÷ Voir la *Gazette*. Ce deuil s'ajoute à celui du roi d'Espagne.

**Ven 23 octobre 1665**

• Première représentation, au Palais-Royal, de *La Mère coquette*, de Jean Donneau de Visé, accompagnée de *L'Amour médecin*. R : 572 l.

÷ Molière y joue-t-il ?

÷ Couplée avec *L'Amour médecin*, la pièce connaîtra un véritable succès. Voir les *Gazettes* du 29 novembre.

• Le même soir probablement (ou le 16, selon Mélése) est créée, sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne, une comédie de Quinault portant le même titre.

**Sam 24 octobre 1665**

- Ce jour-là, selon la *Gazette* du 31 [1062], le roi, accompagné de tous les seigneurs de la cour, fit la revue des compagnies françaises du régiment des gardes dans la plaine de Grenelle, et le lendemain de celle des Suisses dans le bois de Boulogne, où ces troupes se trouvèrent au plus bel état où l'on puisse les souhaiter.

• Robinet termine sa Lettre à Madame par une apostille consacrée aux deux *Mères coquettes* :

Enfin, les *Amants embrouillés*,  
Par qui deux auteurs sont brouillés,  
Se sont fait voir dessus la scène.  
D'en parler à fond j'aurais peine,  
N'ayant pas encor pu les voir ;  
Mais à ce que j'en puis savoir  
De personnes forts entendues

Et qui les deux pièces ont vues,  
 En celle du Palais-Royal  
 Le caractère principal  
 Est d'une mère très coquette  
 Qui se fait pousser la fleurette  
 Et sur qui presque roule tout  
 Dans la pièce de bout en bout,  
 Au lieu qu'à l'Hôtel de Bourgogne,  
 C'est un marquis à gaye trogne  
 Qui fait plus de bruit et de jeu.  
 Au reste, on courut comme au feu  
 Voir hier *La Mère coquette*,  
 Dont assez bien chacun caquette  
 En tous les cantons de Paris.

÷ C'est la première fois qu'un gazetier consacre un article à une pièce créée au Palais-Royal, et qui n'est pas de Molière.

### **Dim 25 octobre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 476 l.

- Le roi et la cour vont dans le bois de Boulogne faire la revue des compagnies suisses du régiment des gardes.

### **Lun 26 octobre 1665**

- D'Ormesson note dans son *Journal* [II, 403] :

Je fus après le dîner voir les peintures à fresque de M. Mignard, dans la voûte du dôme du Val-de-Grâce. Elles sont très belles.

- Ce jour-là, Domenico Biancolelli et sa femme Orsola Cortesi, comédiens italiens du roi, font baptiser leur deuxième fille, Catherine, à l'église Saint-Eustache. Le parrain est le marquis de Soyecourt, grand-maître de la garde-robe ; la marraine, Catherine de Neufville de Villeroy, comtesse d'Armagnac, déjà marraine d'une fille des époux Berthelot-Duparc.

### **Mar 27 octobre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 244 l.

- Le roi, Monsieur et quantité de princes et seigneurs viennent présenter leurs condoléances à la duchesse de Vendôme et à son fils le duc de Mercœur.

### **Mer 28 octobre 1665**

- La *Gazette* du 31 rapportera :

Le 28, se fit en l'église Saint-Sulpice une magnifique cérémonie, pour réparer la profanation faite du Saint-Sacrement par des voleurs qui, la nuit du 14 au 15<sup>61</sup>, avaient volé plusieurs ciboires avec les hosties dans le tabernacle de ladite église. Cette cérémonie ayant été commencée par une messe solennelle, fut continuée par une procession qui ne l'était pas moins, étant composée de près de 200 ecclésiastiques revêtus de chapes. Monsieur y assista avec une dévotion singulière, et le roi, l'ayant rencontrée proche la porte Dauphine, adora à genoux le Saint-Sacrement pendant un temps considérable et avec une ferveur tout à fait exemplaire. Ensuite, Sa Majesté l'accompagna au reposoir dressé au palais d'Orléans par l'ordre de madame la Duchesse douairière, et de là, en ladite église de Saint-Sulpice, où elle assista au reste de la cérémonie, à laquelle se trouvèrent plusieurs évêques avec un concours extraordinaire de peuple.

L'après-dîner, la reine, avec laquelle étaient Madame et mademoiselle d'Alençon, y entendit un beau sermon que l'évêque d'Amiens fit sur ce sujet, puis assista au salut et à la bénédiction du Saint-Sacrement. Et cette solennité se continua les deux jours suivants...

### **Jeu 29 octobre 1665**

### **Ven 30 octobre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 450 l.

---

61. Dans un long article qu'elle consacrera à cette cérémonie dans sa livraison du 7 novembre [p. 1091 et suivantes], la *Gazette* parlera de la « nuit du 25 ».

- Le même jour, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [221] :  
Les choses s'échauffent fort de tous côtés, et il arrivera assurément de grands changements l'année qui vient. Cependant on ne laisse pas de se réjouir à la cour. Il est vrai que *la mort du roi d'Espagne trouble un peu les comédies et les ballets, mais on s'occupe fort à la chasse*, et le roi doit faire une Saint-Hubert magnifique. Il a commandé à M. mon père de faire aller sa meute à Versailles ; celles de M. de Verneuil et de M. de Bouillon y seront aussi ; le roi y aura la sienne, et chacun y courra son cerf.  
÷ « Il arrivera assurément de grands changements l'année qui vient » : cette phrase résume les rumeurs de guerre avec l'Angleterre et les Pays-Bas, dont le duc vient de donner le détail.

### **Sam 31 octobre 1665**

- Au cours du mois d'octobre, le duc d'Enghien a écrit à M. de Ricous, chargé d'affaires du prince de Condé à Paris [texte communiqué par le duc d'Aumale dans une lettre au *Moliériste*, octobre 1881, vol. III, p. 199] :

Monsieur mon père ira à la Saint-Hubert [3 novembre] à Versailles, et le lendemain de la Saint-Hubert il ira au Raincy, où Madame la princesse Palatine ira l'attendre. On y voudrait avoir Molière pour jouer la comédie des Médecins [= *L'Amour médecin*], et l'on voudrait aussi y avoir *Tartuffe*. Parlez-lui-en donc pour qu'il tienne ces deux comédies prêtes, et s'il y a quelques rôles à repasser, qu'il les fasse repasser à ses camarades. S'il en voulait faire quelques difficultés, parlez-lui d'une manière qui lui fasse comprendre que Monsieur mon père et moi en avons bien envie, et qu'il nous fera plaisir de nous contenter en cela et de n'y point apporter de difficulté. Si le quatrième acte de *Tartuffe* était fait, demandez-lui s'il ne le pourrait pas jouer. Et ce qu'il faut lui recommander particulièrement, c'est de n'en parler à personne, et l'on ne veut point que l'on le sache avant que cela soit fait.

Dites-lui donc qu'il n'en dise mot et qu'il tienne prêt tout ce qu'il faut pour cela. Je me suis chargé de la part de Monsieur mon père de vous mander ce que je vous mande. N'en parlez du tout qu'à Molière.

- ÷ « [...] il ira au Raincy, où Madame la princesse Palatine ira l'attendre » : ce bref séjour au Raincy est donc manifestement prévu pour la représentation du *Tartuffe*.
- ÷ Sur l'écriture (la réécriture ?) du quatrième acte du *Tartuffe*, voir aux 12 mai et 29 novembre 1664.

### **Dim 1 novembre 1665**

- Toussaint. 4<sup>e</sup> anniversaire du Dauphin. Relâche au Palais-Royal.

### **Lun 2 novembre 1665**

- Fête des Trépassés.

- La cour part pour Versailles. Voir la Lettre de Robinet du 8, v. 65-166.

÷ La *Gazette* du 7 rapportera :

Le 2, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Madame, mademoiselle d'Alençon et plusieurs autres princesses et dames de haute qualité, allèrent à Versailles...

### **Mar 3 novembre 1665**

- Fête de saint Hubert.

÷ Suite de la *Gazette* du 7 :

[...] et le lendemain, y firent la fête de Saint-Hubert, par une chasse solennelle, où Madame et la plupart des princesses étaient à cheval, ce divertissement ayant été suivi d'un magnifique souper.

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 415 l.

### **Mer 4 novembre 1665**

- Suite de la *Gazette* du 7 :

Le 4, la reine, accompagnée de Madame, vint voir la Reine mère, puis retourna à Versailles ; et Monsieur, étant venu à même fin, coucha en cette ville [Paris], où le roi vint pareillement le jour suivant.

### **Jeu 5 novembre 1665**

- A Versailles, Louis XIV court le daim avec les dames ; voir ci-dessous.

- Le duc d'Enghien écrit de Versailles à la reine de Pologne [223] :  
Sa Majesté a fait ici de grandes chasses le jour de la Saint-Hubert. Il y avait ses deux meutes, celle de M. de Verneuil et celle de M. mon père, qui coururent toutes quatre de quatre côtés différents, et comme les cerfs que l'on force se font prendre d'ordinaire dans l'eau, la reine était allée à un étang qui est au milieu de tous les bois où l'on courait, espérant que les cerfs se viendrait faire prendre devant elle. Mais il n'y eut que le cerf de M. mon père qui y vint et qui donna à toute la cour le plus grand plaisir du monde. Il passa trois ou quatre fois devant la reine et devant toutes les dames, et en passa une fois même si près qu'il la pensa choquer, et il l'aurait fait assurément si tous les gardes ne s'étaient mis devant elle. Enfin, il entra dans l'étang, où il fut pris. Les autres cerfs n'y voulurent jamais venir et prirent des pays tout différents, si bien que la meute de M. mon père eut l'honneur de la chasse.  
Le roi en fait encore une demain, et les quatre meutes doivent encore courre comme elle firent le jour de la Saint-Hubert. Je ne sais si nous serons aussi heureux que nous le fûmes. Le roi a couru aujourd'hui le daim avec toutes les dames, quoiqu'il ait fait une pluie et un vent horribles. Il retournera samedi à Paris. [...]  
Madame la princesse Palatine est au Raincy, où je l'irai voir dès que la cour sera retournée à Paris. Je n'y coucherai qu'une nuit, et nous reviendrons tous ensemble pour nous établir tout à fait à Paris.  
÷ Il est intéressant de comparer ce dernier paragraphe avec la formulation du duc d'Enghien dans sa lettre à M. de Ricous citée au 31 octobre : « Le lendemain de la Saint-Hubert il [Condé] ira au Raincy, où Madame la princesse Palatine ira l'attendre. »

#### **Ven 6 novembre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 202 l.
- Grande chasse au cerf à Versailles ; voir ci-dessus la lettre du duc d'Enghien.
- Le même jour est achevé d'imprimer, pour le compte du libraire Jean Boullard, le premier volume d'une *Histoire des Révolutions de la ville et du royaume de Naples, contenant les actions les plus secrètes et les plus mémorables de tout ce qui s'y passa jusqu'à la mort du Prince de Massa. Composée par le comte de Modène*.  
÷ Esprit de Rémond, comte de Modène, est le parrain de la fille de Molière et d'Armande Béjart ; voir au 4 août précédent.  
÷ Les volumes 2 et 3 paraîtront entre 1666 et 1668 chez Jean Boullard, Jean Guignard, Louis Billaine et Thomas Jolly.

#### **Sam 7 novembre 1665**

- La cour revient à Paris.
- Le même jour, selon la *Gazette* du 14, le marquis de Mondevergue partit pour aller prendre possession de la charge de gouverneur et lieutenant général en l'Île Dauphine [Madagascar] et autres lieux des Indes orientales, dont il avait prêté serment entre les mains de sa Majesté.

#### **Dim 8 novembre 1665**

- Relâche au Palais-Royal. Registre de La Grange :  
Dimanche 8<sup>e</sup> novembre, la troupe est allée au château du Raincy, chez Mme la princesse Palatine, par ordre de M. le Prince [de Condé]. On y a joué *Tartuffe* et *Les Médecins* [= *L'Amour médecin*]. On a reçu 1100 livres.  
÷ 1 100 livres : c'est le prix qu'a payé le même Condé un an plus tôt pour le seul *Tartuffe*.  
÷ Contrairement à ce qu'il a fait en mai 1664 (pour la création à Versailles), en septembre (pour la représentation à Villers-Cotterêts) et le 29 novembre (pour celle du Raincy), La Grange ne précise pas combien d'actes du *Tartuffe* ont été joués. Les éditeurs de 1682 affirmeront que, de même que le 29 novembre 1664, la pièce a été donnée ce jour-là « parfaite, entière et achevée en 5 actes ». Pourtant, une ou deux semaines plus tôt, Condé s'inquiétait de savoir si le quatrième acte était prêt... [Voir au 31 octobre.]
- Robinet achève sa Lettre à Madame sur une historiette malicieuse :  
Finissons par l'historiette  
Que je trouve sur ma tablette.

Un aveugle des Quinze-vingts,  
 Qui rarement sont échevins,  
 Criant en son charmant ramage,  
 En son jargon, style et langage,  
 Et frappant d'un double tournois  
 Dans son écuelle mainte fois ;  
 « Je vais, à l'intention vôtre,  
 « Dire de saint Judas l'Apôtre  
 « Et l'antienne et l'oraison » ;  
 Une bonne vieille Alizon,  
 Qui l'entendit par aventure  
 Et qui savait mal l'Écriture,  
 Où saint Jude porte ce nom, Judas Tadée.  
 Se mit en courroux tout de bon  
 Et vous lui fit cette harangue  
 En son injurieuse langue :  
 « Depuis quand, aveugle maudit »,  
 Ce lui dit-elle, « t'a-t-on dit  
 « Que cet Iscariote, ce traître,  
 « Ce Judas qui vendit son maître,  
 « Avait été canonisé,  
 « Pour être ainsi préconisé  
 « Par ta gueule puante et sale ?  
 « Dis-moi donc, ou bien je te gale,  
 « Ne sais-tu pas qu'après ce coup,  
 « Il fut, par son malheureux cou,  
 « De juste désespoir se pendre,  
 « Et que chacun, sans se méprendre,  
 « Dit qu'il alla dans les enfers  
 « À tous les maudits Lucifers ?  
 « Je ne sais hérétique ou diable  
 « Plus que Judas abominable.  
 « Qui me tient, que... » Dame Alizon,  
 Un peu zélée hors de saison,  
 Disant cela, frotte la coenne  
 Au pauvre diseur d'antiphoine<sup>62</sup>.  
 Lui, jugez-en, bien étourdi  
 D'être d'un tel air applaudi,  
 Harpe la dévote frotteuse  
 Et d'une main assez nerveuse  
 Vous lui savonne le museau  
 Semblablement, et bien et beau,  
 Lui faisant, tandis qu'il l'étrille,  
 Cette apostrophe fort gentille  
 Et de facétieux début :  
 « Viens-ça », lui dit-il, « Belzébuth !  
 « Viens-ça, peste de rechignée,  
 « En un mot, viens, vieille damnée ;  
 « Car sans te voir je te connais  
 « Au son roquentin de ta voix.  
 « Dès le matin es-tu donc ivre ?  
 « Il faut que je t'apprenne à vivre,  
 « O mangeuse de crucifix,  
 « Qui sais si mal ce que tu dis !  
 « N'es-tu point de ces bons Artuphes  
 « (C'est qu'il voulait dire Tartuffes),  
 « Qui font tant de bruit depuis peu,  
 « Et, comme on dit, sont tout à Dieu,  
 « Exceptez-en le corps et l'âme ? »  
 Ce disant, à la bonne dame,  
 À la dévote au quarteron,  
 Il met à bas un chaperon  
 Resté seul de l'ancienne mode,  
 Mais qui servait d'abri commode  
 Au chef de la bonne Alizon,  
 De qui pour lors le crin grison,  
 Ou si vous voulez la crinière,  
 Fit voir une affreuse sorcière.

62. Ces rimes se trouvent dans l'*Ovide en belle humeur de Dassoucy*, p. 42.

Mais le combat finit par là,  
Car le badaud mit le holà,  
Quand son âme se fut saoulée  
De voir la plaisante mêlée.

### Lun 9 novembre 1665

### Mar 10 novembre 1665

• *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 210 l.

• Le même jour : obsèques solennelles du duc César de Vendôme, fils légitimé de Henri IV, père des ducs de Mercœur et de Beaufort. Voir les Lettres de Robinet (v. 93-140), de La Gravette de Mayolas (v. 193-226) et surtout celle de Subligny (v. 83-161) du 15.

• Le soir du même jour, l'archevêque de Paris, Hardouin de Beaumont de Péréfixe, célèbre, dans l'appartement de la reine, en présence du roi, de Monsieur et de Madame, les fiançailles de Joseph Rouxel, comte de Maré, et de Marie-Louise Rouxel de Grancey, fille du maréchal de Grancey et fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse. Les épousailles seront célébrées le lendemain, suivies, selon la *Gazette*, d'un « superbe festin ».

÷ Robinet, rendant compte de l'événement dans sa Lettre en vers du 15, v. 203-228, précise :

Le grave prélat de Lutèce,  
Plus qu'un Caton plein de sagesse,  
Chez la Reine les fiança,  
Où, pour les voir, l'on se pressa.  
Puis on mena la fiancée,  
Lors superbement agencée,  
Droit au bel hôtel de Grancey,  
Où Collation, mélodie,  
ET MEMEMENT LA COMEDIE  
Les divertit passablement,  
En attendant l'heureux moment  
Où, la suivante matinée,  
Fut conclu leur cher hyménée.

÷ Robinet précise ensuite (v. 229-236) de qui il tient l'information :

Une belle, en cour très éprise,  
Et compagne de l'épousée,  
C'est la mignarde d'Arquien<sup>63</sup>,  
Digne aussi que le doux lien  
Bientôt lui donne un jeune sire,  
Afin que je puisse l'écrire,  
M'a dit l'article ci-dessus,  
Et n'en savait aussi pas plus.

÷ La *Gazette* ne signale pas que la comédie a été donnée ce soir de fiançailles.

### Mer 11 novembre 1665

• Fête de la saint Martin.

• Dans la matinée a lieu le mariage des deux jeunes gens fiancés la veille.

• Dans sa Lettre en vers du 15, La Gravette de Mayolas écrira, v. 243-264 :

La troupe des Italiens,  
Qui sont très bons comédiens,  
Mercredi nous fit un régale  
D'une pièce fort joviale  
Qui conduisit au cabaret  
Le plus grave et le plus discret.  
En ce jour, la cabaretière  
Olaria, charmante et fière,  
Qu'un brave plumet enleva,  
Son personnage bien joua.  
L'inimitable Scaramouche,  
Qui ne semble pas qu'il y touche,

63. Louise-Marie de La Grange d'Arquien, fille d'honneur de la reine.

Sans dépenser un seul douzain  
 Goûta de cent sortes de vin,  
 Et le ballet, que quatre ivrognes  
 Avec leurs rubicondes trognes  
 Dansaient avec tant d'impromptu,  
 Faisait voir qu'ils n'avaient point bu.  
 Parterre, loges, amphithéâtre,  
 Aussi bien que tout le théâtre,  
 Étaient remplis, en bonne foi,  
 De beaucoup de monde, et de moi.  
 Fait trois jours après Saint-Martin,  
 Où le bourgeois fait grand festin.

÷ Olaria n'est pas Brigida Bianchi, dite Aurélia, comme l'indique l'éditeur, James de Rothschild, mais Orsola Cortesi-Biancolelli, dite Eularia. Voir aux 28 mai et 28 novembre.

÷ Louis XIV verra le spectacle le 3 décembre.

- Louis XIV est l'hôte, au Palais-Royal, de sa belle-sœur, Madame. Le 13, le duc d'Enghien écrira à la reine de Pologne [226] :

Le roi soupa le jour de la Saint-Martin chez Madame, où on se divertit assez. Il n'y a pourtant guère d'occupations ni de plaisirs présentement à la cour. Ceux de l'été sont passés, et ceux de l'hiver ne sont pas encore venus, si bien que cette saison-ci est morte.

### **Jeu 12 novembre 1665**

- Départ d'un navire pour le Canada ?

### **Ven 13 novembre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 172 l.

- Ce jour-là, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [225] :

On lève beaucoup d'infanterie, et le roi aura beaucoup de troupes ce printemps. On ne travaille pas encore à la cavalerie, mais je crois qu'entre ci et le jour de l'an on y travaillera.

÷ De son côté, le duc d'Enghien écrit à la même [226] :

La Reine mère est toujours dans le même état et elle a quelquefois de bonnes nuits et d'autres assez méchantes. Je crois qu'elle languira de cette manière-là encore quelque temps ; mais enfin, j'apprends fort que la nature n'ait pas la force de résister à un si grand mal.

### **Sam 14 novembre 1665**

### **Dim 15 novembre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 687 l.

- Dans sa lettre du jour, La Gravette de Mayolas écrit, v. 227-242 :

Paris vient de perdre beaucoup,  
 Puisqu'il a perdu tout d'un coup  
 Près de cent cinquante pucelles,  
 Moitié laides et moitié belles,  
 Dont l'œil et l'esprit curieux  
 Les conduit en de lointains lieux  
 [*dans la marge* : Madagascar.]  
 Dieu les conserve et les conduise  
 Sans qu'elles aient vent de bise,  
 Et les comble d'un si doux sort  
 Qu'elles arrivent à bon port !  
 Les agréments de leurs visages  
 Apprivoiseront les sauvages ;  
 Leur grâce jointe à leur douceur  
 Convertira bientôt leur cœur,  
 Et par leur puissance féconde  
 Elles feront un nouveau monde.

÷ Le même jour, Subligny écrit dans sa *Muse de la cour, dédiée aux courtisans*, v. 172-187 :

Jeudi dernier, il partit un navire  
 Chargé de femmes et d'enfants,

D'hommes de guerre, de marchands,  
 Et ce navire, des plus grands,  
 Va, dit-on, pour Louis, peupler un autre empire.  
 Courage, généreux Français !  
 Entrez des colonies :  
 Les Indes ont pour vous des palmes infinies  
 Et déjà respectent vos lois. [...]

### **Lun 16 novembre 1665**

- Philippe Quinault et sa femme Louise Goujon font baptiser, à l'église Saint-Josse, une fillette prénommée Marguerite-Geneviève.

### **Mar 17 novembre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 235 l.

### **Mer 18 novembre 1665**

### **Jeu 19 novembre 1665**

### **Ven 20 novembre 1665**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 131 l.
  - ÷ C'est la trentième et dernière fois que la troupe joue cette pièce depuis 1659.
  - ÷ Sa présence étonne au milieu des représentations de *La Mère coquette* et de *L'Amour médecin*.
  - ÷ S'agit-il d'un hommage à feu Philippe IV d'Espagne ?
- Publication de la dixième et dernière *Lettre sur l'hérésie imaginaire* de Pierre Nicole.

### **Sam 21 novembre 1665**

### **Dim 22 novembre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 559 l.
- Le même jour, dans la plaine de Grenelle, Louis XIV passe en revue ses gardes du corps et autres gens de sa maison.

### **Lun 23 novembre 1665**

- Ce jour-là, le prince de Conti prononce à Béziers le discours d'ouverture des États du Languedoc. Le jour même, l'intendant De Besons écrit à Colbert [Depping, *Correspondance administrative*, I, p. 199] :  
 L'ouverture des États a été faite ce matin ; il ne se peut rien ajouter à la manière avec laquelle M. le Prince de Conti a excité l'assemblée à reconnaître l'obligation qu'elle avait à Sa Majesté de toutes les grâces qu'elle fait à la province.

### **Mar 24 novembre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 311 l.
- Ce même jour, d'Ormesson consigne dans son *Journal* [II, 410-411], la mort par noyade de l'intendant de Lyon, François Bochart de Saron-Champigny, oncle par alliance de Claude-Emmanuel Lhuillier, dit Chapelle, l'ami de Molière. La Gravette de Mayolas signalera ce décès dans sa Lettre du 29, v. 167-178.

### **Mer 25 novembre 1665**

- Fête de sainte Catherine, jour chômé.

### **Jeu 26 novembre 1665**

- Le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [229] :  
 Tout le monde songe à la cour à avoir des emplois dans les troupes que le roi lève, et c'est ce qui occupe presque tout le monde. [...]  
 La Reine mère est toujours languissante et toujours dans le même état. M. Alliot n'en désespère pourtant pas tout à fait, mais ce seront toujours des longueurs mortelles avec des douleurs épouvantables.

**Ven 27 novembre 1665**

- *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 205 l.

**Sam 28 novembre 1665**

- Grand service funèbre à Notre-Dame pour Philippe IV d'Espagne.
  - ÷ Voir les comptes rendus de La Gravette de Mayolas dans sa Lettre du 29, v. 83-166, de Robinet dans sa Lettre du même jour, v. 138-249, de Subligny dans sa *Muse de la cour* du lendemain, v. 35-156, et de d'Ormesson, *Journal*, II, p. 411.
- Ce jour-là est achevée d'imprimer, chez Guglielmo Sassier, imprimeur royal, la seconde édition de *La Bella Brutta, comedia, dallo spagnuolo portata al teatro italiano da Orsola [Coris] Biancolelli, fra' comici Italiani di S.M.C. ma detta Eularia*.
  - ÷ La première édition, parue le 28 mai (voir à cette date), était dédiée à Anne d'Autriche, celle-ci est dédiée à Louis XIV. Dans cette dédicace, Ursula Cortesi précise qu'elle a été appelée en France par un ordre du Roi.

**Dim 29 novembre 1665**

- Premier dimanche de l'Avent.
  - ÷ La *Gazette* du 5 décembre écrira :
 

Le 29, premier dimanche de l'Avent, le roi, avec lequel était Monsieur, alla en l'église de Saint-Roch, où l'on continuait l'octave de la Translation de sa relique et la neuvaine pour la reine mère ; et l'après-dînée, Sa Majesté, avec la reine, Madame et toute la cour, entendit en la chapelle du Louvre un beau sermon de l'abbé Bossuet. Ensuite de quoi la reine alla aux carmélites de la rue du Bouloi, où elle entendit aussi la docte prédication de l'abbé de Fromentières.
  - ÷ Robinet rendra compte également de cette journée dans sa Lettre du 6, v. 266-281 :
 

L'après-midi, Leurs Majestés,  
Monsieur, Madame à leurs côtés,  
Et toute la cour autour d'elles,  
Où l'on voit briller tant de belles,  
Non pas sans amoureux souhait,  
Ouïrent l'abbé Bossuet,  
Qui fit merveille, à l'ordinaire,  
Prêchant dans la royale chaire,  
Où le carême, Dieu merci,  
Il doit, dit-on, paraître aussi.  
De là, la reine aux Carmélites,  
Où l'on ne voit point d'hypocrites,  
Fut entendre un autre sermon,  
Aussi fort élégant et bon,  
D'un orateur plein de lumières  
Nommé l'abbé de Fromentières.
  - ÷ Dans sa *Muse de la cour* du 7, Subligny s'étendra longuement (sur 80 vers !) sur le service funèbre rendu le 28 à Philippe IV d'Espagne dans Notre-Dame ; mais il ne dit pas un mot du sermon de Bossuet au Louvre.
  - ÷ Bossuet prononce jour-là son Sermon sur le Jugement dernier [*Œuvres oratoires*, éd. Lebarq, t. IV, p. 632-651].
    - ◇ Les premiers mots que prononce l'orateur, à moins d'une semaine de la création du Grand Alexandre, ne laissent pas de troubler :
 

Il y a cette différence, parmi beaucoup d'autres, entre la gloire de Jésus-Christ et celle des grands du monde, que la bassesse étant en ceux-ci du fonds même de la nature, et la gloire accidentelle et comme empruntée, leur élévation est suivie d'une chute inévitable et qui n'a point de retour, au lieu qu'en la personne du Fils de Dieu, comme la grandeur est essentielle et la bassesse empruntée, ses chutes, qui sont volontaires, sont suivies d'un état de gloire certain et d'une élévation toujours permanente. Écoutez comme parle l'Histoire sainte de ce grand roi de Macédoine, dont le nom même semble respirer les victoires et les triomphes : *En ce temps, Alexandre, fils de Philippus, surmonta des armées presque invincibles, prit des forteresses imprenables, triompha des rois, subjuga les peuples, et toute la terre se tut devant sa face, saisie d'étonnement et de frayeur*. Que ce commencement est auguste ! mais voyez la conclusion : *Et après cela, poursuit le texte de l'historien sacré, il tomba malade et se sentit défaillir, et il vit sa mort assurée ; et il partagea ses États, que la mort lui allait ravir, et, ayant régné douze ans, il mourut*. C'est à quoi aboutit toute cette gloire : là se termine l'histoire du grand Alexandre.
    - ◇ Dans son « premier point », Bossuet s'en prend aux impies :
 

L'insensé a dit en son cœur : il n'y a point de Dieu. [...] Les saints docteurs nous enseignent que nous pouvons nous rendre coupables en plusieurs façons de cette

erreur insensée. Il y a, en premier lieu, les athées et les libertins, qui disent tout ouvertement que les choses vont à l'aventure, sans ordre, sans gouvernement, sans conduite supérieure. Insensés, qui, dans l'empire de Dieu, parmi ses ouvrages, parmi ses bienfaits, osent dire qu'il n'est pas, et ravir l'être à celui par lequel subsiste toute la nature ! Il y a peu de ces monstres, quoique, hélas ! nous pouvons dire avec tremblement qu'il n'en paraît toujours que trop dans le monde. Il y en a d'autres, dit le docte Théodoret, qui ne vont pas jusqu'à cet excès de nier la Divinité ; mais, pressés et incommodés dans leurs passions déréglées par ses lois qui les contraignent, par ses menaces qui les étonnent, par la crainte de ses jugements qui les trouble, ils désireraient que Dieu ne fût pas ; ils voudraient même le pouvoir croire : ils voudraient pouvoir croire que Dieu n'est qu'un nom ; et ils disent dans leur cœur, non par persuasion, mais par désir : Il n'y a pas de Dieu. [...] Je laisse encore ceux-ci ; je veux croire qu'il n'y a aucun de mes auditeurs qui soit si dépravé et si corrompu. Je viens à une troisième manière de dire que Dieu n'est pas, de laquelle vous avouerez que la plupart de mes auditeurs ne se peuvent pas excuser : je veux parler de ceux qui, en confessant que Dieu est, le comptent néanmoins tellement pour rien qu'ils pensent en effet n'avoir rien à craindre quand ils n'ont que lui pour témoin. Ceux-là manifestement comptent Dieu pour rien ; et ils disent donc en leur cœur : Il n'y a point de Dieu.

◇ Plus loin, il s'en prend ensuite aux hypocrites :

De tous les pécheurs qui se cachent, aucuns ne seront découverts avec plus de honte que les faux dévots et les hypocrites. Ce sont ceux-ci, Messieurs, qui sont les plus pernicious ennemis de Dieu, qui combattent contre lui sous ses étendards. Nul ne ravilit davantage l'honneur de la piété que l'hypocrite qui la fait servir d'enveloppe et de couverture à sa malice. Nul ne viole la sainte majesté de Dieu d'une manière plus sacrilège que l'hypocrite qui, s'autorisant de son nom auguste, lui veut donner part à ses crimes et le choisit pour protecteur de ses vices, lui qui en est le censeur. Nul donc ne trouvera Dieu juge plus sévère que l'hypocrite qui a entrepris de le faire en quelque façon son complice. Mais ne parlons pas toujours de ceux qui contrefont les religieux. Le monde a encore d'autres hypocrites. N'y a-t-il pas des hypocrites d'honneur, des hypocrites d'amitié, des hypocrites de probité et de bonne foi, qui en ont toujours à la bouche les saintes maximes, mais pour être seulement des lacets aux simples et des pièges aux innocents ; si accommodants et si adroits qu'on donne dans leurs filets, et ceux même qui les connaissent ? Il faut qu'ils soient confondus. Venez donc, abuseurs publics, toujours contraints, toujours contrefaits, lâches et misérables captifs de ceux que vous voulez captiver, venez, qu'on lève ce masque et qu'on vous ôte ce fard ! Mais plutôt il faut le laisser sur votre face, afin que vous paraissiez doublement horribles, comme une femme fardée et toujours plus laide, dans laquelle on ne sait ce qui déplaît davantage, ou sa laideur ou son fard. Ainsi viendront rougir ces trompeurs vainement fardés, non seulement de leur crime caché, mais encore de leur honnêteté apparente. Ils viendront rougir, encore une fois, de ce qu'ils ont assez estimé la vertu pour la faire servir de parure, et ne l'ont pas toutefois assez estimée pour la faire servir de règle : « *Ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam* : Soyez confus, Ô pécheurs, et portez votre ignominie. »

- Au Palais-Royal : *La Mère coquette* et *L'Amour médecin*. R : 398 l.
  - ÷ Si l'on considère que Molière ne joue pas dans *l'Alexandre* de Racine, c'est ici la dernière fois qu'il joue avant la reprise du 21 février 1666, soit presque trois mois.
- Dans sa *Muse de la cour* datée de ce jour, Subligny écrit, v. 144-171 :
 

On devrait défendre à Molière  
D'avoir désormais de l'esprit,  
Car, s'il ne cesse pas de plaire,  
S'il compose toujours de sa belle manière,  
De plaisir ou d'horreur tout le monde périt.  
Ses *Médecins* ont fait une fort belle affaire :  
Un gentilhomme qui les vit  
Entra contre leur corps en si grande colère  
Que, quelques jours après, étant malade au lit,  
Lorsqu'il les fallut voir, il n'en voulut rien faire.  
Son confesseur vient et lui dit :  
« Monsieur, vous vous perdez ; rien n'est si nécessaire. »  
On en fait venir trois, le malade s'aigrit,  
Et, croyant qu'à leur ordinaire  
Au lieu de consulter ils vont faire débit  
De mules, de chevaux, d'habits, de bonne chère,  
Comme au théâtre de Molière,  
Il pousse un soupir de dépit

Et ce fut le dernier qu'il fit.

Si bientôt *Le Grand Alexandre*,  
Ouvrage, dit-on, sans égal,  
Ne se joue au Palais-Royal,  
Je crains, pour se trop faire attendre,  
Que ce héros s'en trouve mal.  
Depuis plus de deux mois une *Mère coquette*  
Y charme tout par son caquet,  
Et, lorsqu'il y viendra pour y faire conquête,  
Il trouvera qu'elle a tout fait.

÷ Les derniers vers donnent à penser que la pièce de Racine est attendue avec une certaine impatience, et qu'il y a même un certain retard dans sa création.

- Robinet termine sa Lettre à Madame datée du même jour par cette apostille :

Enfin les deux *Mères coquettes*,  
Malgré l'âge aimant les fleurettes,  
Ont longtemps disputé le pas  
L'une à l'autre ne cédant pas.  
Mais on attend deux *Alexandres*  
Qui leur feront bien faire flandres,  
Proverbe et façon de parler  
Pour dire faire détalier.  
L'une a déjà plié bagage,  
Mais l'autre, fière davantage,  
[ndfr : 1. Celle du Palais-Royal]  
Malgré l'Alexandre le Grand,  
Conserve encor très bien son rang  
Et plus que jamais est suivie,  
De quoi la galante est ravie,  
Ne fût-elle dans ses amours  
Sans rivale qu'un ou deux jours.

÷ Il ne fait pas de doute que, pour Robinet, ce sont deux *pièces* différentes qui vont entrer en concurrence, et que l'Hôtel de Bourgogne s'apprête donc à jouer un *Alexandre* qui n'est pas celui de Racine.

◇ Lequel alors ? On est tenté de répondre : celui de Boyer, c'est-à-dire *Porus ou La Générosité d'Alexandre*, créé à la fin de 1646 et paru chez Toussaint Quinet en 1648 (achevé d'imprimer le 8 février) ; et, de fait, cette pièce, vieille de vingt ans, est réimprimée au cours de ces semaines sous le titre : « *Le Grand / Alexandre / ou / Porus / roi des Indes. / Tragédie / Représentée sur le Théâtre royal de / l'Hôtel de Bourgogne. / À Paris, / Par la Compagnie des Libraires / du Palais / 1665.* »

◇ Ce second titre est celui sous lequel la pièce de Racine sera créée, le 4 décembre, au Palais-Royal.

◇ L'exemplaire de la bibliothèque de la Comédie-Française<sup>64</sup>, <2. BOY Gra 1665>, est le seul daté de 1665 ; trois autres (Arsenal, Rf. 5628 ; BNF, Rés. YF 3721 ; Carré d'art de Nîmes, 8344, n° 41) sont datés de 1666.

◇ Le volume ne comporte pas d'indication du privilège (pas même sur la page de titre), ni de nom d'auteur, ni de date de représentation. Cela n'est pas sans rappeler la réédition, au cours de cette même année 1665, du *Festin de Pierre* de Dorimond (voir au 11 mars 1665).

◇ Dans une étude intitulée « Autour de l'*Alexandre* de Racine » et parue dans les *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Raymond Lebègue* (Paris, Nizet, 1969, p. 259-267), Jean Pommier écrit, sans doute avec raison, qu'il ne s'agit là que d'une « spéculation de libraires ». Voir, au 14 janvier 1666, l'arrêté de la Communauté des libraires concernant cette concurrence déloyale.

÷ « L'une a déjà plié bagage » : *La Mère coquette* de Quinault ne se joue plus depuis quelques jours à l'Hôtel de Bourgogne, où l'on y a d'ores et déjà annoncé un *Alexandre* ; la pièce de Racine ne sera probablement pas créée avant le 13 (voir à cette date) ; il faut donc que pendant ces deux semaines (soit six représentations) les Grands comédiens aient joué autre chose sur leur scène.

÷ Mais il faut également que Molière et ses camarades aient cru, pendant deux semaines, que leurs concurrents s'apprêtaient à créer, ou recréer, un autre *Alexandre*.

64. Sur la page de titre duquel se lit, écrit à la main sous la ligne « Hôtel de Bourgogne » : « Par Navitault ».

÷ Que veut dire Robinet en affirmant que *La Mère coquette* de Donneau « conserve encor très bien son rang, malgré l'Alexandre le Grand » ?

- Ce même jour, de Béziers où se tiennent les États du Languedoc, l'évêque de Lavaur écrit à Colbert [Depping, *Correspondance administrative*, I, p. 207] :

Nous attendons le retour du courrier qui a été envoyé à Sa Majesté pour finir son affaire et nos États, puisque nous n'y avons pas présentement des affaires considérables. Monseigneur le prince de Conti s'est retiré à Pézenas à cause du peu de santé qu'il avait en cette ville, où sans doute l'air n'est pas avantageux pour son mal. Son absence apparemment ne nuira pas aux affaires du Roi, puisqu'étant si proche d'ici, il agira comme s'il y était présent, par l'entremise de M. de Guilleragues, qui est à la vérité un sujet de mérite et très zélé pour tout ce qui regarde le service du Roi.

### Lun 30 novembre 1665

- Fête de saint André, jour chômé.

### Mar 1 décembre 1665

- Registre de La Grange : « Néant ». On peut supposer que la troupe répète *Le Grand Alexandre* de Racine, qui a été annoncé par Robinet et Subligny dans leurs Gazettes du 29 novembre.

### Mer 2 décembre 1665

- Séance solennelle au Parlement, en présence du roi, pour la nouvelle promotion de ducs et pairs : le marquis de Montausier, les maréchaux de La Ferté, Du Plessis, D'Aumont, et le duc en survivance de Bouillon, grand chambellan de France.

### Jeu 3 décembre 1665

- Louis XIV assiste au spectacle donné par les Italiens sur la scène du Palais-Royal. Subligny rendra compte de cette soirée dans sa *Muse de la cour* du 7, v. 220-227 :

Olaria, comédienne,  
 Traita ces jours passés avec beaucoup d'apprêt  
 Le roi dedans son cabaret,  
 Et les amours de cette Italienne  
 Parmi ses pintes et ses pots  
 Divertirent beaucoup ce glorieux héros.  
 Jamais, il faut que je le die,  
 Je ne ris tant qu'à cette comédie.

÷ Je choisis cette date, parce que ces vers figurent entre ceux que le gazetier consacre à la séance du parlement du mercredi 2 et ceux qu'il consacre à la première représentation d'*Alexandre*, le vendredi 4. Mais il faut noter que ni Robinet ni La Gravette de Mayolas n'évoquent cette visite à un spectacle créé le 11 novembre, jour de la Saint-Martin (voir à cette date).

÷ Qui est Olaria ? Non pas « Brigida Bianchi, dite Aurélia », contrairement à ce qu'indique en marge l'éditeur (James de Rothschild), mais Eularia, c'est-à-dire d'Orsola Cortesi-Biancolelli, qui vient de dédier sa *Bella Brutta* à Louis XIV (voir au 28 novembre).

- Le soir, si l'on en croit une lettre de Condé à la reine de Pologne [232], grand souper suivi d'un bal chez la princesse de Monaco, fille du maréchal de Gramont.

### Ven 4 décembre 1665

- Registre de La Grange : « Première représentation du *GRAND ALEXANDRE et de Porus*, de Racine. R : 1294 l. P : 65 l. 15 s. »

÷ La recette est excellente, si on la compare à celle produite par la première de *La Thébaïde*, le 20 juin 1664 ; elle équivaut exactement à celle de la deuxième représentation publique de *L'Amour médecin* de Molière, le 25 septembre précédent.

÷ La tragédie n'est pas soutenue ou complétée par une « petite comédie ». Il en sera de même pour toutes les représentations.

÷ La distribution est particulièrement légère, puisqu'elle n'exige que quatre comédiens et deux comédiennes. Robinet les nommera dans sa Lettre à Madame du 27 décembre (écrite le 26) :

Alexandre	La Grange
Porus	La Thorillière
Taxile	André Hubert

Axiane	Mlle Duparc [Marquise]
Cléophile	Mlle Molière [Armande]
Éphésion	Du Croisy

÷ Aucun des « anciens » de la troupe – Molière, Catherine et Edme Debrie, les trois Béjart aînés (Madeleine, Geneviève, Louis) – ne figure dans la distribution.

÷ Les habits semblent avoir fait l'objet d'un soin particulier. Voir le compte rendu de Robinet.

÷ Devant quel public s'est faite cette première représentation ? La Grange n'en dit rien, comme s'il remplissait son registre longtemps après.

÷ Or, la qualité de ce public n'est pas négligeable ; il y a là, entre autres, Monsieur et Madame, le prince de Condé, le duc d'Enghien, la princesse Palatine ; dans sa *Muse de la cour* du 7, Subligny écrit, v. 227-233 :

Le vendredi, Leurs Altesses Royales  
Virent dans leur Palais-Royal  
Représenter enfin l'ouvrage sans égal  
D'une des plumes sans égales :  
Alexandre a parlé devant nos conquérants  
Et fait des effets différents.

Si Monsieur, qu'on attend sur la terre et sur l'onde,  
N'avait point déjà projeté  
De passer ce héros qui vainquit tant de monde,  
Il aurait admiré son sort et sa fierté.

Un des foudres de notre Prince,  
L'intrépide Condé, qui lui doit faire un jour  
De cent pays une seule province  
Dont il verra grossir sa cour,  
Dans cette valeur ancienne  
A vu le crayon de la sienne.

D'Enghien y remarqua des exemples pour lui ;  
Cent jeunes guerriers d'aujourd'hui  
Y prirent de nobles idées  
De ce qu'il pourront faire en tout autant de lieux  
Où leurs armes seront guidées  
Par ces princes victorieux.

Cent beautés furent voir cette pièce divine,  
Et, si mes yeux ne me trompèrent pas,  
J'y vis une âme et délicate et fine  
Sous les majestueux appas  
De la princesse Palatine.

Tous les acteurs faisaient un jeu  
Que toute la cour idolâtre ;  
Jamais tragédie au théâtre  
Ne pourra faire un plus beau feu.

Il faut que son auteur soit homme de courage ;  
On le voyait dépeint dans chaque personnage.  
Ses sentiments y sont hardis,  
Et surtout l'on y fut surpris  
De voir le roi Porus, à qui tout autre cède,  
Y pousser la fierté de l'air d'un Nicomède.

÷ Ni Robinet, ni Mayolas ne rendent compte immédiatement de cette première, pourtant remarquable par son public. Les trois gazetiers rendront compte de la représentation (création ?) de la même pièce par les Grands comédiens, le 14, chez la comtesse d'Armagnac.

÷ Mayolas rendra compte du spectacle du Palais-Royal dans sa Lettre du 20, Robinet attendra trois semaines pour le faire, dans sa Lettre datée du 27, mais écrite le 26. Il donnera alors le sentiment qu'il ne l'avait pas vu jusque-là. Pourquoi a-t-il tant tardé, alors que depuis des mois il s'est rangé du côté de Molière ? Est-il hostile à Racine ?

÷ Louis XIV n'a pas assisté au spectacle, alors qu'il sera à la soirée du 14 chez la comtesse d'Armagnac. Mais est-ce bien sûr ; n'était-il pas là *incognito* ?

÷ L'un des jours précédents, il a assisté à la comédie d'Eularia (Orsola Cortesi-Biancolelli) donnée par les Italiens sur la même scène du Palais-Royal.

÷ Fait étonnant : toutes ces personnalités de la famille royale semblent avoir payé leurs places.

### **Sam 5 décembre 1665**

### **Dim 6 décembre 1665**

• *Le Grand Alexandre*. R : 1262 l. P : 81 l.

• Deuxième dimanche de l'Avent.

÷ Le matin, au Louvre, la reine entend prêcher l'abbé Bossuet. La *Gazette* ne signale pas la présence du roi, ce qu'elle a fait pour la prédication du 29 novembre et qu'elle refera pour celle du 8 décembre.

÷ Selon l'abbé Lebarcq [*CE.O.*, IV, 653], Bossuet prononce ce jour-là un sermon « Sur la divinité de Jésus-Christ ». Rien dans le texte qui nous est parvenu ne signale la qualité des auditeurs, appelés simplement « chrétiens » ou « mes frères ».

÷ Après les attaques qu'il a développées contre les « impies » dans le sermon du 29 novembre précédent, Bossuet s'en prend cette fois-ci, entre autres, aux « libertins » [*op. cit.*, p. 661-662] :

Que je suis étonné, quand j'entends des hommes profanes qui, dans la nation la plus florissante de la chrétienté, s'élèvent ouvertement contre l'Évangile ! Les entendrai-je toujours, et les trouverai-je toujours dans le monde, ces libertins déclarés, esclaves de leurs passions et téméraires censeurs des conseils de Dieu ; qui, tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, se mêlent de décider hardiment des plus relevées ? Profanes et corrompus, lesquels, comme dit saint Jude<sup>65</sup>, « blasphèment ce qu'ils ignorent et se corrompent dans ce qu'ils connaissent » [...] Hommes « deux fois morts », dit le même apôtre : morts premièrement parce qu'ils ont perdu la charité, et morts secondement parce qu'ils ont même arraché la foi [...] : « arbres infructueux et déracinés », qui ne tiennent plus à l'Église par aucun lien. O Dieu ! les verrai-je toujours triompher dans les compagnies, et empoisonner les esprits par leurs railleries sacrilèges ?

Mais, homme docte et curieux, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins et la gravité et le poids que la matière demande. Ne faites point le plaisant mal à propos dans des choses si sérieuses et si vénérables. Ces importantes questions ne se décident pas par vos demi-mots et par vos branlements de tête, par ces fines railleries que vous nous vantez et par ce dédaigneux souris. Pour Dieu, comme disait cet ami de Job, ne pensez pas être les seuls hommes et que toute la sagesse soit dans votre esprit. Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu, ça ! paraissez, venez en présence : développez-nous les énigmes de la nature ; choisissez ou ce qui est loin, ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds ou ce qui est suspendu sur vos têtes ! Quoi ! partout votre raison demeure arrêtée ! partout, ou elle gauchit, ou elle s'égaré, ou elle succombe. Aveugle chagrin et dédaigneux, vous ne voulez pas qu'on vous guide et qu'on vous donne la main. Pauvre voyageur égaré, qui croyez savoir le chemin, vous refusez la conduite ; quoi ! voulez-vous donc qu'on vous laisse errer ? Mais vous vous irez engager dans quelque chemin perdu, vous vous jetterez dans quelque précipice. [...]

### **Lun 7 décembre 1665**

• Registre de La Grange : « Visite au Palais-Royal, chez Monsieur. On a joué *L'École des femmes*. R : 550 l. P : 44 l. »

÷ La troupe n'a pas joué cette pièce depuis le 1<sup>er</sup> septembre, c'est-à-dire plus de trois mois.

÷ La pièce est dédiée à Madame ; pourquoi cette visite en pleine exploitation du *Grand Alexandre* ? Est-ce pour réaffirmer le soutien de Madame à la troupe de Molière ? Voir ci-dessous la fin de la Lettre de Robinet du 27 décembre.

÷ Dans quelle distribution la pièce est-elle jouée ? Molière et Catherine Debrie, qui ne jouent pas dans *Le Grand Alexandre*, doivent en être.

÷ Aucun des « anciens » de la troupe : Molière, Catherine et Edme Debrie, les trois Béjart aînés (Madeleine, Geneviève, Louis) ne figure dans la distribution d'*Alexandre*. Une distribution de *L'École des femmes* est-elle pensable avec ces seuls acteurs ? Le rôle, énorme, d'Horace, fait problème : il a été créé, semble-t-il, par La Grange, qui joue le rôle titre d'*Alexandre*.

÷ Le prix de cette « visite » (sans frais de déplacement) est anormalement élevé ; de plus, il correspond au prix d'une visite du *Tartuffe* !

65. Jude, 10, trad. Lemaître de Sacy : « [Ils] condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent, et ils se corrompent en tout ce qu'ils connaissent naturellement, comme les bêtes irraisonnables. »

÷ Et s'il s'agissait de donner à voir à Monsieur et à Madame ce que le prince de Condé et la Palatine ont vu au début du mois de novembre, c'est-à-dire quatre actes du *Tartuffe* ?

### **Mar 8 décembre 1665**

- Fête de l'Immaculée conception.
  - ÷ Selon la *Gazette* du 12, le roi, la reine et Monsieur (où est Madame ?) entendent le sermon (de Bossuet, non cité par le gazetier) en la chapelle du Louvre.
- Registre de La Grange : « Néant ». La troupe fait relâche pour la fête.

### **Mer 9 décembre 1665**

#### **Jeu 10 décembre 1665**

- Ce jour-là, Charles Robinet obtient un privilège pour l'impression de sa Lettre en vers à Madame, ainsi libellée :

Notre bien amé Charles Robinet de S.J. nous a faire représenter que depuis six mois il écrit une *Lettre en Vers* à notre très chère sœur la duchesse d'Orléans, qu'il désire continuer et faire imprimer pour la communiquer au public ; et comme depuis vingt ans il travaille à l'Histoire Journalière, nous avons jugé à propos de lui accorder nos lettres sur ce nécessaires. À ces causes, etc. nous lui avons permis et permettons par ces présentes de composer ladite *Lettre en vers*, de la faire imprimer, vendre et débiter, etc., pour aussi longtemps que ledit exposant sera capable de la pouvoir faire, etc. Donné le 10<sup>ème</sup> jour de décembre l'an de grâce 1665. Signé par le roi en son conseil, Margeret ; et en tête il y a *gratis*.

÷ Robinet se félicitera d'avoir obtenu ce privilège dans un rondeau placé en tête de sa Lettre du 12 ; il fera reproduire le privilège lui-même, vingt ans plus tard, dans son *Momus et le nouvelliste*, accompagné de ces lignes :

Aucun privilège ne peut être plus authentique. Il est donné sans qu'on y spécifie et limite rien pour la matière et pour la forme. Il est donné pour toute la vie. Il est donné en considération de plus de vingt années de service rendu dans les Gazettes, et enfin il est donné gratis, le roi ayant eu la bonté d'en ordonner l'expédition, à la recommandation d'une grande princesse qui le fit aller prendre par l'illustre Monsieur de Benserade.

÷ Ce privilège établit que Robinet travaille à la *Gazette* depuis les années 1645-1646.

### **Ven 11 décembre 1665**

- *Le Grand Alexandre*. R : 943 l. P : 66 l. 15 s.
- Ce même jour, le duc d'Enghien écrit à la reine de Pologne [234] :
 

Nous voilà donc, selon toutes les apparences du monde, engagés dans une grande guerre ouverte avec l'Angleterre, et le roi aura, l'année qui vient, cinquante beaux vaisseaux de guerre bien armés, et ce ne sera pas un méchant secours à la flotte hollandaise.

Il n'y aura pas de grands divertissements cet hiver, la mort du roi d'Espagne étant un obstacle à toutes les fêtes du Louvre, et il n'y aura ni bals ni ballets. Il y en a quelques-uns dans des maisons particulières, où le roi va passer la soirée. Il y en eut un il y a quelque temps chez Mme de Monaco [voir au jeudi 3] ; il y en aura un lundi prochain chez Mme d'Armagnac, et plusieurs autres dames se préparent ensuite à donner au roi des divertissements.

### **Sam 12 décembre 1665**

- Desmarets de Saint-Sorlin, auteur de la comédie des *Visionnaires* (que la troupe du Palais-Royal reprend régulièrement, la dernière fois le 6 octobre précédent), publie, chez les libraires Le Gras et Audinet, la première partie de sa *Réponse à l'insolente Apologie des religieuses de Port-Royal*. La deuxième partie paraîtra le 2 avril suivant.

### **Dim 13 décembre 1665**

- Troisième dimanche de l'Avent.
  - ÷ La reine se rend aux carmélites de la rue du Bouloi, où elle entend la prédication de l'abbé de Fromentières [*Gazette* du 19].
- *Le Grand Alexandre*. R : 1165 l. P : 69 l. 10 s.

÷ Jusqu'à cette date, les recettes ont été constantes et excellentes : meilleures, même, que celles des premières représentations de *L'Amour médecin* (si l'on exclue la première).

÷ La recette suivante sera deux fois et demie inférieure à celle-ci.

÷ C'est à cette date que je situe la première représentation de la pièce sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne. Voir au 18.

÷ La distribution de l'Hôtel de Bourgogne sera donnée par Robinet dans sa Lettre à Madame du 3 janvier, comme il aura donné, le 27 décembre, celle du Palais-Royal :

	Personnage	Au Palais-Royal	[Age]	À l'Hôtel de Bourgogne	[Age]
Alexandre	La Grange	[≈ 26]	Floridor	[≈ 57]	
Porus	La Thorillière	[≈ 39]	Montfleury	[≈ 57]	
Taxile	Hubert	[≈ 26]	Brécourt	[27]	
Éphestion	Du Croisy	[≈ 37]	Hauteroche	[≈ 49]	
Axiane	Marquise Duparc	[≈ 32]	Alix des Cèllets	[≈ 45]	
Cléophile	Armande Béjart	[≈ 23]	Mlle Dennebault	[23]	

- À cette date, d'Ormesson note dans son *Journal* [II, 425] :

Je fus au collège de Beauvais pour un acte de philosophie qui m'était dédié [...]. La compagnie y a été assez considérable *nonobstant le mauvais temps*.

Les plaintes sont générales, et, ce qui est surprenant, est que tout le monde s'attend à une grande misère et à de grands désastres en 1666, et il semble que toutes choses s'y disposent. Au moins le chagrin de tout le monde est fort grand et général dans toutes les conditions.

### **Lun 14 décembre 1665**

- Le samedi suivant, la *Gazette* écrira :

Le même jour [14 décembre], la comtesse d'Armagnac traita le roi à souper avec toute la magnificence possible. Ce superbe festin, où étaient aussi Monsieur et Madame, avait été précédé de la représentation du *Grand Alexandre* par la Troupe royale [= de l'Hôtel de Bourgogne] et suivi d'un bal où grand nombre de dames se trouvèrent toutes brillantes de pierreries.

La duchesse de Montausier traita pareillement la reine avec beaucoup de somptuosité, Sa Majesté étant accompagnée de la princesse de Bade, de la maréchale de La Mothe [Houdancourt] et de plusieurs autres personnes de haute qualité qui furent ensuite régalingées d'un agréable concert.

÷ L'hôtesse du roi est Catherine de Neufville de Villeroy (1639-1707). Fille du maréchal-duc, le 6 octobre 1660, elle a épousé Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, dit Monsieur le Grand, depuis qu'il a été fait, en 1658, Grand écuyer de France.

÷ C'est une Lyonnaise, comme Marquise du Parc, dont elle a tenu la fille sur les fonts baptismaux, le 13 octobre 1659. Le 26 octobre précédent, elle a tenu sur les fonts de Saint-Eustache la deuxième fille des comédiens Domenico Biancolelli et Orsola Cortesi.

÷ Elle est la cousine de Catherine Bonne, marquise de La Baume, à l'origine de l'emprisonnement de Bussy-Rabutin.

÷ Voir le portrait que fait d'elle Saint-Simon, qui affirme Louis XIV ne l'aimait pas.

÷ Madame non plus ne l'aime pas [voir Mme de La Fayette, p. 82-83].

÷ Sur la personnalité de Mme d'Armagnac et ses « intrigues », voir les lettres que le duc d'Enghien adressait, le 25 juillet et le 15 août 1664, à la reine de Pologne :

Je ne me donne pas l'honneur de mander à Votre Majesté, cet ordinaire, les petites intrigues de la cour, parce qu'étant ici (Paris) depuis huit ou dix jours et n'ayant vu personne de Fontainebleau, je ne sais que ce qui regarde M. le Légat, si ce n'est que l'on a mandé à M. de Créqui [ambassadeur] à Rome que sa femme se gouvernait mal à Fontainebleau, et c'est la plus grande méchanceté du monde, car c'est une fort honnête personne. Il lui a mandé ce que l'on lui avait écrit d'elle, et il lui a envoyé ordre de s'en aller à Hesdin, d'où il est gouverneur. *On ne sait qui peut avoir fait une si grande méchanceté ; le roi a dit tout haut que ce ne pouvaient être de fort méchantes gens ; on en accuse Mme d'Armagnac.*

On a voulu faire à Fontainebleau, deux jours avant que l'on en partît, la plus grande méchanceté du monde à M. de Guiche. Je ne sais à quoi il s'était amusé, un soir qu'il y avait comédie ; il n'y alla qu'au troisième acte, et, le lendemain, quelqu'un qui assurément n'était pas de ses amis fit courir le bruit qu'il avait vu Madame chez elle et que l'on l'en avait vu sortir. On le dit même au roi, et c'était une chose de quoi le perdre s'il l'avait crue ; mais il s'était trouvé par bonheur que Mme de Crussol et Mme de Saint-Loup furent avec Madame tout le soir que l'on disait qu'elle avait vu le comte de Guiche, et l'on a vu la méchanceté que l'on avait

eue contre lui. *On en accuse encore Mme d'Armagnac ; voilà cinq ou six affaires que l'on lui donne, dont elle se justifie assez mal et qui font contre elle un fort méchant effet.*

÷ Le récit de la *Gazette* sera repris et détaillé par les trois gazetiers en vers dans leurs Lettres de la fin de la semaine. Ainsi Robinet écrira, dans sa Lettre à Madame datée du 20, v. 160-183 :

La Cour des Lis, sans cesse alerte,  
Se divertit assez bien, certe,  
Et, de ces jours tristes et bis,  
Où Phébus est un vrai loup gris,  
Sait bien sans son secours se faire  
Des jours brillants, des jours à plaire,  
Par les jeux et par les ébats,  
Par les magnifiques repas,  
Par les charmantes comédies  
Et par les douces mélodies.  
Maintes beautés, de qui les yeux  
Valent tous les astres des cieux,  
Font elles-mêmes des régales  
Dont les chères sont sans égales.  
La princesse de MONACO,  
Dont, au renom servant d'écho,  
Je pourrais mille bien redire,  
Traita l'autre soir notre Sire  
Comme on traite un visible Dieu  
Tel qu'est Louis en ce bas lieu.  
Monsieur, son unique et cher frère,  
Était de cette bonne chère  
Avec sa charmante moitié  
Si digne de son amitié,  
Et je ne sais combien de belles  
Qui trouvent peu de cœurs rebelles  
Et dont les attraits conquérants  
Subjuguent même les plus grands.

D'ARMAGNAC la belle comtesse,  
Qui montre tant de politesse  
Et qui, par ses appas si doux,  
Mérite bien son bel époux,  
Traita lundi la compagnie  
Avec une grâce infinie.  
Elle composa son cadeau,  
Brillant, délicieux et beau,  
D'un souper, qu'avec un adverbe  
Je puis appeler fort superbe,  
D'un bal éclairé comme il faut,  
Où la jeunesse fit maint saut,  
Et (jugez si c'est là l'entendre)  
De Monsieur *Le Grand Alexandre*,  
Lequel, après des deux mille ans  
Qu'il fut le fléau des Persans,  
A repris nouvelle origine  
D'une poétique racine,  
Qui le produit même à la fois  
Sur deux des théâtres françois,  
Où la cour et le peuple admirent  
Ce grand et ce belliqueux sire,  
Parlant, non en macédonien,  
Mais en notre langue, et très bien.

Mais à propos donc de régale,  
Vous seriez une martingale,  
Si vous alliez, Muse, oublier,  
Que Madame de MONTAUSIER,  
Cette habile et sage duchesse  
Chez qui les doctes font la presse,  
Festina somptueusement,  
Le même jour et galamment,  
Notre jeune et divine reine,  
À si bon titre souveraine,  
Et qu'après un friand dessert

La musique fit un concert  
 Qui ne flatta pas moins l'oreille  
 Que cette chère nompareille  
 Avait, par main petit ragoût,  
 Chatouillé Monseigneur le Goût.  
 De Bade l'illustre princesse  
 Était de ladite liesse  
 Et faisait voir ses doux appas  
 En cet agréable repas.  
 Notre Maréchale éminente,  
 Du futur Sire gouvernante,  
 Honneur qui me semble assez grand,  
 Tenait là de même son rang,  
 Et l'on y comptait trois comtesses  
 Très idoines aux allégresses  
 Par leur jeunesse et leurs attraits :  
 Voyez leurs noms ici tout près<sup>66</sup>.  
 La dame marquise d'Humières,  
 Qui ne manque pas de lumières,  
 Ni dans l'esprit ni dans les yeux,  
 Y tenait sa place des mieux.  
 On m'en a nommé quelques autres,  
 Mais, par la foi des douze apôtres,  
 Il me souvient tout de bon  
 Que de la belle Coetlognon,  
 Qui parut, sans trop de louange,  
 Ce soir-là, comme un petit ange.  
 Mais à propos d'elle j'ai su  
 Que je m'étais un peu déçu,  
 Parlant dans mon autre rimaille  
 Du coadjuteur de Cornouaille,  
 Leur donnant la fraternité  
 Dans le degré de parenté ;  
 Elle est sa nièce et lui son oncle,  
 Que le bon Dieu garde de Froncle.

÷ La soirée de la princesse de Monaco a eu lieu le 3 décembre ; le 4, le prince de Condé écrivait en effet à la reine de Pologne [232] : « Il y eut hier un grand souper chez Madame de Monaco et on y dansa. Je laisse à mon fils, qui en était, d'en mander des nouvelles à Votre Majesté. »

÷ De toute évidence, Robinet délaie à plaisir son dernier article pour le faire plus long que le précédent.

÷ Il est remarquable qu'il n'indique pas par quelle troupe la comédie a été donnée chez la comtesse d'Armagnac. Il ne note même pas la présence du roi. Il est vrai que Subligny note le même jour que le roi est « dans cette compagnie [...] incognito ».

÷ Dans ledit article, il y a clairement un jeu de mots sur les noms de l'hôte et de la pièce (« Monsieur Le Grand » et « *Le Grand Alexandre* »), souligné par le « jugez si c'est là l'entendre », et un autre jeu de mots sur le nom de l'auteur (« une poétique racine »).

÷ « [...] qui le produit à la fois sur deux des théâtres français » : ce présent confirme qu'au moment où Robinet écrit son article, *Alexandre* se joue déjà sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne.

÷ « [...] où la cour et le peuple admirent ce grand et ce belliqueux sire » : ces vers valent pour les deux spectacles indifféremment.

÷ La Gravette de Mayolas rend compte de la soirée dans sa Lettre à la duchesse de Nemours datée du même jour, 20 :

J'appris, en mangeant du Cotignac,  
 Que la comtesse d'Armagnac,  
 Princesse aussi sage que belle,  
 Digne d'une gloire immortelle,  
 Fille du duc de Villeroy,  
 Traita splendidement le roi,  
 Ainsi que Monsieur et Madame  
 Et mainte demoiselle et dame,  
 Qui se trouvèrent de bon cœur  
 À ce souper plein de douceur.  
 Avant cette magnificence

66. Dans la marge : Les comtesses du Plessis, de Guiche et de Maré.

Et ce régale d'importance,  
 Digne du roi, digne des dieux  
 Et de ces objets précieux,  
 Une fort belle comédie  
 D'*Alexandre* portant le nom,  
 Fut donnée à ce grand Bourbon,  
 Qui représente bien l'image  
 De ce triomphant personnage.  
 Ensuite du banquet royal,  
 On eut le plaisir d'un grand bal  
 Où les dames fort ajustées,  
 Par des modes bien inventées,  
 En hermine, en bijoux de prix,  
 Diamants, perles et rubis,  
 Offraient aux yeux dans cette salle  
*L'éclat de l'Inde orientale,*  
 Et mêlaient leurs charmants appas  
 À la cadence de leurs pas,  
 Dont cette assemblée éclatante  
 Parut infiniment contente.»

La duchesse de Montausier,  
 Dont le génie est singulier,  
 Traita pareillement la reine,  
 Douce et puissante souveraine,  
 Avec l'abondance et l'éclat  
 Que l'on festine un potentat,  
 Et plusieurs dames remarquables,  
 Aimables et considérables,  
 Dont j'ignore le nom charmant ;  
 Mais l'on m'a donné seulement  
 La maréchale de La Mothe,  
 Qu'avec plaisir ici je cote,  
 Qui mène par un bon chemin  
 Notre admirable et beau dauphin,  
 Dont cette dame très prudente  
 Est justement la gouvernante.

÷ Les vers cochés en marge donnent à penser qu'il s'agissait d'une « soirée à thème » : Alexandre... l'Inde... Rendant compte, le 26, du *Grand Alexandre* donné au Palais-Royal, Robinet évoquera les habits d'Armande-Cléophile, « semés de perles, de rubis / Et de toute la pierrerie / Dont l'Inde brillante est fleurie ».

÷ Enfin, Subligny écrira dans sa « *Muse de cour* à Monseigneur le Prince [= Condé] » datée du même 20 :

La duchesse de Montausier  
 Eut à souper cette semaine  
 Notre charmante et belle reine ;  
 Cela se fit lundi dernier.  
 Le festin y fut délectable ;  
 Le gendre<sup>67</sup> et le digne mari  
 De cette dame inimitable  
 Servirent à table  
 Cet objet chéri.  
 Un très beau concert de musique  
 Suivit ce repas magnifique ;  
 Après ce beau concert, le jeu,  
 Où l'on m'a dit que la Duchesse  
 Ne profita point pour un peu :  
 Elle y gagna le cœur de sa grande princesse.  
 C'est ainsi que dedans sa cour,  
 Pour affaiblir l'ennui de la mort de son père,  
 Chacun s'empressera désormais tour à tour  
 À lui complaire.  
 Ô quel beau champ ! que de sujets divers  
 S'en vont fournir de quoi triompher à mes vers !

Sa Majesté, Monsieur, Madame,

67. Emmanuel, comte de Crussol, puis duc d'Uzès ; le 16 mars 1664, il a épousé Marie-Julie de Saint-Maure, et la troupe de Molière est venue jouer à la noce.

Le même soir soupèrent tous  
 Chez une autre adorable femme  
 Dont l'illustre Armagnac est le charmant époux.  
 Grand festin, bal et comédie,  
 Et vingt rares beautés furent de la partie.  
 Le souper y fut excellent,  
 Le bal tout à fait galant ;  
 Le beau sexe y fit des ravages  
 Par ses yeux et par ses appas,  
 Dont tel qui sent déjà qu'il est dans l'esclavage  
 Ne se vante pas.  
 Les dames, en habit d'hermine,  
 Avaient toutes si bonne mine,  
 Sous cet ajustement nouveau,  
 Que bien las de son cœur, en les voyant si belles,  
 Et bien de soi-même bourreau  
 Était le cavalier qui s'arrêtait près d'elles.  
 Quand je n'aurais pas dit dès le commencement  
 Qu'un grand monarque était dans cette compagnie,  
 Et, quoique incognito, faisait son ornement,  
 Il n'est sur mon récit aucun qui ne le die,  
 Car il suffit, pour faire foi  
 Que c'était un plaisir de roi.  
 On y vit *Le Grand Alexandre*  
 Représenté par Floridor,  
 Et nommer cet acteur qui vaut son pesant d'or,  
 C'est dire encore assez qu'on se plut à l'entendre.  
 Ces plaisirs différents consommèrent la nuit,  
 Puis on se retira sans aucun bruit,  
 Les cavaliers pour plaindre leurs défaites,  
 Les dames pour conter à part soi leurs conquêtes.

- Le 18, le duc d'Enghien écrira à la reine de Pologne [235] :  
 Il y eut, il y a deux ou trois jours, un grand bal chez Mme d'Armagnac et un grand souper chez Mme de Montausier. Le roi alla chez Mme d'Armagnac, et le souper de Mme de Montausier fut pour la reine. *Il ne s'y passa rien de particulier.*  
 ÷ La représentation du *Grand Alexandre* de Racine donnée par Floridor et ses camarades ne semble pas avoir marqué les esprits...

### **Mar 15 décembre 1665**

- *Le Grand Alexandre*. R : 460 l.  
 ÷ La recette est deux fois et demie moins élevée que celle de l'avant-veille. Elle ne remontera pas. Ne serait-ce pas ce jour-là, plutôt que le 18, que l'Hôtel de Bourgogne a créé en public sa propre version de la pièce ?  
 ÷ Explication de Georges Forestier, dans Racine, *Œ.C.*, Paris, Gallimard « Pléiade », 1999, p. 1279 :  
 L'on comprend la réaction d'une bonne partie du public le lendemain de cette fête [du 14, chez la comtesse d'Armagnac], jour où les recettes chutèrent au Palais-Royal : les gens bien informés savaient désormais que les Grands comédiens, jugés meilleurs spécialistes du genre tragique que ceux du Palais-Royal, étaient en possession de la tragédie de Racine et que nécessairement ils la donneraient bientôt sur leur théâtre.  
 ÷ Le succès du spectacle de l'Hôtel de Bourgogne semble confirmé par Racine dans la préface de l'édition de sa pièce (voir au 13 janvier suivant).  
 ÷ Une chose est certaine : il faudra attendre 23 mois, presque deux ans, pour voir jouer la pièce suivante de Racine. Ce sera *Andromaque*, créée le 17 novembre 1667, devant la cour.

### **Mer 16 décembre 1665**

### **Jeu 17 décembre 1665**

### **Ven 18 décembre 1665**

- *Le Grand Alexandre*. R : 378 l. Part : 24 l. 5 s.  
 ÷ Sous cette mention, La Grange note :  
 Ce même jour, la troupe fut surprise que la même pièce d'*Alexandre* fût jouée sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Comme la chose s'était faite de complot avec

M. Racine, la troupe ne crut pas devoir les parts d'auteur audit Racine, qui en usait si mal que d'avoir donné et fait apprendre la pièce aux autres comédiens. Lesdites parts d'auteur furent repartagées et chacun des douze acteurs eut pour sa part 47 livres.

÷ La troupe a partagé une somme initiale de 12 fois 47 livres, soit 564 livres. Or, ce chiffre est exactement (à vingt sols près) celui de deux parts cumulées à la date du 13 décembre.

÷ Explication possible de ce qui apparaît comme une erreur de La Grange : le jour où il remplit son Registre, il trouve à cette date du 18 l'indication du partage des parts d'auteur de Racine, et il en conclut que c'est ce jour-là que la troupe a appris qu'*Alexandre* se donnait à l'Hôtel de Bourgogne, ce qui paraît tout à fait invraisemblable.

- Ce même jour, les ducs de Noailles et de Saint-Aignan, ainsi que les comtes d'Estrades et de Schomberg, sont faits maréchaux de France ; le même jour, le duc de Coislin, petit-fils du chancelier Séguier, est fait maître de camp de la cavalerie en remplacement de Bussy-Rabutin ; un autre petit-fils de Séguier, le marquis de Rochefort, est nommé lieutenant des gendarmes du Dauphin, et le marquis de Puyguilhem, comte de Lauzun, rentre en grâce.

÷ Voir la *Muse de la cour* de Subligny du 20, v. 156-193.

- Ce même jour également, Jean Chapelain écrit à son collègue Antoine Godeau, évêque de Vence [*Lettres*, II, p. 426] :

Qu'est-ce que j'entends que vous condamnez Josué aux ténèbres<sup>68</sup> ? Celui du ministre Coras vous aurait-il fait peur et serait-il possible que vous en craignissiez la comparaison ? Ce ministre *autem* s'est converti, a eu mille livres de pension du clergé et a été fait lieutenant particulier à Montauban. Il n'a pas perdu au change.

Mme de Rambouillet languit depuis plus d'un an, M. Conrart se défend bien de ses maux, et je ne succombe pas aux miens.

### **Sam 19 décembre 1665**

- Dans sa Lettre à la duchesse de Nemours, rédigée ce jour mais datée du lendemain, La Gravelle de Mayolas évoque la réception donnée le 14 par la comtesse d'Armagnac. Voir à cette date.

÷ En première apostille à sa Lettre, Mayolas signale le spectacle que donnent les Italiens :

L'aimable et belle Aurélia,  
[dans la marge : De la Troupe des Comédiens Italiens]  
En qui grand esprit il y a,  
A pris avec plaisir la peine  
De faire mainte belle scène  
D'un ouvrage plaisant et beau  
Et qui de plus est tout nouveau,  
Qui montre que La Bonne-Femme  
(Que cette ingénieuse dame  
Représente d'un air charmant)  
Fait parfois Le Mari Méchant.  
Je m'étonne, au siècle où nous sommes,  
Qu'on y trouve de méchants hommes,  
Car on dit pour plusieurs raisons  
Qu'il en est grand nombre de bons.

÷ Dans une seconde apostille, Mayolas évoque enfin l'*Alexandre* de Racine joué sur les deux scènes concurrentes :

À l'Hôtel de Bourgogne on joue  
Une pièce que fort on loue  
De même qu'au Palais-Royal.  
L'ouvrage est rare et jovial (sic)<sup>69</sup> :  
Son seul nom vous le fait comprendre,  
Puisqu'on l'intitule *Alexandre* ;  
Et, sachant celui de l'auteur,  
Excellent versificateur,  
Qu'on nomme Monsieur de Racine,

68. Note de Tamizey de Larroque : « Le *Josué* de Godeau n'a jamais vu le jour. »

69. Peut-être La Gravelle de Mayolas joue-t-il ici sur l'étymologie que Furetière donne de cet adjectif : « Ce mot vient de Jovis, autrefois nominatif, et à présent de Jupiter, que les astrologues disent être cause de joie et de bonheur dans les horoscopes. »

Où la science s'enracine,  
Je crois que vous ne doutez pas  
Qu'il soit plein de force et d'appas.

### **Dim 20 décembre 1665**

- Quatrième dimanche de l'Avent.

• *Le Grand Alexandre*. R : 597 l.

### **Lun 21 décembre 1665**

### **Mar 22 décembre 1665**

- *Le Grand Alexandre*. R : 116 l. [= 155 places de parterre à 15 sols.]

• Ce même jour, Louis XIV se rend au Parlement, Monsieur à la Chambre des comptes, et le Prince de Condé à la Cour des Aides.

### **Mer 23 décembre 1665**

### **Jeu 24 décembre 1665**

- Le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [238] :  
La Reine mère a eu ces jours-ci de fort grandes douleurs ; elle se porte un peu mieux aujourd'hui. [...] La pauvre Madame de Rambouillet est à l'extrémité, et on ne croit pas qu'elle puisse réchapper d'une maladie qu'elle a.
- Le 6 janvier suivant, d'Ormesson notera dans son *Journal*, II, 435 : « La gelée, qui a commencé la veille de Noël, continue très rude. »

### **Ven 25 décembre 1665**

- Noël. La Grange ne note rien : la troupe fait relâche.

### **Sam 26 décembre 1665**

- Dans sa Lettre à Madame datée du lendemain mais écrite ce jour, Robinet fait l'éloge, v. 237-305, du spectacle du Palais-Royal :

Toujours le fils de Jupiter,  
Qu'il faisait mauvais dépiter,  
J'entends le fameux Alexandre,  
Qui de ce dieu se crut descendre,  
Paraît, comme on sait, à la fois  
Sur nos deux théâtres françois  
De l'auteur admirez l'adresse,  
Car pour ce vainqueur de la Grèce,  
Ce n'est pas trop de ces deux lieux,  
Sachant que cet ambitieux  
Souhaitait, en faisant la guerre,  
Être vu de toute la terre.  
Dimanche, en son Palais-Royal,  
Je l'allai voir d'un cœur féal ;  
J'y découvris, en perspective  
Agréable et récréative,  
Les pavillons et campements  
Qui pour lui furent si charmants,  
Et je le vis aussi lui-même  
Dedans une jeunesse extrême,  
Mais beaucoup plus beau qu'il n'était  
Quand l'univers il conquêtait.  
D'ailleurs, il me parut plus tendre  
Que ne fut l'ancien Alexandre,  
Mais, à dire la vérité,  
Ici sa jeune Majesté  
A bien pour objet de sa flamme  
Une toute autre aimable dame  
Ô justes dieux ! qu'elle a d'appas,  
Et qui pourrait ne l'aimer pas ?  
Sans rien toucher de sa coiffure  
Et de sa belle chevelure,  
Sans rien toucher de ses habits,

Le sieur de La Grange

Mademoiselle de Molière

Semés de perles, de rubis  
 Et de toute la pierrerie  
 Dont l'Inde brillante est fleurie,  
 Rien n'est si beau ni si mignon  
 Et je puis dire tout de bon  
 Qu'ensemble Amour et la Nature  
 D'elle ont fait une mignature  
 Des appas, des grâces, des ris  
 Qu'on attribuait à Cypris.  
 Là, Porrus fait aussi son rôle                    Le sieur de La Thorillière  
 Et généreusement contrôle  
 Ce grand vainqueur de l'univers,  
 Lors même qu'il le tient aux fers,                    Mademoiselle Duparc  
 Ainsi que la grande Axiane,  
 Brillante comme une Diane,  
 Tant par ses riches vêtements  
 Que par tous ses attraits charmants  
 Qui font que ce Porrus soupire  
 Pareillement sous son empire.  
 Enfin, j'y vis sous des habits  
 Qui sont sans doute aussi de prix,                    Les sieurs Du Croisy et Hubert  
 Éphestion avec Taxile,  
 Et certes il est difficile  
 De pouvoir rien trouver de tel  
 Si ce n'est peut-être à l'Hôtel.  
 Je verrai donc ce qui s'y passe,  
 Et puis, remontant au Parnasse,  
 Je tâcherai, lecteur accort,  
 De vous en faire mon rapport.

Princesse, vous aimez la troupe de Molière,  
 Et vous la protégez par grâce singulière ;  
 Ainsi vous vous plairez d'en lire ce discours  
 Qui de notre missive enfin borne le cours.

÷ Les vers dithyrambiques consacrés à Armande (Mlle Molière) font l'éloge de la femme plus que de l'actrice ou du personnage (Cléophile, dont Robinet ne cite même pas le nom) ; ils semblent d'autant plus insistants que le rôle principal (Axiane) est tenu par Marquise Duparc.

◇ Racine est-il déjà l'amant de Marquise Duparc ? A-t-il imposé la distribution ?

◇ Donneau de Visé (grand ami de Robinet) est-il l'amant d'Armande Béjart ?

÷ L'« ambitieux [qui] souhaitait, en faisant la guerre, être vu de toute la terre » peut être aussi bien Racine qu'Alexandre.

÷ Quel sens donner au quatrain final ?

### **Dim 27 décembre 1665**

• *Le Grand Alexandre*. R : 277 l.

÷ Si l'on en croit le *Registre de La Grange*, c'est la dernière fois que la troupe joue *Alexandre*, et la dernière représentation qu'elle donne avant une interruption qui durera 55 jours.

÷ En effet, immédiatement sous cette mention du 27, La Grange a écrit, en grandes lettres et au milieu de la page : « Janvier 1666 / Mort de la Reine mère », puis, juste au-dessous, comme rajouté après-coup : « Le 20 janvier. Interruption devant et après. » Puis, encore au-dessous : « La troupe a été sans jouer jusques au dimanche vingt-et-un février, et a recommencé par *Sertorius* et *Les Médecins*... »

÷ L'écriture donne à penser que ces lignes ont dû être écrites vers le relâche de Pâques 1666.

÷ On s'étonne que La Grange ne donne aucune explication concernant la période comprise entre le 29 décembre et le 19 janvier (dernier jour de représentation avant la mort d'Anne d'Autriche).

÷ La maladie de Molière, à laquelle Robinet fera allusion dans sa Lettre du 21 février suivant, ne date probablement pas du 29 décembre ; en effet, au cours du mois de janvier, on le voit déménager et publier *L'Amour médecin* (avec une préface).

÷ Il semble qu'il ait été malade entre la fin de janvier et la mi-février, période de deuil « national » au cours de laquelle aucune troupe n'a joué.

÷ Du reste, la troupe pouvait sans doute représenter malgré l'absence de Molière. Il ne jouait pas dans *Alexandre* et n'avait probablement pas un grand rôle dans *La Mère coquette* de Donneau de Visé.

- Le même jour, meurt Madame de Rambouillet ; le 2 janvier, la *Gazette* écrira :  
Le 27, Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet mourut ici en son hôtel, en sa 78<sup>e</sup> année, beaucoup regrettée de tous ceux qui connaissaient son mérite extraordinaire, Leurs Majestés ayant fait l'honneur au duc et à la duchesse de Montausier de leur aller témoigner la part qu'Elles prenaient à cette perte, et toute la cour à Leur exemple.
- ÷ Voir les commentaires des gazetiers sur ce décès.

### **Lun 28 décembre 1665**

- Fête des Innocents, jour chômé.
- Louis XIV soupe au Palais-Royal, « où Monsieur [...] après un régal de viandes [...] lui donna pour second dessert / Un incomparable concert » [*Muse de la cour* de Subligny, du 3 janvier 1666, v. 181-186].
- Ce même jour, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 574] :  
Les jésuites ont fait arrêter leur père Le Clerc dans Orléans, où il est peut-être encore. Il avait fait un voyage à Rome, et à son retour avait séjourné quelque temps à Turin, en qualité de confesseur de la duchesse ; et comme il revenait à Paris, ils l'ont fait arrêter à Orléans. On a su ses fredaines, entre autres qu'il entretenait une certaine femme, nommée Madame de Saint-Martin, dans la rue des Écouffes, près de la rue des Rosiers. Elle faisait la dévote et la dame de grande conséquence ; elle avait carrosse et beau train, elle hantait les dames du quartier, avec grand appareil et bonne mine. Dès qu'elle a su qu'il avait été arrêté à Orléans, elle s'est éclipsee et a disparu finement et fort à propos. Les bons pères la font chercher ; on a saisi tous ses meubles, qu'ils ont fait vendre. Voilà un terrible coup de massue sur la tête des loyolistes...

### **Mar 29 décembre 1665**

- Interruption au Palais-Royal.
- Obsèques de Madame de Rambouillet : convoi de Saint-Germain-l'Auxerrois au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques.
- De ce jour au dimanche 21 février 1666, soit pendant huit semaines, ou 55 jours, la salle du Palais-Royal (du moins la Troupe du roi) fait relâche.

### **Mer 30 décembre 1665**

- Seignerolle, secrétaire du Roi, signe un privilège pour l'impression de *L'Amour médecin*. Voir BNF, ms. fr. 21945, f<sup>o</sup> 44r<sup>o</sup> :

[Dans la marge : (rajout : Quinet pour) Molière.] Ledit jour [4 janvier], nous a été présenté un privilège du roi par le Sr Jean-Bapt. Poquelin de Molière, comédien du Palais-Royal, d'un livre intitulé *L'Amour médecin* pour cinq années en date du 30 décembre 1665. Signé de Seignerol.

÷ « Comédien du Palais-Royal » : il s'agit d'une curieuse formulation. Celle qui se lira dans l'extrait du privilège reproduit dans l'imprimé, qui sera achevé d'imprimer le 15 janvier suivant, sera encore plus étrange :

Par grâce et privilège du Roi, donné à Paris, le 30<sup>e</sup> de décembre 1665. Signé DE SEIGNEROLLE, et scellé du grand sceau de cire jaune, Il est permis à Jean Baptiste Pocquelin de Moliere, comédien de la troupe de notre très cher et très aimé frère unique le duc d'Orléans, de faire imprimer, vendre et débiter, pendant le temps et espace de cinq ans, par tel libraire ou imprimeur que bon lui semblera, une pièce de théâtre qu'il a composée, intitulée *L'Amour médecin* ; avec défenses à toutes personnes de réimprimer ou contrefaire, vendre ou distribuer ladite pièce ou partie d'icelle sans sa permission, à peine de confiscation des exemplaires et de l'amende portée dans l'original.

Registré sur le livre de la Communauté des imprimeurs, marchands libraires de Paris, le 4 janvier 1666. Signé PIGET, syndic.

Ledit Sieur Molière a cédé, quitté et transporté son droit de privilège à Pierre Trabouillet, Nicolas Le Gras et Théodore Girard, marchands libraires à Paris, pour en jouir, ainsi qu'il est porté par lesdites lettres de privilège, suivant l'accord fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 janvier 1664.

- ÷ « Comédien de la troupe de notre très cher et très aimé frère unique le duc d'Orléans » : le libraire qui publie ces mots est le même pour lequel, dix jours plus tôt, a été achevé d'imprimer « *La Mère coquette ou Les Amants brouillés*, comédie représentée par la Troupe du Roi ».
- ÷ La même erreur se lira à nouveau dans les extraits de privilèges du *Misanthrope* et du *Médecin malgré lui*, achevés d'imprimer pour le compte de (et peut-être par) Jean Ribou, le 24 décembre 1666 : « Il est permis à J.B.P. de Molière, comédien de la Troupe de Monsieur le Duc d'Orléans, etc. »
- ÷ Comment interpréter le fait que Quinet, qui représente Molière pour faire enregistrer le privilège, ne partage pas celui-ci avec les autres libraires.
- ÷ Molière cédera (a cédé ?) ses droits à trois libraires : Théodore Girard, Nicolas Legras et Pierre Trabouillet. La pièce sera achevée d'imprimer le 15 janvier.
- Le même jour, le libraire Pierre Trabouillet obtient un privilège, signé du même Seignerolle, pour l'impression de *La Mère coquette* (de Donneau de Visé).  
Par grâce et privilège du Roi, donné à Paris le 30<sup>e</sup> jour de décembre 1665. Signé, par le Roi en son Conseil, DE SEIGNEROLLES : Il est permis à Pierre Trabouillet, marchand libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre et débiter une pièce de théâtre intitulée LA MÈRE COQUETTE OU LES AMANTS BROUILLES, pendant le temps et espace de cinq ans, entiers et accomplis, à compter du jour que ladite pièce sera achever d'imprimer. Et défenses sont faites, etc.  
Registré, etc. (sans date).  
Ledit sieur Trabouillet a associé audit privilège Michel Bobin, Nicolas Le Gras et Théodore Girard, aussi marchands libraires à Paris, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux.
  - ÷ La pièce sera achevée d'imprimer le 4 janvier. Le privilège sera enregistré par Pierre Trabouillet le même 4 janvier.
  - ÷ Curieux parallélisme dans l'histoire éditoriale de ces deux pièces jouées ensemble pendant quatorze représentations.
- Le même jour également, Racine obtient sous son nom un privilège signé Demalon, d'une durée de cinq ans, pour l'impression d'*Alexandre le Grand*. Il le transporterait aux libraires Pierre Trabouillet et Théodore Girard. Le livre sera achevé d'imprimer le 13 janvier 1666.
  - L'examen des trois livrets, portant tous l'adresse de Théodore Girard, fait apparaître qu'ils ont été composés dans deux ateliers différents : les pièces de Donneau et de Racine par un imprimeur, la pièce de Molière par un autre.
  - Comment expliquer que les mêmes libraires, nouveaux (ou presque) dans l'impression d'œuvres dramatiques, fassent paraître, seuls, sans la participation d'aucun des grands éditeurs de théâtre (Sercy, Luyne, Quinet, Ribou, Loyson, Jolly, Bienfait, etc.), trois des pièces qui ont fait le plus de bruit dans les mois précédents, et les dernières œuvres de deux auteurs, Racine et Molière, qui viennent sans doute de se brouiller pour longtemps ?
    - ÷ Michel Bobin, libraire imprimeur, reçu le 5 mai 1638, mort en 1681. Son imprimerie est installée rue de la Pelleterie, et il exerce comme libraire au Palais, où on le trouve associé de Henri Le Gras (éditeur de Descartes), mort en 1662, puis du fils de ce dernier, Nicolas Le Gras, qui est son gendre depuis 1652 [Renouard, 270].
    - ÷ En 1641, Bobin a publié *La Sagesse mystérieuse des anciens*, de Francis Bacon, traduit par Jean Baudouin, puis, dans les années suivantes, divers traités de droit.
    - ÷ Au cours de l'année 1666, il imprimera et publiera, seul, une *Méthode générale pour l'intelligence des coutumes de France, composée par maître Paul Challine, suivant l'autorité des arrêts de la Cour*.
      - ◇ Son gendre et lui tiennent boutique « Au 3<sup>e</sup> pilier de la grand'salle du Palais, à l'Espérance et à l'L couronnée » (l'L couronnée est l'enseigne des Le Gras) et publient ensemble plusieurs ouvrages, dont, en 1661, le *Traité de l'esprit de l'homme, de ses facultés et fonctions, et de son union avec le corps, suivant les Principes de René Descartes, par Louis de La Forge* (1632-1666) ; en 1662, *Le Nouveau praticien français, contenant une facile instruction de toutes les matières civiles et criminelles, bénéficiales et de finance, ci-devant rédigé par maître Vincent Tagereau, et depuis revu par maître René Gastier* ; en 1663, *l'Apologie pour Monsieur de Balzac* [de François Ogier], suivie de la *Conformité de l'éloquence de M. Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent* [par

Dom André de Saint-Denis], suivie de *l'Apologie de Monsieur de Balzac et le Barbon dudit Sr de Balzac* ; en 1664, avec Jacques Le Gras et Théodore Girard, *Le Monde de M. Descartes, ou Le Traité de la lumière et des autres principaux objets des sens. Avec un discours de l'action des corps et un autre des fièvres, composés selon les principes du même auteur*, et en 1665, un *Traité de la mesure des eaux courantes de Benoist Castelli, traduit d'italien en français, avec un Discours de la jonction des mers, adressé à Messeigneurs les commissaires députés par Sa Majesté. [Signé : Saporta.] Ensemble un Traité du mouvement des eaux, d'Evangeliste Torricelli, traduit de latin en français [par Saporta].*

÷ Il semble que, jusqu'à cette date, ils n'ont jamais fait paraître aucun livre de fiction romanesque ou dramatique, ni aucun recueil de poésie.

◇ En 1667, ils mettront en vente une *Nouvelle description de l'univers, c'est-à-dire des cieux et des éléments, où il traité des sphères, de Ptolomée, de Tycho-Brahé, de Copernic et de Descartes, de Pierre Courtin* ; *Histoire tragi-comique de notre temps sous les noms de Lysandre et de Caliste, par le Sr Daudiguier* ; une *Histoire des empereurs romains écrite en latin par Suétone, et mise en français, de la traduction D. B. (2 vol.)* ; *Les Portraits des hommes illustres français qui sont peints dans la galerie du Palais Cardinal de Richelieu ; avec leurs principales actions, armes, devises et éloges latins ; dessinés et gravés par les sieurs Heince et Bignon, Ensemble les abrégés historiques de leurs vies, composés par M. de Vulson, sieur de La Colombière.*

◇ Au cours de l'année 1666, cependant, ils publieront deux volumes d'un *Recueil de diverses poésies choisies.*

÷ Nicolas Le Gras ; reçu le 19 octobre 1656, gendre de Michel Bobin, il tient boutique avec son beau-père, « Au 3<sup>e</sup> pilier de la grand'salle du Palais, à l'Espérance et à l'LCouronné ».

◇ Il a publié en 1663 diverses œuvres de Balzac, de Henri Piccard, de Scudéry, etc.

◇ Au cours de l'année 1666, il fera paraître, outre les deux volumes du *Recueil de diverses poésies choisies* cités ci-dessus, une *Réponse à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal, avec la découverte de la fausse église des Jansénistes et de leur fausse éloquence, présentée au Roi par le Sieur [Desmarets] de S.-Sorlin.*

◇ En 1668, il fera paraître, avec Théodore Girard, *La Science universelle* de Charles Sorel.

◇ Il n'a jusqu'alors publié aucune pièce de théâtre.

÷ Théodore Girard, qui a été reçu libraire le 14 juillet 1661 après avoir été apprenti onze ans chez Edme Pépingué, frère de Nicolas, tient boutique « dans la Grand' salle du Palais, à l'Envie », là même où ledit Edme Pépingué, puis sa Veuve, ont tenu boutique jusque vers 1660.

◇ Pour ses publications, voir les *Catalogue[s] des livres imprimez, et qui se vendent chez Théodore Girard, marchand libraire de Paris, dans la grand'salle du Palais, au dos de la salle Dauphine, à l'Envie, 1677 et 1685, BNF Q-8589* ; à la dernière page sont citées les cinq comédies que l'on peut trouver dans sa boutique : « Alexandre le Grand, de M. Racine ; L'Andromaque du même auteur ; Les Médecins [= L'Amour médecin] de Molière ; Les Sosies ou Amphitryon (sans nom d'auteur : Rotrou ? Molière ?) ; La Noce de village (de Brécourt, dont le nom n'est pas indiqué). » Manque à cette liste l'*Arsace* de Royer de Prade.

◇ En 1663, il a publié un volume intitulé *Texte des Coustumes de la prevoste et vicomte de Paris, avec les sommaires des articles, distinction des anciens et nouveaux, et les rapports et conférences des uns avec les autres.*

◇ En 1664, il a publié *Le Monde de M. Descartes, ou le Traité de la lumière et des autres principaux objets des sens. Avec un discours de l'action des corps et un autre des fièvres, composez selon les principes du même auteur.* La même année : *Les Passions de l'âme*, du même Descartes, dont il continuera de publier des textes au cours des années suivantes.

◇ En 1665, il a publié trois volumes in-12<sup>o</sup> d'un *Abrégé de l'histoire des Turcs, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable sous le règne de vingt-trois empereurs, par le sieur Du Verdier*, et un volume de *Poésies nouvelles et autres œuvres galantes par Monsieur de C[antenac]*, qui contient « L'Occasion perdue recouverte » initialement publié par la Veuve d'Edme Pépingué en 1660, dans le *Nouveau cabinet des Muses, ou L'Élite des plus belles poésies de ce temps.*

◇ En ce début de 1666, il met en vente une nouvelle édition du *Traité de l'esprit de l'homme, de ses facultés et fonctions, et de son union avec le corps, Suivant les principes de René Descartes*, de Louis de La Forge (décédé cette même année ;

L'ouvrage était paru en 1661 chez M. Bobin et N. Le Gras) ; Privilège du 26 octobre 1665 accordé à l'auteur, cédé par ce dernier à Théodore Girard qui en cède lui-même la moitié à Michel Bobin et Nicolas Le Gras. Achevé d'imprimer pour la première fois : 5 novembre 1665.

◇ *La Mère coquette* de Donneau, *L'Amour médecin*, *Alexandre le Grand* et *l'Arsace* de Royer de Prade (dont il reprendra le privilège à Louis Billaine le 14 mars) sont, à ma connaissance, les premières œuvres dramatiques que Théodore Girard fait paraître. Les quatre sont publiées en moins de deux mois et demi.

◇ En 1668, il publiera *l'Andromaque* de Racine.

◇ Le 2 août de la même année 1666, sera achevée d'imprimer, pour son compte, *La Noce de village* de Brécourt.

◇ À partir de 1672, il publiera, en association avec Claude Barbin, *Le Mercure galant* de Donneau de Visé.

◇ Factum du commissaire Picart, 1667 :

Ce Jérôme Binette [mercier du Palais] ne dit autre chose, sinon que Girard, libraire, son voisin, vend ordinairement toutes sortes de livres défendus, et qu'il lui a vu vendre *l'Histoire de Gigery*, un *Rabelais* et un autre livre non relié, intitulé *Les Satires du temps*, et que quand on veut avoir un livre défendu, l'on s'adresse à ce Girard, ainsi que lui, Jérôme Binette, l'a toujours reconnu.

÷ Pierre Trabouillet, qui tient boutique « au Palais, dans la salle Dauphine, près la Porte, à la Fortune », a été reçu libraire le 1<sup>er</sup> septembre 1661, la même année que Théodore Girard.

◇ En 1663, il a publié *La Carte de la Cour* de Gabriel Guéret (dont sa mère a publié *Le Caractère de la sagesse payenne dans les vies des sept sages grecs* l'année précédente) ; en 1664, *Les Amours de Calotin*, de Jean Simonin, dit Chevalier, avec de nombreux autres libraires (voir au 7 février 1664) ; 1665, deux volumes de *Nouvelles de Miguel de Cervantes Saavedra, traduites d'espagnol en français, les six premières par F. de Rosset, et les autres six par le Sr d'Audiguier. Avec l'histoire de Ruis Dias et de Quixaire, princesse des Moluques, composée par le Sr de Bellan* ; en 1665 également, en association avec sa mère et avec Jean Ribou, les *Mémoires de la reine Marguerite*.

◇ Le CCFR ne signale aucun autre volume publié sous son nom pour l'année 1666. Il n'en signale aucun pour 1667. En 1668, il ne mettra en vente qu'un seul titre : *Le Courtisan prédestiné, ou Le duc de Joyeuse capucin, divisé en deux parties, par M. de Caillière*.

◇ Il faudra attendre 1672 pour le voir associé à nouveau (et pour la dernière fois) à la publication d'œuvres dramatiques : ce sera le *Georges Dandin* de Molière (fragment d'une édition des Œuvres, non identifiée, pourvu d'un titre particulier), et *l'Ariane* de Thomas Corneille, dont il partagera le privilège avec Luyne et Barbin.

◇ Il (co)éditera les Œuvres de Corneille en neuf volumes, les Œuvres de Molière en huit volumes, et celles de Racine en deux volumes.

÷ Que publient pendant ce temps les libraires spécialisés dans l'édition théâtrale ?

◇ Le 6 mars 1666, Gabriel Quinet obtiendra un privilège pour une édition collective des Œuvres de Molière, qui sera mise en vente dans les semaines suivantes, par lui-même et ses confrères Louis Billaine, Charles de Sercy, Thomas Jolly, Guillaume de Luyne, Jean Guignard, Étienne Loyson et Claude Barbin.

### **Jeu 31 décembre 1665**

- Pierre Nicole publie sa première *Visionnaire*.

- Ce jour-là, le prince de Condé écrit à la reine de Pologne [239] :

Je ne doute plus que la guerre ne soit bientôt déclarée contre les Anglais, mais je ne crois pas qu'elle le soit contre l'Espagne. Les troupes que le roi lève sont les plus belles du monde, et jamais on n'a vu rien de pareil en France. Le roi ira le quinziesme du mois de janvier à Compiègne en voir une partie, qui sont déjà pied, et le vingtième de février il ira voir le reste, et tout sera levé en ce temps-là.

i. ÷ Vers la fin d'octobre 1663, Anne d'Autriche et ses deux fils sont allés visiter le magnifique hôtel que Mme de Beauvais a fait construire au faubourg Saint-Germain depuis 1659. Loret a longuement rendu compte de cette visite dans sa Lettre du 3 novembre 1663, v. 51-94. Trois jours plus tard, la Reine mère y est retournée seule, et Loret a une fois encore rendu compte de cette visite dans sa Lettre du 10, v. 135-182.

÷ Démêlés avec Boisrobert (Tallemant, *Historiettes*, I, p. 1069, note d'Antoine Adam).

÷ Le 19 mars 1661, Mme de Beauvais a ouvert une loterie.

÷ Sur son « libertinage » et sur l'affaire Jarzé, voir Motteville (qui la hait), III, 88-95, et Dulong. L'éditeur des *Mémoires* de Mme de Motteville, F. Riaux, cite Monglat : « Comme elle n'était pas ennemie de nature et qu'elle avait toujours mené une vie de plaisir, elle s'offrit d'être la confidente de son amour... »

÷ Sur sa fille Angélique, première femme de chambre en survivance de sa mère, voir Jal, 154 et Mme de Motteville, IV, 398.

÷ Note d'Antoine Adam sur Madame de Beauvais (dans Tallemant, *Historiettes*, II, p. 1399, n. 9) : « Née vers 1615, Catherine-Henriette Bellier avait réussi à épouser en 1634 Pierre de Beauvais, lieutenant général de la prévôté de l'Hôtel. Elle était universellement décriée et détestée. On disait que son grand-père – à moins que ce ne fût sa grand-mère – était fripier – ou fripière. On parlait aussi d'un crocheteur aux Halles. Quoi qu'il en ait été, le père de Mme de Beauvais, Michel Bellier, fut huissier du cabinet de la Reine ; il fut anobli par lettres de juin 1638 et prit les titres de sieur de Filandre et de Platbuisson. En 1651, Mme de Beauvais eut une galanterie avec Vardes, un des plus beaux gentilshommes de son temps. Elle avait alors un œil de verre, et bien qu'elle eût trente-six ans, le chevalier de Sévigné lui en attribuait de bonne foi soixante, dans une lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1651. Elle était, disait encore le chevalier, dans une lettre du 22 novembre 1652, "l'exécration de la cour". Elle avait une fille, Anne-Jeanne-Baptiste de Beauvais. Elle la maria, le 12 novembre 1652 au marquis de Richelieu, Jean-Baptiste-Amador de Vignerot. Ce mariage fut un des grands scandales de l'époque. »

÷ À la mort d'Anne d'Autriche, Mme de Beauvais recevra de nombreux dons. Voir J. Cordey, « Inventaire après décès d'Anne d'Autriche », *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1930, p. 209, 275 et passim ; Boilisle, « Madame de Beauvais et sa famille », *Cabinet historique*, 1878, p. 129-143 et 177-199.

ii. Le duc de Chaulnes est Charles d'Albert d'Ailly (1624-1698), duc de Chaulnes après la mort de son frère en 1653, gouverneur de Bretagne et de Guyenne, depuis le début d'août 1664 il est lieutenant des cheveau-légers de la Garde, charge qu'il a rachetée au duc de Navailles, que le roi avait obligé de s'en démettre. Saint-Simon trace de lui (en 1694) un portrait flatteur, dans ses *Mémoires*, I, 163-164 : « C'était, sous la corpulence, l'épaisseur, la pesanteur, la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, le plus adroit à prendre et à pousser ses avantages, avec tout l'agrément et la finesse possibles, jointe à une grande capacité et à une continuelle expérience de toutes sortes d'affaires, et la réputation de la plus exacte probité, décorée à l'extérieure d'une libéralité et d'une magnificence également splendide, placée et bien entendue, et de beaucoup de dignité avec beaucoup de politesse. » Le même Saint-Simon fait un portrait non moins flatteur de la duchesse (née Elisabeth Le Féron), à l'occasion de sa mort, en 1699 [*Mémoires*, I, 589] : « C'était, pour la figure extérieure, un soldat aux gardes, et même un peu suisse, habillé en femme. Elle en avait le ton et la voix, et des mots du bas peuple. Beaucoup de dignité, beaucoup d'amis, une politesse choisie, un sens et un désir d'obliger qui tenaient lieu d'esprit, sans jamais rien de déplacé ; une grande vertu, une libéralité naturelle et noble, avec beaucoup de magnificence, et tout le maintien, les façons, l'état et la réalité d'une fort grande dame, en quelque lieu qu'elle se trouvât, comme M. de Chaulnes l'avait de même d'un fort grand seigneur. Elle était, comme lui, adorée en Bretagne... »

iii. L'exemplaire de ce recueil [Ars. 8° BL 9991] ne contient pas ce texte ; il comprend :

- une Relation du Voyage du Roi à Nantes (non signée ; de Saint-Aignan) [p. 1-10] ;
- une Élégie sur le sujet de la disgrâce de Monsieur F[ouquet] : Vous qui plaignez Oronte... (par Mlle de Scudéry, selon Lachèvre) [10-13] ;
- un sonnet Sur la naissance de Madame : Adorable princesse, honneur des souveraine (Benserade) [14] ;
- un sonnet Au Roi sur la mort de Madame : Roi, l'exemple des rois... (Benserade) [15] ;
- un sonnet (de Saint-Pavin) : Quittez cette dévote humeur... [16] ;
- un Placet présenté au Roi contre les filoux : Prince le plus aimable... (Benserade) [17-18] ;
- un Placet contraire, présenté au Roi par les filoux : Prince dont le seul nom... (Mlle de Scudéry) [19-21] ;
- un Placet des amants aux maris fâcheux : Glorieux souverains qui réglez dans Paris... [21-23] ;
- la Satire II de Boileau « À Monsieur de Molière » [p. 24-27] ;
- la Plainte de la France à Rome, élégie (de Fléchier) [28-33] ;

- 
- Rome à la France, élégie [33-38] ;
  - une Élégie [de Perrault, d'après Lachèvre] : Je viens, cruelle Iris, les yeux baignés de larmes... [39-45] ;
  - une Imitation de l'ode d'Horace qui commence *Otium Divos*, il parle à un nommé Grophus [46-49] ;
  - une Imitation de la XIX<sup>e</sup> ode du III<sup>e</sup> Livre qui commence *Tyrrhena Regum progenies* [50-56] ;
  - la Satire IV de Boileau « D'où vient, cher Le Vayer... » [p. 56-60] ;
  - l'Églogue Iris-Filis-Lisis attribué à Molière [61-76] ;
  - le Voyage de Messieurs la Chapelle et de Bachaumont [77-127] ;
  - la Levrette des comtesses au Levron de Bachaumont, suivie de La Réponse [128-130] ;
  - une Lettre de Monsieur l'abbé Du Buisson à Monsieur le chevalier de Gramont, qu'il appelait mon Révérend Père, pour le consoler du changement de Monsieur de... [131-133] ;
  - un Contrat d'inclination [134-136] ;
  - des Stances ou Imitation de la scène III du premier acte du *Pasto fido* [137-146] ;
  - un Caprice de Mademoiselle de Scudéry : Pendant que je suis en humeur... [147-150] ;
  - un Songe : Seigneur, pendant le noir et triste jour... [151-179] ;
  - Le Temple de la Paresse, à Madame de... [180-194] ;
  - un Madrigal, au Roi sur sa physionomie : [195] ;
  - un Madrigal : Tirsis, d'un excès de plaisir... [196] ;
  - diverses pièces : un Madrigal : Qu'on doit bénir ce jour..., suivi d'un autre : Je vous le dis, au moins..., et d'un troisième : Allons revoir mon cœur... ; Sur des tablettes : Témoin secret de mes désirs... ; Sur une sangsue qui pique le sein de Sylvie : Que objet de courroux... ; Sylvie regarde un portrait : D'un regard radouci... ; À Philis incrédule : Je me suis plaint, j'ai soupiré... [197-200] ;
  - Pièces galantes en prose et en vers traduit (sic) de l'italien (par Mme de La Suze) [201-206] ;
  - une Plainte du cheval Pégase aux chevaux de la petite écurie qui le veulent déloger de son galetas des Tuilleries (de Benserade) [207-210].
- iv. « Il y avait une dame à Lyon dont la beauté faisait grand bruit, la marquise de La Baume, nièce du maréchal de Villeroy. Elle était belle assurément ; mais elle était grosse et elle n'avait point de cheveux, ayant coupé tous les siens un matin, qui étaient les plus beaux du monde, d'un blond admirable. Les uns disaient que c'était par caprice (car la dame est quinteuse) ; qu'un jour son mari étant entré dans sa chambre lorsque l'on la peignait, avait loué la beauté de sa chevelure ; et à l'instant elle avait pris des ciseaux et les avait coupés. D'autres disaient que ce fut lorsqu'elle apprit la mort de M. de Candale, qui en avait fait le galant toutes les fois qu'il était passé à Lyon en allant et venant de Catalogne. »